



LES

MANUSCRITS FRANÇOIS

DE

LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI.

PARIS, IMPRIMERIE DE BÉTHUNE ET PLON.
Rue de Vaugirard, 36.

LES
MANUSCRITS FRANÇOIS

DE

LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI,

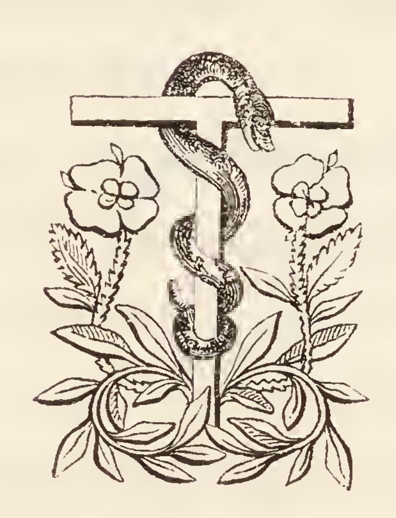
LEUR HISTOIRE ET CELLE DES TEXTES ALLEMANDS,
ANGLOIS, HOLLANDOIS, ITALIENS, ESPAGNOLS
DE LA MÊME COLLECTION;

PAR M. PAULIN PARIS,

De l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres. — Conservateur-adjoint
de la Bibliothèque du Roi (section des Manuscrits François).

III.

FIN DU FORMAT IN-FOLIO MAGNO. — COMMENCEMENT
DU FORMAT IN-FOLIO MEDIOCRI.



PARIS.

L'AUTEUR, RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS, 12;
TECHENER, PLACE DU LOUVRE, 12

1840.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

PRÉFACE.

On trouvera dans la description des manuscrits de ce troisième volume quelques changemens de peu d'importance, mais dont je dois compte au lecteur.

Au commencement de chaque article, je renvoie à deux anciens catalogues, tous deux exécutés dans un autre système que le catalogue dont nous nous servons aujourd'hui.

Le premier est celui qu'adoptèrent les Gardes de la librairie de Fontainebleau, et je l'aurois désigné sous le titre de CATALOGUE DE FONTAINEBLEAU, plus exact que celui de 1er CATALOGUE, si je n'avois pas reconnu trop tard sa véritable attribution. Il comprend tous les livres transportés de Blois, quelques autres volumes manuscrits et imprimés. Tous ensemble ne forment pas une série de plus de deux mille six cent quarante-trois numéros. Il est vrai que les dernières feuilles

semblent à désirer dans l'exemplaire unique que nous en conservions, nº 10293.

Le 2e CATALOGUE fut dressé pour la Bibliothèque du Roi, quand on l'eut transporté de Fontainebleau à Paris. Il se rapporte exclusivement aux manuscrits; mais il comprend, dans une seule progression de chiffres, les volumes écrits en langues grecque et latine, orientales et vulgaires. C'est pour distinguer ces quatre séries de manuscrits que l'on a définitivement rédigé le quadruple catalogue dont nous nous servons depuis la fin du XVIIe siècle.

Je n'avois pas consulté, pour les deux volumes précédens, les *Notices de Manuscrits François* que Sainte-Palaye avoit réunies au nombre de deux mille (1) sur autant de volumes de la collection du Roi. J'avoue qu'après les avoir examinées, j'ai conservé peu de regrets de l'avoir fait si tard, ces notices n'offrant que les premiers mots et les derniers de chaque ouvrage : elles mentionnent pourtant quelques reliures précédentes dont il n'existe plus, à ma connoissance, d'autre indication.

(1) Et non 4000, comme le dit M. Weiss dans le judicieux article de la *Biographie Universelle* consacré à Sainte-Palaye.

Au reste, je prends soin de renvoyer le lecteur à tous les articles de Sainte-Palaye qui se rapportent aux manuscrits décrits dans ce troisième volume. J'en agirai de même dans la suite.

Il est déjà trop tard pour corriger une erreur qu'a bien voulu me faire remarquer M. Adolphe Aubenas, mon confrère à la société des Antiquaires de France. Dans le long article consacré au nº 6985, je dis qu'*Anséune* pourroit bien être la ville d'*Anse* dans le Lyonnois : mais *Anséune* est le même nom qu'*Ancézune*, ancienne baronnie de la principauté d'Orange, dont les titulaires sont encore aujourd'hui représentés dans les maisons de Grammont et de Caderousse. Dès 1080, on citoit, parmi les grands seigneurs du comtat, Guillaume d'Ancézune qui sans doute se glorifioit de ranger parmi ses ancêtres le fameux *Garin d'Anséune*, frère de Guillaume au court nez.

M. Aubenas reconnoît encore la ville de Beaucaire dans *Lucerne*, si vantée pour ses foires et l'étendue de son commerce, dans la chanson des *Enfances Vivien*. On peut dire à l'appui de cette opinion que *Beaucaire* est l'ancienne cité des

Ugerni, comme l'a dernièrement confirmé M. Walckenaer, dans son excellente *Géographie ancienne des Gaules*, tom. II, p. 183. Mais, après tout, ce n'est là qu'une conjecture plausible, et M. Aubenas lui-même reconnoît qu'il faudroit d'autres textes pour la rendre parfaitement incontestable.

Maintenant, quelques mots sur les encouragemens accordés à l'ouvrage dont je présente aujourd'hui le troisième volume. L'ancien ministre de l'instruction publique a bien voulu prendre cinquante exemplaires, en faveur des Bibliothèques de province : c'est quelque chose ; ce n'est pas assez, et M. de Salvandy auquel d'ailleurs ma reconnoissance est à jamais vouée, l'avoit parfaitement senti. Il ne s'agit plus de mon travail, mais de toute une série de publications : or le meilleur moyen de hâter l'impression tant désirée des Catalogues raisonnés ou non raisonnés de nos Bibliothèques publiques, n'est pas d'en laisser, à fort peu de chose près, tous les frais à la charge de ceux qui les entreprennent. Il est, je pense, assez peu nécessaire de démontrer que les livres

de ce genre ne se débitent pas comme les beaux vers de M. de Lamartine ou l'excellente prose de M. Mérimée. S'ils sont jamais bons à consulter, c'est dans le voisinage des collections qu'ils se proposent de faire connoître, et leur valeur ne peut être que le reflet de la lumière jetée sur eux par les ouvrages dont ils nous entretiennent.

Le sujet que je traite est donc en lui-même assez inoffensif : cependant je n'ai pas évité les atteintes d'une critique passionnée, injurieuse. C'est ainsi que dans l'examen de mon second volume, entrepris par un anonyme sous les auspices de M. Jules Taschereau, on ne s'est pas contenté de relever quelques erreurs assez légères échappées à mon inattention ou bien à celle de l'imprimeur ; on a bien voulu me prêter l'expression de sentimens dépourvus d'élévation, qui m'étoient parfaitement étrangers, et me blâmer de certaines fautes imaginaires, en les appuyant sur des rapprochemens ridicules.

Je n'hésiterois pas à reproduire toute la substance de cet article (comme j'avois reproduit celui de M. Daunou), si j'y trouvois encore l'occasion de justifier ou de corriger quelque partie

de mon travail; mais les allégations purement injurieuses ne sont du goût de personne : pour mériter d'être rappelées, il faudroit qu'on en pût deviner le motif ou que, du moins, elles fussent rachetées par un certain mérite d'arrangement ou d'invention. Après tout, les amateurs du style adopté par l'*homme de science et de courage* (c'est ainsi que notre anonyme est désigné par M. Taschereau) pourront recourir à la *Revue Rétrospective*, année 1838, pag. 275 à 280, et 383.

Je viens de nommer M. Taschereau : il m'en coûte peu d'ajouter que la même personne prit encore la peine, plus d'une année après la publication du volume précédent, de citer les *Manuscrits François de la Bibliothèque du Roi*, en pleine séance de la Chambre des Députés. Comme alors le but de l'orateur étoit de blâmer M. de Salvandy d'avoir encouragé cette publication scandaleuse, M. Taschereau se contenta de joindre au fond de l'article admis précédemment dans la *Revue Rétrospective* quelques injures à l'adresse de l'ancien Ministre et de l'auteur. On peut croire que j'étois bien loin de m'attendre à tout cela : je ne méritois pas tant d'honneur, car enfin il est glorieux

d'avoir un instant occupé la Chambre des Députés. Mais cependant, le dirai-je? la majesté du théâtre ne m'éblouit pas au point de m'aveugler sur le désagrément d'avoir eu pour interprête de mes sentimens et de mon travail un acteur de la force de M. Taschereau.

Paris, 12 juillet 1840.



LES
MANUSCRITS FRANÇOIS
DE
LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI.

N° 6971.

354. ROMAN DU DUC LYON DE BOURGES.

Un volume in-folio magno vélin, deux colonnes, miniatures, initiales; commencement du xvie siècle. Relié, autrefois en velours noir sur bois, aujourd'hui en maroquin rouge aux armes de France sur les plats.

1er cat., n° 1061. — 2e cat., n° 551. — Sainte-Palaye, notice 672.

Cet énorme poëme romanesque est une imitation très-mauvaise d'une chanson de geste dont nous ne conservons qu'une seule leçon, dans le fonds de Sorbonne (n° 450). Encore cette leçon est-elle fort défectueuse et ne remonte-t-elle pas au-delà du xve siècle : elle ne contient pas moins de vingt mille vers alexandrins monorimes. Le nombre de ceux de la contrefaçon est plus considérable du double; il est vrai qu'en général ces vers sont octosyllabiques; mais souvent l'arrangeur s'est contenté de copier les vers anciens, et souvent aussi il n'a pris aucun soin de donner à ses lignes une mesure et des consonnances régulières. Le plus

grand effort de son imagination semble avoir été de couper le récit en chapitres dont les rubriques sont très circonstanciées.

Lyon est fils du duc Herpin de Bourges. Les histoires de France nous disent bien qu'à l'entrée du XIIe siècle, un vicomte de Bourges nommé Herpin vendit à Philippe Ier, avant de se croiser, les droits qu'il avoit sur la ville et le territoire de Bourges, et qu'à partir de cette vente la ville fut réunie aux domaines de la couronne; mais pour le Herpin de notre poëme, contemporain des Carlovingiens et père de Lyon, il ne faut pas rechercher dans les Chroniques latines la moindre trace de son existence et de ses aventures : il se pourroit même à la rigueur qu'il n'eût jamais existé, et il a pu suffire d'une obscure tradition de famille conservée par le vicomte Herpin du XIIe siècle, pour exciter la verve intéressée d'un hérault d'armes et lui faire composer, en l'honneur des vicomtes de Bourges, la chanson de geste du duc Lyon. Les grands poëtes de l'antiquité agissoient volontiers ainsi : quand Horace veut caresser les plus doux souvenirs de Mécène, il lui rappelle sa royale origine; Virgile chante le fils de Vénus pour mieux plaire au fils adoptif de César, descendant présumé d'Énée. Arioste et Torquato ont sacrifié aux mêmes convenances.

Le volume que nous avons sous les yeux contient un récit trop défectueux et trop lourdement

tronqué pour que nous songions à faire ici l'analyse complète du roman. Il nous suffira de dire que le sujet offre un intérêt très varié. Herpin, exilé de son pays pour s'être vengé en présence de Charlemagne du calomniateur Clarion, chevalier de la race de Ganelon, parcourt l'Italie; arrivé dans une forêt, la duchesse sa femme met au monde un fils que l'absence momentanée de son époux et l'arrivée de plusieurs voleurs l'obligent à abandonner au milieu des bêtes sauvages. Trois fées viennent alors doter le nouveau-né; une lionne s'empare de lui et le nourrit jusqu'au moment où Beaudoin de Monclin, chevalier des environs de Florence, pénètre dans la tanière de la lionne et s'empare de l'enfant qu'en souvenir de sa nourrice il veut appeler Lyon. Les aventures du valet, son mariage avec la fille du roi de Sicile, ses malheurs, ses victoires sur les Sarrasins et son retour en France font le principal sujet de la chanson. A Bourges, on conservoit un cor miraculeux que les seuls héritiers du duc Herpin avoient le privilége de pouvoir sonner. Ce cor, dit le romancier, est encore marqué sur l'un des murs du palais de la ville, et, quoi qu'il en soit, on devine que Lyon n'eut pas de peine à le faire retentir et à convaincre les plus incrédules de ses droits légitimes sur le duché de Bourges. Un épisode extrêmement remarquable est celui de la duchesse mère de Lyon, qui, transportée par la tempête en Espagne, reste

long-temps deguisée en homme dans les cuisines du soudan de Tolède. Cependant Marsile vient assiéger la ville; un géant est la sauve-garde de son armée : et ce géant demande ou la fille du soudan en mariage ou les clefs de Tolède. Tandis que tous les Sarrasins sont en rumeur, un ange apparoît à la duchesse, lui commande de se revêtir des armures qu'on lui indique et d'aller combattre le géant. Après quelque hésitation, la duchesse obéit et parvient à tuer son terrible adversaire. On ne peut s'empêcher de trouver entre ce récit et l'histoire de Jeanne d'Arc une analogie que le nom de *roi de Bourges*, long-temps donné à Charles VII, rend encore plus frappante. Il est seulement permis de supposer que le roman de *Lyon* a pu exciter l'imagination de la glorieuse héroïne de la France, alors que de pauvres aveugles parcouroient les campagnes en déclamant à haute voix d'anciennes chansons de geste, qu'ils accompagnoient de la vielle ou chiffoine, comme nous l'atteste encore au xv[e] siècle le traducteur du *de Rerum Proprietatibus*.

Voici les premiers vers du poëme renouvelé :

Icy ce commence l'histoire
Et vray rommant ample et notoire
Du riche et puissant duc Lyon
Qui vertus eut un million,
Lequel fu fils comme il appert
Du duc de Bourges très expert.

Je ne crois pas que le roman de Lyon de Bourges ait jamais été publié en vers ou en prose.

N° 6972.

355. DESCRIPTION DES SAINTS LIEUX. — ABRÉGÉ DE GUILLAUME DE TYR ET DE SES CONTINUATEURS JUSQU'EN 1254.

Un volume in-folio magno vélin, trois colonnes, miniatures, vignettes et initiales; première partie du XIV[e] siècle. Rélié, autrefois en basane sur bois, aujourd'hui en maroquin rouge aux armes de France sur les plats.

1[er] cat., n° 236. — 2[e] cat., n° 117. — Sainte-Palaye, notice 673.

La vignette du frontispice reproduit quatre écus blasonnés : le premier de France, aux fleurs de lis sans nombre, le second d'Angleterre aux trois léopards d'or, le troisième de Navarre, et le quatrième de Lorraine, d'or à la bande de gueule chargée de trois alerions d'argent.

Ce manuscrit contient la traduction abrégée de Guillaume de Tyr, depuis le recto du folio 11, jusqu'à celui du folio 151. Les premières pages sont remplies par une sorte de préambule dans lequel on raconte plusieurs traits du vieux et du nouveau Testament dont le souvenir étoit lié à celui de quelques monumens à Jérusalem. Les premiers mots sont : « Ci poès-vous savoir les sains » lieux de la terre de Jerusalem. En Jerusalem a » un saint lieu couvert d'une pierre où Salomon » escrist le livre de Sapience, etc. » Au folio 2 recto commence une espèce de sermon sur la naissance de J.-C., sur l'Épiphanie et la Purification de la Vierge. Au folio 4 recto est l'évangile

de Nicodème, comme dans le manuscrit 6847. Ces différens morceaux réunis forment ce que l'on appelle la *Description des saints lieux*, dans les rubriques du Msc. du duc de La Vallière (nº 10, autrefois 4605), indiqué par l'auteur de la *Bibliographie des Croisades* (tome III, page 382). Au folio 3, on lit une légende curieuse sur l'unicorne : « Cil damoi-
» siaus qui fu nés en Bethléem est cil dont David
» dist : C'est li chiers fiex de l'unicorne. Unicorne
» est une beste petite et resamble chevrael et n'a
» c'une corne. A paines le poent penre venerres
» en bois. Si vous dirai comment l'en le prent. Ou
» lieu que on seit où elle hante, on prent une pu-
» cele bele, blance et tenre, et bien vestue et
» acesmée des plus biaus garnemens que on poent
» avoir. En cel lieu siet la pucele toute seule. La
» beste unicorne vient qui voit la pucele seule, et
» li saut ou saim et l'embrace et là s'endort. Et
» là la prent-on. Ceste beste senefie le fil Dieu, etc. »

Le texte de Guillaume de Tyr commence avec la rubrique : *De Eracle l'empereor*, par ces mots :
« Les ancienes istoires dient que Eracles qui fu
» moult bons crestiens gouverna l'empire de Rome :
» mais en son temps Mahomes avoit jà esté, qui
» avoit esté messages au deable, et il fist entendant
» qu'il estoit messages envoiés de dame Dieu. El
» tans Eracle estoit jà la desloiautés et la fause
» lois que il a espandues en toutes les parties d'O-
» rient, especialment en Arrabe. (Si) que li prince

» des terres ne se tenoient mie à ce que on leur » enseignast à croir cele male aventure, ançois » constraignoient par force et par espée tous leur » sougis à obéir es commandemens Mahomet et à » sa loi croire. » C'est la traduction ordinaire de Guillaume de Tyr; mais ce nom d'*Eracles*, placé à la première ligne, a fait souvent nommer cet important travail l'*Histoire d'Eracles,* comme on le voit encore sur un grand nombre de reliures et dans les anciens catalogues.

Le texte de Guillaume de Tyr a été fort abrégé dans cette leçon, surtout vers les derniers livres. La continuation est celle que dom Martenne et M. Guizot ont publiée; mais elle est encore ici fort abrégée et ne se poursuit que jusqu'au moment où saint Louis retourne en France, après avoir laissé Joffroy de Sargines gouverneur de Jaffa et de toutes les dernières possessions chrétiennes. On pourra juger du travail de rédaction de notre auteur en le comparant aux premières phrases de la leçon de Martenne :

Martenne, Ampl. Coll. t. V, p. 584.

Si grans haine *estoit* entre le roi et le comte de Jaffa *que* chascun jor creissoit plus et plus, *et jusques à tant estoit la chose venue, que* le roi querroit achoison *par quoi il peust* desevrer *tot apertement* le mariage *qui iert entre lui et* sa seror. Il requist le patriarche qu'il les ajornast et *dist* qu'il voloit accuser ce mariage et *mostrer par raison qu'il n'estoit bon né loyal.* Li cuens *oï ce dire, si* se parti des *autres* barons *tot* celéement, et *s'en* vint en Jerusalem, etc.

Msc. 6972, folio 151.

La haine de lui au comte de Jaffa croissoit toujours plus et plus. Et se penoit li rois de desevrer le mariage de sa suer : si requist le patriarche qu'il les adjournast et qu'il voloit acuser le mariage. Li quens se parti celéement des barons et vint en Jerusalem, etc.

Aux folios 47 et 48, on trouve des miniatures d'un style grossier, comme toutes les autres, mais curieuses parce qu'elles reproduisent les bannières principales de l'armée croisée. Celle du duc de Normandie qui conduisoit la troisième bataille est d'*or à deux fasces de gueules*.

A la fin du volume le copiste a écrit dix-huit vers de sa façon dont malheureusement neuf ont été couverts d'une espèce de cire rouge qui en rend la lecture fort incertaine. Les voici, comme je les ai reconnus : (les mots incertains sont en italique.)

Cest livre escrist uns *mu*seignolz
Qui n'est né *comte né mesiaulz*,
En chastelet ou haut estage
Enfermés *par devers la cage*.
Là sejourna plus de VII. ans
A grant paine et à grans tourmens,
Sans meffait ; mes, par volonté,
Ore soit le roi entalenté
De faire ent restitution
Au clerc par boine entencion.
Son estat en a avillié
Et son cors du tout escilié.
Pechié fera li rois pour voir
Sé vers lui n'en fait son devoir,
Ses hoirs en sont deshirités
Sé il en est à tort retés
Asséuré l'ot de sa bouche,
Mès raisons l'en donne reprouche.

On voit que notre scribe (peut-être nommé *Museignols*) étoit depuis sept ans enfermé dans

les combles du Chastelet, sans être *ni comte ni ladre*, c'est-à-dire sans avoir été accusé d'attenter à la sûreté de l'état ou bien à la santé publique.

Mais pourquoi n'a-t-il pas seulement ajouté la date de sa captivité? Aujourd'hui, les vers précédens sont comme tracés sur les parois d'une prison : ils rappellent vaguement des douleurs, des plaintes et des protestations d'innocence; mais, dans le nombre infini des misérables de tous les temps, comment distinguer de quelle bouche les réclamations sont parties? Au-dessous des vers on lit, d'une écriture plus grande, ces derniers mots :
« Explicit de la très noble et excellent ystoire des
» saintes chroniques d'outremer, et des nobles
» chevaleries faites et commenchiés par le preu, le
» vaillant et le saint homme Godefroi de Buillon. »

N° 6973.

357. ROMAN DE FLORIMONT, EN VERS, PAR AIMÉ DE VARENNES. — FABLIAU DU COURT MANTEL.

Un volume in-folio magno vélin, deux colonnes; XIIIe siècle. Relié, autrefois en veau, aujourd'hui en maroquin rouge aux armes de France sur les plats.

2e cat., n° 398. — Sainte-Palaye, notice 674.

Volume provenant de Nicolas Moreau sieur d'Auteuil. Sa devise, *A l'ami son cœur*, a été grattée

sur le premier feuillet ; mais là comme sur le dernier on lit encore avec la signature les mots : *Des livres de Nicolas Moreau sieur d'Auteuil.* Puis en haut du 3ᵉ feuillet on remarque dans une écriture du xvᵉ siècle :

y. y.

DIEU LE VEUILLE

LAVAL A GUYON.

y. y.

Ce motto nous reporte au château de Laval-Guyon, dans le Maine. Autrefois le seigneur de Laval devoit également porter le nom de Guy ou Guyon ; et quand il en avoit reçu un autre sur les fonts sacrés, il devoit cesser de le garder en devenant seigneur de Laval. De là la devise : *Laval à Guyon:* elle nous indique clairement ici que le volume 6973 fit autrefois partie de la librairie des sires de Laval, branche illustre de la maison de Montmorency, qui n'est pas encore éteinte.

La longueur des lignes n'est pas ici réglée par la forme poétique : elle est uniforme et le retour de chaque vers est seulement indiqué par le trait rouge qui en surcharge l'initiale. Quant au poëme de *Florimont,* il est d'une assez grande importance littéraire pour qu'on me pardonne d'en offrir une analyse plus exacte que ne l'a fait Ginguené dans l'un

des derniers articles qu'il ait fournis à l'*Histoire littéraire de la France* (tome xv, pag. 486 à 491).

La Bibliothèque royale possède de ce roman sept copies anciennes; d'autres s'en retrouvent à Londres, à Venise et sans doute ailleurs encore. La première leçon de la Bibliothèque royale est celle que nous avons sous les yeux; la deuxième porte le n° 7190 [5.5]; la troisième, le n° 7498 [3]; elle est très-incomplète; la quatrième, le n° 7498 [4]; elle est fort nette; la cinquième, le n° 7559 [3]; la sixième est dans le *Supplément françois* sous le n° 413; la septième enfin est dans le fonds particulier de La Vallière, n° 47. Toutes ces copies peuvent fournir d'excellentes leçons; mais, quoique transcrit par un scribe fort négligent, le n° 6973 est le plus fécond en précieuses variantes : c'est aussi l'un des plus anciens textes.

Le poëme fournit tous les renseignemens que nous allons donner sur l'auteur. Il se nommoit Aimé de Varennes, et peut-être est-ce lui qui construisit le château de La Varenne, dont on voyoit encore les ruines il y a peu d'années entre l'île Barbe et Châtillon. Il est du moins certain qu'un siècle après lui, les chartes de l'île Barbe citent un Aimon de Varennes auquel l'église de Lyon cède un droit seigneurial sur quelques terrains de la paroisse voisine de l'île Barbe. Or cet Aimon devoit être ou le petit-fils ou le petit-neveu de l'auteur du *Florimont*. Quoi qu'il en soit, c'est dans

le Lyonnois qu'il séjourna long-temps; mais il ne faut pas en conclure qu'il fût originaire du Lyonnois. En pesant mûrement plusieurs endroits de son poëme, on reconnoît qu'il devoit être Grec de naissance et qu'il avoit abordé nos contrées après avoir long-temps vécu dans sa patrie. C'est déjà quelque chose d'assez remarquable qu'un Grec venant composer un poëme françois en France, au XIIe siècle, dans le Lyonnois où sans doute on parloit alors un dialecte fort peu littéraire, et l'écrivant avec une élégance et une netteté d'expression que l'on trouveroit difficilement dans les autres compositions de la même époque.

Aimé avoit donc, long-temps auparavant, séjourné à Gallipolis, en Thrace; il avoit vu Damiette, Ipsala, Andrinople et Philippopolis; ce fut dans cette dernière ville, à ce qu'il nous apprend, qu'il entendit pour la première fois raconter en grec les aventures de Florimont et de Philippe, le bisaïeul d'Alexandre-le-Grand. Plus tard, quand il eut adopté la France ou plutôt le Lyonnois pour seconde patrie, il se ressouvint de cette ancienne chanson, et il résolut d'en enrichir la littérature de ses concitoyens d'adoption. Ils connoissoient bien l'histoire d'Alexandre-le-Grand :

Seignor, je sai assez de fi
Que d'Alixandre avez oï,
Mais ne savés encore pas
Qui fu sa mère Olimpias,
Dou roi Philippe, dont fu nés,

Qui fu ses pères non savés.
S'or dirai, que l'ai en memoire.

Ainsi, les chansons d'Alexandre-le-Grand étoient déjà grandement en vogue, quand fut révélé pour la première fois aux François le nom de son bisaïeul Florimont. Aimé ne se dissimule pas les difficultés de sa position : il étoit étranger, et les François affectoient un grand dédain pour les inventions romanesques des étrangers; toutefois, ces préventions qu'il leur reproche amèrement ne l'arrêtèrent pas. Il faut citer les endroits où j'ai puisé ces divers renseignemens. Voici d'abord les quatre jolis vers du début :

Cil qui a cuer de vasselage
Et veut amer de fin corage,
Il doit oïr et escouter
Ce que Aimes veut raconter....

Or oiés seignor que je di :
Aimés, por amour Avalin
Fist le rouman tant sagement
Que tel orra, qui ne l'entent,
Por quoi il fu et fais et dis.
Por Avalina fu escris,
Tousjours mais en iert remembrance.
Il ne fu mie fait en France,
Mais en la lengue des François
Le fit Aimés en Lionnois.
Aimés i mist s'intencion :
Le roman fist à Chasteillon
De Philipon de Macedoine
Qui fut norris en Babiloine,
Et don fil au duc Mataquas
Qui estoit sire de Duras :

Florimont ot non en françois,
Eleneos est en Gregeois.

Sor Aselgue à Chasteillon
Estoit Aimés une saison.
Lors porpensa-soi d'une estoire
Que il avoit en sa mémoire.
Il l'avoit en Grèce véue
Mais n'estoit pas par tout séue.
A Felipople la trova
A Chasteillon l'en aporta ;
Ainsi comme il l'avoit aprise
L'a de letre en roman mise.

Pour les vers que je viens de citer ou que je citerai plus bas, il y a dans les manuscrits de grandes variantes au milieu desquelles la meilleure n'est pas toujours facile à distinguer. Ainsi, le nom d'*Avaline* est écrit *Avalis, Malina, Ralis, Julianne;* deux textes n'en font aucune mention et donnent au vers un tout autre sens. Ce n'est pas tout : l'indication de la ville de *Chastillon,* réunie à celle du Lyonnois, a fourni matière à de nouveaux embarras. Deux manuscrits donnoient bien :

Sor Aselgue à Chasteillon,

mais Ginguené a confessé ne pas comprendre le sens de *sor Aselgue.* Puis les autres leçons portoient :

Por Assiege à Chasteillon. —
Lors à sejor à Chasteillon. —
Hors au siege à Chasteillon. —

Et une seule :

De sor Seine à Chasteillon. —

Cependant on ne pouvoit admettre que le poëte eut en même temps travaillé dans le Lyonnois et à Châtillon-sur-Seine ; et si l'on remarque que les nombreuses imitations en prose du poëme de Florimont s'accordent à nommer ici *Chastillon-sous-Absegue,* on ne doutera plus que la petite ville de Châtillon en Lyonnois, située sur les bords de la rivière d'*Azergue,* ne soit bien réellement l'endroit où notre auteur composa son livre. Une autre difficulté a été soulevée à l'occasion de ces vers :

Il ne fu mie fait en France ;
Mais en la lengue des François
Le fist Aimes en Lyonnois.

Ginguené a cru que le poëte distinguoit ici le Lyonnois de la France à laquelle, dit-il, cette province ne fut réunie que dans le XIV[e] siècle. Ginguené s'est trompé : les comtes de Forez, long-temps avant Philippe-Auguste, reconnoissoient la suzeraineté du roi de France et lui faisoient hommage. Dans tous les cas, Aimé veut ici tout simplement dire que l'histoire de Florimont avoit été trouvée d'abord en Grèce, et qu'il l'avoit mise en langue françoise dans une ville du Lyonnois. C'est pour n'avoir pas entendu ces vers de la manière la plus naturelle que l'on s'est également mépris sur le sens de la conclusion du poëme. La voici :

Don roi Florimont vous ai dit,
Or pri à cels qui l'ont oï,
Et as bons trovéors dou mont
Quant l'estoire oïe averont,

Et as François pri par amour
Que il ne blasment mon labour.
Qui blasme ce qu'il doit loer
Et loe ce qu'il doit blasmer
Il ne se puet pas plus honnir.
As François voil de tant servir
Que ma langue lor est salvage ;
Et je ai dit en leur langage
Tout au miex que je le sai dire.
Sé ma langue la lor empire,
Por ce, ne m'en dient anui,
Miex aim ma langue que l'autrui.
Roumans né estoire ne plait
As François sé il ne l'ont fait.
N'est merveille : car el boscaige
N'a si très lait oisel salvage
Que ses nis ne li soit plus biaus
Que tous li mieuldres des oisiaux ;
Et li estre de mon païs
Me sont plus bel, ce m'est avis,
En droit de bon pris et d'onnour
Et de servise que li lour.
Voirs est qu'il i a des François
Et de vilains et de cortois ;
Aussi est-il de totes gens.
Et qui voudra en mon roumans
De ce qu'il i a amender,
Por ce ne le doit pas blasmer.
Tant en ai dit segont l'istoire
Com j'en avoie en mémoire,
Tot ensi com por Avaline
Trai del grieu l'istoire latine.

Ces vers sont bien tournés, et l'on ne comprendroit pas les excuses d'Aimé de Varennes et ses craintes de la malveillance des François, si l'on supposoit qu'il entendît parler de son style et non pas du sujet qu'il avoit mis en vers? Mais on verra

bien d'autres preuves de l'origine grecque de notre poëte. Aimé de Varennes sait mieux rimer un sujet que le coordonner : il est trop prodigue d'incidences et l'on feroit heureusement dans son travail la suppression d'une foule de détails étrangers au fond du récit, surtout dans les commencemens. Parvenu aux deux tiers du poëme, il fait une pose et semble s'y complaire en nous avouant que rien ne lui coûte comme la transcription de ses vers :

De l'estoire me convient dire,
Mais dou noter et de l'escrire
Ai moult grande poine et grans fais.

Peut-être auroit-il été plus sincère en ajoutant qu'un trouvère de profession revoyoit alors son travail. On pourroit aussi conjecturer que les obscurités et les incorrections de la copie originale ont été les principales causes des variantes que l'on rencontre dans tous les anciens manuscrits de Florimont : ces variantes peuvent induire en erreur sur la date réelle de la composition. Est-ce 1128, comme l'a dit Borel et plus tard Amaury-Duval dans l'*Histoire littéraire de la France*, T. XV et T. XIX ? Est-ce 1180, comme a lu Galland dans deux manuscrits ? est-ce 1188 ? On trouve en effet ces trois dates dans les diverses leçons ; mais la plus probable est la dernière. Voici dans notre manuscrit les derniers vers :

Quant Aimes en fist le roman
Mil *cenam* vins huit ans

Avoit de l'incarnacion.
Adonc fu retrait par Aimon.

Il est évident que le deuxième vers est ici corrompu. Restituons à la place des deux finales du mot *cenam*, la lettre *t* suivie de quatre .I., nous aurons *mil cent quatre vins huit ans*, et cette lecture est autorisée par les manuscrits n[os] 413 *Supplément françois*, 47 *La Vallière*, et 7559 [3] :

Quant Aimes en fit le roment
Mil c. IIII. XX. et VIII ans
Avoit de l'incarnacion.
Adont fut retrait par Aymon.

Et par un manuscrit de la Bibliothèque de Saint-Marc de Venise, cité par Sainte-Palaye et tout nouvellement encore par M. Paul Lacroix (Manuscrits des Bibl. d'Italie, 1839, p. 180). Ainsi, les savans qui ont assigné la date de 1128 au poëme de Florimont ont commis une erreur. Venons maintenant à l'analyse rapide de cet ouvrage.

Après un éloge des vertus, de la libéralité et des sentimens amoureux de tous les anciens héros, après une imprécation contre l'avarice et la sécheresse de cœur des contemporains, le poëte poursuit ainsi :

Ce, dit Aimés, or escoutés
Vous qui les bons dis entendez.
Car ci porront trover la flour
Des contes li bon contéour
D'amour et de chevalerie,
D'aventure et de courtoisie,

Et de largesce et d'onour:
Or faites pais! oiez seignour.

Avant donc que Romulus ne changeât le nom de la ville de Pallantie en celui de Rome, il y avoit en Grèce deux sœurs : la plus âgée prit à mari le célèbre Brutus qui, s'étant expatrié, vint donner plus tard le nom de Bretagne à l'île d'Albion, tandis que l'un de ses compagnons, *Corineus,* imposoit le sien au pays de Cornouailles, en France. Aimé, dans ces détails fabuleux, adopte la même tradition que le poëte Wace, auteur du roman de *Brut.* Pour la deuxième sœur, elle épousa Madian, amiral d'Égypte, et lui apporta en dot le trône de la Grèce, que Brutus avoit dédaigné. Mais il n'étoit pas aisé de gouverner en même temps l'Égypte et la Grèce :

Et ce estoit moult grans essoine,
Que Grece est lons de Babiloine.
Qui velt d'Egipte en Grèce aler
La grant mer li convient passer.
Mais qui vuelt passer par Surie
Par Antioche par Turquie (1),
A longue voie à poi de mer
Porra-t-il bien en Grece entrer.
Le bras Saint Jorge trouvera,
Jà plus de mer ne passera.
A Galipol une cité
Ot Aimés à maint jour esté

(1) Voulez-vous un exemple de la nécessité de consulter plusieurs leçons du même ouvrage? le n° 7190 5. 5. porte :

Mais qui vuelt aler par Nubie,
Par Antioche par Russie...

Iluec est li bras plus estrois
Passer i puet le jour trois fois ;
Ou à l'aler ou à retour
Le puet passer trois fois le jour.

L'indication est exacte, et prouve déjà que notre Aimé de Varennes connoissoit parfaitement cette partie de la Grèce. Il paroît que Madian préféroit siéger en Égypte; c'est du moins à Babylone qu'il mourut, laissant le titre d'amiral à Seloc (Seleucus), son fils aîné, et le royaume de Grèce à Philippe Macémus, le second. Les deux frères s'aimoient beaucoup, ils se séparèrent en pleurant. Comme Seloc étoit sur le point de quitter le rivage de Damiette, le gouverneur de cette ville le pria d'agréer les services et la compagnie de son plus jeune fils nommé Damien. Philippe y consentit; mais à cette nouvelle, l'autre fils du gouverneur

A son père s'en vait iriés :
« Sire, » dist-il, « moult me merveil
» Qui vous a donné teil conseil.
» Volés me vous ci retenir
» Et pour mangier et pour dormir?
» Que soie comme beste en toit
» Qui tout adés menjue et boit,
» Chaque nuit git à son hostel ?
» Vous volés je face autretel ?
» Non ferai sire, par ma foi,
» Ains irai en Grèce o le roi.
» Detenez Damian mon frère;
» J'ai oï dire père et mère
» Aiment plus leur petit enfant
» Que dui des autres qui sont grant.

Il fallut pourtant que le fils aîné se résignât à ne pas accompagner le roi de Grèce, et l'intervention de tous les preudomes ayant permis à Damien de faire hommage à son nouveau maître, Philippe en recevant sa foi lui dit :

Damiens, amis,
Tu laisses pour moi ton païs ;
Je te doins la seneschauscie
Et de ma court la seignourie.
Cui ameras jel aimerai
Cui serviras jel garderai.
Cil qui par toi n'estra amés
Par moi ne sera honnerés.

Enfin on se met en mer. Après une violente tempête la flotte du nouveau roi de Grèce

As quinze jours sont arivés
A Avedon, une cité.
Boscadave la terre a non,
La cité nomme d'Avedon.

Avedon et *Boscadave*, c'est l'Abydos et le *Bouquedavie* de Villehardouin, c'est-à-dire le promontoire d'Abydos à l'embouchure des Dardanelles. Le roi commence par faire le tour de ses états ; au-delà de la Bulgarie, il voit la contrée entièrement déserte : un lion terrible en avoit éloigné les anciens habitans et, chaque jour, dévoroit quelque voyageur ignorant de son repaire. Sans hésiter, Philippe se décide à le combattre ; vainement Damien réclame l'honneur de cette lutte, Phi-

lippe reste inflexible; on lui apporte ses armes :

Li rois commande a enseler
Son cheval, et fait aporter
Ses armes iluec en la place ;
L'auberc vesti, son elme lace.
Chauces de fer et esporons
Li chaucièrent doi des barons.
Ses escus li fu aportés
Grans et parfons et bien boclés.
Nus ne vit tant legier si grant
Et si estoit d'os d'olifant...

Plus loin, dans le fort du combat, le lion

Tel coup fiert le roi en l'escut
Por poi qu'il ne l'a abattut.
Quinze bocles li a rompues.

Ce passage nous démontre l'origine du mot *bouclier*. Les boucles étoient des éminences, clous, ou pointes de métal que l'on fixoit sur le devant de l'écu et qui l'empèchoient de céder aux premières atteintes. Les coups ainsi rendus obliques glissoient sur la plaque et perdoient toute leur force. Cependant, le lion se défendit vigoureusement; un moment il parut avoir l'avantage :

En l'ost en demainent grant bruit
Et en grijois escrient tuit :
« O zeos ofemdam calo (1),
» Salva tuto vassilio.
C'est en françois : « Diex bon signor
» Gardez hui nostre empereor ! »

Déjà le lion pesoit de tout son corps sur l'écu

(1) Le mot *ofemdam* est sans doute une corruption françoise du grec αὐθέντης, seigneur.

qui recouvroit le roi terrassé; Philippe heureusement parvint à glisser de côté, et

Quant le roi emmi le pré voient
Il crient tuit : « Metha Zeo !
» Calo tuto vassilio. »
Ice velt dire en françois :
« Si m'aïst Diex ! bons est li rois. »

Enfin, comme on s'y attend bien, le lion fut mis à mort, et sur l'emplacement de son repaire le roi voulut qu'une cité s'élevât :

Et li rois son non li donna
Et Phellipople l'apella.
Dalès un flum siet la citiet
Qui est *Potamens* appellés,
Ensi a-il nom en grijois
Ne sai pas son nom en françois.

Plusieurs années s'écoulèrent sans que le roi voulût se marier, et, suivant l'usage, les barons témoignoient leur douleur des dispositions du souverain. Un jour ils lui remontrèrent de quelle importance étoit pour l'avenir de la terre qu'il prît femme et laissât des héritiers; entre autres raisons ils lui dirent :

Sé il mesavenoit de toi,
Nous n'averions signor né roi.
Biaus sir, uns hons dure petit,
Chascuns n'a mie en escrit
Ce que il doit durer né vivre.
Or, t'avons-nous sain et delivre ;
Mais nous ne savons la saison
Que te perderont ti baron :
Tu seis que d'aus te partiras,
Car il morront et tu mourras.

Décidé par leurs remontrances, Philippe envoie demander en mariage *Mordaille*, fille de Meneus, roi d'Afrique et de Barbarie. L'union ne souffre aucun obstacle, et bientôt après la reine de Grèce met au monde une fille à laquelle est donné le nom de *Romanadaple*.

Et quant elle ot cinc ans passés,
Qu'ele seut parler et entendre,
Li rois la fist lettres apprendre.

On lui présente une *maîtresse* ou institutrice nommée Cypriane, du nom de l'île de Cypre, sa patrie. Cette demoiselle, parfaitement savante, eut soin de donner à son élève la plus belle éducation :

Et de tout ce li apprenoit
Que pucelle savoir devoit.
Et de respondre et d'escouter
Souef, et doucement parler;
Et de Grammaire li lisoit.
La pucelle bien apprenoit;
En lisant trouvoit ès auctors
Et de batailles et d'amors;
Mais ès amors plus entendoit
Que as batailles ne faisoit.

Elle avançoit, d'ailleurs, chaque jour en grâces, en beauté, en agrémens de toute espèce; si bien que son père, craignant l'effet des passions qu'elle ne pourroit manquer d'inspirer, prit le parti de recommander à Cypriane d'interdire à sa fille la vue de toute personne de l'autre sexe. Et comme un grand nombre de bons vassaux venoit chaque jour

offrir au père leurs services, dans l'unique espérance de toucher le cœur de la belle Romanadaple, le roi fit crier un ban par lequel tout chevalier n'obtiendroit qu'après trois ans de soudées le bonheur de voir la jeune princesse et de l'embrasser. Il fallut que chacun se résignât; tous, excepté Candiobras, un hideux roi de Bulgarie, qui, sur le bruit des perfections de Romanadaple, envoya déclarer la guerre au roi Philippe, pour le punir de sa répugnance à lui accorder la main de sa fille. Philippe, comme on le pense bien, préféra la guerre au déshonneur; il avoit d'ailleurs, au milieu d'un songe, vu son père qui l'exhortoit à repousser par les armes la prétention du roi de Bulgarie, et qui lui prédisoit, d'une manière obscure, l'arrivée et les exploits de l'étranger qui devoit le débarrasser de Candiobras. Les messagers du roi de Bulgarie furent donc chargés de transmettre un refus absolu. Quand ils arrivent devant leur maître, le poëte emploie heureusement la forme dialoguée dont j'ai vu peu d'autres exemples dans nos anciens romans :

Sire, moult est grans ses barnages :
Par chevaliers tramet messages.
— Cuide se-il de moi deffendre ?
— Ains crient qui ne l'osés atendre.
— Qui le puet contre moi garir ?
— Vous le verrés bien, au partir.

Candiobras fait une invasion sur le territoire grec,

et Philippe lui résiste avec des succès divers. Mais ici, le poëte commence une digression nécessaire et nous transporte à la cour de *Mataquas*, duc d'Albanie, dont le fils avoit nom en grec *Elenéos* et Florimont en françois. L'enfant avoit été mis sous la garde d'un bon maître nommé Flocars, et grâce aux leçons de ce brave homme,

Florimons mout bien aprenoit
Tout ce que apenre devoit.
Li dus le fist bien doctriner
De chevaulchier, d'armes porter,
De lance roidement ferir,
Et à cheval d'escu corrir,
D'eschas et de tables jouer,
As dames belement parler;
Et puis d'espervier et d'ostour,
De conoistre faus jugeour :
D'escrémie et de champion,
Et menu ferir de baston ;
De harpe, de vielle aprist.

Après d'aussi bons enseignemens, Florimont ne pouvoit manquer d'être un chevalier accompli, et l'on s'attend maintenant au long récit de ses exploits. Son premier combat fut contre un monstre épouvantable qui ne pouvoit vivre à moins d'un homme et d'un bœuf par jour. Florimont le tua : comme il retournoit vers les siens, une charmante demoiselle parut à ses yeux et lui fit présent, en échange des plus tendres sermens, d'une épée dont la propriété étoit de rendre invincible, et d'un anneau qui mettoit celui qui le portoit à l'épreuve

des refus de toute espèce. Ce n'est pas tout : elle engagea Florimont à prendre, dans les flancs du monstre qu'il venoit de tuer, un baume souverain qui guérissoit en un instant de toutes les blessures.

Or, le monstre vaincu désoloit les états d'un certain *Garganeus*, prince de la race des géans, qui, suivant l'usage, tiroit des malheurs publics l'occasion d'un impôt rigoureux. La création des impôts est essentiellement perpétuelle; on conçoit donc la mauvaise humeur de Garganeus, quand le motif enlevé fit juger que le tribut devoit également l'être. Jusque-là, le duc de Duras, vassal de Garganeus, s'étoit résigné de bonne grâce à le payer; mais Florimont, vainqueur du monstre, décida facilement son père à refuser l'impôt à compter de sa victoire. Garganeus, renommé pour sa bravoure et son habileté merveilleuse dans l'art de jeter le bâton, offrit le combat à Florimont, et le lieu fut indiqué sous une haute montagne d'Italie (dans la *Capitanate*). Après une lutte acharnée, Florimont demeura vainqueur. C'est en souvenir de la mort de Garganeus que la montagne devint plus tard fameuse sous le nom de *Monte-Gargano*.

Revenons maintenant à la demoiselle éprise de Florimont. Elle étoit souveraine d'une île qu'il étoit impossible aux yeux de découvrir et qu'on nommoit pour cela l'*Ile Celée*. La princesse mystérieuse avoit mis à ses faveurs une seule condition :

Florimont devoit cacher au monde entier le secret de leurs amours, et son indiscrétion devoit être le terme de leur bonheur mutuel. Or, le maître de Florimont ne tarda pas à connoître, par le secours de l'astrologie, la nature des sentimens de son élève et les conditions mises à leur durée. Ce fut le seul tort du bon Flocart et il le paya bien cher. Il va trouver la duchesse et lui démontre la nécessité d'arracher son fils à la passion qui lui faisoit oublier l'univers. Pour y parvenir, ajouta Flocart, elle n'avoit qu'à paroître sur le passage de la jeune fille quand elle se rendroit près du prince; dès le même instant, la fée se verroit obligée de prendre un éternel congé de son amant. La duchesse consentit à l'épreuve et le résultat prévu ne manqua pas d'être obtenu. Séparée de son ami, la demoiselle mena trois ans de deuil; mais la quatrième année, elle consentit à prendre pour époux le neveu de Candiobras dont elle eut un fils nommé Nectanebus :

Rois fu, tant fist d'enchantement :
La mer faisoit meller au vent.
Qui en l'ile voloit entrer
Por mal faire né pour rober
Les nés, faisoit plungier sovent
En la mer, par enchantement.

Plus tard, comme nous le verrons, Florimont eut un fils nommé Philippe qui réclama la possession

de l'Ile Celée, par la raison que son père ayant été le premier amant de la mère de Nectanebus, avoit sur la terre des droits incontestables. Nectanebus fut alors chassé de son royaume et se réfugia dans la cour du vainqueur :

> Alixandre son fils aprist,
> Qui puis tant royalmes conquist.
> La gent en disoient folie,
> Que Olimpias fu sa mie,
> Qu'Alixandres ses fius estoit ;
> Mais cil se ment qui le disoit.
> Grant mençoigne dist qui le dit,
> Quar Alixandres puis l'ocist.
> Mout dist-on de mal par le mont.

Voilà donc la source de tout ce qu'on a raconté de la naissance d'Alexandre, et nous serions de mauvaise foi, après ces explications, si nous répétions encore aujourd'hui qu'Olympias entretint jamais un commerce illicite avec Nectanebus.

La première partie de Florimont s'arrête avec les amours du héros et de la dame de l'Ile Celée. Ces amours se rattachent assez mal, il faut l'avouer, à la conclusion de la seconde partie; ils rompent l'unité du récit ; ils nous montrent, dans un chevalier prétendu parfait, un amant parjure, et cela blesse toutes les règles admises au moyen-âge. Du reste, il existe un frappant rapport entre la dame de l'Ile Celée et la fée de Parthenopes de Blois : ces deux légendes, sans doute grecques

toutes deux, rappellent également le fond antique de la fable de Psyché.

Florimont, dès l'instant que son amie lui fut enlevée, ne voulut plus souffrir d'autre nom que celui du *Pauvre perdu*. Il déchira ses vêtemens, fit mille extravagances, tarit la source des richesses de son père et, pendant trois années, refusa obstinément de répondre aux signes d'intérêt dont il devenoit l'objet.

Quant on l'appelle Florimont
A mout grant paine lor respont :
« De Florimont n'i a-il mie,
» Il s'en ala avec sa mie,
» Quant en souspirant la baisa ;
» Mais, pour Florimont, ça laissa
» Un chevalier povre perdu...
» Qui autrement me nommeroit
» De duel ocire me feroit.

Personne n'osoit donc troubler sa douleur. L'amiral de Carthage fit une descente sur le territoire de Duras, ravagea les villes, brûla les châteaux, Florimont ne tenta pas de s'opposer à ses brigandages, et Mataquas ne conserva de ses anciens fiefs que la roche de Duras. Heureusement Flocart ne voulut pas abandonner la triste famille ; l'espérance lui restoit ; il croyoit aux bienfaits du temps. Un jour, ayant conduit son élève sur le bord de la mer, il lui fit un long sermon sur les différens genres de largesse ; comme il venoit de conclure, un vaisseau parut sur la mer, voguant

vers Duras. Il arriva, l'on apprit qu'il étoit monté par Risus, roi de Calabre et de la terre de Labour. Le *Pauvre perdu* s'avança vers les étrangers et se fit conduire devant le prince :

Li princes l'a à raison mis :
« Dites moi, » fait-il, « biaus amis,
» Estes vous de cette contrée
» Qui si forment est desertée? »

Avant d'aller plus loin, je dois prévenir que le nom d'*amis*, *biaus amis* se donnoit convenablement de supérieur à inférieur. Il n'appartenoit guère à un simple écuyer de traiter sur ce ton les étrangers. Ainsi, lorsqu'après la défaite du monstre, Florimont rencontre la demoiselle qui lui dit: *Diex vous salut*,

Il respont : « Diex vos saut *amie*,
» Mais, je cuit, je ai dit folie,
» Dame, car je suis escuiers,
» Ne sui pas encor chevaliers.
» Grant folie est à damoisel
» Quant je *amie* vous apel. »

De même, quand Risus eut appris du *Pauvre perdu* qu'il avoit, quoique très-pauvre, été jadis adoubé, il ne l'appelle plus *amis*, mais *sire*. Ces observations ne sont peut-être pas inutiles à l'étude des mœurs et des habitudes anciennes. Le *Pauvre perdu* commence par raconter au roi les ravages commis dans la contrée par l'amiral de

Carthage ; mais alors, répond naturellement Risus :

« Que ont-il fait de Florimont
» Qui le fier monstre lor ocist,
» De Garganéon le chief prist?
» Par tout le mont en a grant los... »
— « Sire, » fait li povres perdus,
« Trois ans a que il fu perdus.
» La dame de l'Ile celée
» Avoit longement enamée,
» Il s'en ala avec sa mie... »

Puis le triste amant, détournant rapidement l'attention du prince, le conjure de prendre gîte chez lui. « Je ne le puis, » répond Risus, « le roi Philippe » Macemus, au secours duquel je vais, m'attend » avec impatience, et le moindre retard me feroit » *mentir ma foi.* » — « S'il en est ainsi, » dit le Pauvre perdu, « vous voudrez bien au moins m'accorder l'une des deux choses que je vais vous proposer :

Mais, devant, me faites entendre
Sé je pars, sé vous vouldrez prendre. »

Risus le promet et se voit forcé de choisir ou bien de rester à Duras avec le jeune homme, ou bien de promettre que, pendant tout le temps de son séjour en Grèce, il prendra toutes les soudées de ses chevaliers de la main du *Pauvre perdu*. Risus, malgré la plus légitime défiance, prit le *parti* de continuer son voyage aux conditions étranges

qu'on lui faisoit. Les préparatifs du nouveau chef de l'expédition furent bientôt terminés ; Flocart s'obstina à le suivre : il n'avoit pas de cheval, il voulut marcher à pied ; mais son nom pourroit rappeler celui que le Pauvre perdu avoit quitté, il le changera :

« Si vueil que mes nons soit mués
» Et Cacopedie nommés. »
Cacopedie en grijois
C'est *mauvès garchons* en françois.

Durant la longue traversée, l'un des chevaliers de Risus, nommé Techier, poursuit de ses méchantes railleries *Cacopedie* et son maître lui-même qui se retient à grand'peine de l'en punir avec sa bonne épée. Ils arrivent à l'*Escople* en Bougrie (sans doute Ipsala, nommée par Villehardouin Lesquipesale), le Pauvre perdu songe alors à mettre à profit les vertus de son anneau : — « Cours à Philippople, » dit-il à Cacopedie ; « muni » de ce talisman, rien ne te sera refusé : tu de» manderas le plus riche bourgeois de la ville et » tu lui feras préparer un logis convenable pour » le roi Risus, pour ses chevaliers et pour moi. » On comprend les jongleries de Techier en apprenant la mission dont est chargé Cacopedie ; mais le Pauvre perdu veut tenir tous ses engagemens près de Risus, et c'est à lui seul qu'il appartient de tout payer, de tout prévoir. Pendant que les chevaliers marchent vers Philippople, Cacopedie y

arrive et demande la meilleure maison de la ville; on lui répond :

Sire, tous cil que vous véez
Sont tous riches d'avoir assez,
Mais il en y a un borjois
N'est pas vilains, moult est cortois,
Delfins a non, moult est privés
Dou roi, si a avoir assez.
Li rois l'aime et moult le croit
Et quant il velt sa fille voit.
Nus hons qui soit en cest païs
Ne la puet voir fors Delfis.

Cacopedie va donc au-devant de Delfis ou Delfin qui, tout en s'étonnant du nom de son maître et du sien, n'en offre pas moins gracieusement ce qu'il possède au Pauvre perdu. L'entrée de Risus à Philippopolis est magnifique. Les dames, les demoiselles, les bourgeoises et les pucelles montent sur les murs pour voir mieux les étrangers. Un festin superbe est offert à Damien, sénéchal du roi Philippe. Écoutons-en la description; on verra qu'elle s'éloigne peu de celle qu'inspireroit un dîner aux écrivains de nos jours :

Quant li mangiers fu atornés,
Li princes dist : Signor lavés :..
Delfins ne fit pas chière morne,
Les taubles et les mes atorne.
Quant les taubles furent assises,
Si ont les napes dessus mises.
Li sergent ne sont pas vilain,
Le vin aportent et le pain ;

Puis aportent les autres mès
Sor la tauble moult à espès,
Ainc au mengier n'i fu à dire
Mes c'on péust conter né dire.
Quant assés orent mangié tuit,
Delfins fist aporter le fruit.

Et remarquez que cette expression *le fruit* est celle qui distingue encore aujourd'hui le dessert des bonnes tables de celui des tables ordinaires. Mais la réception faite au prince de Calabre ne rassuroit pas encore les chevaliers de sa suite. Le Pauvre perdu ne se presse pas de combattre leur incrédulité ; il s'occupe avant tout d'envoyer vers le roi Philippe Macemus deux messagers pour lui offrir les services de Risus et de ses compagnons, sous la seule condition d'accorder au *Pauvre perdu* la vue de la belle Romanadaple. Après quelque hésitation, le roi souscrit à cette demande. La princesse parut au dîner que Philippe donna quelques jours après, et l'on se doute bien quand on a lu quelque roman vieux ou nouveau, que dès le premier coup-d'œil l'amour l'atteignit du même trait qui blessa le Pauvre perdu. Le lendemain, Risus fait la distribution des armes entre tous les chevaliers :

Li escut sont d'une colour,
N'en puet-on choisir le meillour,
D'or brun et de bele façon
Ot en chascun paint un lion.

Ce passage justifie ce que j'ai eu l'occasion de

remarquer déjà dans mes notes sur Villehardouin. Au commencement du XIIIe siècle, la forme et la couleur des écus ne rappeloient rien de *personnel*. Les chevaliers du second ordre portoient l'émail et la couleur de leur chevalier banneret ; c'étoit, avec les robes de chambre et de ville, ce qu'on appeloit alors la *livraison* du seigneur, mot dont nous avons fait, en l'avilissant, la *livrée* de nos domestiques.

Un peu plus loin, dans le récit des combats des Grecs contre les Bulgares, nous allons reconnoître l'usage précis des *enseignes* et leur indispensable utilité. Quand les chevaliers sont montés à cheval,

> Léodis li a demandé :
> « Qu'elle enseigne crierons-nous
> » Quant volrons ralier à vous,
> » Que nostre gent soit connéue ? »
> Il respont : « L'*Enseigne perdue ?* »
> — « Non, » fait-il, « l'*Enseigne novelle,* »
> Quant li membre de la Pucelle,
> « Criés, por rallier ma gent. »

C'étoit quand l'un des chevaliers se sentoit trop vivement attaqué ou quand il avoit abattu son adversaire, que le cri de guerre ou de l'enseigne se faisoit entendre. Dans le premier cas, les hommes d'armes, dans le second, les valets et les garçons couroient à qui mieux mieux vers le point d'où le cri étoit parti, et s'il annonçoit une victoire, ils dépouilloient le vaincu et le ramenoient avec son coursier *sous l'estendard*, c'est-à-dire au quar-

tier-général. Ainsi, le Pauvre perdu lutte contre *Indianus*, chef de la bataille de Candiobras :

Li Povres perdus l'a ferut
A mont el plus gros de l'escut.
Li escus ne li vaut un gant
El cors li met le fer trenchant.
L'aubert li desront sor le cors,
Li sans vermaus enraie fors.
A terre l'abat de la selle
Puis crie : l'*Enseigne novelle !*
Quant si homme l'ont entendu
Il sont à lui poignant venu.

Plus loin, Damien, le sénéchal de Philippe, serre de près Gelfus (Guelf), le duc d'Alemaigne qui venoit de renverser le preux Dain ; il parvient même à son tour à le désarçonner : mais le duc

Bien se deffendoit à l'espée ;
Il a haut s'enseigne escriée,
Li chevalier de sa contrée
Vienent poignant parmi la rée :
Li uns prist le cheval à Dain
Doi en vont ferir Damiain,
Par un poi ne l'ont abattu.

Après le combat et la défaite des gens de Candiobras, le Pauvre perdu rentre en triomphe dans Philippopolis. Chacun de l'admirer et de s'enquérir plus ardemment de sa véritable origine ; car il est impossible qu'un *vassal* si vigoureux ait un nom si obscur et si méprisable. Risus, le premier, obtient la confidence du secret ; mais, pour que Florimont lui donne la permission de le révéler, il faut qu'un

nouveau combat décide de la vengeance ou de la perte complète de Candiobras. En attendant, pour récompense, le roi permet au Pauvre perdu de revoir Romanadaple. Mettant alors à profit les instans, l'amoureux étranger sollicite la faveur d'être appelé le soudoyer de la belle, et, pour le refuser, la pudeur de la jeune fille livre une lutte opiniâtre à l'amour dont elle est déjà remplie. Le poëte a mis dans le court récit de cette entrevue un véritable charme :

Quant Romanadaple l'entent,
Et oit parler si belement,
A paines se tient que nel baise ;
Si fésist, s'ele en éust aise ;
Mais quant aise n'en puet avoir
Fors dou parler et dou véoir,
En parlant sa main nue mist
De lez la soie, et si li dist :
« Sire, ce seroit loi novele
» Sé soldoier avoit pucele ;
» Et sé li rois en ot parler
» Assez tost me porra blasmer... »
Puis elle dist en souspirant :
« Nel contredis né nel commant. »
Les mains se sont traites ensemble;
Mais à chascun d'aus li cuers tremble,
Amors i met le feu et tient ;
De l'une main en l'autre vient.
De l'une main en l'autre met
Le feu, et au cuer le tramet.
De la main vient, ès bras lor monte,
Amors lor fait lessier lor conte,
Il laissièrent le parlement
Et s'esgardèrent doucement.

Enfin, ils se séparent et l'on sent de reste les

ourmens que l'amour va leur faire endurer. Le Pauvre perdu laisse deviner son mal à Cacopedie et à Delfis, tandis que Romanadaple, dans ses longues rêveries d'amour, ne peut s'empêcher d'avouer à Cypriane que l'image du Pauvre perdu est toujours présente à sa pensée. Que faire? Les deux amans pâlissent et perdent le sommeil, l'appétit, la gaîté. Cacopedie emploie, pour donner à son élève un peu de courage, toutes les ressources de sa rhétorique. « Sire, » lui dit-il, « prenez surtout grand » soin de dissimuler aux autres vos sentimens :

« Car sé li faus losengéor
» Apercevoient vostre amor,
» Ou vielles femmes cui l'aages
» A tolu d'amer les corages,
» Tost vos porroient encombrer...
» Puis que feme pert sa beauté
» Por viellesce ou par aé,
» Et nus ne la requiert d'amor,
» En son cuer a si grant dolor
» Que à tosjours vuet encuser
» Jone feme qui vuet amer ;
» Non pas toutes, mès les plusors
» S'accordent as encuséors;
» Et por ce, vos devés garder
» D'estre mornes et de penser ;
» Que pou est de bien sans envie,
» Et pou de sers sans felonie. »

Ou je me trompe fort, ou l'on ne trouvera pas tout cela dépourvu d'esprit, de justesse d'observation et même de style poétique.

Dans cette histoire comme dans nos comédies,

les confidens et les suivantes ont seuls de l'invention pour avancer les affaires. Cypriane, en voyant l'extrémité où la passion réduit sa maîtresse, se souvient à propos que Delfis auparavant lui avoit fréquemment parlé d'amour : elle propose à sa maîtresse de le faire venir. Quand elle le voit, elle semble entrer dans ses sentimens et lui fait en même temps confidence de la passion de sa maîtresse. Il peut les servir toutes deux, en se représentant accompagné d'un valet qui portera les robes et les draps que Romanadaple semblera vouloir choisir, et ce valet sera le *Pauvre perdu* lui-même. Rien de mieux combiné : Delfis retourne à Florimont et le décide aisément à jouer son personnage :

Li ostes a isnelle-pas
Aporté de moult riches dras
Si les li mist sore le chié :
Quant il l'ont bien apareillié
Le chief del dras li fait Delfis
A val pendre devant le vis.
Et unes grans *secoires* (ciseaux) prist
En la main destre le li mist ;
Et le fil et l'aguille pent
Devant lui à son vestiment.

Ils partent ; mais combien de frayeurs en leur chemin ! D'abord c'est le roi qui, voyant Delfis porter des étoffes à sa fille, veut absolument qu'on les partage entre lui et Romanadaple. Débarrasser Florimont de sa charge c'étoit révéler la tromperie : mieux valoit se débarrasser du prince ; Delfis y parvint à grand'peine. Mais, en passant le long

des cuisines du palais, voilà que la reine à son tour les aperçoit et s'informe du but de leur course.— « Vous allez chez ma fille? Eh bien je vous accom- » pagnerai; puissions-nous, à force de distractions, » l'arracher à ses ennuis! » Par bonheur (car Romanadaple, malgré sa piété filiale, ne peut que s'en féliciter) la reine à peine entrée reçoit un message qui lui annonce la maladie subite dont le roi son époux vient d'être frappé. Elle ordonne qu'on la conduise auprès de Philippe, et cependant nos amans sont laissés à eux-mêmes, grâce à la bonne volonté de Cypriane et de Delfis.

La damoiselle se gisoit
En son lit, pas ne se movoit;
Ele ne fu pas toute nue,
Sa chemise avoit vestue.
Au Povre perdu dist : « Amis
» En la moie foi vos plevis
» Que moult doi bien servir amor
» Qui m'a tramis tel tailléor.
» Ces toisoires (ciseaux) que vos portés
» Metés jus et vers moi venés. »
Il fist moult bien tot son voloir,
Tost les mist jus ; s'ala séoir
Devant li ; s'est assis à terre.
Or a la damoisele guerre
Entre Amor et Sapience.

Cette lutte dure long-temps ; mais enfin l'amour l'emporte et lui conseille de ne pas avoir égard à l'humble condition du Pauvre perdu.

La pucele fu bien aaise,
Vers soi le trait, cent fois le baise,

Puis lui dist : « Amis, sus levés
» Et un poi plus haut vous séés.
» De vostre robe ne croi pas
» Que doive touchier à mes dras :
» Je ne croi pas qu'ele soit vostre.
» Vos fussiés bons moignes en clostre,
» Riens ne prendriés, sans comant ;
» Sire, quar metés à devant
» Cele robe que je vos voi,
» Puïs venés ça gesir à moi.
» Amis venés entre mes bras,
» Quar je ne quiers autre soulas. »
Quant li Povres perdus l'entent,
De gré fist son comandement
Isnelement s'est despoilliés,
Les dras leve, puis s'est cochiés
Si près de li qu'à son cors touche ;
Bras à bras gisent, bouche à bouche
Moult se sont entre eux deslitié...
Mais je ne sai, por vérité,
Sé plus firent de leur voloir.

Il ne faut pas s'étonner de la façon d'agir de Romanadaple et de son amant. D'abord, son nom répondoit, en prenant les lettres à rebours, à *Plenad'amor*. Puis l'usage, dans tous nos anciens romans, veut que les avances soient faites par les dames ; car le respect que l'on devoit avoir pour elles sembloit défendre à leurs amans de solliciter des faveurs que peut-être il ne leur convenoit pas d'accorder. D'ailleurs Romanadaple étoit fille de roi et par conséquent se voyoit obligée de parler la première. On dit que les choses se passent encore ainsi fréquemment dans les palais. Quoi qu'il en soit, Cypriane eut toutes les peines du monde à sé-

parer les deux amans : il fallut enfin que Florimont laissât les étoffes dans l'appartement de la princesse; il rentra chez lui confus et enivré de son bonheur. Le poëte ici fait une pose et nous ramène assez gracieusement à ce qui le touche :

A cel tens, ot en amour foi :
Mais or, ne sai-je né ne voi
Que fine amor est devenue.
Moult a lonc tens esté perdue,
Aimes a trouveit une branche
Où ses fins cuers loiaus estanche...
Aimes de Varennes le dist
Qui l'istoire mist en escrist ;
Si com fine amour le consoille
Et ses cuers, les mos aparoille.
A ciaus qui sevent de clergie
Conte par ethymologie
Que por sa mie Vialine
Traist de grec l'istoire latine,
Et del latin fist le rouman
Aimes qui fu loiaus amans.

Le *Povre perdu* ne pouvoit rester long-temps inconnu dans un pays que ses exploits avoient sauvé : quand le roi Philippe obtint la confidence de son nom, de son rang, de sa patrie, il s'empressa de réunir ses barons et de leur annoncer que Florimont, le célèbre vainqueur de Garganeus et de la cruelle bête sauvage, étoit dans sa cour et que c'étoit à lui qu'ils devoient tous leur salut. Chacun alors de fêter la fleur de la chevalerie : on dispose un dîner splendide durant lequel Romanadaple et

son amant ne peuvent s'empêcher de correspondre par des regards d'intelligence :

Florimons pensa à s'amie :
Entre les autres l'esgardoit
Non pas de droit, qu'il n'en osoit ;
La pucele bien l'aperçoit,
Quar qui bien aime moult cler voit.
De son doit a touchié sa bouche,
Florimons scet bien à coi touche,
Quar qui loiaument vuet amer
Tousjours aprent à deviner.
Li dois monstre que ele baise,
Que le baisast s'en éust aise,
Li chief encline doucement,
Et nus des autres ne l'entent.

Comme on se levoit de table, deux messagers, arrivés à la hâte d'Andrinople, viennent changer en inquiétudes les divertissemens joyeux. Candiobras, le roi de Bulgarie, avoit paru sous les murs de la ville : il avoit mis en déroute complète tous les guerriers qui pouvoient la défendre, et les messagers eux-mêmes, navrés de plusieurs coups, n'avoient quitté le combat qu'à la dernière extrémité. Ici l'on voit combien, en général, on faisoit peu de cas de ceux qui, dans un jour de bataille, alloient porter ailleurs la nouvelle de ce qui se passoit. La difficulté de trouver en pareil cas un homme de bonne volonté a même fait souvent que des corps de troupes placés dans une situation difficile n'ont pu donner avis de leur embarras. « Nos compagnons, »

disent les messagers, « sont tous morts ou pris,

» Et nos somes ça mesagier :
» Moult avons pris mauvais mestier ;
» A nul prodome ne doit plaire ;
» Uns escuiers le déust fère,
» Quar en pluseurs lieus, par usage,
» Fet-on del soudaier mesage :
» Mais qui est si navrés ès cors
» Qu'il ne puet souffrir ceux de fors,
» Nus prodons blasmer ne l'en doit. »

La résolution de Philippe est de secourir Andrinople. L'armée se met en marche : alors *Techier*, le lâche railleur, se trouva bien heureux quand le bon Floquart lui proposa de prendre son harnois de guerre et de le remplacer dans cette expédition. Il est vrai que le *maître* de Florimont avoit plus de bonne volonté que de vigueur. Dans la mêlée, il voulut aussi fournir sa carrière ; mais un chevalier ennemi le fit aisément descendre des arçons et retourner loin de la lutte. Passons rapidement sur les exploits de Florimont : l'armée innombrable de Candiobras est mise en déroute ; le roi lui-même est fait prisonnier ; Andrinople est délivrée :

La cité fu en un pendant
De joste une aigue corrant.
Aimes le dist, qui l'a véue
Et toute la terre séue.

Plus loin encore, après avoir terminé le récit animé de la bataille dans lequel il a su mêler l'épisode touchant d'un père qui veut venger son fils et

que Florimont préserve malgré lui de la mort, le poëte ajoute :

> Encor est li lieus mentéus.
> Li leus en a encor le non,
> Asabato le nomme-on.
> Ce que dit on *ost* en françois,
> Noment *sabato* en grejois.
> Et *sabato* dient encor,
> A la court à l'empereor,
> Cil qui emprès li sont posé :
> Proto sabato est nomé,
> *Proto* dist en françois premier,
> *Sabbato* c'est pour ostoier ;
> Proto sabato fait nomer
> Cieus qui doivent ses os guier.

Tout cela est assez embarrassé ; mais tout cela prouve qu'Aimé de Varennes avoit habité la Grèce, et, s'il ne savoit pas lire le grec, qu'il savoit au moins en parler le dialecte moderne. Du reste, Aimé confond ici très plaisamment deux mots françois très distincts : *Sebastos* ne répond pas à *ost* ou *armée*, mais seulement à Auguste que, dans le moyen âge, on prononçoit *aost* ou bien *oust*, comme le prouve le nom conservé de l'un des mois de l'année.

Le mariage de Florimont avec la belle Romanadaple ne se fit plus long-temps attendre. En dépit de la jalousie du roi de Crète, Philippe donna la main de sa fille à notre héros et partagea dès ce moment avec lui les soins de la royauté. Après neuf mois, la jeune princesse mit au monde un fils au-

quel le vieux roi voulut donner son nom. Ce fut Philippe, père du grand Alexandre,

Si com en Grece dist l'istoire
Dont nos avonmes la memoire.

Mais voilà qu'au milieu de la prospérité générale, résultat de la sagesse de Florimont, des messagers viennent de Duras annoncer que l'amiral de Carthage a fait une irruption dans les domaines de Mataquas, que le vieux duc est retenu prisonnier dans la forteresse imprenable de Clavegris, et que la mère de Florimont est dans une horrible inquiétude du sort que prépare l'amiral à son vénérable époux. C'étoit une terrible forteresse que ce château de Clavegris :

Sire, moult est fors Clavegris,
Magalon est l'île nommée,
Si tient de lonc une journée.
Li chastiax est assis en mer.

D'abord, sur une roche avancée, est une forteresse imprenable que l'on peut regarder comme la porte de Clavegris. Les clefs en sont confiées au portier le plus cruel et le plus avide du monde : elle a deux corps de défense au milieu desquels en retrait s'allonge un pont

Qui vat a Clavegris à mont.
Desoz le pont est grans li onde,
Et la mer halte et profonde ;
Li pons n'est mie voutéis
Ains est de ciprès tornéis.

Et telle est sa construction, que la prise du château de Fleubos, c'est le nom du portier, ne rendroit pas l'accès de Clavegris plus facile,

Par tel engin est fais li pons
Que, s'il i venoit tous li mons,
Passer lor convient un à un ;
Li pons s'en vat après chascun.

Aussitôt qu'un étranger a mis le pied sur ce pont enchanté, nulle force humaine ne peut lui faire rebrousser chemin : il faut qu'il avance vers la porte sur laquelle il donne :

La porte est pesante et lée,
Sans fust, de cuivre tresjetée,
De cuivre est trestoute assise...
Maint home estrange i a mort,
El mont n'a enclume si fort
Quant chiet, sé il estoit dessous
Que tout ne fust brisié et rout.
Outre la porte en l'estaige
Sont dui lion fort et sauvaige
Mout sont grans et fier li maufé,
Ambedui sont enchaenné,
Dui chaenes chascuns d'aus porte :
Les dui serrent jus à la porte
Les dui derriere à un piler,
Si ne puent avant aler
Dui toises de la porte près.

Quand ils veulent dormir, ils se couchent sur les chaînes qui font aussitôt entr'ouvrir la porte ; mais au moindre bruit ils se relèvent et la porte retombe d'elle-même avec fracas. Malheur à celui qui les auroit trop tard réveillés. Il ne pourra plus retourner

qu'en soutenant contre eux un combat à mort, et s'il parvenoit à les tuer, la porte n'en resteroit pas moins close pour lui. C'est au-dessous de cette porte qu'est creusée la prison dans laquelle l'amiral de Carthage enferme ses prisonniers les plus illustres, comme le duc Mataquas et une foule d'autres princes. Immédiatement au-dessus des lions on arrive dans un endroit gardé par vingt sergens, qui ont pour chef Soliman. Au second étage est renfermée Henemedie, dame de Carthage, et sa fille la charmante Olimpias; et tout en haut sont les gardiens des dames, que l'amiral a pris soin de rendre peu dangereux pour l'honneur de sa fille et de sa femme. Telle est la forteresse qu'il s'agit d'emporter. Les conseillers habituels de Florimont vouloient que l'armée se rendît d'abord devant Carthage pour tenter de prendre l'amiral et de le conduire sous les murs de Clavegris. Alors, en menaçant de le pendre, on auroit obtenu la liberté de Mataquas; mais Floquart pensa qu'il valoit mieux donner à tous les gens de l'expédition le costume pacifique de marchands et les diriger ainsi vers la prison du duc de Duras. Je ne rapporterai pas ici toutes les circonstances de l'expédition : Clavegris devoit être pris, il le fut. Mais cette partie du poëme est peut-être celle où le romancier a déployé le plus heureusement les ressources de son imagination. Le rôle des lions, derrière la porte du château, pourroit bien être l'origine de l'usage de placer des lions sur les

portes des anciennes forteresses, et, de nos jours, sur celles de nos grandes maisons de campagne. On n'a pas assez comparé les monumens des arts avec les traditions littéraires : qui sait, par exemple, si le bas-relief de la porte du château de Coucy, représentant la lutte d'un homme contre un lion, n'est pas la représentation de l'entrée de Florimont dans le château de Clavegris ou du combat de Philippe contre le lion de Bulgarie? Quoi qu'il en soit, le roi de Macédoine délivra son père de captivité, et telle fut la délicatesse de ses procédés pour la femme de l'amiral, que plus tard cette princesse consentit à donner sa fille Olympias au varlet de Macédoine, Philippe, qui fut père d'Alexandre.

C'est avec la prise de Clavegris que se termine le poëme de Florimont. Chacun des compagnons du prince revient dans ses terres; l'amiral de Carthage meurt de chagrin, le roi de Hongrie épouse sa veuve, Philippe enfin expire de vieillesse, laissant tous ses états à son gendre qui les transmet à Philippe, époux d'Olympias.

Cest Phelipes que je vos di
De l'eritaige moult perdi.
Et moult en ot de grans enuis,
Mais Alexandre conquist puis...
Assés plus qu'il n'en ot perdu.
Puis quist li rois de Macedoine
Por heritaige Babiloine,
Et en Babiloine fu mors
Mais en fu grans pechiés et tors.

Cil qui le devoient servir
Le firent à dolor morir.

Nous avons, au début de ce long article, cité les vers qui terminent le poëme, il ne nous reste plus qu'à résumer l'impression que nous avons gardée d'une lecture attentive. *Florimont* est doublement remarquable et par sa date ancienne et par un véritable talent de versification et de composition. Aimé de Varennes écrivoit quatorze ans avant la conquête de Constantinople par les croisés latins; il transportoit dans l'Occident des traditions entièrement inconnues des François, car il y a réellement quelque chose d'oriental dans l'épisode de Clavegris, et, dans tout le poëme, un certain respect pour la topographie dont les historiens fabuleux d'Alexandre ne lui avoient pas donné l'exemple.

Les critiques qui se sont jusqu'à présent occupés d'Aimé de Varennes ont commis de grandes inexactitudes dans le peu de mots que chacun d'eux en a dit. Nous en avons déjà relevé quelques-unes. Ajoutons que Borel, dans le *Trésor des Antiquités Françoises*, en cite un long passage au mot *Seneschal*. Galland, dans un Mémoire assez peu digne de la collection de l'Académie des Inscriptions (t. II, p. 728), l'a nommé Aymé ou Aymon de Chastillon. Après lui, Roquefort a cité quatre dates de la composition et n'a omis que la véritable : il s'arrête à celle de 1224, par une raison appuyée de l'autorité de Mouchet : « L'auteur nous avertit lui-même que son roman

» est postérieur à celui d'Alexandre, composé dans » les premières années du XIIIe siècle (*Glossaire.*— » Table). » Aimé ne désigne pas un roman d'Alexandre en particulier, mais les récits que l'on faisoit sur Alexandre en général. Or, dès le commencement du XII[e] siècle, il y avoit des poëmes latins sur ce sujet et sans doute des poëmes françois.

Dans le tome XV de l'*Histoire Littéraire de la France,* Ginguené a consacré un article à *Aymé de Varannes ou de Chastillon.* Il y dit que le manuscrit coté 6973 est in-4°, et que l'écriture paroît du XIV[e] siècle, comme le prouveroient, suivant lui, des vers qui ne se trouvent que dans un manuscrit de Foucault, cité par Galland et tout différent de celui-ci. Il assure que rien n'indique ici pourquoi l'*on* avoit donné à Aymé le surnom de *Varannes*, ni de quelle ville de *Chatillon* il a voulu parler. A l'occasion du vers *Sor Aselgue à Chastillon,* il met en note : *Sic, sed non liquet.* Enfin il dit qu'Alexandre étoit fils du Philippe de notre roman et père de Florimont. La seule chose exacte de cet article est peut-être la date de 1188 qu'il adopte sur l'autorité des *Notices* de Sainte-Palaye *sur les manuscrits d'Italie.*

Le dernier et le plus malheureux de tous ces critiques est M. Amaury-Duval, qui, dans le tome XIX de l'*Histoire Littéraire de la France,* p. 678, revient sur *Aymé de Varannes ou de Chatillon,* pour nous dire que son poëme est une *Philippide* consacrée à Philippe, père d'Alexandre; qu'il le fit pour com-

plaire à une *noble damoiselle Julienne;* que Ginguené a prouvé que le poëte écrivoit son roman en 1128, et que Florimont étoit fils de Philippe. C'étoit bien la peine de revenir sur ce sujet!

Le poëme de Florimont a été mis en prose dans le xve siècle, et la Bibliothèque royale en possède sous cette forme de nombreux manuscrits et plusieurs éditions imprimées. M. Brunet, dans son précieux *Manuel du Libraire* (Suppl., t. II), cite, comme la première de toutes, celle de 1528, in-4°, figures en bois, et comme la dernière celle de 1555, Lyon. Toutes ces éditions, fort rares et fort chères, sont parfaitement illisibles. Quand reviendra-t-on de ces méchantes imitations en prose de nos excellens poëmes chevaleresques du XIIe siècle et du XIIIe? quand on trouvera pour ceux-ci des éditeurs consciencieux comme MM. Fr. Michel, de Reiffenberg et Leroux de Lincy; contre celles-là plus d'amateurs judicieux et plus de lecteurs intelligens.

II.

C'EST LI ROMANS DU CORT MANTEL.

La même pièce porte dans le Manuscrit du Roi, n° 7218, le titre de *Mantel mautaillé*. Elle a été souvent traduite en prose et plusieurs fois imprimée; d'abord au XVIe siècle, à Lyon, chez Didier; puis au XVIIe, puis au XVIIIe, dans les *Contes ou Fabliaux*

de Legrand d'Aussy, t. I, p. 60; enfin dans le recueil de *Ces Messieurs* intitulé : *les Manteaux*. Il est assez singulier que Barbasan, Meon et tous les autres éditeurs de poésies anciennes aient jusqu'à présent oublié de la publier dans sa forme originale.

Le sujet offre de grands rapports avec celui de la *Coupe enchantée*. A une fête de la Pentecôte, un damoisel paroît à la cour du roi Artus et demande au roi la permission de présenter un manteau magnifique à celle des dames de la cour qui le portera avec grace; c'est-à-dire, à la plus sage de toutes : car toutes celles qui n'auront pas été parfaitement fidèles à leurs amans ou à leurs époux verront le manteau raccourcir en proportion de leur félonie. Les dames essaient : toutes voient la preuve de leur perfidie écrite sur la partie de leur corps que le manteau s'obstine à découvrir. Enfin une jeune personne retirée dans son appartement cède à l'invitation expresse qu'on lui fait de tenter une épreuve dont elle sort victorieuse. L'idée de ce fabliau, tiré des romans de la Table ronde, est spirituelle et enjouée; mais la versification en est lourde et monotone. Legrand d'Aussy a terminé le récit par une prétendue malice qui consiste à laisser en blanc le nom de cette demoiselle, modèle unique de fidélité. Mais cette réticence, *qui lui paroît une chose fort ingénieuse*, ne se trouve dans aucune des leçons du petit poëme que nous avons

sous les yeux. Voici les premiers et les derniers vers :

D'une aventure qui avint
En la cort au bon roi qui tint
Bretaigne et Engletere quite,
Si com je l'ai trovée escripte
Vous en dirai la verité.—
. . . .
. . . .
Si s'en ala en son païs
Liés et joians, à tout sa mie ;
En Gales en une abaïe
Misrent *estol* et le mantel
Qui or est trovés de novel.
Li romans faut, vez-ci la fin,
Or nous donés boivre dou vin, etc. *Ip. scripsit.*

N° 6974.

358. ROMAN DE LANCELOT. 2e PARTIE.

Un volume in-folio magno vélin, deux colonnes, miniatures et vignettes; xive siècle. Relié, précédemment en veau sur bois, maintenant en maroquin rouge aux armes de France sur les plats.

1er cat., no 684. — 2e cat., no 495. — Sainte-Palaye, notice 675.

Cet exemplaire est horriblement mutilé ; la première, la septième et les dernières feuilles manquent. Le récit commençoit au même endroit que dans le n° 6774, c'est-à-dire *quand la sœur de Meleagant délivre Lancelot de la Tour des Mares*. Il ne se poursuit plus aujourd'hui que jusqu'à l'endroit où Guerrhes délivre un vieillard que ses cousins alloient tuer en vengeance de la mort de leur sœur.

L'écriture du volume indique un scribe italien; les miniatures sont grandes et fort grossières. Sur la feuille de garde de la fin on lit la preuve que le volume avoit appartenu à un Italien : « Libro in » francese de lo re Artus et piu altri signori. Tracta » de amor e de joustra e altre batagle. » Le dos de la reliure porte : *Roman de la reine Geni....*

N° 6975.

359. COMPILATION DE RUSTICIEN DE PISE. ROMAN D'ARTUS. — GIRON LE COURTOIS ET MELIADUS.

Un volume in-folio magno vélin, trois colonnes, une miniature, initiales; XIVe siècle; 414 feuillets non chiffrés. Relié, précédemment en veau sur bois, aujourd'hui en maroquin rouge aux armes de France sur les plats.

1er cat., n° 711.— 2e cat., n° 393.— Sainte-Palaye, notice 676.

Plusieurs feuillets enlevés ont été remplacés au XVe siècle, et l'on a mis alors une miniature sur la première page restaurée. Voici la rubrique du commencement : « Ci commance l'ystoire de Me» liadus et de Gyron le Courtois et du chevalier » sans paor. Et parle premierement le maistre qui » translata de Branor le brun le viel chevalier qui » avoit plus de cent ans d'aage, lequel vint à la » court du roy Artus accompagnié d'une damoiselle » avec luy qui envoya son varlet à la court pour » savoir s'il y avoit ung chevaliers qui voulsist » jouxter. Et coment il abastist le roy Artus et qua» torze roys et tous les chevaliers de la Table ronde,

» de coup de lance. » Vient ensuite le préambule de Rusticien de Pise, tel que je l'ai transcrit sous le nº 6961.

A ce que j'ai déjà dit de la compilation de Rusticien, je puis ajouter que s'il a, lui aussi, composé quelque chose dans le cycle de la Table ronde, c'est ce que l'on trouve dans le commencement de notre volume, jusqu'au 36e chapitre. Ici, comme dans le nº 6961, cette partie du récit est terminée par les mots : « Explicit le roumans du roy Artus » et des chevaliers errans. » Ce n'est pas qu'il y soit beaucoup parlé d'Artus ; les aventures sont assez mal liées aux romans plus anciens et même entre elles. Les sept premiers chapitres sont consacrés à Branor le brun ou le vieux chevalier ; les autres nous racontent des aventures auparavant ignorées sur Tristan, Lancelot, Palamedes, Galehaut, Galehoult le Brun, Segurades et même Guiron le Courtois. L'arrivée de ce dernier, dont les deux plus anciens romanciers n'avoient pas parlé, suffiroit pour prouver que Rusticien de Pise avoit alors connoissance du travail d'Helie de Borron. Quand il nous a conduit Lancelot à la cour d'Artus, il garde le silence sur la suite de ses aventures avec la reine, par respect pour les mœurs. « Bien fist, » dit-il, « entre la royne Genievre et Lancelot aucune chose » de laquelle le maistre ne fera ore mention, pour » garder l'onneur de l'un et de l'autre.... et bien » sont autres livres qui le comptent en autre ma-

» nière. » Il est déplorable que Françoise de Rimini ne soit pas tombée sur un exemplaire de Lancelot *expurgé* par notre bon Rusticien.

Le trente-sixième chapitre du volume est le début du *Giron le Courtois et Meliadus* d'Helie de Borron. J'en ai donné le préambule sous le n° 6959. Les éditions imprimées des romans de la Table ronde l'ont souvent placé en tête du *Meliadus*, parce que dans le travail original d'Helie, Meliadus et Guiron ne forment qu'une seule composition : les deux héros y marchent de front et partagent, si l'on peut ainsi parler, l'unité d'intérêt. Voici la fin du préambule que je n'avois pas citée : « En celui
» tens d'Artus ne rendi le royaume de Logres rente
» à nule seigneurie, dusques à tant que Charle-
» maine li emperiere conquist Engleterre par force
» de chevalerie. Mais lors rendi un grand temps
» treu. Des oeuvres le roy Artus et des compaignons
» de la Table roonde trouva-il moult en Engleterre,
» quant il i vint. Et lors dist que voirement avoit
» li roys Artus cuer d'enfant qui tant avoit eu avoec
» lui de preudoumes et de bons chevaliers que
» onques nuls roys mortieus n'en avoit autretant.
» Et si n'avoit en tout son aage conquesté que un
» pou de terre, qui peust tout le monde par force
» de chevalerie avoir conquis. »

Du reste, dans notre volume, Rusticien de Pise a beaucoup abrégé le travail d'Helie; le n° 6959 n'en contenoit que les deux premiers livres; celui-

ci les réunit tous les trois et les termine par cet explicit : « Cy fine le maistre Rusticien de Pise son » conte en louant et regraciant le pere et le fils et » le saint esperit.... de ce qu'il m'a donné grace, » sens, force et memoire temps et lieu de me mener » a fin de si hault et si noble matière comme ceste-» cy dont j'ay traicté les fais et proesses, recités et » recordez à mon livre. Et sé aucun me demandoit » pourquoy j'ay parlé de Tristan avant que de son » pere le roy Meliadus, je respons que ma matière » n'ettoit pas congneue. Car je ne puis pas savoir » tant né mettre toutes mes paroles par ordre. Et » ainsi fine mon compte. Explicit le roumans de » Meliadus. »

On pouvoit en effet faire à Rusticien le reproche auquel il essaie de répondre. Helie de Borron, en parlant de Meliadus, lui consacroit un ouvrage spécial ; mais Rusticien qui compiloit tous les livres d'Helie faisoit une sottise dont il accuse naïvement son ignorance, quand dans le même ouvrage il racontoit les prouesses de Tristan avant celles de son père.

Le volume que nous avons sous les yeux en formoit probablement deux autrefois. Plusieurs cahiers du milieu ont été remplacés vers le xve siècle, et le feuillet ancien qui les précède offre les deux tiers du verso en blanc. C'est là que le premier volume s'arrêtoit. Au bas de ce verso, on a écrit d'une main plus fine les mots suivans :

« L'an de grace m. ccc. lxiiij ou environ, vint
» Willecoq Brequin de la garnison de Lisle Frenel,
» en la compagnie de Jaques d'Estandon, en la
» ville de Beaumont le Rogier pour puillier le mar-
» chié de ladite ville, et ilec trouva ledit Brequin
» Drouet le Tieulier auquel il copa les deux bras
» et les ners de la destre esselle; et au devant, ledit
» Drouet tua trois desdis Anglois ainssois que il se
» rendist. »

Ce trait de bravoure du brave Drouet le Tieulier fait honneur à la ville de Beaumont le Rogier; et je serois bien heureux de l'avoir consigné, si l'on m'apprenoit qu'il y eût encore dans cette ville une famille de *Tieulier*.

Je ne finirai pas cet article avant de donner une seconde preuve de l'éloignement de Rusticien de Pise pour les aventures dont l'amour étoit l'objet.
« L'empereur Charlemaines, » dit-il, « quant il oy
» parler de celui fait (la déroute des Sennes par
» Meliadus), et quant il vit l'ymage du roy Meliadus
» dont il avoit mout grant bien oï dire, il dist
» oians tous ses hommes : Ha, dist-il, sé je trouvasse
» ore un tel homme, comme je ferois grans mer-
» veilles! Et ses chevaliers li comencièrent à de-
» mander : Sire pour Dieu que feriez-vous? Or sa-
» chiés dist l'emperiere que je le couronneroie de
» ma couronne, sé l'i plaisoit... De ceste parole
» furent esbahis tous ceux qui l'entendirent, si
» disrent : Sire, à quoy vous accordez-vous qui

» miex vausist ou le roy Meliadus ou Tristan son » fils ? Quant l'empererors oï la demande que ses » barons lui faisoient il respondi : Je dirois que » le roy Meliadus valut miex que Tristan, son fils. » Et vous dirai raison porquoi : ce que Tristan fist » selonc ce que je voy, il fist auques par amours, » et le très grant fait que il fist il n'eust jà fait si » ne fust amours qui de faire le contraignoit... » Amours li estoit esperon et aguillon... mès du » roy Meliadus ne pui-je mie ce dire... quar ce que » il fist il ne fist mie par forces d'amours mès par » force de son cors seulement. De sa propre bonté » li vint de faire bien, non de force d'amours. »

Nous voilà bien loin de la morale ordinaire des romans de la Table ronde : aussi Rusticien de Pise n'étoit-il pas François.

N°s 6976. — 6977.

360. ROMAN DE GUYRON LE COURTOIS COMPLET, PAR HELIE DE BORRON.

Deux volumes in-folio magno vélin, deux colonnes, très belles et très nombreuses miniatures, vignettes et initiales; xve siècle. Reliés, auparavant en veau sur bois, aux armes de France accompagnées du chiffre de François Ier (F couronné); aujourd'hui en maroquin rouge aux armes de France sur les plats.

1er cat., n°s 1060 et 300. — 2e cat., n°s 541 et 85. — Sainte-Palaye, notices 677 et 678.

Ce magnifique exemplaire appartenoit, dans la dernière partie du xve siècle, à un prélat de la maison

de Savoie, qui, suivant toutes les apparences, étoit Jean-Louis de Savoie, d'abord évêque de Maurienne, puis archevêque de Tarentaise, puis évêque de Genève; lequel mourut en 1481, comme nous l'avons dit à l'occasion d'un exemplaire de la *Fleur des histoires*, qui lui avoit également appartenu (Voy. tome II, p. 315). Au bas des trois grandes miniatures qui décorent le début des trois livres de Guyron, on voit l'écu de Savoie surmonté d'un chapeau épiscopal, et non pas l'écu de la maison de *Mortaigne*, comme l'a cru M. Van-Praet, en comptant ces deux volumes au nombre de ceux du seigneur de la Gruthuyse, et en les décrivant comme tels sous le nº LXIII.

Les miniatures de cet exemplaire sont fines et parfaitement colorées : il nous offre d'ailleurs la seule copie véritablement complète que nous possédions de ce grand roman. Si l'on s'en rapportoit à la rubrique du commencement, on tomberoit dans de nouvelles erreurs sur le véritable nom de l'auteur : en général, il faut, dans les manuscrits du moyen-âge, se défier beaucoup des rubriques. Tracées le plus souvent long-temps après le corps de la copie, les enlumineurs qu'on chargeoit de ce soin étoient le plus souvent très ignorans et fort peu soucieux de donner un titre exact aux volumes qu'ils avoient la mission d'orner. Voici donc cette rubrique fautive :

« Cy commence un très notable livre nommé
» Guyron le Courtois translaté de latin en françois

» par messire Luces chevalier seigneur du chastel
» du Gal voisins prouchans du sire de Sablières,
» par le commandement de très noble et puissant
» prince mons. le roy Henry jadis roy d'Angleterre.
» Lequel livre parle de la courtoisie et bonté des
» haulz fais des bons et vaillans chevaliers et nobles
» hommes anciens et de leurs avantures de la Table
» reonde du temps passé. »

Le premier volume comprend le premier livre; le deuxième, les deux derniers.

Nos 6978. — 6979. — 6980. — 6981. — 6982. 6983.

362. ROMAN DE GUYRON LE COURTOIS, COMPILÉ D'APRÈS HELIE DE BORRON ET RUSTICIEN DE PISE.

Six volumes in-folio vélin, deux colonnes, très belles miniatures, vignettes et initiales; fin du XVe siècle. Reliés, anciennement en velours citron et bleu ciselé sur bois, aujourd'hui en maroquin citron aux armes de France.

1er cat., nos 45, 29, 163, 708 et 152.— 2e cat., nos 63, 123, 23, 24, 25 et 26. Sainte-Palaye, notice 679 à 684.

Exemplaire magnifique exécuté pour le seigneur de la Gruthuyse, par l'un de ses scribes ordinaires; il est orné de sept grandes miniatures, et de cinq petites réunies dans le premier volume. M. Van-Praet a décrit cet exemplaire sous le nº LXIV de sa *Bibliothèque de la Gruthuyse*.

Le texte, si l'on s'en rapporte aux paroles qui

suivent la seconde grande miniature du premier volume, a été refait et arrangé par l'ordre de Louis, duc de Bourbon. On a fait précéder les aventures de Guyron le Courtois d'un sommaire des événemens fabuleux qui forment les origines romanesques de l'Angleterre. Le texte de Rusticien de Pise ne commence qu'avec le second volume. La dernière partie est comme la première en dehors des deux rédactions du XIIIe siècle, et poursuit l'histoire de Guyron jusqu'à sa mort.

Avant de dire, pour assez long-temps, adieu aux romans de la Table ronde, nous devons résumer notre opinion sur Guyron le Courtois. Composé vers le milieu du XIIIe siècle, à la prière du roi Henry II, par Helie de Borron auquel on devoit déjà la fin du roman de Tristan et la quête du saint Graal, il reçut de Rusticien de Pise, sur la fin du même siècle, une nouvelle forme, ou plutôt il subit une véritable mutilation. Ce n'étoit pas la dernière : des copistes postérieurs, comme celui du n° 6961, se contentèrent de faire un choix dans son travail ; et c'est dans ce deuxième abrégé qu'Antoine Verard, au commencement du XVIe siècle, et après lui Michel Lenoir allèrent prendre tout ce que l'imprimerie reproduisit des inventions primitives d'Helie de Borron. Coupant et modifiant à leur tour en pleine liberté, ils jugèrent définitivement convenable de diviser leurs extraits en deux romans distincts : celui de Gyron et celui de Meliadus. Il est

vrai qu'ils ajoutèrent à leurs lambeaux de Rusticien une *Devise des armes de tous les chevaliers de la Table ronde;* mais cette devise étoit un autre contre-sens, un nouvel anachronisme; puisque, dans les compositions originales de Luces de Gast, de Robert de Borron et même de leur continuateur Helie de Borron, les chevaliers changent plusieurs fois d'écus et de bannières, suivant le but qu'ils se proposent d'atteindre.

Voilà donc l'histoire des éditions si recherchées, et si peu dignes de l'être, de *Guyron le Courtois.* Quand on les compare aux originaux dont elles n'ont reproduit que le triste squelette, on sourit de la passion naïve des bibliophiles pour des livres qui devront perdre toute leur valeur le jour même où quelque libraire concevra l'heureuse pensée de donner au public les véritables romans de la Table ronde, d'après les anciens manuscrits.

N° 6984.

368. ROMULÉON, TRADUCTION DE SEBASTIEN MAMEROT.

Un volume in-folio magno vélin, deux colonnes, très belles miniatures, vignettes et initiales; XVe siècle. Relié en maroquin citron aux armes de France sur les plats.

2e cat., n° 116. — Sainte-Palaye, notice 685.

Ce beau volume a été exécuté pour Louis Malet de Graville, amiral de France sous Charles VIII, mort en 1516. L'écriture est certainement de la

main habile qui fit encore *la Cité de Dieu*, nº 6712[2], dont nous avons parlé précédemment, tandis que les miniatures ont été exécutées par l'artiste auquel nous devons l'exemplaire de la *Fleur des histoires* décrit sous le nº 6733. La bordure du frontispice de présentation doit nous offrir le sire de Graville entouré de ses domestiques, c'est-à-dire des gentilshommes de sa maison. La première initiale renferme les armes de Graville, de gueule à trois fermaux d'or.

Les ornemens presque innombrables de ce volume qui comprend 379 feuillets sont généralement fort curieux. Bien que les initiales soient d'un meilleur goût que les miniatures, les édifices révèlent une grande connoissance de l'architecture et un sentiment de la véritable beauté, telle qu'on la comprit un demi-siècle plus tard, à l'époque de la Renaissance. J'ai remarqué surtout, folio 27, la disparition de Romulus dans une tempête; folio 30 verso, le combat des Horaces, en deux sujets; folios 49, 105, 117, 194, 210, 220, 294, des vaisseaux; folio 54, la vue de Rome, peut-être offrant quelque ressemblance avec la Rome du xve siècle; folio 60, l'entrée des bannis vainqueurs dans Rome, deux arbalestriers en action; folios 62, 240, 243, exécutions; folio 125, levée des tentes; folio 197, festin; folio 236, viol d'une dame romaine par un centurion; folios 254, 328, 343, lits et appartemens de nuit.

L'auteur de l'ouvrage dont notre manuscrit offre la traduction étoit un Italien, un Bolonois. L'abbé Lebeuf qui, dans le xxe volume des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, a fait une notice judicieuse sur les ouvrages de Sebastien Mamerot, assure que l'exemplaire latin de Romuleon, conservé dans la Bibliothèque de Sainte-Geneviève, en nomme l'auteur *Benvenuto d'Imola*. Le nom de famille de cet écrivain étoit *Rambaldis :* il florissoit sur la fin du xive siècle, et, si l'on pouvoit s'en rapporter au manuscrit cité, le *Romuleon* seroit un nouvel ouvrage qu'il faudroit ajouter à la liste de ceux que Fabricius lui attribue. Mais nous devons plutôt en croire Casaubon, Fabricius et les catalogues de Montfaucon. Dans ces derniers, nous trouvons deux manuscrits du Romuleon portant, dans le Vatican, le nom de *Robert de la Porte* ou *della Porta*. Casaubon, qui n'a pas douté du nom de l'auteur, reconnoît même les obligations qu'il lui avoit eues dans ses *Recensemens des écrivains de l'Histoire Auguste*. Pour la Bibliothèque royale, elle conserve bien aussi dans le fonds latin, sous le n° 5823, un exemplaire du texte original de *Romuleon*, mais l'auteur n'y est pas nommé. Il est, comme la traduction françoise, divisé en dix livres, et s'arrête avec le partage de l'empire entre Galerius et Constans. Dans le préambule, l'auteur nous apprend qu'il écrivoit jeune encore, à la recommandation de très fort chevalier Gomorius de Albornono, Es-

5.

pagnol, qui ne pouvoit trouver le temps d'étudier les historiens originaux, au milieu des soins qu'il prenoit de la ville de Bologne dont il dirigeoit l'administration : « Cujus habenas regit prudens ac » providus gubernator et quam, sonantibus undi- » que bellorum fragoribus, guerrarum turbine op- » pressam, revocata patria libertate jamdudum » suis propulsa doloribus, spectabili virtute sua » potenter erexit. » Ce préambule n'est peut-être pas sans intérêt pour l'histoire de la ville de Bologne et de la célèbre maison d'Espagne *Albornos*.

Pour Sebastien Mamerot, c'est à la demande de son patron, le même qui lui avoit déjà commandé de travailler sur Valère-Maxime, qu'il composa la traduction du *Romuleon* dont voici le préambule : « Par le vouloir et commandement de mon très » doubté seigneur, monseigneur Loys de Laval, » seigneur de Chastillon et de Gael, lieutenant ge- » neral du roy Loys le XIIIe, par aulcuns dit » l'onziesme à present regnant, et pour luy grand » maistre et general reformateur des eaues et fo- » rests de tout le royaume de France et aussi gou- » verneur de Champagne, a esté, Dieu octroyant, » par moy Sebastien Mamerot de Soyssons, son » chappellain et serviteur domestique, travaillié se- » lon mon petit entendement à la translation des » très renommés fais des Romains, reduis en un » brief et compendieux traictié latin par ung très » notable et grand hystorian qui, à celle occasion

» l'a justement et à droict intitulé et nommé Ro-
» muleon.... Lequel je commençay dedans Troyes
» l'an mil IIII. c. LXVI, sans y adjouster né diminuer,
» si non en tant qu'il m'a semblé nécessaire à la
» seule decoration du langaige françois et, par
» especial, du vray Soissonnois. »

Ce langage soissonnois est le meilleur françois du XVe siècle; françois mille fois préférable à celui des Christine de Pisan, des Chatelain, des Molinet et des Jean d'Authon.

Louis de Laval, le patron constant de Sebastien Mamerot, étoit seigneur de Chatillon en Vendelois et de Gael en Bretagne (et non *Gail,* comme l'écrit le P. Anselme); troisième fils de Jean de Montfort, seigneur de Kergorlay, il devint, par son mariage, comte de Laval, sous le nom de Guy XIII (Voyez le n° 6973). Il fut successivement gouverneur du Dauphiné, de Gênes, de Paris et de Champagne (1), chevalier de l'ordre du Roi, puis, en 1466, le 14 mai, grand maître des eaux et forêts de France. Il mourut sans enfans le 21 août 1489, et l'on ne voit pas qu'il se soit marié.

Dès l'année 1458 Louis de Laval avoit reçu la traduction des Chroniques Martiniennes que le même Sebastien Mamerot avoit faite pour lui. Dans le préambule de ce dernier ouvrage, Mamerot le

(1) Baugier, auteur des *Mémoires historiques sur la province de Champagne,* a omis le nom de Louis de Laval, dans sa liste des Gouverneurs de la province.

désigne comme gouverneur de Dauphiné et prend la qualité de son *humble clerc*. C'est le premier ouvrage qu'il semble avoir composé. La traduction de *Romuleon* fut le second, et comme c'est à Troyes déjà qu'il y travailloit, nous en concluons que dès-lors Louis de Laval étoit gouverneur de Champagne. Il est certain, dans tous les cas, que, six ans plus tard, en 1472, Mamerot, le chapelain du gouverneur, étoit chantre et chanoine de l'église collégiale et royale de Saint-Etienne de Troyes. C'est en cette année qu'il entreprit son troisième ouvrage : *des Passages d'outremer*, dont nous aurons plus tard à parler.

Puis, quelque temps après avoir raconté les principales circonstances des anciennes traversées des chrétiens en Orient, Mamerot partit lui-même pour la Syrie : à son retour, en 1488, il fit paroître une *Compendieuse Description de la Terre de promission*. L'illustre historien des croisades, M. Michaud, n'a pas eu connoissance de ce dernier ouvrage de Mamerot ; il n'a pas même su que, près de quatre cents ans avant lui, un François s'étoit passionné comme lui pour les souvenirs des croisades, avoit écrit comme lui un livre sur ces expéditions, puis comme lui, quand son siége étoit fait, avoit pris la courageuse résolution de visiter les lieux qu'il avoit célébrés, comme lui avoit à son retour conté ce qu'il avoit vu, et, comme lui sans doute, étoit mort peu de temps après cette dernière composition.

Je n'ai pu retrouver la date de la mort de Sebastien Mamerot. Sa traduction de *Romuleon* n'a pas été imprimée.

Nos 6984. 3. — 6984. 4. — 6984. 5.

369. ROMULEON, TRADUCTION DE SEBASTIEN MAMEROT.

Trois volumes in-folio magno vélin, deux colonnes, belles miniatures, vignettes et initiales; xve siècle. Reliés en maroquin noir à compartimens et labyrinthes façon Groslier.

Fonds Colbert, no 22.

La reliure somptueuse de ces volumes, sur laquelle on distingue des lunes et des croissans qui nous reportent à Diane de Poitiers, présente la date de 1556. Elle est extrêmement fatiguée, surtout depuis qu'un propriétaire maladroitement soigneux a intercalé dans les volumes une feuille de papier blanc au-devant de chaque page enluminée. Cette excroissance intestine a fait céder les dos et fléchir les plats, sans ajouter aux chances de conservation des miniatures. Les cas dans lesquels les précautions de ce genre peuvent servir sont extrêmement rares.

Ces trois tomes auroient pu d'ailleurs ne pas être séparés. Ils auroient alors formé un volume de la grosseur du précédent exemplaire dont ils rappellent les ornemens et la calligraphie. On peut dire seulement qu'en général les miniatures, quoique de la même école, ont moins de finesse et par

conséquent de valeur. A l'exception d'un petit nombre de sujets traités avec soin, avec bonheur, elles ne sont remarquables que par la vivacité des couleurs et l'expression heureuse des têtes. Celles que j'ai remarquées sont : Tome I, f°s 2 : Armures et Monumens; — 8 : Lit; — 10 : Constructions; — 11 : Palais; — 24 : Voiture de Tullie; — 27 : Chambre de Lucrèce; — 54 : Siége de Veiès; — 64 : Triomphe de Camille; — 77 : Femmes; — 83 : Artillerie; — 89 : Vaisseaux. = Tome II, f°s 38, 95, 98 : Architecture. = Tome III, f°s 26 : Femmes; — 29 : Exécution.

Le premier volume comprend les trois premiers livres de Romuléon en 90 feuillets; le second, les trois suivans en 119 feuillets; et le troisième, les quatre derniers en 173 feuillets. Un grand nombre des miniatures de ce troisième n'ont été qu'ébauchées.

N° 6985.

372. POËME DE PARTENOPEX DE BLOIS, PAR DENIS PIRAMUS. — CHANSONS DE GESTE D'ALEXANDRE, — DE GUITECLIN DE SASSOIGNE, — DE SIMON DE POUILLE, — DE GUILLAUME AU COURT NEZ, — D'ANSEYS DE CARTAGE.

Un volume in-folio magno vélin, à trois colonnes ; XIIIe siècle. Reliure en maroquin citron aux armes de France sur les plats.

N° 60. — 2e cat., n° 532. — Sainte-Palaye, n° 686.

Cet énorme et précieux volume contient en 281 feuillets près de quatre-vingt-quatre mille vers

répartis en quatorze branches plus ou moins épiques. Malheureusement, dans la plupart de ces poëmes, quelques feuilles ont été enlevées, et ces mutilations sont antérieures à la reliure qui remonte elle-même à Louis XIV. Sur la deuxième des feuilles de garde que le relieur a placées à l'intérieur des plats, on lit plusieurs indications et rectifications de la main de l'abbé Gervais de La Rue, de celles de MM. Monmerqué, Méon et Crapelet. Nous allons entrer dans le détail circonstancié des différens morceaux.

1° PARTENOPEX DE BLOIS. — F° 1.

C'est ainsi que notre manuscrit écrit ce nom, et non *Partonopeus* comme donne la leçon suivie par M. Crapelet dans la précieuse édition qu'il a faite du poëme. L'ancien françois avoit une sorte d'aversion pour le redoublement des voyelles dans le même mot : on disoit *fenir* ou *finer*, *Secile*, etc. Il n'étoit donc pas dans son génie d'introduire ces redoublemens dans les mots qui ne les comportoient pas dans leur forme latine. Partenope est l'ancien nom de l'une des Syrènes qui arrêtèrent Ulysse. La fée *Melior* de notre poëme en est peut-être une dernière réminiscence.

Peu de nos anciens romans ont été plus fréquemment exploités que le Partenopex. Les Allemands, les Espagnols s'en emparèrent ; et ceux-ci, dès 1488, en imprimèrent une traduction

en prose, sous le titre de : *Libro de esforzado cavallero conde Partinuples que fue emperador de Constantinopla.* Puis, un M. *Couchu* enrichit d'un extrait fort agréable de cette traduction le N° de Décembre 1779 de la *Bibliothèque des Romans.* Dans le préambule de son extrait, il en faisoit remonter au XIIIe siècle la composition, dont l'auteur, à son avis, étoit Catalan, bien qu'il lui eût été impossible de découvrir le nom du troubadour auquel on le devoit. Au commencement du XVIIe siècle, une dame espagnole, Dona Ana Caro, prit aussi le *conde Partinuples* pour le sujet d'une comédie fameuse; mais tandis que dans la première imitation Melior est transformée en *Amelor,* elle se nomme *Rosaura* dans la pièce dramatique, ainsi que dans un canevas italien représenté sur le même sujet devant Louis XIV, au Petit-Bourbon. En 1781, Le Grand d'Aussy fit, dans le quatrième volume de ses *Contes* ou *Fabliaux*, un extrait du poëme original, d'après le manuscrit de l'abbaye de Saint-Germain, aujourd'hui conservé dans la Bibliothèque royale, sous le n° 1830 : et c'est d'après cet extrait de Le Grand que M. Stewart-Rose publia un petit poëme anglais, de Partonopex, imprimé à Londres en 1810. En 1813, M. de Roquefort inséra, dans le tome IXe des *Notices et extraits des Manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, un Examen critique du même ouvrage. Puis, vingt ans plus tard, MM. Robert et Crapelet en donnèrent une édition magni-

fique en deux volumes grand in-8°, sous le titre suivant : « Partonopeus de Blois, publié pour la » première fois d'après le Msc. de la Bibliothèque » de l'Arsenal, avec trois fac-simile, par G.-A. Cra- » pelet, imprimeur, etc. Paris, imprimerie de Cra- » pelet, 1834. » Enfin, en 1838, le dix-neuvième volume de l'*Histoire Littéraire de la France* comprit une Notice de M. Amaury-Duval sur Denis Piramus, l'auteur de *Partenopex,* ainsi que l'avoit reconnu quelque temps auparavant un ardent érudit. C'est dans une légende de Saint-Edmond, conservée en Angleterre, que M. Francisque Michel avoit lu :

Cil qui Partenope trova
Et ki les vers fist et rima
Mult se pena-il de bien dire...
Si est-il tenu pur mon mestre,
Et les vers en sunt mult amés
Et en ces riches curts loés...
Jamès ne me burderai plus :
Jo ai nun Denys Piramus,
Les jors jolis de ma joesnesce
S'en vont... etc.

La découverte du nom du poëte peut jeter quelque jour sur un autre point : les éditeurs ont fait remonter la composition de Partenopex à la première partie du XIIe siècle ; or, *Denis Piramus*, ayant consacré plusieurs de ses rimes à l'éloge de Marie de France, il en faut conclure que les deux poëtes étoient contemporains. Par malheur le temps

où vivoit Marie de France n'est pas encore rigoureusement établi, en dépit des démonstrations de plus d'un précédent critique; mais enfin ce synchronisme pourra nous servir à le mieux déterminer quand nous arriverons à Marie de France. Contentons-nous, pour le moment, d'avouer que le caractère du *Partenopex* et son mouvement naturel et facile, porteroient à ne pas faire remonter sa composition au-delà de la première partie du XIIIe siècle. Les éloges de la vaillance et de la courtoisie du soudan s'accordent avec l'opinion que l'on s'étoit formée de Saladin en occident; le tournois du dénouement rappelle avec une sorte d'évidence le principal épisode de la bataille de Bouvines; l'élection de Partenopex à l'empire donne matière à des rapprochemens naturels avec celle du comte Baudouin de Flandres, en 1204. Le moyen de supposer que tant d'allusions à des événemens extraordinaires n'aient pas été faites sous l'inspiration de ces événemens? Ajoutons enfin que la donnée du poëme ressemble beaucoup à celle de *Florimont* dont nous avons parlé plus haut. Or, Aimé de Varennes écrivoit en 1188, et les craintes qu'il exprimoit, de ne pas être favorablement écouté par les François, prouvent que l'on n'avoit pas avant lui tenté de conduire en France la source romanesque qu'il avoit puisée en Grèce. Mais je ne veux pas oublier plus long-temps que je ne fais pas une dissertation. Aujourd'hui, Partenopex est à la portée

de tout le monde, grâce à l'édition de MM. Robert et Crapelet, et c'est tout au plus si l'on me pardonnera de relever ici quelques fautes dans lesquelles sont tombés ceux qui ont parlé précédemment du chef-d'œuvre de Denis Piramus.

Le Grand d'Aussy, dont je vais d'abord m'occuper, a fait dans son extrait preuve de talent comme écrivain. C'étoit un homme d'esprit et de science; mais ses malheureuses préoccupations philosophiques l'ont empêché de servir autant qu'il l'auroit pu la cause de notre ancienne littérature. Il n'a pas voulu comprendre le Moyen-âge; toutes les fois qu'il a vu, et où pouvoit-on ne pas la voir, la religion mêlée au mouvement de la société, il s'est embarrassé dans les expressions les plus ridicules de surprise, d'indignation et d'horreur. On le sait, rien n'est facile à scandaliser dans les matières de ce genre comme un philosophe, et rien de plus horrible aux yeux du nôtre que les temps où l'on conservoit des sentimens religieux tout en se livrant au torrent des passions mondaines. Or il étoit impossible qu'il en fût autrement : Rousseau a bien prouvé qu'une société de vrais chrétiens seroit fondée sur de très mauvaises bases; mais il a supposé que tous les préceptes de la religion chrétienne seroient, dans cette société, constamment suivis, et c'est là ce que le législateur des chrétiens lui-même n'avoit certes jamais espéré. La religion est l'aliment des ames

tendres, la consolation de ceux dont le monde a trompé les espérances justes ou vaniteuses ; mais là finit son empire incontestable : devant les passions humaines elle fléchit, elle transige; bien plus, elle reconnoît volontiers leurs droits, afin de ne pas trop exposer les siens.

Ce caractère accommodant de la religion est surtout remarquable aux époques de conviction pour ainsi dire universelle. Alors, toutes les pro fessions de la société, sous l'empire de la même foi, semblent, à l'égard de la divinité, dans la même position. S'ils ont des torts, on les blâme du point de vue général et non suivant des catégories plus ou moins arbitraires. Le prêtre qui manque au vœu de chasteté n'est pas plus coupable que l'adolescent ou l'époux qui *chair désire hors le mariage.* Le prêtre est un homme, et pour être en commerce plus intime avec le ciel, il n'en est pas moins soumis aux séductions mondaines ; par conséquent, il n'est pas, en y succombant, un objet de plus grand scandale.

Telles étoient les bases de l'opinion publique au Moyen-âge. Chacun répondoit de ses faiblesses, et la religion n'avoit rien à redouter des désordres de ses ministres. C'est là ce que Le Grand n'a pu ni voulu comprendre. Je ne rappellerai pas que, dans un passage de sa traduction, il n'a pas craint de falsifier son texte, afin de pouvoir accuser l'avidité de l'Église ; mais je relèverai une autre de ses notes

dans laquelle il se met en fureur contre l'un des meilleurs morceaux du poëme.

Quand Melior a donné tout ce qu'elle pouvoit donner à son amant, elle cherche à bannir ses scrupules; Partenopex pouvoit en effet la prendre pour un esprit de l'enfer. Afin de le rassurer, elle lui dit avec une exaltation touchante qu'elle aime aussi Jésus-Christ et la Vierge Marie :

Mais je sai bien que vous cremez
Que je soie aucuns maufez
Qui tant vos face por losanje
Que aucuns maus pechiés vous prenje,
Por faire votre arme perir;
Mais ne vous veuil de ce servir.
Je croi en Deu lo fil Marie,
Qui nous raent de mort à vie;
Et por li pri que vos m'amés,
Sé por moi faire nel volés.
Tos ses comandemens tenés :
Par tant serés de moi amés.
Jesus est ma mort et ma vie,
Il a de tot la seignorie;
Il fist lo ciel et lo soloil
Et terre, et mer et feu vermoil,
Et l'air et tote creature
Et tote rien, à sa figure.

Ce passage a certes la couleur poétique, et plusieurs de mes lecteurs ne le liront pas sans plaisir. Mais au lieu d'en orner son récit, Le Grand ne s'en va-t-il pas dire en note : « Melior, dans la crainte que » Partenopex ne la prenne pour quelque démon, » déclare qu'elle croit à Jésus-Christ et fait sa

» profession de foi… Quoique le lecteur ait déjà
» vu plusieurs exemples de cet alliage monstrueux
» de débauche et de dévotion, je suis persuadé
» qu'il ne s'attendoit pas à cette profession de foi
» faite dans un lit. Et voilà pourtant quels étoient
» ces siècles dont on nous vante la piété, la foi
» simple et la religion ! »

Encore une note philosophique : Denis Piramus étoit amoureux quand il fit ce charmant poëme, et ce fut même pour le lire à sa maîtresse, dans l'espoir de l'attendrir, qu'il le composa. On s'attend à des allusions fréquentes aux sentimens dont il étoit rempli. C'est ainsi que vers la fin, Melior ayant vu Partenopex sans le reconnoître, Denis ajoute ces jolis vers :

Ne por quant, s'ele le séust
Bien quis que merci en éust,
Et li fesist joie et solas
Sé le tenist entre ses bras.
De ço ne la sai-jou blasmer :
Car puis que dame vuelt amer,
Et Diex l'en met en bon corage,
Ne puet dès-ores faire outrage
De bien voloir à son ami,
Né il de bien voloir à li.

A l'occasion de ces beaux vers, nulle indignation comparable à celle du bon Le Grand : « La morale
» du poëte est ici remarquable, » dit-il, « mais
» ce qui l'est bien davantage, c'est qu'une morale
» pareille se soit débitée dans ces siècles de su-

» perstition, de fanatisme, de croisades, etc., et » qu'elle s'y soit débitée impunément. » A notre avis, rien de tout ce que signale ici le philosophe ne semblera comparable à son *impunément;* Dulaure et Sismondi, pendez-vous de ne l'avoir pas trouvé !

L'article consacré dans l'*Histoire Littéraire de la France* à Piramus est l'un des meilleurs qu'ait écrit le vénérable Amaury-Duval. Je ne lui reprocherai qu'un passage entaché de ce malheureux esprit philosophique qui ne pardonnoit pas plus aux souvenirs de la patrie qu'à ceux de la religion catholique. A l'occasion du talent dont Piramus a fait preuve dans une première scène d'amour entre Melior et Partenopex, « on trouve rarement, » dit-il, « cette délicatesse dans les trouvères. Mais Denis » Piramus ne peut être confondu avec les poëtes » vulgaires de cette époque : il vivoit au milieu » d'une cour polie, celle de Henry III. »

Que Piramus ait vécu sous Henry III et non sous Henry II, on ne doit plus en douter; mais que les cours de France, de Champagne, de Flandres, de Blois, de Bretagne et d'Anjou n'aient pas alors mérité un renom de politesse pour le moins égal à celui de la cour d'Angleterre, c'est un paradoxe insoutenable que repousseroient entre cent noms ceux de Crestien de Troyes, d'Adam de La Halle, d'Adenès, du Chatelain de Coucy, d'Audefroi, etc., etc. Il est temps de remettre à sa

place la littérature *Anglo-Normande* dont on a fait tant de bruit. Quand les poëtes normands de l'Angleterre ont rivalisé avec ceux de France, c'est quand ils ont pris des leçons à l'école des bons écrivains françois, et leur mérite fut toujours en raison de la fidélité de leurs souvenirs. Je puis citer une preuve de cette assertion dans la précieuse vie de saint Thomas de Cantorbéry (1) composée en Angleterre deux ans apres la mort du saint, par un poëte qui cependant n'étoit Anglois ni Normand, par Gautier de Pont Sainte-Maxence. Il dit dans l'un de ses derniers couplets :

Unc mès ne fu romans mieldre fez né trovet :
A Cantorbire fu et fet et amendés,
N'i ai mis un seul mot qui ne seit véritet.
Li vers est d'une rime en cinc clauses coplet ;
Mis languages est buens car en France fui net.

En présence de ces vers, que devient la réflexion de M. Amaury-Duval ?

Pour la belle édition de MM. Robert et Crapelet, elle offre matière à de justes éloges. Elle a judicieusement préféré le dénouement du manuscrit de l'Arsenal à celui des deux manuscrits de la Bibliothèque du Roi ; mais je regrette que les éditeurs n'aient pas rempli une importante lacune de 1400 vers, à l'aide de ces deux autres leçons. Il est malaisé de deviner ce qui les en a détournés,

(1) Ce manuscrit de l'ancienne abbaye de Saint-Evroult vient d'être acquis par la Bibliothèque du Roi.

car le passage est curieux ; c'est la fin d'un grand tournois dont il devient, par cette lacune, impossible de comprendre le résultat. Il seroit donc à désirer que l'on publiât un supplément à l'édition de M. Crapelet, sur le modèle de celui que M. Chabaille a fait pour le roman de Renard. Cette lacune, les bonnes variantes, le dénouement inédit et la continuation en vers alexandrins compléteroient heureusement la publication du Partenopex.

Ou Denis Piramus n'acheva pas son poëme, ou bien il y mit la dernière main long-temps après en avoir donné un premier texte incomplet. Cette opinion, je le sais, est contraire à celle d'un homme que j'honore, M. Robert, mais elle me paroît tellement facile à démontrer que je ne puis m'empêcher de la consigner ici, persuadé d'ailleurs que M. Robert ne me saura pas mauvais gré de différer avec lui sur ce point unique. Suivant lui, le manuscrit que nous décrivons seroit une copie fort incorrecte du XIVe siècle : la dernière partie du Partenopex qu'on y trouve seroit une continuation, et le dénouement accuseroit un imitateur ignorant et maladroit. Pour moi, je suis d'avis que les deux dénouemens sont de Piramus, et que le plus ancien des deux est précisément celui que conserve notre manuscrit, dont l'exécution remonte d'ailleurs à la seconde partie du XIIIe siècle.

Pour en convaincre nos lecteurs, prions-les de

se reporter à l'endroit où le poëte, après le récit de la séparation de Partenopex et d'Anselot, ajoute en parlant de ce dernier :

Ne dirai plus à ceste foiz
Né ses dolors né ses destrois :
Mais là avant, quant ge devrai,
Ses avantures vos dirai.

Ces vers sont dans les trois manuscrits; mais la leçon de l'Arsenal, qui ne nous reparle plus d'Anselot, décrit fort longuement les bals, festins et autres circonstances de la noce de l'empereur. Nous ne pouvons affirmer que le récit doive s'arrêter avec cette description, puisque les dernières feuilles du manuscrit sont perdues; mais il est certain que dans les n°s 6985 et 1830 fonds de Saint-Germain, le poëte, après avoir rapidement annoncé les noces de Partenopex, revient sur l'engagement qu'il avoit contracté, et la manière dont il reprend tous les fils interrompus du récit se lie trop naturellement à ce qui précède pour laisser la moindre prise au doute sur l'unité de la composition :

Puis que les noces sont finées
Qui ont assès longues durées,
Fait Partenopex ses grans dons...
Jo en ceste aise le vos lais,
Non por ce que n'en sache mais :
Ains le fait cele que j'aim si
Que tot m'estuet entendre à li.
Cest livre ai fait tot en joiant,
Or en faz fin tot en plorant;

Por celi en pris cel labor
Qui mon ris m'a torné en plor :
Mon travail en ai tot perdu
Quant onques de mieux ne m'en fu
N'en dit, n'en fait, n'en bel sanblant ;
Tot ai perdu. Et non por quant
Tant la redot et tant la crieng...
Que s'el me guigne sol de l'ueil
Que je die l'estoire avant,
Faire m'estoura son comant.
Dont m'orroiz parler d'Anselot
Qui de son seignor tel duel ot...
Mes cuers, ma vie, mes tresors,
Cler vis, et doz cuers et jent cors
Vielt que plus die en sa merci,
Et j'en Deu me met et en li.
Onc de boche nel fit savoir,
Mais bien me fet son cuer véoir ;
Et quant li plet que die plus
Faire l'estuet, car à lui nus
N'i puet mès avoir trebuchaille,
Voïlle ou non, vaille on non vaille.

Après ce deuxième exorde, le poëte nous reprend l'histoire d'Anselot ; puis sur un nouveau caprice de sa dame, il change la coupe de ses vers et la remplace par celle de l'alexandrin.

Je qui ceste geste vos chant
Voil que la fin voist amendant.
Tresqu'or, ai si trete la lime
Que chascuns coplés a sa rime ;
Or la vous traisrons par lons vers
Si vous deviserons par *mers*.
L'uevre en est costouse et plus fort,
Mais en ce est ma vie et ma mort
Que je face tot le voloir
De qui je ai petit d'espoir...

Voici le début des couplets monorimes :

Suplice et Ansiaus ont lor voie acoillie
Tuit sunt à un acort sans ire et sans envie, etc.

Notre volume ne contient que les cinq cents premiers vers de cette coupe. Les derniers font partie d'une allocution du Sarrasin Aupatris à ses soldats qu'il voit prêts à lâcher pied :

Sé ne me vanch de vous j'otroi que l'en me tonde!
Tot l'avés issi fait com Guarous de Gironde....

Et dans le manuscrit de Saint-Germain 1830, cette *laisse* finit ainsi :

Tot l'avéz fait ainsi com Garot de Gironde:
Sa tor vint assaillir o quarrel et o fonde,
Et quant penre la vit si nerci à s'esponde;
Vos venés com gent cui coardise abonde.

Le même manuscrit de Saint-Germain poursuit le récit deux cents vers au-delà. On doit remarquer dans cette partie monorime le combat du clerc Gautier contre Aupatris; sur la fin de la partie octosyllabique, un jeu de mots sur le même Gautier semble faire allusion à l'archevêque de Sens, Gautier le Cornu, si célèbre dans les premières années de la minorité de saint Louis, et ce passage justifie notre opinion sur la date du poëme :

Respont li fiz Arnol à Lus,
Sire, buen moine auroit en vus:

Gautiers mes freres qui cler fu
Nos montre un sofisme *cornu* :
Volez-le vous or resambler ?

Cependant, il est évident que cette dernière partie est assez grossièrement ébauchée. Je crois donc que pour répondre aux souhaits capricieux de sa maîtresse, Denis Piramus aura d'abord poursuivi sa chanson à perte d'haleine; mais en revoyant son œuvre, il aura corrigé la conclusion; il aura donné plus de soin à la description des noces impériales, et, la cérémonie faite, il aura pris congé de ses auditeurs. Le manuscrit de l'Arsenal nous offre le dénouement ainsi corrigé, et MM. Robert et Crapelet ont, je le répète, très bien fait de le préférer; seulement, ils n'auroient pas dû cesser de consulter les meilleures variantes des autres leçons.

Le poëme de Partenopex comprend ici 40 feuillets.

II. PLUSIEURS BRANCHES DE LA CHANSON DE GESTE D'ALEXANDRE. — F° 41.

Le XVe volume de l'*Histoire Littéraire de la France* à laquelle il faut toujours revenir, en dépit de ses imperfections, contient deux articles de Ginguené, l'un sur *Lambert li Cors et Alexandre de Paris*, p. 119; l'autre sur *Alexandre poëte françois*, p. 161. Ginguené ne paroît pas avoir, en faisant le dernier article, conservé le souvenir du

premier : mais on doit convenir que, sans approfondir le sujet, il a donné la seconde fois une idée moins incomplète du poëme d'Alexandre. Toute sèche et décolorée qu'elle soit, son analyse embrasse le récit jusqu'à la mort du héros macédonien.

Ce qu'il n'a pas déterminé, c'est la date de chaque composition, c'est la part qui revenoit à chacun des trouvères dans tout le poëme. Lambert le Cort, Pierre de Saint-Cloud, Brisebarre, Nevelon, Gautier de Cambray et plusieurs autres ont élevé le monument de la *Chanson d'Alexandre :* où s'arrêtent les vers de l'un? où commencent les vers de l'autre? La date du poëme remonte, suivant Fauchet, au règne de Louis VII, suivant Loisel, à celui de Philippe-Auguste. Levesque de La Ravallière, dans ses *Révolutions de la langue françoise*, place également la composition à cette dernière époque, et il a cru, dans le travail de Lambert le Cort, reconnoître des allusions nombreuses au règne du fils de Louis-le-Jeune. Les pairs d'Alexandre ont été pour lui les douze pairs de France; une certaine reine Isabelle qui avoit brodé la tente d'Alexandre a été la femme de Philippe-Auguste, et le harpeur Elinans, le moine historien du même nom mort en 1209.

Le Grand d'Aussy, dans le ve volume des *Notices et extraits des Manuscrits*, a consacré plus tard un long article au poëme d'Alexandre. A l'entendre, les auteurs avoient emprunté l'idée du vers

alexandrin à Wace auquel on en devoit le premier emploi; et leur poëme étoit postérieur au Brut et au roman d'Ogier le Danois, puisqu'on y rencontroit des allusions aux histoires bretonnes et qu'on y lisoit dès les premiers vers :

Je ne vous dirai mie de Landri ni d'Auchier.

Mais toutes ces raisons-là n'ont pas une grande force. Les deux poëmes de *Landri* et d'*Auchier*, auquel l'auteur d'Alexandre fait allusion, étoient sans doute des bouffonneries populaires : Landri est plusieurs fois cité dans nos anciens romans comme une farce ridicule; et j'aimerois mieux reconnoître dans *Auchier* le roman d'*Audigier* que la chanson d'Ogier dont personne au XIIe siècle ni même au XIIIe ne révoquoit en doute l'importance historique et poétique.

On veut toujours retrouver dans les anciens rimeurs la trace d'un petit nombre d'événemens dont l'importance s'est fortifiée de l'oubli dans lequel les autres sont tombés; mais on court ainsi le risque de grandes méprises. Ces douze pairs de Charlemagne, par exemple, se rapportent aussi bien aux pairs de Louis VII qu'à ceux de Philippe-Auguste : les grands barons de France sont aussi anciens pour le moins que Charles-le-Simple, et n'étoient-ils donc pas pairs de France les ducs de Bourgogne, de Normandie et d'Aquitaine, les comtes de Paris, de Flandres, de Champagne et

de Poitou? Qu'ils aient été précisément douze, je laisse le soin d'en démêler la question aux antiquaires; mais la consécration du nombre douze, quand il s'agissoit des compagnons d'un héros ou d'un dieu, étoit certes bien autrement ancienne que Philippe-Auguste; il faut même, pour en retrouver le premier exemple, remonter aux enfans et aux tribus d'Israël.

Quant au nom d'Elinans, n'allons pas trop nous y arrêter, attendu que les copistes et les trouvères ne manquoient pas de défigurer les vers qu'ils avoient à copier ou à retenir. Il est vrai qu'Helinand, le moine de Froidmont, mourut en 1209, dans une grande vieillesse, et qu'avant de se mettre à composer des poésies dévotes, il en avoit long-temps fait et récité de profanes. Un livre composé même vers 1150 pourroit donc à la rigueur offrir des allusions à son talent de trouvère: mais on conviendra qu'un pareil anachronisme auroit paru fort inexcusable dans le poëme d'*Alexandre-le-Grand;* et quand on n'y trouve la mention d'aucun autre personnage historique du XIIIe siècle ou du XIIe, comment ce nom vague d'Elinans suffiroit-il pour en déterminer la date?

Ce que l'on sait plus positivement, c'est que Gauthier de Chastillon écrivoit son grand poëme latin de l'*Alexandreis* vers 1180. Comme Ginguené l'a dit dans l'*Histoire Littéraire de la France* (tome XV, page 101), cet ouvrage remarquable fut

bientôt admis au nombre des livres classiques de l'Université. On l'expliquoit aux jeunes latinistes, et la preuve complète s'en tire de la plupart des manuscrits contemporains surchargés de gloses marginales et de synonymies interlinéaires. Sans doute on pourroit admettre rigoureusement que l'auteur du poëme françois eût été l'un des écoliers attachés à l'œuvre de Gautier de Chatillon, et qu'en essayant, le plus souvent avec malheur, de l'expliquer, il eût conçu lui-même l'idée de refaire la vie du héros macédonien. Mais je ne m'attacherai pas à cette hypothèse : le silence qu'il garde sur le travail du latiniste, les contre-sens qu'il fait dans le texte de l'historien romain, son apparence de bonne foi, ses efforts pour suivre pas à pas la source antique à laquelle il puise, tout me porte à croire de préférence que le poëme le plus entaché d'ignorance est aussi le plus ancien, et que s'il avoit été composé plus tard, les beautés poétiques auroient vainement demandé grâce pour les impertinences historiques qu'il eût été facile à tout le monde d'y découvrir. Le trouvère avoit mis à contribution et Quinte-Curce qu'il entendoit péniblement et les écrivains des bas siècles dont le nom de *Pseudo-Calisthène* résume toutes les compositions fabuleuses (1). Pour Gauthier de Chatil-

(1) Voyez, dans les *Notices et extraits des Manuscrits,* t. XIII, p. 163 et suiv., un savant et précieux Mémoire de M. Berger de Xivrey sur tous les écrivains grecs et latins de l'histoire fabuleuse d'Alexandre.

lon, aussi bon latiniste que son devancier s'étoit montré bon romancier, il n'aura étudié que Quinte-Curce et aura mis en bons vers le texte en prose qu'il entendoit parfaitement. Oserai-je le dire? le poëme latin ne fut répandu dans les écoles que pour affoiblir le renom et l'autorité des chansons de gestes débitées sur le même sujet dans le monde. C'est ainsi qu'un contemporain et un admirateur de Gauthier de Chatillon, Gilles de Corbeil, publioit une *Caroléide* non dans l'intention bien superflue de réveiller les souvenirs du nom de Charlemagne, mais afin de mettre une barrière entre ce prince et les légendes vulgaires qu'on ne cessoit de débiter en tous lieux.

C'est donc vers le milieu du xii[e] siècle qu'il faut placer la composition des chansons d'Alexandre. Je les ai presque toutes lues le crayon à la main, et je ne me souviens pas d'avoir reconnu dans les branches les plus anciennes une seule allusion au roman du Brut dont Le Grand d'Aussy nous a parlé. Si ce critique n'a pas ici confondu avec l'ouvrage de Lambert le Cort, les *Vœux du Paon*, effectivement composés après le xii[e] siècle, il faut croire qu'il aura pris pour des souvenirs de ce genre l'arrivée d'Alexandre aux *bornes d'Artu*. Mais la corruption du nom d'Hercule est ici trop évidente pour avoir besoin d'être prouvée : *Arcu*, *Artu* sont toujours dans nos anciens poëmes le même nom, sinon le même héros, et cela vient, disons-le

en passant, à l'appui de ce que j'ai avancé relativement à l'histoire d'*Arthus* (Voy. tome 1er, p. 175). Mais l'auteur de la Chanson d'Alexandre eût-il nommé le livre du *Bret*, cela nous reporteroit non pas au mauvais et peu remarqué poëme de Wace, mais à la série des traditions et histoires bretonnes dont Wace lui-même constate en vingt endroits la grande antériorité. Je me range donc à l'opinion du président Fauchet qui vouloit que la chanson d'Alexandre eût offert l'un des premiers sinon le premier exemple des vers dits alexandrins. Il s'en faut du reste que nos pères aient de prime-abord adopté cette coupe hexamètre pour les compositions épiques : ils préféroient le vers de cinq pieds, avec l'hémistiche à la quatrième syllabe comme aujourd'hui, et c'est même en général un bon signe d'ancienneté que l'emploi de cette mesure dans les chansons de geste; mais les poëmes d'Alexandre obtinrent un tel succès que l'on se désaccoutuma peu à peu de l'ancien mouvement épique, et que vers la fin du XIIIe siècle le talent incontestable du roi Adenès ne put le remettre en vogue. Ses *Enfances d'Ogier* n'empêchèrent pas que l'on ne préférât le rhithme alexandrin, et lui-même s'empressa d'y revenir dans ses chansons de *Beuve de Comarchis* et de *Berte aux Grans-piés.*

Ne confondons pas avec le vers alexandrin les couplets réguliers de quatre, de cinq ou même six vers d'une seule rime : ils peuvent avoir donné

l'idée du grand vers épique, comme ce dernier donna lui-même naissance à notre grand vers à rime alternativement masculine et féminine; mais les *alexandrins* proprement dits s'encadrent toujours dans un couplet monorime dont la longueur varie à la fantaisie du poëte; et d'un autre côté, je ne crois pas que le premier emploi du grand vers actuel avec sa rime constamment renouvelée remonte au-delà de la fin du xve siècle (1).

Marquons mieux encore la date probable de la *chanson d'Alexandre :* le poëme de Florimont, composé comme on l'a vu plus haut en 1188, dit, en s'adressant à la gent laie :

> Signor je sai assés de fi
> Que d'Alixandre avez oï ;
> Mais ne savez encore pas
> Dont fu sa mère Olimpias,
> Dou roi Phellipon ne savez
> Qu'est ses pères, né dont fu nez.

En effet, dans la chanson d'Alexandre on dit bien que la mère du héros se nommoit Olympias et son père Philippe, mais du lieu de leur naissance et de leurs premières aventures on n'en lit pas un mot. Aimés rappelle ailleurs que dans la chanson

(1) Dans un petit Traité du xve siècle, publié par M. Silvestre, en 1832, et intitulé : L'*Art et science de Rhétorique,* on lit : « Vers alexandrins sont de xii ou de xiij sillabes pour metre. Et n'a que une seule termination le nombre des lignes, et est à la voulenté de l'acteur. Ils sont nommés alexandrins, pour ce que les histoires de Alixandre sont faictes en ceste forme. » Cette définition est parfaite.

d'Alexandre on apprend comment Olympias fut à tort accusée, et comment son fils tira vengeance de Nectanebus. *Assez avoit-on oï tout cela.* Cette chanson est donc antérieure à 1188.

On sait que Gauthier de Chatillon écrivoit de 1174 à 1200, et que le roman du Rou fut composé de 1150 à 1160. Or dans ce dernier roman bien évidemment antérieur au poëme latin, Wace cite des faits qui doivent se rapporter à des chansons déjà vulgaires avant lui. Ainsi, voulant prouver que

Deit-on li livres et li gestes
Et li estoires lire as festes.

Il ajoute bientôt après :

Alisandre fu rois poissans
Doze regnes prist en doze ans ;
Mult out terres, mult ot aveir,
Et rois fu de mult grant poeir :
Mez cil cunquest poi li valu,
Envenimez fu, si moru....
Quel bien lor fet, kel miex lor est
De lor preies, de lor cunquest,
Ne mes tant *cum l'un va disant,*
Si cum l'en a trové lisant,
Ke Alisandre et Cesar furent ;
Tant a des ans que lor noms durent,
Et si se fussent oblié
Sé en escrit n'eussent esté.

Certes, ces récits que l'*on va disant* comme on les a trouvés dans les livres, ce nombre de *douze règnes* et de *douze ans*, cette mention de l'*Enve-*

nimés rappellent jusqu'à l'évidence notre fameuse chanson de geste ; et l'on ne pourra retorquer avec justice contre cette citation du *Brut*, ce que j'ai dit de l'allusion aux romans d'Artus dans celui d'Alexandre, car il est certain que les traditions bretonnes jouissoient d'une grande vogue populaire long-temps avant la composition du poëme de Wace; mais avant la chanson de geste d'Alexandre les gens non lettrés ne connoissoient guères que le nom du héros macédonien. Dès le second couplet, le poëte françois dit :

L'estoire d'Alixandre vos voil par vers tretier
En roumans, qu'*as genz laie doit auques profitier*.

Puis il ne s'élève pas contre d'autres chantres de la même geste ; il se contente de blâmer les jongleurs qui préfèrent de honteux sujets de composition :

Cil contéor bastart font toutes avilier ;
Si se voelent en cort sor les millors prisier,
Et quant il ont tout dit, si ne vaut un denier...
Mais encontre ces vers doit la teste drecier
Qui welt à bonnes meurs son cuer assousploier...
Je ne vos dirai mie de Landri né d'Auchier,
Ains vos dirai les vers d'Alixandre Dalier.
A moi preigne resgart qui se welt afaitier!

Il est temps de passer au nom des auteurs. Après un récit de huit milliers de vers environ, récit qui

finit avec le siége de Tyr, on lit dans un assez grand nombre d'exemplaires les vers suivans :

> *Alixandre* vos dit que de Bernai fu nés
> Et de *Paris* refu ses seurnons apelés,
> Qui ci a les siens vers o les *Lambert* jostés.

Hâtons-nous de dire que ces vers, dans le plus grand nombre des leçons, ne sont pas suivis d'un intervalle annonçant la fin du récit; mais que, dans les meilleures, le repos ou terme de la chanson est fixé à l'un des deux couplets suivans. Dans quelques autres encore (n°s 7190 et 7190 ^{5} ^{5}), la chanson des *Fuerres de Gadres* se termine ainsi :

> Quant li solaus torna, miedis fu passés
> En sa tente de paile est li rois retornés.
> Ci nos di Alixandre qui de Berri fu nés
> Et de Paris refu ses sornons apielés
> Que li fueres de Gadres est à cest vers finés :
> *Quant li solaus torna,* etc.
>
> — Alixandre nous dit que de Vernai fu nez
> Et de Paris refu ses sornons apellés
> Qui ci a les seus mos o les autres joustés
> Que li fueres de Gadres est ici afinés.

Tels sont les titres de la *propriété littéraire* d'Alexandre, trouvère originaire de Bernay, et qui ne fut pas surnommé *Paris* ou de Paris pour avoir séjourné dans cette ville, mais uniquement parce que tel étoit le nom de son père.

Immédiatement après cette mention, c'est-à-dire

à la fin du couplet suivant, nous trouvons le nom de Lambert le Cort :

> La verté de l'estoire, si com li rois la fist,
> Uns clers de Chastiaudun Lambert li Cors l'escrit
> Qui de latin le trest et en romain le mist.

Ces deux passages si rapprochés l'un de l'autre ont fait naître bien des incertitudes. Alexandre de Paris et Lambert le Cort ont-ils travaillé de concert ou se sont-ils partagé la besogne? L'un a-t-il continué long-temps après l'œuvre de l'autre? Lequel a commencé, lequel a continué? J'avoue que ce sont là autant de ces questions que La Fontaine appeloit de la *Chappe à l'évêque*. Supposez un instant que la meilleure leçon du premier passage soit celle du manuscrit 7190 [5 5], vous ne trouvez plus dans Alexandre de Bernay, cet honneur de la Normandie, cet excellent poëte, qu'un humble copiste qui, pour avertir les jongleurs d'un juste point d'arrêt, quand ils voudroient chanter l'une des branches le plus en vogue, celle des *Fuerres de Gadres*, crut nécessaire d'ajouter trois, quatre ou six vers, et de rappeler le nom de celui

> Qui *ci* ot les siens vers o les Lambert joustés.

Cette opinion sembleroit même assez plausible si l'on ne revoyoit le nom d'Alexandre en tête d'un autre poëme dont le sujet se rapporte assez à la chanson du héros macédonien; je veux dire le roman d'*Athis et Porphilias*. *Athis* est placé, dans

le plus ancien texte, à la suite du roman de Troies de Beneois de Sainte-More, et l'on voit qu'il en étoit regardé comme la continuation. Or, Alexandre de Bernay, déjà l'émule de son compatriote Beneois dans le choix des traditions grecques, peut fort bien encore avoir eu l'idée de partager avec Lambert le Cort l'honneur de chanter Alexandre de Macédoine. Il se seroit chargé du début et Lambert de la conclusion. Ainsi, la plus ancienne, la plus longue et la plus importante partie de la chanson de geste d'Alexandre appartiendroit à deux auteurs contemporains, Alexandre de Bernay et Lambert le Cort ou le Court, clerc de la ville de Chateaudun, en Beauce.

Il n'est pas d'ancien poëme dans lequel le style original ait moins été défiguré par les copistes des autres provinces. Ce style est clair, harmonieux, empreint de toute la pompe convenable au héros qu'il s'agissoit de chanter. En le rapprochant de celui de Wace, on s'apercevra d'une énorme différence sous tous les rapports.

Je ne veux pas m'arrêter à fournir les preuves du talent d'Alexandre et de Lambert; qu'il me suffise d'avancer que leur poëme est l'un des ouvrages qui mériteroient le mieux de vivre à jamais dans le souvenir des hommes. Mais les livres ont leur fatalité : on s'est attaché aux rêveries historiques, aux fautes de chronologie dont la chanson abonde; mais, ceux qui reprochent à

Lambert de n'avoir pas puisé aux bonnes sources, blâment Lucain et Voltaire d'avoir fait une gazette en vers. Qu'Homère, ce représentant de l'ancienne Grèce, à tous ses autres mérites ait réuni celui de l'exactitude locale, j'y consens; mais loin au-dessous d'Homère, l'immortalité doit marquer des rangs et signaler des compositions glorieuses. Dans le nombre il faudroit placer les *Fuerres de Gadres* qui présentent réellement tous les caractères de la haute épopée. Les chevaliers, avant de combattre, les faisoient autrefois chanter aux jongleurs, et je doute que la *Chanson de Roland* elle-même ait dû plus vivement exciter le courage et l'intrépidité de ces hommes de fer.

Ce n'est pas que les *Fuerres de Gadres* aient été, dans l'intention d'Alexandre de Bernay, une branche distincte; ce sont les jongleurs du siècle suivant qui, forcés de choisir dans le poëme des morceaux détachés, ont ainsi multiplié les rameaux d'un même arbre poétique. Quand ils offroient de chanter *Alexandre*, comme aujourd'hui nos comédiens proposeroient certains rôles, on préféroit tantôt les Enfances du héros, tantôt le Siége de Tyr, tantôt l'Entrée dans Babylone, et tantôt les Fuerres de Gadres. Cette dernière partie étoit la plus demandée, voilà pourquoi bien des manuscrits la reproduisent seule, comme étant la plus nécessaire aux études des jongleurs.

Alexandre de Bernay composa les Enfances; les

Fuerres de Gadres, c'est-à-dire l'histoire de la surprise des compagnons d'Alexandre dans les environs de Tyr, par l'armée de Betis, duc de Gadres ou Gaza; le voyage à Jérusalem et les dernières défaites de Darius. Jusque-là, le même caractère et le même mouvement dominent le récit : le poëte ne s'empare que des faits dont les bons historiens font honneur au héros; il en étend la trame historique, mais il ne cesse de la prendre pour base de ses chants. A partir de la mort de Darius, c'est-à-dire à compter de la reprise de Lambert le Cort, il n'en va plus de même : Quinte-Curce est remplacé par le *faux-Callisthène;* les merveilles se succèdent; on marche de surprise en surprise; le récit est encore attrayant, parsemé d'ailleurs de réflexions politiques très sensées : mais nous avons quitté Le Tasse pour prendre Arioste; et quand le début ne nous avertiroit pas qu'Alexandre de Bernay cède la viole à Lambert, le mouvement poétique suffiroit pour nous en instruire. Cette seconde partie de l'*Alexandre* renferme les voyages du héros sous la mer, dans les airs, dans les forêts et dans les déserts les plus émerveillables; de plus, la guerre contre Porus, enfin l'entrée dans Babylone qui terminoit l'ancienne chanson de geste. Les autres branches sont des continuations plus récentes d'un siècle ou d'un siècle et demi; je vais indiquer rapidement celles que j'ai reconnues.

La plus remarquable de ces additions a pour

titre : *les Vœux du Paon.* C'est un épisode dont Porus est le héros et qui présente un grand intérêt pour les mœurs galantes et chevaleresques du XIIIe siècle. L'auteur ne s'en est pas fait connoître, mais l'*explicit* de plusieurs manuscrits qui les contiennent prouve nettement qu'il faut les attribuer à l'un des continuateurs de Lambert le Cort. Les *Vœux du Paon* ne se liant pas à la grande chanson d'Alexandre, plusieurs leçons n'ont pas cru devoir les incorporer dans le récit général. En effet, suivant Lambert, Porus avoit été précédemment tué par le héros macédonien, et sa fin avoit bien terni l'éclat de sa gloire.

La deuxième est le *Restor du Paon.* Deux trouvères ont composé sous le même nom une suite aux *Vœux du Paon.* L'un a gardé l'anonyme, l'autre s'est nommé *Brisebarre* et son travail est le plus moderne de tous.

La troisième est la *Signification de la mort d'Alixandre.* On la doit à Pierre de Saint-Cloud; c'est l'une des meilleures branches de tout le récit.

La quatrième enfin est la *Vengeance de la mort d'Alixandre.* Deux auteurs l'ont traitée : le premier se nommoit Jean Nivelon et le second ne s'est pas fait connoître. — Nous allons maintenant passer en revue toutes les parties de la chanson complète, telles qu'elles sont renfermées dans le n° 6985.

Les *Enfances d'Alixandre* nous montrent le héros morigéné par Aristote et Nectanebus, domptant

Bucéphale, armé chevalier, choisissant ses douze pairs, combattant Nicolas (le Memnon de l'histoire), assiégeant Athènes qu'Aristote l'empêche de détruire, vengeant sa mère Olympias, prenant la Roche (la Cilicie), tombant malade, couronnant roi un harpeur (Abdolonyme), arrivant devant Tyr, fouettant les eaux de la mer et commençant le siége de la ville. Cette première partie forme près de 3300 vers.

2° Les *Fuerres de Gadres* commencent au v° du f° 51, à la troisième colonne, avec les vers :

Dedens les murs de Tyr, là dedens en la mer
Li rois de Macedoine fist un chastel fermer.

Ils sont consacrés non seulement à l'expédition des fourriers de l'armée d'Alexandre, mais encore à la prise de Tyr, à celle de Gadres ou Gaza, au récit du supplice du duc de Gadres, traîné le long des murs au char du vainqueur. Alexandre se rend ensuite à Jérusalem, puis livre sur le fleuve Gangès un combat à Daires, le roi des Perses, qui s'enfuit blessé, tandis que sa femme, sa mère et sa fille restent prisonnières. Cette deuxième *laisse*, qui souvent est coupée en deux dans les manuscrits, comprend environ 4400 vers. C'est à la fin des Fuerres de Gadres qu'on trouve, dans plusieurs leçons et en particulier dans celle-ci, la mention d'*Alexandre de Paris* :

Alixandre nos dit qui de Bernai fu nez
Et de Paris refu des seurnons appelez
Qui ci a les siens vers o les *Lombars* jostez.

3° *Les Enseignemens Aristote*, commençant au f° 66 v°, par ces vers :

> Or entendez seignor que cest estoire dit
> De Daire le Persant qu'Alixandre conquist....
> .I. clers de Chastiaudun Lambert .I. *tors* l'escrist
> Qui de latin le trest et en romain le mist.

Cette partie, qui satisfaisoit la malignité des barons mécontens de leurs suzerains, avoit une grande vogue au XIIIe siècle et au XIVe. Rutebeuf l'a imitée dans une de ses pièces. Outre les conseils d'Aristote sur le danger d'élever des vilains en autorité, on voit ici la fin de la guerre de Perse et la mort de Darius assassiné par des serfs qu'il avoit comblés d'honneurs; puis la descente d'Alexandre au fond des mers dans un grand tube de verre. Cette branche est courte; elle n'a pas 600 vers.

4° La *Bataille de Porus* et les *Merveilles de l'Inde*, au f° 69; cette branche commence ainsi :

> Ce fu el mois de may que furent combatu
> Que li rois Alixandres ot Daire en champ vaincu.

Elle est fort longue et remplie de merveilles; on croiroit lire le voyage d'Astolphe dans la lune. Porus vaincu demande grâce : Alexandre lui rend sa couronne. Le héros conduit ses soldats dans un désert peuplé des animaux les plus féroces; défaite des Gos et des Magos qu'Alexandre enferme dans des cavernes où ils sont encore. Arrivée des Grecs aux colonnes d'Artu, Arcu

ou Hercule, rencontre des Lotiphaux, géans de douze pieds de haut; descente dans le val périlleux, le roi de Macédoine y demeure plusieurs jours; il y voit des syrènes, puis quatre vieillards qui lui indiquent trois fontaines : l'une donne l'immortalité, l'autre préserve de la vieillesse (c'est la célèbre fontaine de Jouvence, si souvent chantée depuis), la troisième ressuscite les morts. Il va aux Arbres des Pucelles, ainsi nommés parce qu'ils conservoient, entre autres avantages, la virginité des femmes; l'armée séjourne dans ces lieux enchantés. Un autre arbre appelé l'Arbre sec, fort éloigné de ceux-ci, révèle à Alexandre le secret du sort qui l'attend à Babylone. A son retour de ce pays de merveilles il trouve Porus mécontent; les deux rois se séparent ennemis, reviennent pour se mesurer dans un combat singulier, et Bucéphale est tué peu de temps avant Porus. Le héros donne des larmes, érige un tombeau et consacre une ville à l'un et à l'autre. Les Merveilles de l'Inde ont plus de 3600 vers, et s'arrêtent au f° 80 v°, 2e colonne.

5° L'*Entrée d'Alexandre dans Babylone*, f° 80, v°, commençant :

> Cil d'Ynde et cil de Bastre li prince et li chasé
> Tot droit à Alixandre en sont manois alé.

Cette branche est une suite de combats : épisode de la reine Candace aimée d'Alexandre; sortie de l'amirant de Babylone; les fuerres de Babylone; grande

bataille... La fin du récit a été enlevée dans notre volume; les derniers vers conservés offrent le début d'un couplet :

> A tant ez-vous Phylote qui vint de l'autre part
> Et fu très bien armez sur un destrier liart;
> Haubert ot bon et fort, n'ot de fausser regart,
> En toute sa compaigne n'ot chevalier coart...

Environ 2500 vers conservés, jusqu'au f° 89 r°.

6° *Les Vœux du Paon* et le mariage des Pucelles, commençant :

> Après ce qu'Alixandres ot de dessus conquis
> Et à force d'espée ocis le duc Melchis.

Ces vœux sont eux-mêmes divisés en deux parties : la première s'arrête à la captivité de Porus, et contient environ 3700 vers; la seconde qui commence au f° 101 v°, avec les vers :

> Ce fu el mois de mai qu'ivers va à declin
> Que cil oiselon gay chantent en leur latin,

comprend les vœux formés sur un paon par Porus et les fameux guerriers au milieu desquels il étoit captif. Elle forme environ 4400 vers, et s'arrête au f° 116 r°.

Comme je l'ai déjà dit, il est assez rare que les *Vœux du Paon* soient réunis aux autres parties de la chanson d'Alexandre.

6° *Signification* ou avant-coureurs *de la mort d'Alexandre*. Cette branche est ici divisée en deux

parties; la première, qu'on trouve rarement dans les autres leçons, commence :

De ramenbrer prodome est-il joie et solas.
He ! bons rois Alixandres onques ne te lassas, etc.

Elle n'a guère que huit cents vers et s'arrête au f° 119 r°. La seconde commence :

A l'issue de mai tot droit en cel termine
Que li biaus tens revient et yver se decline...

C'est celle que fit Pierres de Saint-Cloud. Elle raconte la trahison de Dimnuspater et Antipater, le couronnement du héros, le grand festin royal dans lequel Alexandre est empoisonné. Avant de mourir il fait le partage du monde entre ses pairs. La fin de cette branche a été soustraite de notre volume; il n'en reste que cinq cent cinquante vers environ; voici les derniers conservés :

Où estes-vous Lyones, je vous doi moult amer,
Vous avés maintes fois fait vostre escu trouer
Por l'amor Alixandre que hui verrés finer...

C'est avec le f° 120 que s'arrêtent les leçons de la chanson de geste d'Alexandre renfermées dans le n° 6985.

III. LA CHANSON DE GUITECLIN DE SAISSONGNE, PAR JEHAN BODEL. — F° 121.

Elle commence par les vers suivans :

Qui d'oïr et d'entendre a loisir et talent
Face pes et escout bone chancon vaillant
Dont li livre d'estoir sont temoing et garant.

Il est bien vrai que les livres d'histoire parlent de Guiteclin ou Witikind de Saxe, ce grand guerrier auquel Charlemagne finit par donner le baptême; l'auteur de la chanson pourroit donc avoir vu les *Annales d'Eginhard* dans la célèbre abbaye de Saint-Pharon de Meaux, comme il en prévient plus bas : mais au nom du héros se bornent toutes ses obligations à l'histoire de France : son récit, bien que basé sur des traditions assez anciennes, ne semble pas avoir d'autres fondemens sincères. Le sujet est la guerre contre Guiteclin : le roi saxon est tué de la main de l'empereur; son royaume est donné à Baudouin, frère de Roland et neveu de Charlemagne. Dans une seconde guerre, Baudouin lui-même est tué avec le preux Berard de Mont-Didier, et la Saxe est donnée en fief au frère de Guiteclin, Diallos, qui prend en baptême le nom de *Guiteclin le Convers*.

M. Francisque Michel, dont on connoît l'ardeur et l'habileté pour tout ce qui regarde la publication des monumens inédits de notre ancienne littérature, a déjà publié avec un soin admirable la première et la plus curieuse partie de cette *Chanson de geste* (1). Dans notre volume, elle se compose d'environ 5650 vers; mais dans le manuscrit, jadis propriété de M. Léon Lacabane, et qui a servi de modèle à M. Francisque Michel, le poëme est beau-

(1) Romans des douze Pairs de France. N° v. — La Chanson des Saxons. — Paris, Techener, 1839.

coup plus considérable et la fin paroît différer complétement de la leçon unique de la Bibliothèque du Roi.

La chanson de Guiteclin peut se diviser en trois parties. La première raconte le mécontentement des barons *hurepés* quand Charlemagne leur envoie demander un treuage ou tribut annuel de quatre deniers. Par *hurepés*, le poëte entend tous les seigneurs de la France proprement dite, tels que les Manceaux, les Angevins, les Normands, les Bretons, les Pohiers ou habitans du Ponthieu ; c'est précisément la *Gallia comata*. Tous les princes étrangers soumis aux armes de Charlemagne comme les Ecossois, les Anglois, les Allemands, les Bavarois paioient ce tribut, et c'étoit d'après leur conseil que l'empereur avoit osé faire une pareille demande aux barons *hurepés*. Ceux-ci jurent de ne pas supporter qu'on les avilisse. Si les François étoient jamais asservis au plus mince impôt, que deviendroit leur renom de franchise? Ils prennent donc la résolution de renfermer quatre deniers dans le pennon de chaque lance, et de se présenter ainsi devant Charlemagne à Aix-la-Chapelle, en lui proposant de venir lui-même prendre le treuage. Charlemagne avoue ses torts, il demande pardon, va en langes et nu-pieds au devant de ses barons et

Les deniers a fait panre, si les reçuit Malons,
Com furent asemblé molt en fu grans li mons.
Karles les a fait fondre à force de charbons.

Devant la maistre sale en fu fait uns perrons,
Li baron de Herupe i escristrent lor nons ;
Puès i fu mis li Karles si que bien le savons,
Que jamais en Herupe n'iert chevage semons.

Voilà sans doute une scène empreinte de la couleur féodale, et l'on doit croire qu'on en demandoit fréquemment le récit dans les châteaux et dans les villes de France, au temps de Philippe-le-Bel.

La seconde partie renferme la première guerre de Saxe, la mort de Guiteclin, les amours de Bérard et d'Helisande et ceux de Baudouin et de la reine Sebile; enfin le couronnement et le mariage de Baudouin. Là pourroit s'arrêter toute la chanson.

La troisième raconte la guerre soutenue par Baudouin contre l'armée des frères de Guiteclin; la mort de Berard et de Baudouin, le couronnement de Dialos.

J'ai dit que la légende romanesque de Guiteclin étoit plus ancienne que notre chanson ; le début en offre la preuve.

Cil bastart jugleor qui vont par ces viliaus
A ces grandes vielles en depeciés forriaux
Chantent de Guiteclin . . . .
Mais cil qui plus en scet ses dires n'est pas biaus.
Que il ne savent mie les riches vers nouviaux
Né la chanson rimée que fist Jehans Bodiaus.

Au reste, ce début pourroit bien être non pas de Jean Bodel mais des jongleurs qui vouloient répéter sa chanson. — Dans le plus ancien texte

des *Quatre fils Aymon* (Msc. Lavaill. 39), on lit aussi f° 15, v°.

A une Pentecoste fu Charles à Paris.
Venus fu de Saissoigne, s'ot Guiteclin ocis ;
Sebile la roïne qui tant ot cler le vis
Dona à son neveu Bauduin le marchis,
A son nevou Rolant l'olifant qu'ot conquis, etc.

D'autres chansons encore plus anciennes que les *Quatre fils Aymon*, disent que Roland fit les guerres de Saxe contre Guiteclin. Mais Jean Bodel a placé l'époque de ces expéditions après la bataille de Roncevaux.

M. de Montmerqué, dans le *Théâtre françois du Moyen-âge*, a publié sur Bodel une précieuse notice. Ce trouvère remarquable étoit d'Arras et florissoit avant Adam de la Halle et Baude Fastoul, c'est-à-dire vers 1200. Il s'est essayé dans la plupart des genres de poésie en vogue de son temps. Il a fait un jeu dramatique, une chanson de geste, des chansons; il a fini par un *Congé* dans lequel il nous a révélé d'une manière touchante qu'une maladie affreuse, sans doute la lèpre, l'obligeoit de quitter sa maison, ses parens, ses amis. Jean Bodel méritoit d'être heureux et de faire les agrémens d'une cour polie; il augmente la liste des beaux génies que le malheur a poursuivis de ses traits les plus cruels. Nous en reparlerons bientôt.

IV. LA CHANSON DE CHARLEMAGNE ET DE SIMON DE POUILLE.

Elle commence au f° 140, par les vers suivans :

Or escoutez seignor que Dex vos benoïe,
Li peres esperitables li fis sainte Marie,
S'orés bone chançon de moult grant soignorie ;
Moult a estez perdue peça ne fu oïe,
Uns clers l'a retrouvé cui Jhesus benoïe,
Les vers en a escriz, toute l'a restablie.

Elle se poursuit jusqu'au f° 163, puis un ou deux feuillets ont été enlevés, et pour connoître la fin du récit il faut consulter l'analyse complète qu'en a donnée M. Francisque Michel, dans sa préface de la Chanson du *Voyage de Charlemagne à Jérusalem*. Comme on en jugera après avoir lu ce travail, la chanson de Simon de Pouille est un poëme dépourvu de toute espèce de mérite. L'auteur avoit sans doute voyagé dans l'Orient ou du moins avoit fréquenté grand nombre de ces chevaliers normands dont les pères avoient fait la conquête de Naples au XIe siècle. On n'a pas conservé la trace de son nom. Le théâtre des événemens est en Syrie, en Égypte et en Perse ; les héros sont Simon de Pouille, Thierry d'Ardenne et, parmi les païens, Sinados qui reçoit le baptême et contribue à préserver les chrétiens des dangers qu'ils couroient dans leur ambassade auprès de l'amirant de Perse. Je crois que cette chanson, dans laquelle tous les héros des anciens poëmes sont nommés

comme pour mémoire, n'est pas antérieure à la fin du XIIIe siècle. Elle rappelle tantôt le siége d'Aspremont, tantôt la légende de Notre-Dame-de-Liesse. Les derniers vers conservés se rapportent à l'essai que veut tenter l'amirant de la puissance de Mahomet; il veut que ses gens comblent de présens son idole :

Quant li quatre Persan qui ont le chief chenu
Ont le commandement l'amirant entendu,
A plus tot que il puent sont à ces revenus;
De ci qu'en Babiloine ne se sont arestus,
A grant honor i ont Mahomet descendus
Tote sa volenté li ont aconséus. . . .

La Bibliothèque des Romans avoit également donné l'analyse de ce poëme, dans le N° premier d'octobre 1777. Malheureusement on avoit oublié d'y faire une seule fois mention du héros principal, Simon de Pouille.

V. CHANSONS DE GESTE DE GUILLAUME AU COURT NEZ.
F° 161, jusqu'à la fin.

Cette réunion de chansons épiques ne forme pas moins de quarante-cinq mille vers; c'est à peu près la moitié de toutes celles que l'on a faites avant le quatorzième siècle sur la famille du fameux Guillaume d'Orange; mais c'en est la meilleure et la plus ancienne moitié. Il est vrai que la plupart des branches que nous allons rapidement examiner sont ici mutilées : car il n'est pas de cycle poétique que le temps ait plus opiniatrément frappé;

tous les manuscrits que nous en possédons sont dans un état déplorable, sans en excepter une copie complète exécutée dans la première partie du XIVe siècle. Elle a été acquise à la vente du duc de La Vallière.

La chanson de *Guiteclin de Sassoigne,* dont nous venons de parler, nous apprend, vers le début, que l'on comptoit en France trois grands sujets de récits poétiques :

> Ne sont que trois matères à nul home entendant
> De France et de Bretagne et de Rome la grant.

c'est-à-dire : les chansons des pairs ou barons de France, — les romans de la Table ronde, — les histoires de Troie, Rome et Alexandre-le-Grand.

Nous ne devons, à l'occasion des chansons de Guillaume au Court nez, nous occuper que de la matière des pairs ou barons de France ; nous nous en tiendrons même aux plus respectables, à celles qui sont véritablement anciennes, et nous les subdiviserons en quatre branches distinctes.

La première sera celle de *Girars de Roussillon.* C'est la plus vieille de toutes celles dont la tradition est venue jusqu'à nous. Elle ne paroît plus exister que dans un manuscrit provençal de la fin du XIIIe siècle. Les événemens se passent sous le gouvernement de Charles-Martel.

La deuxième appartiendra aux *Loherains*. Elle se rattache au règne de Pepin-le-Bref.

La troisième sera celle de Roland et de tous les compagnons de Charlemagne.

La quatrième, celle des enfans, neveux et parens d'Aimery de Narbonne. Elle concorde au règne de Louis-le-Débonnaire.

Ces quatre branches, bien que n'ayant pas été composées dans le même temps, marchent dans une indépendance à peu près parfaite l'une de l'autre. Elles ne se rejoignent que dans leurs plus jeunes rameaux, c'est-à-dire dans leurs continuations. Certes, je me garderai d'affirmer que les épopées de Girars de Roussillon et des Loherains puissent remonter au commencement ou bien à la fin du VIIIe siècle, et qu'il soit convenable d'attribuer celles de Charlemagne et de Guillaume d'Orange aux deux extrémités du IXe : mais on peut avancer hardiment que les traditions relatives à la guerre de Girars de Roussillon circulèrent en France avant que l'on y prît le moindre souci de la geste des Loherains, et qu'il en a été de même des deux autres *gestes,* dans l'ordre que je leur assigne. Sans doute l'époque des événemens ne prouve rien dans la question présente, et j'avouerai même volontiers qu'à moins de suivre avec une attention rigoureuse le développement de chacune des quatre branches, on ne pourra jamais déterminer nettement la date de chacune d'elles; mais enfin, il n'est pas sans intérêt de remarquer que la chanson de Girars de Roussillon n'offre aucune allusion sensible aux

8.

légendes des Loherains, de Roncevaux ou des fils d'Aimery et que la chanson du Loherain Garin ne suppose que l'antériorité de la chanson de Girars de Roussillon. Pour Guillaume d'Orange, bien que sa légende soit indépendante de celle de Roncevaux, on y voit pourtant à chaque instant la preuve que ses auteurs n'ignoroient pas les événemens devenus la base du troisième cycle. Il faut donc nécessairement reporter au-delà de l'origine des chansons de Guillaume celle des chansons de Roncevaux. Autre considération : Tous ces monumens primitifs de la poésie françoise ne furent pas érigés dans les mêmes provinces. Antérieurs aux chroniques écrites, c'étoit autant de pyramides consacrées par la tradition dans certaines grandes familles. Girars de Roussillon étoit le héros des Bourguignons; Garin et son frère Begon de Belin représentoient les guerres intestines des barons du nord. Les traditions de Charlemagne et de ses pairs étoient d'un intérêt plus général; cependant, il n'est pas difficile d'y voir percer une prévention systématique contre les Aquitains, tandis que la geste des enfans d'Aymeri de Narbonne offre le symbole de la réaction de la Provence contre l'Ile de France. Maintenant, pour remonter à la source de ces dernières chansons, il faut rappeler les inquiétudes que ne cessèrent de causer à Charlemagne les Sarrasins d'Espagne. La déroute de Roncevaux, dont la concise et rapide indication d'Eginhard a fait souvent

méconnoître l'importance (1), avoit encore mieux appris à l'empereur tout ce que les provinces du nord auroient plus tard à redouter de celles du midi. Dans le but de conjurer l'orage politique dont l'avenir lui paroissoit chargé, Charlemagne voulut placer sur la tête de son fils aîné la couronne d'Aquitaine, et pour mieux préparer cette érection, il confia long-temps à l'avance le soin des affaires publiques dans ces provinces à plusieurs de ses fidèles ou vassaux capables de lui assurer la soumission des grands seigneurs de la Gascogne et de la Provence. Il faut citer ici les paroles de l'historien connu sous le nom d'*Astronome Limousin*, bien qu'il ait été certainement originaire de la France du nord : « Ordinavit autem per totam Aqui-
» taniam *comites* abbatesque nec non alios plu-
» rimos quos *vassos* vulgò vocant *ex gente Fran-*
» *corum;* quorum prudentiâ et fortitudini, nullâ
» calliditate, nullâ vi obviare fuerit tutum ; *eisque*
» commisit *curam regni*, prout utili judicavit,

(1) On trouve dans l'Astronome Limousin, cet historien contemporain de Louis-le-Débonnaire, une phrase du plus grand intérêt, dans la question de l'ancienneté des *Chansons de Geste*. Après avoir raconté l'heureux succès de l'entrée de Charlemagne en Espagne : « Sed hanc fœlicitatem
» transitûs fœdavit infidus incertusque fortunæ ac vertibilis successus.
» Dum enim *quæ agi potuerunt* in Hispania peracta essent et prospero
» itinere reditum esset, *extremi quidam* in eodem monte regii cæsi sunt
» agminis. Quorum, *quia vulgata sunt nomina*, dicere supersedi. » Il est impossible de ne pas entendre ici les *vassaux morts à Roncevaux*, dont les noms étoient déjà, sous le règne du Débonnaire, *vulgairement célébrés*.

» *finium tutamen*, villarumque regiarum ruralem » provisionem. »

L'Astronome nomme ensuite plusieurs de ces vassaux ; il envoya, dit-il, à Bourges d'abord Humbert, puis Estourmi (*Sturminium*); à Poitiers, Aubouins (*Abbonem*); à Périgueux, Guibaud (*Widbodum*); à Clermont, Itiers; au Puy, Boulle (*Bullum*); à Toulouse, Orson (*Chorsonem*); à Bordeaux, Seguin (*Siguinum*); à Albi, Aimes (*Aimonem*); à Limoges enfin, Roard (*Rotgarium*). Or, tous ces noms se retrouvent soit dans les chansons de Charlemagne, soit dans celles de Guillaume. Estourmi de Bourges, Orson de Toulouse, Seguin de Bordeaux, Aimes ou Haimes d'Albi et Roard de Limoges sont tous devenus dans la bouche des trouvères autant de héros ou de traîtres du premier ordre. On ne peut donc nier le lien qui rattache nos épopées aux meilleures traditions historiques. — A plusieurs années de là, quand Louis encore au berceau fut couronné roi d'Aquitaine, l'Astronome Limousin nous apprend que le conseil de tutèle ou de régence fut présidé par Arnold, sans doute le preu Hernaud de Beaulande, aïeul de Guillaume. Puis le vieil empereur craignant encore, en dépit de tant de précautions, que l'influence des mœurs étrangères ne corrompît le caractère franc du jeune prince, fit conduire Louis dans les camps auprès de lui et ne laissa dans l'Aquitaine que les marquis nécessaires à la sûreté des limites extrêmes de ses

états du côté de l'Espagne. « Relictis tantum mar- » chionibus qui fines regni tuentes, omnes si fortè » ingruerent hostium arcerent incursus. »

Ce fut peu temps après que le duc de Toulouse, Orson, se laissa surprendre et enfermer par un Gascon nommé Alori. « Dolo cujusdam Vasconis » Adelorici nomine. » Le nom d'Alori a, dans les chansons de Charlemagne, autant de retentissement que celui de Ganelon lui-même. Quoi qu'il en soit, cet événement fit réfléchir l'empereur; et tout en punissant Alori, il crut devoir dépouiller Orson d'une autorité qu'il n'avoit pas su faire respecter; bien plus, il lui substitua Guillaume, d'une famille originaire de Narbonne, qui trouva les Gascons plus aigris que jamais par l'exil d'Alori. « Qui Vasco- » num nationem, ut sunt natura leves, propter » eventum supra dictum valdè elatos, et propter » mulctationem Adelorici nimis repperit efferatos. » Il finit cependant par dompter leur inquiétude. On voit plusieurs fois reparoître le nom de Guillaume au milieu du récit de l'Astronome Limousin : dans une expédition ordonnée par Louis contre les Sarrasins d'Espagne, il porta le premier oriflamme de l'armée. « Erat autem Willelmus primus signifer. » Je me sers à dessein de ce mot *oriflamme*, afin de pouvoir ajouter que dans nos anciens auteurs, il ne signifie pas toujours la bannière de Saint-Denis (1).

(1) Cependant le serment ordinaire de Guillaume étoit *Saint-Denis :* on lui entend répéter fréquemment :

« Par Saint Denis dont je sui avoés ! »

Mais il n'a pas suffi que l'histoire prît ici le héros d'une chanson de geste sous sa tutèle : le guerrier dont on avoit célébré la vertu guerrière et la prudence consommée, devoit plus tard édifier le monde par le bruit de sa conversion et de sa retraite monastique sur le rocher de Gellone. Les légendaires ont repris l'œuvre de ceux qui distribuoient la gloire mondaine : ils ont vu dans Guillaume d'Orange un saint confesseur, et l'on ne doit pas douter que ses premiers exploits n'aient acquis un surcroît de renommée par le contraste de ses dernières mortifications.

Souvent, nous retrouvons le véritable Guillaume, le fléau des Sarrasins d'Espagne, le gouverneur de l'Aquitaine et le fondateur de l'abbaye de Gellone, dans les chansons qui nous sont parvenues sous son nom. Mais souvent aussi les aventures qui, dans ces grands poëmes, lui sont attribuées, appartiennent à d'autres héros du même nom, morts en d'autres temps et en d'autres provinces. Par exemple, dans la branche des *Enfances* et dans celle du *Coronement du roy Loeys*, c'est tantôt Guillaume Bras-de-fer, fils de Tancrède de Hauterive, et tantôt Guillaume Longue espée, duc de Normandie, avec lesquels on semble le confondre. Ainsi l'antiquité a-t-elle fini par entasser sur les épaules d'Hercule les faits héroïques de vingt personnages, et l'on ne peut douter qu'en l'absence d'un système chronologique suivi, les erreurs de ce genre ne soient inévitables.

Mais ces idées que je livre à la hâte au jugement des lecteurs, je craindrois de les présenter ici dans toutes leurs conséquences et avec tous les développemens qu'elles réclameroient. M. Raymond Thomassy doit bientôt publier le texte des chansons de Guillaume d'Orange : il saura, je n'en doute pas, offrir la comparaison complète des anciens poëmes avec les sources historiques, et sans doute il n'hésitera pas à admettre que, malgré l'exagération de ses récits, leur inexactitude, l'épopée primitive a souvent précédé l'histoire primitive, et ne doit rien à celle-ci quand elle a marché de front avec elle. Pour démontrer cette vérité, il suffira pour ainsi dire de rappeler la phrase de l'Astronome Limousin : « Quorum quia vulgata sunt no-» mina, dicere supersedi. »

Après tout, quelles dénégations pourroient résister à la citation du préambule de l'ancienne vie de saint Guillaume, duc d'Aquitaine et abbé de Gellone? Les Bollandistes l'ont imprimée au XXVIIIe jour de may et Mabillon auparavant l'avoit insérée dans ses *Acta SS. ordin. S. Benedicti.* Mabillon, cet excellent critique, faisoit le plus grand cas de la légende et de son auteur. « Auc-» torem sane gravem, » dit-il, « quisque tandem » ille sit constat fuisse, et libellum hunc cudisse » ante sæculum XI, imò et verisimile est haud » longè post Willelmi obitum cujus res gestas, » quasi testis oculatus, commemorat. »

Or, ce témoin grave, pour ainsi dire oculaire et certainement antérieur au XIe siècle, voulez-vous savoir comment il parle des *gestes* de Guillaume? Le passage est trop curieux pour être abrégé.

« Cæterum, quæ mundi fuerunt gesta videlicet » fortia... nos tamen silentio præterire decrevimus, » gestis tantum spiritualibus ex parte recitandis, » calamo applicantes. Quæ enim regna et quæ pro- » vinciæ, quæ gentes, quæ urbes Willelmi ducis » potentiam non loquuntur? Virtutem animi, cor- » poris vires, gloriosos belli studio et frequentiâ » triumphos, qui chori juvenum, qui conventus » populorum præcipuè militum ac nobilium viro- » rum, quæ vigiliæ sanctorum dulce non resonant, » et, modulatis vocibus decantant qualis et quan- » tus fuerit, quam gloriosè sub Carolo glorioso » militavit, quam fortiter quamque victoriosè bar- » baros domuit et expugnavit; quanta ab eis per- » tulit, quanta intulit, ac demùm de cunctis regni » Francorum finibus crebrò victos et refugas per- » turbavit et expulit? Hæc enim omnia et multi- » plex vitæ ejus historia, cùm adhuc ubiquè penè » terrarum notissima habeantur, nec modò ad hanc » descriptionem pertinere necessariò videantur. »

Il est pourtant deux points sur lesquels la légende est contraire à ces chansons dont elle vante l'importance et la précédente renommée; c'est à Charlemagne qu'elle rapporte les grandes actions de Guillaume, et de plus elle veut que le père du héros se

soit nommé Théodoric, non pas Aimeric. Mais il n'est pas impossible d'expliquer ce désaccord : Louis-le-Débonnaire fut roi d'Aquitaine pendant les vingt dernières années de la vie de Charlemagne, et bien que, dans une branche additionnelle (celle du *Coronnement du roy Loeys*), un vers nous annonce la mort du vieil empereur, la grande jeunesse de Loeys dans tout le cours des autres chansons atteste que les événemens allégués se passoient réellement sous le règne de Charlemagne. Quant au nom d'*Aimericus* substitué à celui de *Theodoricus*, une première bévue de copiste peut en avoir été la seule cause; mais de plus, les chansons dans lesquelles le père de Guillaume joue un rôle important ont évidemment été réunies plus tard à celles du héros de l'Aquitaine.

Le premier fragment conservé dans le n° 6985, f°s 161 à 163, appartient à la troisième chanson des enfans d'Aimeri de Narbonne, appelée *Le Coronement du roy Loeys;* dans l'origine, les événemens qui en forment le fond ne devoient pas tenir à l'histoire de notre Guillaume d'Aquitaine. Le début, enlevé dans notre volume, est si magnifique qu'on me pardonnera de le rapporter ici : la rime, je l'avoue, n'en est pas riche, mais ce mérite appartient plutôt aux époques d'imitation qu'à celles des grandes créations littéraires.

Seigneur baron pleroit-vous d'un exemple,
D'une chançon bien fete et avenante ?

Quant Dex eslut nonante et dix roiaumes
Tot le meillor torna en doce France.
Li maine rois ot à non Charlemaine,
Cil aleva volentiers douce France.
Dex ne fist terre qui envers li n'apende :
Il ala penre Baivière et Alemaigne
Et Normendie et Anjou et Bretaigne
Et Lombardie et Navarre et Toscaigne.

Rois qui de France porte corone d'or
Preudons doit estre et hardis de son cor.
Et s'il est hons qui li face nul tort
Ne doit garir, né à plains né à bors,
De ci que l'ait ou recréant ou mort.
S'ensi nel fait, dont pert France son los,
Ce dit l'estoire, coronnés est à tort.

(Msc. du R., nº 7186. 3., fº 18.)

Je ne crains pas de dire que ces vers dont l'harmonie est imposante comme celle des flots de la mer, doivent compter parmi les morceaux de la plus haute poésie. Telle est souvent notre vieille épopée nationale, et Voltaire a bien osé dire que *les François n'avoient pas la tête épique !*

Après le beau récit du couronnement de Loeys, Guillaume qui vient de punir les tentatives d'usurpation d'Hernays d'Orléans, prend congé du jeune roi pour se rendre à Rome en pélerinage. En arrivant sous les murs de Rome, il apprend que la ville sainte va devenir la proie d'une innombrable armée de Sarrasins, et tout aussitôt il offre de mettre le sort de la ville au hasard d'un combat singulier entre lui et le guerrier le plus redoutable de l'armée infidèle. Le soudan Galafre avoit parmi ses

vassaux un géant monstrueux, haut de douze pieds; Corsuble, c'étoit son nom, accepte le duel, et notre fragment commence vers la fin de ce grand combat. Guillaume vient d'être désarçonné; il a vu couper une partie de son nez; il a subi les railleries de Corsuble : alors réunissant toutes ses forces, il s'empare de la grande épée du géant et lui en décharge un effroyable coup :

Parmi son elme qui fu à or vergié,
Que flors et pierres en a jus trebuchié,
Et li trancha le mestre chapelier;
La bone coife convint si empirier
Que plaine paume li fent li chevalier,
Tot l'enbruncha sor le col del destrier;
Les armes poisent, ne se puet redrecier.
« Dex, » dist Guillaumes, « com j'ai mon nés vengiés!
» Ne serai mès rois Looys provendier,
» Né mon lignage n'en aura reprovier. »

Provendier, c'est-à-dire : homme de service, cuisinier, maître-d'hôtel. — Après ces mots, il reprend des deux mains la bonne épée de Corsuble et tranche la tête de son adversaire. Ainsi fut délivrée Rome. Aux félicitations dont on l'accable, Guillaume répond :

« Oïl, » fait-il, « la merci Dieu del ciel!
» Mès que mon nès ai un pou acorcié...
» Des ores mès qui moi aime et tient chier
» Trestuit m'apelent François et Berrier,
» Conte Guillaume au Cort nés le guerrier. »
Onc puis cel non ne li pot-l'on chaugier.

Avant ce combat, le surnom de Guillaume étoit

Fierebrace et l'on ne peut s'empêcher de rappeler encore ici que Guillaume de Hauterive, ce fameux chef des conquérans de la Pouille au XIe siècle, portoit aussi le surnom de Bras de fer, *Brachium ferri*, et doit être par conséquent le même que le *Fierebrace* de notre chanson. De cette coïncidence il faut conclure que le commencement du *Coronement du roi Loeys* a été inspiré par les bruits que l'on avoit répandus en France au temps des exploits du chevalier normand; autrement, il seroit difficile de trouver un lien naturel dans notre chanson entre ce qui touche aux affaires de France et la délivrance de Rome. Mais pour distribuer entre plusieurs personnages les exploits que les jongleurs ont réunis sur une seule tête, il suffit souvent de tenir compte des surnoms dont la mémoire ne s'est pas perdue; ainsi *Guillaume d'Orange* différera de Guillaume *Bras de fer* ou *Fierebrace*, et ce dernier n'aura rien de commun en réalité avec Guillaume au court nez. L'histoire de cette confusion n'est pas difficile à deviner : tandis que les jongleurs récitoient sur Guillaume au court nez les *laisses* qu'ils avoient appris des précédens âges, d'autres jongleurs revenus de l'Italie racontoient ce qu'ils avoient peut-être vu eux-mêmes, la victoire de Guillaume Bras de fer sur les Sarrasins de la Sicile, la délivrance de Salerne, la fuite des Sarrasins, les dons énormes accordés au vainqueur et à ses rares compagnons. Certes, les exploits miraculeux des enfans

de Tancrède de Hauterive étoient dignes d'inspirer de nobles rapsodies aussi bien que, dans le siècle suivant, ceux de Godefroi de Bouillon et de Baudouin de Sebourg. Ainsi les chansons du vieux Guillaume d'Orange et du Bras de fer Normand marchèrent quelque temps de front ; mais la génération suivante ne manqua pas de les confondre en une seule, et puis enfin les Jongleurs nous racontèrent, tout d'une haleine, les exploits d'Italie et l'heureuse lutte du héros de l'Aquitaine contre les usurpateurs du trône de France.

Pour reprendre l'extrait de notre manuscrit, Guillaume se dispose à épouser la fille du preu Gaiffier. Cela devoit encore se rapporter au héros normand : le Jongleur, qui l'ignore, se contente d'avouer qu'en y consentant, l'Aquitain oublioit ses premiers engagemens :

Trestout avoit entr'oblié Orable.

Mais des messagers venus de France à la hâte lui apprennent que l'empereur Charles est mort et que le jeune roi Louis est à la veille d'être deshérité par Richard de Normandie. Les anciens historiens normands, abrégés par Wace, sont remplis des griefs de leurs ducs contre les rois de France : ici les Normands ont le mauvais côté. A la nouvelle qu'on lui apporte, Guillaume n'hésite pas à renoncer au mariage projeté; il part à la hâte, passe les monts de Montjeu, gagne la Brie et ren-

contrant alors un pélerin, il le *met à raison :*

« Dont es-tu frère? — Des tors de saint Martin. »

c'est-à-dire de la ville de Tours. « Les traîtres, » ajoute le pélerin, « vont couronner l'usurpateur » normand, mais un honnête clerc tient le jeune » Louis caché dans les caveaux de l'église de Saint-» Martin. Hélas! où sont allés les braves enfans du » comte Aymery?

« Icil soloient lor seigneur maintenir!... »
Ot le Guillaumes, s'en a gité un ris,
Bertran appele si l'a à raison mis :
« Oïstes-mès si cortois pelerin?

Cependant il marche vers Tours et se recrute en chemin des braves chevaliers de son lignage qui accouroient au secours de leur roi. La troupe fidèle appelle le portier : celui-ci, bon François, refuse brusquement de leur ouvrir. « Nous avons déjà trop » de traîtres dans la ville, » ajoute-t-il, « hélas!

« Où sont alés li vaillant chevalier
» Et le lignage Aimery le guerrier? »
Guillaumes l'ot, s'en fu joians et liés,
Bertran appele : « Entendis, sire niés?
» Oïstes mès si bien parler portier? »

Ce brave homme finit par les reconnoître et les recevoir dans la ville. Il donne même au héros d'excellens conseils, entre autres celui de n'épargner aucun conspirateur :

» Hon qui tel fez vuet sor lui atorner
» Doit plus fel estre que en bois lo sangler. »

Guillaumes l'ot, s'est vers Bertran torné :
« Oïstes mès si bien parler portier ? »

Il ne faut pas oublier la cérémonie de la *foi rendue* par l'honnête portier au traître Richard dont il étoit auparavant le soudoyer :

Quant li portiers entendi la novele
Del preu Guillaume cui proesce revele,
Vers le palès a tornée sa teste
Et prist un gant et mist en son poin destre,
Puis s'escria à sa vois haute et bele :
« Je te deffi, Richar, toi et ta terre,
» En ton service ne vueil ore plus estre;
» Quant traïson vues faire né porquerre,
» Il est bien drois et raison que y perdes. »

Guillaume, pour récompenser ce brave homme, le fait armer chevalier par son neveu Bertran :

Bertran apele : « Entendés, sire niés,
» Oïstes mès si bien parler portier ?
» Adoubés-le à loi de chevalier. »
Respont Bertrans : « Biaus sire, volentiers. »
Il le regarde et as mains et as piés ;
Il le vit bel, adroit et aligné,
Si l'adouba, à loi de chevalier,
De fort haubert et de eaume d'acier,
De bone espée et de trenchant espié,
Et de cheval, de roncin, d'escuier,
De palefroi, de mulet de somier ;
De son servise li dona bon loier.

Il n'y a qu'une chose à laquelle ne pense pas Guillaume, c'est de rechercher sa famille, ses *titres de noblesse*. Il est vrai qu'au XIIe siècle on n'y regardoit pas encore de si près. La cérémonie de

l'*adoubement* faite, Guillaume place son neveu Gautier le Tolosan, avec vingt chevaliers

A cele porte qui torne vers Poitiers.
— « Gardes n'en isse nus hons qui soit soz ciel,
» Né cler né prestre, tant sache bien prier,
» Que il n'en ait toz les membres trenchiés. »
Et cil respont : « Biaus sire, volentiers. »

Il donne la même recommandation à Flore del Plesseys qu'il envoie

« A cele porte qui vient devers Paris. »

Toutes les dispositions prises, il entre lui-même dans l'église de Saint-Martin. Mais au moment où le jeune Louis, prévenu de son arrivée, accourt et vient tomber à ses pieds, nous arrivons à la fin du dernier feuillet conservé de cette branche, et nous attendrons, pour poursuivre l'analyse du *Coronnement le roy Loeys*, qu'un autre manuscrit moins imparfait nous le permette. Aussi bien serions-nous inexcusables d'en avoir ici tant parlé, s'il ne s'agissoit de la première Chanson de geste vraiment digne de ce nom qui ait encore passé sous nos yeux.

II. LE CHARROI DE NISMES. — F° 163.

Le feuillet précédent contenoit la fin du *Coronnement* et le début de cette branche dont voici les premiers vers, d'après le manuscrit 7186. [3]

Oiez seignor ! Dex vos croisse bonté
Li glorieus, li rois de majesté.

Bone chanson plest-vous à escouter
Del meillor home qui ains créust en Dé ?
C'est de Guillaume le marchis au cort nés
Come il prist Nismes par le charroi monté ;
Après conquist Orenge la cité
Et fist Guibor baptisier et lever
Que il toli le roi Tiebaut l'escler,
Puis l'espousa à moillier et à per.

Tel est, en effet, le sommaire exact de cette chanson composée de deux grandes laisses. La première raconte la prise de Nismes; la deuxième, celle d'Orange.

Guillaume au Court nez réunit ici les deux rôles d'Ulysse et d'Achille. C'est par la fraude qu'il pénètre dans les deux villes ; c'est par son courage qu'il en reste maître. Tout ici porte un grand caractère d'antiquité. Le héros est brutal, railleur et féroce; l'amour y joue le rôle primitif, c'est-à-dire que les femmes y font toujours les avances décisives. Le début mérite surtout d'être remarqué : Guillaume est à Paris ; il retourne de la chasse par le Petit-Pont, quand Bertran, son neveu, accourt à sa rencontre et lui apprend avec indignation que le roi Looys vient de distribuer les terres et les fiefs aux courtisans et qu'il a oublié de les comprendre dans le partage. Guillaume *jete un ris*, ordonne aussitôt à Bertran de revêtir un costume de cour, et tous deux ont bientôt monté les degrés du palais. A l'aspect de Looys, Guillaume commence une série de récriminations et de sanglans reproches. C'est lui que l'empereur oublie! Vainement l'a-t-il

protégé contre les traîtres et les Sarrasins ; vainement a-t-il encouru la haine du duc de Normandie dont il a tué le fils : nul don de terre, nul honneur féodal ne l'a dédommagé de tout ce qu'il a perdu ! Ses hommes meurent de faim, ses chevaux n'ont pas de litière, ses amis sont réduits à l'abandonner,

« Looys, sire, » Guillaume a respondu,
« Tant t'ai servi que le poil ai chanu.
» N'i ai conquis vaillissant un festu ;
» Encor ne sai quel part torner mon bus.
» Looys, sire, qu'est vos sens devenus ?
» L'en soloit dire que j'estoie vos drus,
» Et chevauchoie les bons chevaus cremus... »

Ici commence le texte conservé de notre volume.

« Et vos servoie par chans et par palus;
» Mal dahé ait qui onques miex en fu !...
» Mais par celui qui maint el ciel là sus
» Je tornerai le vermeil de l'escu ;
» Fere pourrai que n'ere mès vos drus. »

Ces plaintes pourroient nous sembler fort longues mais non pas ennuyeuses : à plus forte raison ne l'étoient-elles pas pour les auditeurs auxquels la chanson étoit destinée. Les répétitions avoient d'ailleurs pour but d'exciter ou de réveiller leur attention. Quand un couplet paroissoit agréable à l'assemblée, le jongleur n'étoit pas fâché de n'abandonner cet endroit qu'à la dernière extrémité, ou bien de saisir le moment de silence le plus favorable pour passer à un autre sujet. — Aux plaintes de Guillaume, Looys répond par des excuses. Il y a, dit-il,

un grand nombre d'autres bons vassaux qu'il n'a pu trouver encore l'occasion de *caser*. — « Mauvaise » raison! » réplique Guillaume. — « Eh bien donc

« Prenés la terre au preu conte Faucon : »

« Non ferai, » répond le fils d'Aimery; « il a » laissé deux enfans, je ne veux pas les dépouiller. »

— « Prenés la terre au borgoin Auberi
» Et sa marrestre Hermensaut de Tory
» La meillor feme qui onques bust de vin. » —

« Non ferai, il a laissé un fils, Robert le Bour- » goin, qui te servira aussi bien que son père. »

— « Prens donc la terre au marchis Berangier;
» Mort est li cuens, si prenés sa moillier. » —

« Seigneurs barons, » répond alors Guillaume, « entendez-moi! voici l'histoire de Beranger : Il » avoit tué un comte dont il étoit l'ennemi; il s'en- » fuit et vint se jeter aux pieds de l'empereur, à » Laon; l'empereur l'accueillit et lui donna femme » et terre. Depuis, dans un combat, Beranger ga- » rantit de mort l'empereur Looys, il descendit à » terre et lui donna son bon cheval,

« Li rois monta, il li tint l'estrier :
» Si s'enfoï com coart levrier
» Et si remest li marchis Berangier,
» Là le véismes occire et destrenchier.
» Remés en est uns cortois heritiers
» Icil a non le petit Berangier...
» Li empereres me vuet doner son fié !
» Par cel apostre que à Rome on requiert,

» Il n'a en France si hardi chevalier
« S'il prent la terre au petit Berangier,
» A ceste espée tost ne perde le chief ! »
— « Grant merci, sire ! » dient li chevalier
Qui apartienent à l'enfant Berengier.
Cent en i a qui li clinent les chiez.

Il faudroit tout citer. Looys tente d'autres moyens d'apaiser le terrible Guillaume : il offre le quart de son royaume, la quatrième ville, le quatrième château, le quatrième denier : mêmes refus, jusqu'à ce qu'enfin la bonne volonté de l'empereur calme le duc qui se retire de la cour sans don et sans rancune. Mais Bertran lui avoit conseillé de demander un fief que personne ne lui disputoit, celui de l'Espagne, c'est-à-dire la Provence et le Dauphiné alors aux mains des Sarrasins :

« Demandes li d'Espagne le regné
» Et Tortolouse et Porpaillart sor mer,
» Et, après Nismes celle bone cité,
» Et puis Orenge qui tant fet à loer. »

Le héros embrasse alors son neveu en lui avouant qu'il y avoit déjà pensé. Looys de son côté s'empresse de consentir à cette demande, et Guillaume, avec ses parens et tous les chevaliers confians dans sa fortune, part de Paris, traverse Chartres, Berry, Auvergne; vient au *Gué des pors*, passe les monts *Ricordanes* (entre Clermont et le Puy-en-Velay), va

Tot droit à *Bride* le cors sains honerer,

c'est-à-dire à Brioude où l'on conservoit le corps de saint Julien, puis s'arrête au Puy. A quatre lieues de cette ville, ils rencontrent un charreton sarrasin qu'ils interrogent sur la ville de Nismes, et qui leur inspire l'idée d'y pénétrer sous le costume de marchands et de charretons. Guillaume, dans ce but, fait enlever tous les charrois épars dans la campagne : quand ils sont parfaitement déguisés, ils passent le *Gardon*,

> Ainz ne finèrent, si vinrent à *Nocene*,
> A *Lavardi* où la pierre fu droite (variante *traite*),
> Dont les *torneles* de Nymes furent fetes.

Le reste de cette première laisse est consacré à la conquête de la ville et au récit de la mort des deux frères Sarrasins, les rois *Otrante* et *Herpin*.

Voici le début de la prise d'Orange :

> Oez seignor, que Dex vos benéie,
> Li glorieus, li fiz sainte Marie !
> Bone chanson que je vos vorrai dire.
> Ceste n'est mie d'orguel né de folie
> Né de mençonge estraite né enplie,
> Mès des preudomes qui Espaigne conquisrent :
> Et cil le sevent qui en vont à Saint Gille
> Et les enseignes en ont véu à Bride,
> L'escu Guillaume et la targe florie,
> Et la Bertran son neve le nobile.
> Je ne cuit mie que jà cler m'en desdie
> Né escripture qu'en eit trové en livre.

Ces débuts, je dois encore le dire, sont ordinairement l'œuvre du jongleur qui répétoit l'ouvrage.

Mais, en effet, loin que les clercs ou l'écriture contredisent le récit de la *Prise d'Orange*, on peut avancer que la justification s'en trouve dans le passage suivant de la vieille légende des Bollandistes déjà citée plus haut : « Transito Rhodano, ad urbem » concitus Arausicam agmina disponit et castra, » (quam illi Hispani cum suo Theobaldo jam pri- » dem occupaverant), ipsam facilè ac brevi cæsis » atque fugatis eripit invasoribus, licet posteà et » *in eâ* et pro ea multos et longos ab hostibus la- » bores pertulerit, semperque prevaluerit decer- » tando. Ereptâ autem urbe, placet omnibus ut » sibi eam detineat faciatque primam suæ proprie- » tatis sedem. Undè et civitas illa ad tanti ducis » gloriam famosissima per totum hodièque mun- » dum commemoratur. » Il n'y a pas jusqu'à l'histoire de la belle *Orable*, la femme de Thibaud l'Arabe ou l'Escler que Guillaume fit baptiser sous le nom de Guibour avant de l'épouser lui-même, qui ne soit justifiée par la Charte de fondation de l'abbaye de Gellone. Guillaume nous apprend, dans le préambule, qu'il a surtout l'intention d'expier ses péchés et ceux de ses parens et de ses deux femmes *Cunegonde et Guitburge*. (Act. SS. — Maii XXVIII.)

Ajoutons encore ici les paroles d'Orderic Vital (ad an. MLXVI.) voulant exposer pourquoi il insère en cet endroit un abrégé de l'ancienne vie de saint Guillaume : « Vulgò canitur à jocularibus de illo

» cantilena, sed jure præferenda est relatio au-
» tentica quæ à religiosis doctoribus solerter est
» edita et à studiosis lectoribus reverenter lecta est
» in communi fratrum audientiâ. »

Les descriptions d'Orange sont ici beaucoup plus concises que dans la branche du *Département des fils Aymery;* elles méritent cependant encore l'attention des historiographes de cette ville.

Le *Charroi de Nismes* comprend 3100 vers.

III. LES ENFANCES VIVIEN. F° 173.

Voici le titre de cette branche, tracée en *rubriques* dans notre volume : « *Ci commence les enfances*
» *Vivien, si comme la marcheande l'acheta de sus*
» *mer.* » Premier couplet :

Plet-vous oïr chançon de grant mesure
Des vieles gestes anciennes qui furent?
Ele est moult bone, li vers sont par nature
Et bien taillie à droit et à mesure.
De Vivien d'Aleschans en est une
Et de son pere Dan Garin d'Anséune.
Qui maint bernage ot en lui par nature ;
Et de la geste Aymeri est issue.

Un texte ancien de la chanson de Roncevaux, rappelé dans la romance espagnole dont Cervantes a cité les premiers vers (don Quijote, part. II, c. 9):

Mala la hubisteis, Francesos,
En esa de Roncesvallos (1),

(1) Voyez aussi l'excellente édition donnée de la Chanson de Roncevaux, par M. Franc. Michel. Appendices, page 253.

parle de la captivité de Garin, par suite de la journée de Roncevaux. Cet événement forme la base des *enfances Vivien*. Garin, menacé de perdre la vie dans les tourmens s'il ne donne son jeune fils en échange de sa personne, envoie à regret par devers sa femme, à Anséune, pour lui recommander de ne pas laisser partir Vivien. Dame Hutace, fille de Naymes de Bavière, fort embarrassée, se rend à la cour de Looys qui par basard se tenoit alors à Paris,

Que un evesque i voloit-on lever.

Autour de l'Empereur étoient réunis Beuves de Comarchis, Aymer le chétif, Guielin, le membré Hernaut, dam Bernart de Breban la cité, le brun Gaudin, l'alosé Guichart et Guillaume le marquis au court nez, tous frères ou neveux de Garin d'Anséune. Guillaume, le premier de cette grande famille, est d'avis que l'enfant Vivien, alors âgé de sept ans, mette en danger sa vie pour son père.

« Baron, » dist-il, « fetes moi escouter :
» Puis c'ome et feme sont andui assenblé
» Et l'en les a benéis et sacrés,
» Nus clers ne puet tant en livre garder
» Que plus grant foi puisse nus hons trover ;
» De ce qu'il ont de leur char engendré
» Se doivent-il garir et repasser.
» Mal soit de l'arbre qu'est el vergié planté
» Qu'à son seignor ne fet ombre en esté !
» Niés Viviens, com es aterminé,
» Ma bouche juge que tu soies livré
» En la prison, por ton père sauver.
» Sé tu i muers, Dex a tout à garder !
» De la vengeance nos convendra penser. »

Vivien consent au sacrifice, et sa mère, avant de le quitter, lui adresse ces adieux touchans :

« Fis Viviens, or prendrai de ton poil,
» Et de la char des ongles de tes dois
» Qui plus sont blans que hermine né nois ;
» Emprès mon cor les lierai estroit
» S'es reverrai as festes et as mois,
» Lors estaindra la grant dolor que j'oi.
» Encor me menbre, biaus fis, d'un mot cortois
» Que me déistes, n'a mie quatre mois ;
» Dedens ma chanbre séistes jouste moi
» Et je plorai de Garin le cortois,
» Vous me déistes : Bele mere, que vois ?
» La mort mon père por quoi ramentevois ?
» Sé je vis tant que je port mes conrois,
» Parmi Espagne ne porra remanoir
» Que la venjance tote prise n'en soit.
» Lors oi-je joie, biaus fis, adont me toi. »

Ces passages sont beaux, sont admirables ; mais il y en a peu d'autres qui leur soient comparables dans la même chanson. Elle ne peut être d'une date primitive : on l'aura composée après avoir entendu long-temps auparavant chanter la *bataille d'Aleschans* dans laquelle Vivien fils de Garin d'Anséune joue le premier rôle. C'est ainsi que les enfances Ogier, les enfances Charlemagne, la chanson d'Aimery de Narbonne et celle d'Hervis de Mets, père de Garin, ont été inspirées par la gloire dont étoient couverts les noms d'Ogier, de Charlemagne et des deux frères Loherains. Dans la chanson de Vivien, cet enfant, soustrait à la fureur de l'amiral de Bordeaux, est vendu à une

marcheande de Salerne ou *Salindres*, femme du bon Godefroi. En l'absence de ce dernier qui court les foires, la marchande l'adopte pour son fils. Mais c'est en vain qu'au retour de Godefroi les deux époux veulent donner à l'enfant le goût du commerce : bon sang ne peut mentir. Vivien finit par être choisi pour conduire une caravane de marchands qui devoient aller à la grande foire de Luserne (Lucene en Andalousie). Tuer l'amirant et prendre la ville, cela fut pour eux l'affaire d'un jour. Mais les Sarrasins, après sept ans, revinrent assiéger Lucene; ils avoient déjà réduit Vivien et ses compagnons à l'extrémité, quand le roi Looys, Guillaume, Bertran, Garin et les autres parens de Vivien arrivent, mettent les Sarrasins en fuite, brûlent la ville et retournent en France. Ainsi finit la première chanson de Vivien, fils de Garin d'*Anséune*. Dans cette dernière ville je crois qu'il faut reconnoître *Anse*, dans le Lyonnois. Cette branche a 3100 vers environ.

IV. L'ADOUBEMENT VIVIEN. F° 183. — V. LA BATAILLE D'ARLESCHANS. F° 189.

Je réunis ces deux branches qui forment plus de 10000 vers, bien que dans toutes les leçons elles aient une *rubrique* séparée (1). La cause de cette distinction adoptée par les scribes vient sans doute

(1) Par *rubrique*, j'entends toujours un *titre tracé en encre rouge*.

de la longueur du récit de la grande et fameuse bataille d'*Aliscans, Aleschans* ou *Arleschans,* dont l'imagination de nos pères s'est tant occupée, et dont nous avons aujourd'hui complètement perdu le souvenir.

J'ai dit que les *enfances Vivien* étoient une chanson postérieure aux temps vraiment épiques; l'*adoubement Vivien* pourroit déjà justifier cette opinion. Dans cette branche, évidemment plus ancienne, Vivien n'est pas sous la garde de sa mère, ne va pas remplacer son père dans les prisons du soudan et n'est pas acheté par la bonne marchande. Laissé de bonne heure orphelin, c'est Guibour sa tante, femme de Guillaume au court nez, qui prend soin de lui durant sept ans, et c'est Guillaume qui l'adoube chevalier.

Voici dans notre leçon la première rubrique et les premiers vers : « *Ci commence la chevalerie Vivien, si comme il fu adoubés.* »

Seigneur et dames pour Deu or escoutez
Bonne chançon, jamès meillor n'orrez.
C'est de Guillaume le marchis au cort nez
Le meillor home qui de mère fu nez
Né qui des armes péust tant endurer...
Ce fu à Pasques que l'en dit en esté
Guillaumes ot Vivien adoubé.

Le vœu que forme Vivien, pour condition de son adoubement, c'est de ne jamais fuir d'un pied mesuré devant les Sarrasins, quand il aura son corps armé de heaume et de haubert. Vainement

Guillaume, le brave des braves, cherche à l'empêcher de prendre cet engagement sacré :

« Biaus niés, cist veus ne fet mie à garder ;
» Vos estes juesnes, lessiez tel foletez.
» S'il avient chose que en bataille entrez,
» Fuiez moult tost sé mestier en avez ;
» Quant leus en est, arrières retornez,
» Si com je fais quant je sui enconbrez...
» Je n'atent mie tant que soie afolez...
» Bone est la fuie dont li cors est sauvez. »

Inutiles remontrances; le vœu est formé et, pour l'accomplir, le héros chrétien laissera sa dépouille mortelle dans les plaines d'*Arleschans*. Cependant, accompagné de mille bons compagnons, Vivien se rend la terreur des Sarrasins.

Il sont entré en Espaigne la Grant,
La terre gastent as Turs et as Persant,
Tuent les fames, ocient les enfans.
Par tote l'ost fet crier Vivians :
Qui porra prendre nul paien mescréant,
Ne preigne mie né or fin né argent,
Mès il li toille la teste maintenant.

Un jour que Desramés (l'Abderame de l'histoire) se félicitoit à Cordoue d'avoir conclu une trève avec Guillaume au court nez, on annonce l'arrivée d'un vaisseau chargé de cinq cents Sarrasins; ils lui sont envoyés par Vivien, et dans quel état!

Copez lor ot et baulevres et nés,
N'i a un sol qui n'ait les eulz crevez
Ou n'ait les piés et les deux poins copez.

L'indignation que cette vue inspire au soudan est encore augmentée par l'annonce de la prise d'Arleschans sur la mer, par le terrible Vivien. Dès ce moment, un ban général est crié en Espagne, tous les rois de la loi mahométane se rassemblent pour marcher contre les chrétiens de France, et bientôt l'armée innombrable se présente devant les murs de l'*Achans*, *Larchans* ou *Arleschans*.

Il est impossible de méconnoître dans ces noms ceux de la ville d'Arles et de ses fameux *Eliscamps* ou *Champs-Elisées*, que dans le moyen-âge les tombeaux chrétiens groupés autour de Sainte-Marie-Majeur rendoient mille fois plus célèbres que les inscriptions funéraires des époques romaine et gauloise. Autres temps, autres souvenirs.

On devine tout le carnage que Vivien et ses compagnons font d'abord sur les Sarrasins; mais les forces commencent à leur manquer, ils sont à peine un contre cent, le moyen de conserver l'avantage! Vingt fois Vivien se souvient douloureusement de son oncle et de Guibour.

« Ne vous verrai jamès, oncles Guillaumes,
» Né mon lignage né la gent de ma terre ;
» Hui en orrez si très pesme novele !
» Et vous, contesse Guibor, ma bele dame,
» Vous me norristes lonctens soz vos massele,
» Quant seroi morz et saurois la novele
» Por moie amour en plorerez cent lermes ! »
Faut-li le cuer par desoz la mamele,
Par un petit qu'il ne chiet de la sele.

L'instant d'après, le roi Cordouan enfonce un épieu dans son écu et *declavele* du même coup son haubert. Vivien résiste pourtant à cette grave atteinte et Cordouan est frappé à mort au moment où il se félicitoit d'avoir vengé Mahomet. Étienne de Valprez, chevalier qui long-temps avoit séjourné à Salerne, coupe alors un pan de son *bliau* avec son épée, s'agenouille devant Vivien

Boute en la plaie, s'a le trou estoupé
Et puis li a estroitement bendé.

Enfin, les chrétiens parviennent à s'ouvrir un passage jusqu'aux portes d'un vieux château dont les tours, les fossés et la citerne étoient encore en bon état. Une fois dans cette retraite, leur ennemi principal n'est plus que la faim. Vivien dépêche alors un de ses cousins, Girars de Comarchis, vers son oncle Guillaume, à Orange, pour le prévenir de l'extrémité dans laquelle ils se trouvent.

Girars entra en Orange, eslessiés,
Et voit ces dames contre mont ès soliers...
En la cité avoit moult de mestiers,
Li uns fet elmes, li autres brans d'acier,
Li autre font ces escus entailliez,
Li quars fet seles, li autres fet estriers.
Girars passe outre tres parmi le marchié;
Devant la tor, par dessus l'olivier,
Là vit Bertran le marquis au vis fier,
Et dans Guillaume qui jue à l'eschequier.
Si com Guillaume dut son jeu arengier,
Si regarda le marchis au vis fier,
Et vit Girart envers lui adrescier.

On remarquera l'exactitude pittoresque de ce passage. Girars est écouté; mais le secours de vingt mille chrétiens que Guillaume conduit à Vivien devoit arriver trop tard : Vivien, accablé par le nombre, alloit expirer sous plus de vingt blessures; il prend alors son cor, espèce de porte-voix dont les chevaliers faisoient grand usage :

Et Viviens a haut sonné son cor,
Deux fois en graille et li tiers fu en gros;
La maistre vaine li rompi ens el cors,
Grans fu l'alaine et li bondirs fu fors :
Guillaumes vint quanqu'il pot les galos.

Avant de trouver Vivien, il aura lui-même bien des luttes à soutenir. Plusieurs fois, le trouvère croit devoir s'arrêter au milieu du récit de tant de prouesses, soit pour ranimer l'attention, soit pour faire des allusions à la fin pieuse de Guillaume :

Ce dit la gent del tens ancienor
C'onques ne fut nus hons de tel vigor.
A Saint Guillem, ce dient li plusor,
Que il gita le jaiant de sa tor,
Par vive force le destruit à dolor.
Et fist le pont Guillaumes par iror,
Et li deables par nuit depeça tot ;
Il le gaita c'onques n'en ot péor
Et le gita en la plus grant rador,
Encor i part et i parra tosjorz ;
Iluec est l'eve en icele brunor,
L'abisme senble et si tornoie entor.

En effet, d'après les traditions du pays assez exactement consignées dans la vie de saint Guillem de Gellone, notre héros eut, vers la fin de sa vie,

une longue lutte à soutenir contre un géant, puis contre le diable lui-même. Mais on peut conclure des vers précédens, qu'au temps de la composition de la *Bataille d'Aleschans*, le *Moniage Guillaume* ni la légende où l'on rapporte le combat de Guillaume contre le diable n'étoient encore faites; autrement, le poëte au lieu de : *ce dit la gent,* se seroit écrié d'un air de triomphe : *ce dit la geste* ou *li livres*. — Un peu plus loin :

Ains puis cel jor que Jesucrist fu nez
Ne fut tel chaples né tel mortalités
Come le jor, en Aleschans sor mer.
Del sanc des cors fu toz vermeus li prés ;
Encor le voient li pelerin assez
Qui à Saint Jaque ont le chemin torné.

Enfin, dans la *Chanson d'Aleschans*, on lit encore les vers suivans :

Por ce est bone la chanson à oïr,
Que il est sains, Dex la fit benéir...
Qui de Guillaume set chanter et servir,
Bien en devroit avoir, à son plaisir,
Chevaus et robes et bliaus à vestir.

Mais c'est dans le roman qu'il faut voir la touchante rencontre de Vivien et de Guillaume; comment l'oncle consent à serrer les entrailles pendantes de son neveu et à le remettre (car Vivien n'y voyoit plus goutte) sur la voie des païens que tous deux frappent à l'aventure, chacun de leur côté :

Plus de cinc mil en ont jus cravanté,
Li sans en court tout contreval les prés

A grant dolor font Sarrasins finer,
Braient et crient, grant duel ont demené.
Jamès nul jor si grant dolor n'orrez.

Ainsi finit la première *laisse*. Voici la rubrique et les premiers vers de la seconde : « *Ci comence* » *la bataille d'Arleschans et la grant destrucion :* »

A icel jor que la dolor fu grans
Et la bataille orrible en Aleschans,
Li quens Guillaumes i soffri grant ahans.

Dans cette chanson de la plus haute importance dans son ensemble, nous signalerons aux lecteurs trois grands épisodes : La mort de Vivien, l'arrivée de Guillaume devant Orange et son voyage à Montloon.

Guillaume, obligé de faire mille détours pour regagner Orange, voit enfin que son bon cheval Baucent ne peut plus avancer; il lui adresse alors un discours qui rappelle sans désavantage un endroit de l'*Iliade:*

« Cheval : » dist-il, « moult par-estes lassés...
Sé m'aïst Diex, n'en dois estre blasmés
Que tote jor moult bien servi m'avés...
De ton service te rens merci et grez.
S'être péusses à Orenge menés,
Ne montas sele devant vint jors passés,
Ne mengissiés d'orge ne fust purés,
Et li forrages fust gentil foin de prés
Tot esléus et en seison fenés ;
Ne béussiés s'en vessel non dorés ;
Le jor fussiés quatre fois conréés,
Et de chier paile trestot enveloppés... »
Baucent l'oï, si a froncié le nés
Ausi l'entent com s'il fust hon senés,

La teste crolle, si a des piés hoés
Reprent s'aleinne, tot est resvigorés;
Ausi hennist com sé il fust gités
Fors de l'estable et de novel ferrés.

Tout-à-coup Guillaume aperçoit au milieu des morts l'écu de Vivien, puis il reconnoît son neveu :

A grant dolor a demandé l'enfant,
Si com il gist desoz l'arbre en Larchant,
Ses blanches mains de sor son pis croissant.
Tot ot le cors et son haubert senglant
Et le viaire, desoz l'elme luisant.
Encontre lui avoit couchié son branc,
Son chief avoit torné vers orient....

Li quens Guillaumes por sa dolor chancele...
L'enfant enbrace soef desoz l'essele,
Plorant li bese le pis et la forcele,
Et puis la bouce douce come quenelle:
La vie sent qui el cor li flaele...

Li quens se pasme, tant a son duel mené.
Quant se redresce s'a l'enfant regardé
Qui un petit avoit le chié crollé.
— « Biaus niés vis-tu, par sainte charité? »
— « Oi voir, oncles, mes pou ai de santé,
» N'est pas merveille, quant le cuer ai crevé. »
— « Niés, » dist Guillaumes, « dis-moi la vérité,
» Sé tu avois pain bénéoit usé
» Au diemenche, que preste éust sacré? »
Dist Viviens : « Je n'en ai pas goté ;
» Quant je i vins si l'avoit-on doné.
» Mès por ce n'iere perdus né enconbrés,
» Que dame-Diex est pleins de piété.... »
— « Niés, » fet Guillaumes, « vous dites vérité,
» Mais j'ai del pain avec moi aporté,
» En m'aumosnière, quinze jors a passé.
» Mengues-en, niés, el non de charité! »
Dist Viviens, « forment l'ai desiré. »

Guillaumes plore, ne se peut saoler :
Vivien fist en son devant cliner,
Moult docement le prist à acoler,
Sus sa poitrine li fist son chief poser,
Moult belement le prist à doctriner.
Lors se comence l'enfans à confesser
De ce qu'il pot savoir et remenbrer.
Dist Viviens : « Moult me fet trespenser
» Au jor que primes dus mes armes porter :
» A Deu voai, que l'oïrent mi per,
» Que ne fuiroie por Turs né por Esclers,
» Loins une lance, à tant le puis esmer...
» Mès une gent m'a hui fet reculer
» Ne sai com loin, que ne le puis esmer,
» Je crain ne m'aient mon veu fet trespasser. »
— « Niés, » dist Guillaumes, « ne vos estuet doter. »
A icest mot li fist le pain user,
Puès bat sa colpe, si lesse le parler,
Fors que Guibour li rova saluer.
Li oil li troblent, si comence à meller,
Le gentil conte a pris à regarder;
L'ame s'en vet, n'i pot plus demorer.

L'enfant Vivien mort, Guillaume l'emporte sur son cheval. Bientôt une attaque des Sarrasins le force à déposer le précieux fardeau sous un arbre, pour ne songer qu'à sa propre défense; c'est là que Vivien repose encore, à quelques lieues d'Arles, *lez la fontaine dont li dois est corant*. Après vingt combats, le héros arrive sous les murs d'Orange. Mais en vain demande-t-il au portier l'ouverture de la porte; celui-ci refuse de le reconnoître et va consulter dame Guibour qui long-temps montre la même incrédulité. Elle veut le voir désarmé; elle veut que son cort nez soit le garant de ses paroles.

Il faut remarquer ce passage et cent autres du même caractère; ils prouvent qu'au temps du trouvère les écus n'étoient pas encore significatifs. Si Vivien avoit porté un écu armorié, il n'auroit pas été plusieurs fois attaqué par Bernard de Brebant et par Guillaume : il ne les auroit pas lui-même repoussés comme ennemis. Si Guillaume avoit pu montrer le prétendu *Cornet* adopté plus tard par les princes d'Orange, Guibour n'auroit pas demandé d'autre témoignage. Au reste, le principal motif de l'usage des armoiries fut sans doute la nécessité d'éviter les méprises analogues à celles que je viens de rappeler : un chevalier armé de pied en cap étant complétement masqué, il lui falloit un signe de reconnoissance.

Enfin Guillaume est reçu dans sa ville d'Orange. Mais il faut étouffer les pleurs et les regrets : Desramés avec ses innombrables Bedouins paroît autour des murailles. Guillaume cède alors aux conseils de dame Guibour : il quittera secrètement le château, il se rendra en France, il sollicitera les secours du roi, de ses amis, de ses parens : Guibour et les dames resteront seules dans Orange, et pour tromper l'ennemi, elles revêtiront des casques, des cuirasses; elles se montreront dans cet accoutrement sur le haut des tours et des murailles. Guillaume part; à Orléans, le châtelain le questionne et l'insulte, Guillaume le tue et se fait jour au travers de tous ces François criards et méchans. Près

d'Étampes il dépose sa targe dans une abbaye; mais, remarque le trouvère, quand il repassera, il ne la reprendra pas, car l'abbaye sera devenue la proie des flammes. Effectivement à son retour :

Par l'abaye Guillaumes remonta,
Mès de sa targe mie n'en i trova,
Que l'abaye iert arse, grant piece a.
Pour le refere cent libres i dona,
Et rois Looys cinquante en i lessa,
Et Aymery quarente en presenta ;
Pour Saint G. l'abbaye estoura.

Ce doit être *Saint-Germain*, assez près d'Étampes, et de pareils détails sont trop indépendans du récit pour n'avoir pas un fond de vérité.

Arrivé à Montloon, le roi fait à Guillaume un accueil glacé : les barons françois devinent qu'il vient demander secours; ils le tournent en mépris et en dérision. Il n'est pas jusqu'à sa sœur, la reine Blanchefleur que le roi va couronner dans une fête pompeuse, qui ne lui reproche son orgueil et la morgue avec laquelle il rappelle à Looys les anciens services rendus. Pour le coup, la mesure est comblée, la rage de Guillaume ne connoît plus de bornes :

« Tes-toi, » dist-il, « pute lice provée !
» Tiebaus d'Arrabe vos a ensoignantée,
» Et maintes fois come putain folée ;
» Ne doit pas estre ta parole escoutée.
» Quant tu mengue ta char et ta peurée,
» Et bois ton vin à ta coupe dorée
» Claret, piment ou espice colée,
» Delez ton feu, près de ta cheminée,

» Quant es rostie et très bien eschaufée
» Et de luxure esprise et alumée,
» Dont ne vous menbre de noif né de rosée,
» De grant bataille né de grant consirrée
» Que nos soffrons en estrange contrée
» Dedens Orenge vers la gent deffaée.
» Petit vous est coment viegne la blée.
» Pute mauvese ! vil lice abandonée !
» Moult avés hui ma parole blasmée
» Et vers le roi m'aïe destornée,
» Li vis déable vos ont or coronée ! »
Passa avant, del chief li a ostée,
Voiant François, l'a à terre gitée,
Parmi les tresses l'a Guillaumes combrée ;
Isnelement mit la main à l'espée,
Jà li éust moult tost la teste ostée,
Que par nul home ne li fust desvée,
Quant Hermengars (1) li a del point ostée,
Guillaume enbrace et le gant et l'espée,
Et la roïne s'en fuist eschevelée.

Mais quelques instans après la jeune Aalis obtient de son oncle la grâce de sa mère, et Blanchefleur joignant alors ses prières à celles de ses parens, Looys se décide à porter secours aux barons d'Aquitaine. Ici vient le fameux couplet que j'ai cité dans ma *Lettre à M. de Monmerqué sur les Romans des Douze pairs de France* (2), pour justifier l'opinion alors

(1) Sa mère.

(2) *Roman de Berte aux Grans piés.* — Voici, dans la branche qui nous occupe, un autre passage curieux sur les Jongleurs ; c'est un repos avant le récit de la seconde bataille d'Aleschans :

Mes ses cors seus fist le champ afiner
Com vos porés oïr et escouter
Sé en la place vos plest à demorer,
Et je en ai desserte de chanter.

nouvelle que les *Chansons de geste* étoient chantées par les jongleurs. On peut le voir encore rappelé dans le texte du *Roman de la Violette,* publié par M. Francisque Michel. Mais je dois remarquer que ce rôle de Blanchefleur, ces violences de Guillaume, ces hésitations de Looys, tout semble imité de la chanson des Loherains. Ce seroit donc à partir d'ici que la main d'un continuateur pourroit être reconnoissable. Avec le discours de Guillaume au roi Looys s'arrête aussi toute la partie vraiment poétique de la branche d'Aleschans; le reste est d'une couleur plus grossière et d'un caractère moins original.

Avant de sortir de Montloon, Guillaume avoit aperçu dans les cuisines un marmiton d'une force extraordinaire et d'une taille gigantesque; Renouart

Bien vos puis dire et pour voir afermer
Prodons ne doit jugléor escouter
S'il ne li vuelt pour Deu del suen doner.
Car il ne set autrement laborer;
De son servise ne se puet-il clamer.
Les jogleor devroit l'en moult amer
Joe désirrent si aiment le conter.
L'on les souloit jadis moult honerer.

Les vers suivans s'adressent à ceux des assistans que cet avis faisoit fuir :

Mais li achars, li mauvais, li aver
Cil qui n'ont cure fors d'avoir amasser...
C'est lor deduit, n'ont soin d'autre chanter.
Dex les maudie! car ne les puis amer :
Je ne lairai por aus mon violer ;
Aus bons me trais, les mauvès lais aler.

étoit son nom; on voit plus loin qu'il étoit frère de Guibour. Il avoit été acheté à Palerme dans sa première enfance et le roi Looys l'avoit employé jusqu'alors à fournir ses cuisines d'eau et de bois. C'est lui qui, dans le reste de la chanson d'Aleschans, va jouer le principal rôle. Guillaume l'emmène; pour seule arme offensive Renouart prend un *tinel* ou massue énorme. Harcelé par ses compagnons qui s'avisent de railler sa naïveté, sa voracité, sa pesanteur, il patiente quelque temps; mais quand on le pousse à bout, le lion se lève, assomme, écrase et broie les malencontreux plaisans. Renouart est un mélange héroïque et grotesque; il épouvante, il produit le dégoût. Si le poëte ne rappeloit fréquemment son étrange beauté, on penseroit qu'il a moins voulu peindre un guerrier qu'un orang-outan monstrueux. Quand le sommeil avoit passé sur les projets et les résolutions de la veille, Renouart oublioit tout, même son tinel, c'est-à-dire la seule chose qu'il parût aimer avec tendresse. Ce tinel de Renouart joue dans le poëme un trop grand rôle, pour que nous n'en donnions pas ici la description :

En un jardin vait un sapin coper...
Moult par-est gros, n'ot el France son per.
A set costieres le fist moult bien doler,
Deux moult grandes toises i puet-l'en mesurer.
Ne le poïssent deux vilains remuer.
Vint à un fevre, s'el fist davant ferrer
Et à grans bandes tot entour viroler.
Et au tenant le fist bien réonder ;

Por le glacier le fest un tor cirer
Que ne li puist fors des mains eschaper.

Quand Renouart n'assomme pas, nous le voyons jouer avec son tinel, le lancer en l'air, le reprendre et le balancer de mille façons ; si bien qu'à sa taille et à ses évolutions on ne peut s'empêcher de reconnoître en lui le modèle des *Tambours* ou *Cannes majors* de nos régimens. Ces vers surtout reviennent plus d'une fois :

Et Renoart à son tinel corant,
De l'une main à l'autre paumoiant...
— Et Renoart son tinel traïnant...
Qui lor véist le tinel sus haucier
Entor sa teste giter et tornoier,
De l'une main en l'autre paumoier
Et contremont lever et rebessier,
Ne li pesoit le rain d'un olivier.

En cette qualité de tambour-major, nous recommandons Renouart à notre ancien et ingénieux ami, Émile Marco de Saint-Hilaire, l'auteur des *Souvenirs intimes du temps de l'Empire*. Quoi qu'il en soit, Renouart fait plus que Guillaume et tous les enfans d'Aimery dans la seconde bataille d'Arleschans : il tue sans miséricorde une foule de frères, d'oncles et de cousins qu'il retrouve parmi les mécréans ; son père Desramés lui-même est navré presque à mort par le *tinel*. Quand la victoire est décidée, quand les infidèles sont tous ou tués ou rembarqués, Guillaume ramène ses compagnons dans Orange ; mais par malheur il oublie de donner

à Renouart une place au festin; le géant pleure, s'arrache les cheveux, maudit Guillaume et c'est à grand'peine que dame Guibour parvient enfin à calmer ce brutal Coriolan. La réconciliation faite avec Guillaume, Renouart est baptisé, armé chevalier et marié. On lui fait même épouser Aalis, la charmante fille de l'empereur : mais Aalis aimoit Renouart depuis long-temps, et Looys, au récit de la naissance, des exploits et des sentimens de Renouart, consentit à se séparer d'une fille qu'il ne devoit plus revoir. Guillaume donna en fief au gendre de l'empereur *Tortelouse* et *Porpaillart sur la mer* dont nous ignorons la situation précise. Nous allons transcrire la fin de cette longue chanson :

De bone gent fu Porpaillars pueplés
Et de richesces garnis et assazés.
Et li treus vaut mille mars d'or pesés
Vint muis de poivre et cent pailes roés.
Renoars vet el palès qu'est pavés
Et sa moillier de cui il fu amez.
Ele iert pucele, en li iert chastéés ;
D'ome ne fu ains son cors habitez.
Mès cele nuit fu-il despucelez.
Ensenble furent en un lis lez à lez :
Cele nuit fu Maillefer engendrez,
Li plus fors ome qui de mere fu nés.
Mès à sa mère en fu li cuers crevés,
Trais fu del cors par endeus les costés :
Por ce qu'à fer fu de mere getez
Fu en baptême Maillefer appelés.
Et Renoars en fu si adolez

Ne vesqui mie après set ans passés.
Li plusor dient qu'il en fu assotés.

Mais cette fin ne faisant pas le compte des trouvères, ils ajoutèrent la branche suivante dans laquelle Renouart joue encore le principal rôle.

VI. LA BATAILLE DE LOQUIFERS. — F° 218.

En voici la rubrique et les premiers vers : « *Ci* » *commence la batalie de Loquifers et de Renoars,* » *et coment Renoars le conquist.* »

Seignor oiez merveilleusse chançon
Jà de plus voir ne vous dira nus hon.
Renoars fu sur mer en un sablon
Ensemble o lui estoient si baron.

Cette branche, dont la composition ne me semble pas remonter au-delà de la fin du XIIe siècle, a cela de particulier que tous les épisodes ont la mer pour théâtre. Ainsi nos modernes inventeurs de mots ne manqueroient pas de la nommer *Roman Maritime.* Elle offre, dans tous les cas, un grand intérêt de curiosité, et l'on peut y passer en revue la plupart des idées fantastiques qui amusoient l'imagination des contemporains de l'auteur.

Le premier épisode nous montre Renouart victime de sa confiance. Une flotte de Sarrasins paroît en vue de sa ville de Porpaillart ; il va la reconnoître : Clarion, l'un des chefs, lui persuade d'entrer dans les nefs afin de juger par lui-même de

la valeur des marchandises et des droits qui lui seront dus comme au seigneur de la terre. A peine entré, les mécréans lèvent les voiles et le terrible *Isembart* déclare à notre héros qu'on va le conduire en Païenie pour y être écorché vif. Isembart étoit une espèce de diable : il avoit été long-temps poisson; depuis un an il étoit redevenu monstre humain d'après l'arrêt des fées : mais en dépit de tant d'avantages, et bien que Renouart eût perdu son tinel, Isembart expira sous un *levier* que lui arracha des mains notre héros. Isembart mort, les autres païens recourent en vain à plusieurs expédiens pour se rendre maîtres de Renouart, ils sont enfin heureux de le lâcher et de retourner à Baratron, capitale des états de Desramés. Leur aspect suffit pour annoncer au soudan que Renouart les a rencontrés, et tout aussitôt le grand conseil des Sarrasins délibère sur les moyens de vengeance. On s'arrête à l'idée de donner le commandement d'une nouvelle armée au terrible Loquifer, autre géant-fée, qui n'avoit d'autre arme habituelle qu'un levier dans le genre du tinel de Renouart, mais auquel il donnoit le nom de Loque. Après de nombreux incidens, les deux adversaires, parfaitement dignes l'un de l'autre, conviennent de mettre l'avenir des chrétiens et des Sarrasins au sort d'un combat singulier, et c'est un messager nommé *Picolet* qui se rend l'intermédiaire des champions. Voici le portrait de *Picolet :*

A tant ez-vous venu un messagier,
Mès n'amenoit palefroi né destrier ;
Toz iert deschaus, n'ot chauce né sollier,
N'ot fil de drap, fors entour le braier.
Là ot de cuir un grandisme quartier,
A fors corroies le fist estroit lacier.
Dos ot velu et noir come aversier,
Le poil ot lonc, bien li puet-l'en trecier,
Li vens li fet onder et baloier.
Plus coroit tost montaignes et rochier
Qu'à plaine terre ne corroit un levrier.
S'il ert levez un pou ains l'esclairier,
Quatrevins liues corroit ains l'anuitier.

C'est ce Picolet qui, plus tard, enlèvera Maillefer dans son berceau, puis en prendra soin et le préservera de la mort violente que Thibaud d'Arabes lui destinoit. Mais pour revenir à Loquifer et Renouart, le lieu du combat fut une île voisine de Porpaillart, et la mort de l'un des combattans dut être le signal de la fuite des Sarrasins ou de la soumission de l'Aquitaine. Guillaume se charge d'armer Renouart : pour Loquifer, il dédaigne de garantir le moins du monde son corps : il veut bien consentir à ce que l'on mette dans le chalant qui le conduira près de Renouart un heaume et un haubert, mais il ne pense pas avoir besoin de les revêtir :

A dont li ont un *chalant* apresté,
Il entra ens, moult fu grans sa fierté ;
Les garnemens a mis lez son costé.

A propos de *chalant*, nacelle, il n'est pas inutile

de remarquer que dans plusieurs leçons, comme dans le manuscrit 8002, f° 193 v° et suiv., ce mot est écrit *charlant* et *charlan*. Nous n'hésitons pas à y reconnoître l'origine d'une autre expression qui, jusqu'à présent, avoit bien donné de l'occupation aux étymologistes. *Charlatan* en est dérivé comme *bateleur* de bateau; l'analogie est même ici trop frappante pour avoir besoin d'être démontrée. Croiroit-on que pour fonder une autre origine on s'est contenté de l'invention de Calepin qui va rendre un bourg obscur de l'Ombrie, *Ceretano*, responsable de ce nom fâcheux! L'opinion de Menage sur cet article est encore plus insoutenable; mais si Menage, le père Labbe et Calepin avoient connu le mot *charlan*, ils auroient, sans doute, accepté l'origine que je propose aujourd'hui. L'étude de l'ancienne langue françoise n'est donc pas complètement étrangère à l'histoire de la langue moderne.

Le combat fut terrible; une chose surtout le prolongeoit : Loquifer avoit dans le creux de sa loque un baume semblable à celui de *Fierabras*, qui guérissoit en un instant toutes les blessures. On se rappelle la lutte d'Orrile et de Roger dans l'Arioste; le combat de Loquifer a le même caractère. Mais le vrai Dieu qui, durant la lutte, a plusieurs fois envoyé ses anges à Renouart pour le conforter, accorde enfin la victoire à son champion. Loquifer, privé de sa loque et par consé-

quent de son baume, perd de ses forces, il tombe enfin, et Renouart, s'étant approché, lui ôte ses trois épées, les meilleures que l'on eût jamais forgées :

Trois en avoit qui valent Montagu.
Là fu *Recuite* qui Alexandre fu
Le meillor roi qui ains fust connéu,
Et *Dolereuse* qui roi Capalu fu ;
Et fu *Ideuse* qui fu faite à Val meu,
C'est une terre où li home sont nu.

Quand les diables eurent enlevé l'âme de Loquifer, les Sarrasins, au lieu de fuir, se dirigèrent vers le point où Guillaume et ses compagnons attendoient l'issue du combat. Leur résistance et l'aide de Renouart ne purent empêcher que Guibour, cette Hélène du moyen-âge, ne tombât entre les mains de Thibaut d'Arabe, son premier époux. Dans le même temps Picolet s'emparoit de Maillefer, et bientôt après les Sarrasins étoient aux portes d'Orange.

Droit vers Orenge ont lor voie tornée.
Devers la mer, el font d'une vallée
A Desramés sa gent acheminée
Sous *Panevaire* hebergié en la prée.

Nous avons déjà vu Renouart faire justice d'Isembart et de Loquifer. C'est maintenant au tour de Guillaume, il va combattre Desramés sous la garde de Renouart qui veut bien, dans la lutte qui va commencer, empêcher qu'on ne trouble l'auma-

cor de Cordoue et le comte Guillaume, mais qui ne veut pas combattre lui-même son père.

J'en ai pité, por ce qu'il est mes pères,
Mais sé par vous a la teste copée
De moie part vous ert bien pardonnée.

On voit que les sentimens de la nature ne sont pas exagérés chez le vainqueur de Loquifer; mais tels qu'ils étoient, il eut bientôt occasion de les mettre en relief. Vers la fin du combat, Guibour sa sœur, voyant que Desramés leur père n'avoit pas assez de désavantage, saisit un bâton et va le frapper de toutes ses forces par derrière; Desramés furieux se retourne, et pour ne pas être en reste avec sa fille, il alloit lui trancher la tête, quand Renouart s'interpose entre eux et les force, son père, sa sœur et son beau-frère, à exposer leurs raisons tour-à-tour. Il étoit évident que Guibour avoit compromis l'honneur de Renouart en portant secours à son époux; cependant Renouart lui pardonne et décide que le combat recommencera le lendemain entre Guillaume et Desramés. On devine le résultat de la lutte : Picolet, qui se trouvoit là, va déposer la tête de l'aumacor aux pieds de ses deux enfans; Guibour se contente de rendre grâces à Dieu, mais Renouart ajoute :

« Mal dahaiz ait qui jà en plorera ! »
Le cors saisi, et si le traïna,
En une fosse parfonde le rua.
A tant le lesse, arrieres retorna,
Ains *Pater nostre* ne dit né ramenbra.

Voilà pour le corps de Desramés; pour sa tête Guillaume la reporta dans Orange :

Li quens ne puet Renoart oblier.
Le chié son père fist pendre à un piller
Devant la sale, si c'om on dut entrer :
Pour la pueur l'avoit fet enbasmer,
Mès tant vos vueil et dire et affermer,
Tant com là fu, ne cessa de venter
Et de plovoir espartir et toner.
En mer la fist Guillaumes afondrer,
Et li orages lessa son tormenter.
En tel endroit où il la fist geter
Là n'ose barge né galies passer,
D'une grant liue approcher né entrer,
Saut Malatous font cel leu apeler,
Li vif deable i seulent converser.

Maintenant la chanson va changer de caractère. Renouart, triste de la captivité de Maillefer, de la mort de sa femme, étoit assis pensif sur le rivage de la mer; il ne tarda pas à s'y endormir. Trois fées *blanches com flor de lis* se présentent à lui. L'une tient à la main un voile de pourpre dans lequel sont arbres, prés fleuris, robes, manteaux, rivières et fontaines. La seconde montre une escarboucle qui modifie les jours et change les heures. La troisième porte un bâton dans lequel sont renfermés les mets et les vins les plus délicats. Ces dames emportent Renouart en *Avalon,* l'île célèbre où reposent tant de héros, et par laquelle on croiroit que nos pères ont voulu personnifier le *monde idéal* et ce que nous appelons les *Espaces imaginaires.*

Sa mace font muer en un faucon,
Et son haubert en jugleor gascon
Qui lor viele doucement à haut ton.
Et son vert helme muent en un Breton
Qui doucement harpe son *lai Gorion*...
Si l'envoiient tot droit en Avalon :
Le roi Artu trova en un donjon,
O lui Gauvain, Rollant, le nié Challon;
La gent faée s'aünent aviron.

Artus, auquel on apprend le nom et les exploits du nouveau venu, veut juger par lui-même de ses talens. Il fait venir *Chapalu* et lui ordonne de combattre Renouart. Ce Chapalu avoit été destiné par les fées à garder la tête d'un chat et le corps d'un cheval, jusqu'au moment où il pourroit sucer le sang du talon de Renouart. L'occasion étoit trop belle pour la laisser échapper, et Chapalu reprit bientôt la forme humaine. Pour notre héros, les merveilles dont il étoit témoin lui avoient fait oublier ses vieilles douleurs; la vue de Morgue l'ayant même enflammé d'amour, il fit une demande à Artus :

Je voudroie ores sempres qu'à mon costé
Féust couchie, par sainte carité :
Artus l'entent, s'en a un ris geté...
Cele l'otroie volontiers et de gré.

Dans la nuit passée près de Morgue fut conçu *Corbon*,

Un vif déable qui ne fist sé mal non.

Au bout de quelques jours, Renouart demande

et obtient son congé; mais il désire aller en la ville d'*Odierne* où l'on retient son fils Maillefer, et Morgue qui nourrit une rivalité entre Maillefer et le fruit qu'elle avoit conçu, charge Chapalu de faire engouffrer dans la mer le chalant qui portera Renouart. Par bonheur pour celui-ci le navire est accosté par des syrènes; l'une d'elles, soulevée par Chapalu hors de l'eau, demande en grâce à Renouart qu'on la rende à la mer et par conséquent à la vie; notre héros y consent, et cette bonne action a bientôt sa récompense. Quand Renouart est précipité dans les flots, il fait sa prière, promet à saint Julien de prendre le froc de moine, et puis invoque les syrènes qui accourent et le soulèvent:

Lors comencierent trestoutes à chanter,
Si haut si bas, si seri et si cler
Que li oisel en lessent lo voler
Et li poisson en lessent lo noer.
Pour le doux chant s'endort li bacheler:
Celes l'enportent au rivage de mer,
Soz Porpaillart vindrent à l'anuitier,
Forment li lessent pensant del retorner.

Renoars dort sor la rive el larris:
Quant s'esveilla si fu moult esbahis;
Voit Porpaillart, la tour et le païs...
Des borjois fu honerés et servis,
Des chevaliers acolés et joïs.
Remenbre soi de sa feme Aalis,
Desront ses treces et grafine son vis;
Ains si ne fu nul jor mal talentis.

Là finit cette chanson de Loquiferne, la deu-

xième de Renouart; chanson ridicule, absurde, grossièrement barbare, et par cela même destinée particulièrement aux plaisirs de la populace. Renouart est en effet le héros des vilains; il dédaigne les chevaux, il y monte fort mal, il a été cuisinier, il est lourd, insouciant, glouton, paresseux et féroce. Il est donc impossible que ce caractère ait été mis en relief par le chantre de Guillaume au court nez, et pour mieux le prouver, il suffiroit de remarquer que dès l'instant où paroît Renouart, Guillaume n'occupe plus qu'un rang secondaire, il n'agit plus, il combat foiblement, il se montre ingrat, timide et presque peureux à force de prudence. Renouart est un commencement de parodie des chansons de geste et des grands romans de la Table ronde; quand cette *laisse* obtenoit les applaudissemens de la multitude, la vieille épopée devoit être déjà fort malade. — La branche de *Loquifer* a plus de 4200 vers.

VII. LE MONIAGE RENOUART. — F° 231 bis.

C'est, grâce à Dieu, la troisième et dernière de Renouart. Nous en pourons du moins nommer l'auteur, puisqu'il s'est lui-même désigné vers la fin :

Renoars fu de si grant saintéés :
Quant il moru et il fu deviés,
Sains fu li cors, ensi com vous orez;
Dedens Espagne en fu li bus porté
Où li cors est de si grans dignetez,
Enfers nel quiert qui ne soit en santé.

Qui d'Aleschans ot les vers controuvez
Ot toz ces moz perdus et obliés
Ne sot pas tant qu'il les éust rimés.
Or les vous a *Guillaumes* restorez
Cil *de Batpaumes* qui tant est bien usés
De chansons fere et de vers acesmés,
Por quoi l'ont pris maint jugleors en hez
Qu'il les avoit de bien fere passez.

Ce renvoi à la bataille d'Aleschans, le début du moniage Guillaume dans lequel toutes les chansons de Guillaume sont rappelées à l'exception de celles de Loquifer et du moniage Renouart, nous décide à attribuer au même Guillaume de Bapaumes la bataille de Loquifer. On n'avoit pas jusqu'à présent relevé le nom de ce trouvère, qui se plaint ici vivement de l'injustice de ses contemporains. S'il est le premier inventeur de ce genre de chevaleries incroyables et absurdes, nous nous mettons du parti de ses anciens détracteurs. Quelques traits de gaîté, de malice et d'esprit ne doivent pas suffire, en effet, pour servir d'excuse à l'ennui de tant de combats et de descriptions ridicules. S'il falloit cependant décider entre Loquifer et le moniage de Renouart, nous donnerions la préférence à cette dernière chanson. Le commencement est rempli d'une véritable *humour* : Renouart entrant dans l'abbaye de Bride (*Brioude*), épouvantant les moines de la vue de sa voracité, dormant toujours quand il faut chanter Matines, prenant un grand crucifix pour un personnage vivant, puis tombant à bras

raccourcis sur les voleurs du voisinage, tout cela présente, et sans trop de désavantage, l'un des types du célèbre *Jean des entomeures*. Quelques vers peuvent d'ailleurs offrir de l'intérêt aux antiquaires de Brioude. Ainsi, au f° 248 :

Tot ce souffri por Deu de maesté,
Et Dex li a moult bien guerredonné.
Que icel jor que il fust definé,
Furent li ange maintenant avalé;
L'ame enportèrent doucement et soué.
A *Bride* en sont li brief séellé
Où i lessa la moitié du tinel ;
Li pelerin qui par là ont passé
Encor le voient par de joste l'autel.

Dans l'église de Brioude, M. Mérimée nous a décrit un bas-relief représentant le combat d'un géant contre plusieurs bêtes féroces. Le sujet de ce bas-relief doit avoir été tiré du Moniage Renouart. C'est quand l'abbé Henry, voulant à toute force se défaire d'un moine aussi dangereux, achète quatre léopards et les enferme enragés de faim avec Renouart qui les tue. Dans cette chanson extravagante, Maillefer combat long-temps contre son père Renouart, puis reçoit le baptème et lui succède à Porpaillart. Voici le début de cette chanson extravagante :

Or est dolans Renoars et marris
De sa moiller la gentis Aalis
Et de son fil qui des Turs est ravis.

Elle contient plus de 8300 vers.

VIII. LE MONIAGE GUILLAUME. — F° 259.

Voici la rubrique et les premiers vers : « *Si* » *commence li moniage G. et si com il tua Ysoré* » *devant Paris.* »

Bone chançon pleroit-vous à oïr
Or faites pais, si vous traiés vers mi.
De fière geste bien sont li vers assis,
N'est pas juglerres qui ne scet de cestui.
L'estoire en est au mostier Saint Denis;
Moult a lonc tens qu'ele est mise en obli,
Moult fu prodons cil qui rimer la fist.

Ce dernier vers prouve que le jongleur fait une sorte de préface en faveur de l'auteur de la chanson qu'il va commencer. Il ne faut jamais oublier cette distinction de l'*auteur* du poëme et de l'*acteur* qui l'annonce par quelques vers préliminaires. C'est ce dernier qui prend toujours la peine de rappeler qu'on retrouve dans les abbayes la preuve des faits dont il va entretenir l'assemblée; et s'il y a mensonge dans cette allégation, il faut rarement en accuser le chantre originaire.

Ce moniage porte de grands caractères d'ancienneté; et d'abord, nul doute qu'il n'ait servi de modèle à celui de Renouart. Le saint, mal reçu par les moines d'Agnanes, obtient cependant la permission de vêtir leur habit, grâce aux dons magnifiques qu'il fait à l'abbaye. Mais les bons pères ne peuvent s'accoutumer à le voir manger comme cinq

d'entre eux. L'abbé Henry réunit le chapitre, l'on y décide que Guillaume sera envoyé vers la mer pour acheter le poisson de l'abbaye, des voleurs seront prévenus de son retour, et comme on sait la bravoure de Guillaume, on ne doute pas qu'il ne leur résiste et qu'il ne succombe sous le nombre. La manière dont l'abbé s'y prend pour charger Guillaume de cette commission et les réponses du marquis ont un caractère de naïveté qui rappelle la chanson de Roncevaux. Guillaume veut s'armer; l'abbé le lui défend, attendu que les statuts de l'abbaye ne le permettent pas. Chaque nouvelle demande forme la matière d'un couplet.

« Sé les poissons vuelent et le sommier? »
— Et dit li abes : « Donez les volentiers... »
Ot le Guillaumes, à pou n'est esragiés :
« Mestres, » dist-il, « vos ordres est trop griés.
» Assés vaut miex l'ordre de chevaliers.
» Il se combatent as Turs moult volentiers
» Et sovent sont en lor sanc baptisiés ;
» Mès ne volés fors que boivre et mengier,
» Lire et dormir, et chanter et froncier.
» Mis sont en froic si com por engressier
» Et en la fin musent en lor sautier...
— « Que ferai-je s'il me tolent ma *chape?*
» C'est li abis qui tos les autres garde... »
— « Sé il me tolent mon *autre chaperon?*...
— » Mes or me dites, s'il me tolent mon *froic?*..
— » Que ferai-je s'il me tolent ma *gone*
» Que j'ai vestue qui est si grant et longue?... »
— « Que ferai-je s'il prenent ma pelice?
— » Que ferai-je s'il me tolent mes botes
» Que si grans sont que ès piés me cabocent?

» A chascun pas les cuit perdre en l'enclostre. »
L'abes respont, que lessier ne l'i ose :
« Vos leur rendez sans vilaine parole,
» Et les *chauçons* et les *trebus* encore. »
— « Que ferai-je s'il me tolent mes braies ?
» C'est une chose qu'en claime famulere.
» Sé le me tolent, si ara grant contraire
» Que l'en porra véoir tot mon afaire, etc. »

Ce que l'abbé avoit prévu arriva : Guillaume et son *favle* ou valet sont arrêtés dans le val de Sigré par des voleurs. Comme Guillaume avoit permis à son valet de chanter pour donner le change à sa peur, les larrons les prennent pour des jongleurs, et à cette occasion on trouve une charmante description de la vie des jongleurs (f° 263).

Dans la suite de la chanson, on voit Guillaume abandonner le couvent d'Aniane, pénétrer d'abord dans l'ermitage de l'un de ses cousins, puis se confiner dans le désert qui porte encore aujourd'hui son nom et celui de *Gellone*. C'est alors qu'a lieu le combat avec le géant auquel il avoit été fait allusion précédemment. Puis le héros retombe entre les mains des Sarrasins et reste sept ans dans les prisons de Synagos, amirant de Palerne. Délivré par l'adresse d'un autre de ses parens, Landry le timonier, c'est au moment où il sort de prison pour porter secours à l'armée françoise commandée par Looys, sous les murs de Palerne, que s'arrête le texte de la chanson du *moniage*, dans notre leçon. On en trouve la suite immédiate dans le manuscrit

de Colbert 7186 [3], et dans le nº 27 du fonds de La Vallière.

IX. FRAGMENT D'ANSEYS DE CARTHAGE, ATTRIBUÉ A PIERON DU RYER. — Fº 275.

Ce fragment comprend 1650 vers. Les premiers :

Des murs garnir sont adès en labor.
Rois Anseys qui moult ot de valor
Se desarma au grant palais antor.

se rapportent aux préparatifs faits par Anseys pour défendre la ville de *Morliganes*, en Espagne, assiégée par les Sarrasins. M. Leroux de Lincy a publié récemment, dans la *Revue de Paris*, une analyse détaillée de tout le poëme qui ne remonte pas au-delà du XIIIᵉ siècle et n'est qu'une imitation froide des chansons plus anciennes.

Nº 6985. [3].

373. BRANCHE INÉDITE DU ROMAN DE RENARD-CONTREFAIT, PAR UN CLERC DE TROYES.

Un volume in-folio magno de 129 feuillets, papier, deux colonnes ; XIVᵉ siècle. Relié en veau racine, à la fleur de lys et au chiffre de Louis XVIII sur le dos.

Fonds Lancelot, anc. nº 166; nouv. 4.

Ant. Lancelot acheta ce précieux et unique manuscrit le mercredi 22 novembre 1724, à la vente de la bibliothèque du château d'Anet. Il le paya

sept livres un sol. On voit en tête la signature *Ant. Lancelot*, et sur le dernier feuillet celle de *Jehan Duboys* qui semble remonter à la fin du xve siècle. Les premiers vers sont :

Nul n'est qui puisse tant sçavoir
Né qui puisse trestout avoir,
Sachans les cogitacions
De toutes les intensions.

Le poëme contient plus de 19000 vers. Je l'analyserois en détail si Le Grand d'Aussy ne m'en avoit évité la peine, en 1798, dans le tome v des *Notices et Extraits des Manuscrits,* pages 330 à 357. Le travail de Le Grand est l'un des plus complets qu'il ait inséré dans cette collection. L'auteur de *Renard Contrefait* paroît avoir achevé son poëme en 1343 : il avoit mis plus de treize ans à le composer. Il est curieux surtout d'y lire : au f° 5, la fable du *Chêne et du Jonc*, et le résumé des guerres de Flandres sous Philippe-le-Bel et Philippe de Valois; au f° 6, les souvenirs d'Emguerrand de Marigny, de Pierre Remy et de Jourdain de Lisle ; au f° 8, les vers sur Pierre Remy ; f° 25, l'histoire de Saint-Marcel de Châtillon; f° 33, la fable du Corbeau et de ses petits qui *sont biaux;* f° 38, la fable du Renard et du Loup qui descendent dans un puits; f° 45, le conte du Psautier, imité par Lafontaine; f° 59, souvenirs de Jeanne, femme de Philippe-le-Bel, de Guichard et Jean, évêque de Troyes; au f° 64, la fable du Marchand qui ne sait pas charger son âne ;

f° 79, histoire de Jean de la Corte, bourgeois de Troyes, en 1310; f° 104, origine de *Provins*, auparavant *Aspremont;* f° 109, histoire de la dame de Doche, qui fit exhumer une vilaine ensevelie en trop riches linceuls; f° 129, le Corbeau paré des plumes des autres oiseaux.

Il seroit à désirer que l'on publiât une bonne édition de cette curieuse et sanglante satire.

N° 6985. [3. 3.]

374. LE ROMAN DE LA ROSE, DE GUILLAUME DE LORRIS, CONTINUÉ PAR JEAN DE MEUNG. — LE TESTAMENT DE JEAN DE MEUNG. — LE TRÉSOR OU LES SEPT ARTICLES DE LA FOI, ATTRIBUÉ A JEAN CHAPUIS. — LE CODICILE DE JEAN DE MEUNG.

Un volume in-folio magno de 160 feuillets, vélin, deux colonnes, miniatures, vignettes et initiales; commencement du xve siècle. Rélié en maroquin rouge aux armes de Colbert sur les plats.

Fonds de Colbert, anc. n° 2623.

Très bel exemplaire exécuté pour le duc Jean de Berry qui a lui-même écrit au-dessous de l'*explicit :* « Ce livre est au duc de Berry JEHAN. » Sur la première feuille de garde en vélin, son secrétaire a tracé les mots suivans d'une écriture excellente : « Ce romant de la Rosse est à Jehan, fils » de roy de France, duc de Berry et d'Auvergne, » comte de Poitou, d'Estampes, de Bouloigne et » d'Auvergne. J. Flamel. »

Les miniatures sont nombreuses et les initiales sont d'un travail extrêmement fin. Il faut surtout remarquer celle du f° 6 v°, et le portrait de Jean de Meung écrivant son poëme, au f° 28 v°.

Le *Testament* commence au f° 140. On sait que les premiers mots sont :

Li Peres et li Filz et li Sains Esperis
Un Dieu en trois personnes aourés et cheris.

et que tout l'ouvrage est composé de quatrains monorimes.

Viennent ensuite, au f° 154, les sept articles de la foi désignés par Baluze : « Vers à la louange de la Très Sainte Trinité, par Jehan Chapuis. » Puis Baluze a rayé *Chapuis* et a ajouté au crayon *Meung*. Il est certain que dans notre exemplaire, le dernier douzain est ainsi conçu :

Et pour ce, dame debonnaire
Que je me vouldray du tout taire
De toy louer, et si ne puis
Toutes tes louenges retraire,
Te prie qu'il te vueille plaire
A prendre en gré ce que je puis,
Car je scay vraiement que puis
Mon cuer si ne puet de ton puis
Sachier tout ce qu'il en vuelt traere,
Que les copiaus et les chapuis
Prenras en gré que j'*en chapuis*,
Car ce te plait que l'en puet faire.

Or ce jeu de mots sur *Puis* et *Chapuis* est une puissante raison d'attribuer l'ouvrage à Jean Chapuis.

Cependant comme en général on l'a réuni dans les manuscrits aux poésies de Jean de Meung, je n'ose trancher la question en ce moment et avant de l'avoir plus approfondie.

La dernière pièce et la plus courte, connue sous le nom de *Codicile*, commence par ces vers au f° 159 r°:

> Dieux ait l'ame des Trespassez
> Car des biens qu'il ont amassez, etc.

Aucune de ces trois pièces n'a reçu d'*intitulé* de la part du scribe qui les a copiées.

Voyez, sur le *Roman de la Rose*, les éditions de Cl. Marot, de Lenglet-Dufresnoy et de Meon; — les observations de M. Raynouard sur cette dernière édition, dans le *Journal des Savans*, octobre 1816; — les miennes dans un petit article du *Bulletin du Bibliophile*, n° 7 (année 1837), à l'occasion d'un des plus anciens exemplaires renfermant la conclusion de la première partie due à Guillaume de Lorris; enfin un article sur le même roman, inséré dans la *Revue de Paris*, le 5 mars 1837, par M. Leroux de Lincy. En général on ne rend plus assez justice à cette admirable composition, sur laquelle je reviendrai dans une autre occasion.

N° 6986.

375. LES MÉTAMORPHOSES D'OVIDE, TRADUCTION MORALISÉE EN VERS, PAR PHILIPPE DE VITRY.

Un volume in-folio de 374 feuillets, vélin, deux colonnes, miniatures, vignettes et initiales; fin du XIV[e] siècle. Relié d'abord en velours noir, puis en veau sur bois, et aujourd'hui en maroquin rouge aux armes de France sur les plats.

1[er] cat., n° 579. — 2[e] cat., n° 239. — Sainte-Palaye, n° 687.

Ce beau volume provient encore du duc Jean de Berry dont on voit la mention autographe et la signature sur le dernier feuillet. Dans l'inventaire et prisée des livres de ce prince, fait en 1416 et conservé dans la Bibliothèque de Sainte-Geneviève, on lit : « Un livre d'Ovide métamorphorios, escrit en fran- » çois rymé. Prisé 25 livres tournois. » Sur le v° de la feuille de garde du commencement, on lit un rondeau qui semble écrit vers la fin du XV[e] siècle, dans le genre de ceux de Charles d'Orléans. Le voici :

Né plus né moins que enffant de bas age
Qui est norry de tous poins au mesage (pour mesnage)
Je n'ay de sens, en amour, tant soit poy ;
Je di cecy savés-vous bien pour quoy ?
Car quant plus parle et plus pers mon langage.

J'oze bien dire que home n'est pas sage
Qui a passé une fois le passage
D'y retourner, s'il a telz biens que moy
Né plus né moins.

Gaygné n'y ay tant soit peu d'avantage
Comme une pye qui parle dans la cage.
Dont quant j'y pense tel depplaisir reçoy
Que tant que vive je n'y metray ma foy :
Car je n'y voy que folye et outrage
Né plus né moins.

En tête du poëme on lit en belles majuscules alternativement d'or et d'azur :

LE PREMIER LIVRE DE OVIDE.

Les premiers vers sont :

Cé l'escripture ne me ment :
Tout est pour notre enseignement
Quan qu'il a ès livres escript ;
Soient bon ou mal li escript.
Qui bien y vuelt prendre regart
Le mal y est que l'en s'en gart,
Le bien, pour ce que l'en le face.

Ici, comme dans tout le cours de son travail, quand notre poëte cite l'Écriture ou les Pères de l'Église, il a soin d'en donner le texte en marge; son but est clairement annoncé et fort habilement poursuivi jusqu'à la fin. Persuadé que les fables ovidiennes dont les anciens faisoient le plus grand cas ne sont qu'une allégorie perpétuelle des événemens que l'on ne doit pas contester, il a voulu rapprocher ces allégories des faits auxquels ils se rapportent. La manière ingénieuse et sagace avec laquelle il a exécuté son projet atteste combien il est facile d'établir des rapports entre les objets qui

en sont réellement le moins susceptibles. Et comment les théologiens n'auroient-ils pas reconnu dans l'Ancien Testament la figure du nouveau, quand un poëte du XIVe siècle a remarqué dans Ovide la consécration de tous les récits de Moyse, des prophètes, des évangélistes?

Ce poëte étoit Philippe de Vitry dont Pétrarque nous a conservé le nom plus sûrement que ses ouvrages, en lui adressant l'une de ses épîtres familières (la 13e du IXe livre, dans l'excellent msc. du roi, nº 8568, fonds latin; la 33e des *Epistolæ variæ*, dans les éditions imprimées). L'intitulé de la lettre est : « Ad Philippum de Vitriaco musicum; » Increpatur eorum mollities qui sic uni terrarum » angulo sunt adstricti ut gloriosam licet absentiam » infelicem putant. » (Msc. lat., nº 8568 fº 100.) Le sujet de cette épître étoit une lettre précédente de notre Philippe écrite en françois à Gui, évêque de Porto. Elle contenoit des regrets profonds d'une absence qu'il appeloit un véritable exil. Pétrarque, auquel Guy avoit montré cette lettre, se hâta d'y répondre pour reprocher à Philippe de n'être plus l'ami dont il estimoit tant auparavant la force d'esprit et l'ardeur pour la recherche des nobles connoissances. « Quoi, » lui dit-il, « vous aujourd'hui » le seul poëte de la France, pouvez-vous bien estimer malheureux quiconque sera sorti de Paris? » En vérité, la vue du *Petit pont* a obscurci votre » intelligence; mais enfin si vous avez pris avant

» l'âge les habitudes de la vieillesse, souffrez que » notre ami commun, plus sensible que vous ne » l'êtes à la gloire, achève convenablement un » voyage auquel vous auriez dû songer vous-même, » etc. » Cette lettre est datée de Padoue, le xv[e] des calendes de mars; l'année n'est pas indiquée, mais ce doit être celle du grand jubilé de 1350, car il y est fait allusion au concours immense d'étrangers dont l'Italie étoit alors remplie. On y remarquera d'autant mieux ces mots, *tu poeta nunc unicus Galliarum*, que je les ai vainement recherchés dans les éditions imprimées. Il ne m'appartient pas de discuter ici l'exactitude de ces éditions; mais enfin pour ce qui regarde le passage qui nous intéresse, je vais mettre sous les yeux du lecteur les deux textes : le premier d'après l'édition de 1601, *apud Petrum Roveri*, f° 578; le second d'après le manuscrit cité plus haut, qui doit avoir été écrit en italien du vivant même de Pétrarque.

Imprimé.

Et revera si experientia artem facit, quid artificiosum quidve alta laude dignum sperare relinquitur illi qui paternæ domus perpetuus custos fuit... Boni villici est in avito rure consistere, telluris suæ vim, bonumque cognoscere, contrà nobilius et in altum nitentius ingenii est multas terras et multorum mores hominum vidisse, verissimumque est quod apud Apuleium legisti. Non immeritò enim (inquit) priscæ poeticæ divinus auctor apud Graios summæ prudentiæ virum monstrare cupiens, multarum civitatum obitu et variorum populorum cognitu,

Msc.

Et revera si experientia *doctos* facit, *si mater est artium,* quid artificiosum, quidve alta laude dignum *speret* qui paternæ domus perpetuus custos fuit? Boni villici est in *proprio* rure consistere, *terræ* suæ vim *boumque mores et naturas aquarum atque arborum, seminumque successus, et opportunitates temporum, et vicissitudines tempestatum, rostra demum et ligones et aratra cognoscere. At nobilis inque altum viventis animi* est multas terras et multorum mores hominum vidisse *atque observasse memoriter.* Verissimumque est

summas adeptum virtutes cecinit, quod poeta quidem noster imitatus, suum Æneam nosti quot urbibus ac litoribus circumducit. Tu Domino nostro compareris, quod aliquid præter Parisios vidit. Nec intelligis quam gratum spectaculum illi fuit, ingenio oculisque cernere, quod cogitatione præviderat.

quod apud Apuleium legisti. Non immeritò enim inquit priscæ poeticæ divinus auctor apud Graios, summæ prudentiæ virum monstrare cupiens, multarum civitatum obitu et variarum populorum cognitu, summas adeptum virtutes cecinit. Quod poeta noster imitatus, suum Eneam *scis* quot urbibus atque litoribus circumduxit. *Tu Poeta nunc unicus Galliarum*, hunc Ulixem seu Eneam tuum, exercitium ingenii tui et materiam stili, miseraris, quod præter Parisios quicquid vidit? Nec intelligis quod gratum spectaculum illi fuerit futurumque sit, oculis cernere quod cogitatione providerit?

La différence me paroît assez sensible pour avoir mérité d'être remarquée; et peut-être donnera-t-elle envie à la foule nombreuse des pétrarquistes de collationner de nouveau les éditions des épîtres avec les meilleurs manuscrits.

On croiroit volontiers que l'intitulé de cette lettre a seul engagé Dom Toussaint du Plessys et Rigolet de Juvigny à dire, le premier dans son *Histoire de l'Eglise de Meaux*, tom. I, p. 258, que « Philippe s'étoit appliqué à la musique; » le second dans son édition de *La Croix du Maine*, tom. II, p. 245, que le même Philippe « *étoit grand musicien.* » Mais d'après cette épithète on pourroit mieux conclure que le traducteur des *Métamorphoses* étoit chantre de la cathédrale de Paris ou de celle de Meaux, et que par horreur pour la basse latinité, Pétrarque avoit transformé son titre de *Cantor* en celui de *Musicus*. Ainsi s'évanouiroit cette ancienne

réputation de grand musicien, qui d'ailleurs ne s'accordoit guère avec les dignités dont il fut revêtu, ni même avec les liens d'amitié qui l'unissoient à Guy, évêque de Porto, depuis cardinal, et à l'illustre Pétrarque. Cependant il ne faut pas dissimuler que les auteurs ordinairement si discrets de la *Gallia Christiana*, en admettant l'opinion de D. Toussaint, l'ont étayée du double témoignage de Gaces de la Vigne et des épîtres de Jean de Mure. Il est vrai que j'ai vainement cherché le nom de Philippe de Vitry dans les *Déduis de la Chasse* de Gasse de la Vigne, et que je n'ai pas trouvé, parmi les œuvres de Jean de Mure, célèbre auteur du *Thesaurum musicæ*, les lettres dont parle la *Gallia Christiana*.

Philippe de Vitry occupa le siége épiscopal de Meaux pendant plus de dix ans, c'est-à-dire de la fin de 1350 au 9 juin 1361, époque de sa mort. Il étoit sans doute alors fort âgé et l'on doit croire que ce fut long-temps auparavant qu'il écrivit cette paraphrase des *Métamorphoses*. Une note placée vers le commencement du xv[e] siècle sur la feuille de garde d'un exemplaire de la bibliothèque de Saint-Victor (n° 866), est ainsi conçue : « Liber in Gallico et » rithmicè editus à magistro Philippo de Vitriaco, » quondam Meldunensi episcopo, ad requestam do- » minæ Johannæ quondam reginæ Franciæ, conti- » nens moralitates contentorum in quindecim libris » Ovidii metamorphoseos. » Tel est aujourd'hui le seul titre de la propriété de Philippe sur le poëme

françois. Et quant à la reine Jeanne c'étoit l'épouse de Philippe-le-Long, et la fille d'Othon IV, comte de Bourgogne. Son mariage avec le comte de Poitiers, depuis roi de France, remontoit à 1307. Accusée d'adultère, son époux l'avoit reléguée pendant une année à Dourdans, puis l'avoit reprise; elle étoit morte à Roye en 1329, après avoir fondé à Paris le collége de Bourgogne et l'hôpital de Saint-Jacques. Ce qui doit nous décider à reconnoître Jeanne de Bourgogne et non pas Jeanne de Navarre ou Jeanne d'Evreux, pour la protectrice de notre poëte, c'est l'*Inventaire des meubles de la reine Clémence*, sa belle-sœur, morte en 1328, dans lequel on trouve l'article suivant : « Uns grans roumans couvert de » cuir vermeil de fables d'Ovide qui sont ramenés » à moralité de la mort Jésus-Christ. Prisée cin- » quante livres parisis; vendu au roy et livré comme » dessus. » Ce fut donc avant 1328 que Philippe aura composé son livre, c'est-à-dire avant d'être sur le retour de l'âge.

Après avoir fait remarquer la finesse des quinze miniatures en façon de camayeu qui décorent le volume 6986, et particulièrement celles qui surmontent le premier et le troisième livre, nous dirons quelques mots du fond de l'ouvrage. Philippe, dès le préambule, avoue qu'on avoit avant lui tenté de trouver le sens caché sous les fables d'Ovide.

Pluseurs ont essaié sans faille

A faire ce que je pourpos,
Sans tout acomplir leur propos.

Puis, entrant en matière, il cherche à justifier Ovide d'avoir donné le nombre pluriel à Dieu, en remarquant que les trois personnes de la Sainte-Trinité ont bien pu causer son erreur et celle de tous les païens. Pour chaque fable, il a plusieurs explications toutes ingénieuses ou plausibles, au moins pour ses contemporains. Ainsi, pour la fable de Daphné, il remarque que le laurier doit son accroissement à l'ardeur des rayons du soleil; que ses feuilles restent toujours verdoyantes; que sa tige est alimentée par l'eau des rivières et qu'elle s'élève volontiers près de leur lit. — Puis Daphné est le modèle des jeunes filles chastes qui résistent aux feux que la jeunesse et la saison des amours allument dans les âmes vulgaires. — Puis une jeune fille, dont la mort avoit été la suite d'un coup de soleil, aura été enterrée sous un laurier, de là l'opinion qu'Ovide a poétisée. — Enfin, Daphné est la vierge Marie qui résiste aux séductions du monde et mérite de jouir dans le ciel d'une immortalité glorieuse.

La métamorphose de Daphné pourra prévenir en faveur du talent de Philippe de Vitry :

A peine ot dit ce que je dy
Que tous li cors li envredi;
Son ventre qui point n'iert anciens
Fu tout de tendre escorce ceins;

Ses crins dorez et flamboians
Devindrent feuilles verdoians.
Ses bras sont en lons rains mués,
Tout son cors li est tresmués.
Les piés isnaux de la meschine
Sont tenus à ferme racine
Elle fu belle avant en cors,
Elle est arbre aussi belle encors;
Phebus l'aime come devant.

Certes, ces vers valent bien ceux d'un bon curé, précepteur de Ducis, et qui avoit également tenté de réduire en moralités les fables d'Ovide. Voici les quatre qui répondoient à ceux que je viens de citer:

Sa priere à peine est poussée
Que du ciel elle est exaucée ;
Elle perd soudain pieds et voix,
La voilà madame Dubois.

Le poëme de Philippe de Vitry n'a pas moins de 71000 vers, et l'on me pardonnera de n'en pas offrir ici l'analyse complète.

On doit être surpris qu'il n'ait adressé aucun remerciement à la reine Jeanne, si, comme le dit la note du manuscrit de Saint-Victor, elle lui avoit commandé cet ouvrage. Voici comme il s'exprime dans l'épilogue :

A toy parfaite Trinité,
Dieux regnans en simple unité
Soit gloire et perdurable honneurs,
Qui moy, le mendre des meneurs,
Enfant non sachant et novice
Vrais Dieux debonnaire et propice
Daignes conduire et mener
A si grant euvre à fin mener

Sans penre garde aux griefs pechés
Desquels je suis moult entechiez.
Ce n'est mie por mon merite
Que tu, de ton saint esperite
As en moy la grace espandue,
Tant que j'ai par grant estandue
Acomplie ceste euvre-cy ;
Mais par ta piteuse mercy
Qui ta grace espans quant tu veux
Aussi aux jeunes come aux vieus, etc.

La Croix du Mayne qui a mentionné notre poëte sous le mauvais nom de Philippe de *Victray*, a dit qu' « *il avoit écrit quelques poésies* en notre langue, » sans désigner les *Métamorphoses*. — Dom Toussaint du Plessis a dit : « Il traduisit en vers françois les » métamorphoses d'Ovide, par ordre de la reine » Jeanne de Bourbon, épouse de Charles V, mais » on ne sait qu'est devenu cet ouvrage. » (Histoire de l'église de Meaux, tome I, p. 258.) Lamonnoye, dans ses notes sur la Croix du Maine : « On dit » que Ph. de V., à l'instance de Charles V et de » Jeanne de Bourbon, mit en vers françois les mé» tamorphoses d'Ovide, et que le manuscrit s'en » voit à la Bibliothèque de Saint-Victor. » Enfin, la *Gallia Christiana* affirme que le même ouvrage « asservatur in Bibliotheca Victorina. » La Bibliothèque du Roi possède aujourd'hui deux autres exemplaires du même poëme, dont l'un est évidemment plus beau et paroît aussi ancien que celui de Saint-Victor ; nous venons de l'examiner.

N° 6986 ².

376. LES MÉTAMORPHOSES D'OVIDE, TRADUCTION MORALISÉE EN VERS, PAR PHILIPPE DE VITRY.

Un volume in-folio magno, papier, à deux colonnes; xve siècle. Relié en veau fauve.

Anc. Bibl. du card. Mazarin, n° 77.

C'est le même ouvrage que le précédent : celui-ci a, de plus, une table, et, de moins, les gloses marginales. Le premier feuillet manque; le dernier, transposé par le relieur, se trouve mêlé au texte du xive livre. A la suite de l'explicit et sur ce dernier feuillet on lit : *Ce livre est à Loys du Perrier;* — puis sous un huictain à la vierge Marie : *Loys du Perrier, bon filz.*

N° 6987.

377. APOCALIPSE. — PROPHÉTIE DE CASSANDRE. — MORALITÉS DES PHILOSOPHES. — SOMMAIRE DE PERROS DE NEELE. — POEMES DE THÈBES, — DE TROIES, — D'ATHÈNES. — CONGÉ DE JEAN BODEL. — CHANSON DE GESTE D'ALEXANDRE. — GÉNÉALOGIE DES COMTES DE BOULOGNE. — ROMANS DE ROU, — DU ROI GUILLAUME DE NORMANDIE, — DE FLORE ET BLANCHEFLOR, — DE BLANCANDIN, — DE CLIGES, — D'EREC ET ENIDE. — FABLIAUX DE LA VILLIETE, — D'ILE ET GANERON. — MIRACLE DE THÉOPHILE. — ROMANS D'AMALDAS ET IDOINE, — DE LA CHASTELAINE DE VERGY. — CHANSON DE SAINT ÉTIENNE. — VERS SUR LA MORT. — LOUANGES A NOTRE-DAME. — MIRACLES DE LA VIERGE.

Un volume in-folio magno de 346 feuillets, à deux, trois et quatre colonnes, miniatures et initiales; XIIIe siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats.

Anc. Bibl. du card. Mazarin, n° 1147. — Sainte-Palaye, not. 888.

La feuille de garde du commencement contient une longue note de M. Gervais de La Rue sur le roman de Rou et les branches de la chanson de geste d'Alexandre renfermées dans ce volume. — Au verso du f° 35 est une table concise des différentes pièces, écrite par M. de Brequigny.

I. APOCALIPSIS, EN LATIN ET EN FRANÇOIS. — F° 1.

Ce texte est à deux colonnes, et chacune d'elles est surmontée d'une miniature grossière mais cependant curieuse, copiée sur un modèle beaucoup plus ancien.

A la suite du texte et des commentaires qui l'accompagnent est, au f° 48, une traduction également commentée de l'Apocalipse; elle est écrite sur trois colonnes et commence ainsi : « Sains » Pols, li aposteles, dist que tout cil ki voelent » piuement vivre en Jhesu-Crist soufferront perse» cutions, etc. »

II. PROPHÉTIE DE CASSANDRE, EN PROSE. — F° 27.

Ce petit morceau nous donne d'abord le nom des dix Sibylles, dont la dernière surnommée *Tiburnica* en grec et *Albunea* en latin, n'étoit rien autre que *Chassandore*, fille le roy Priant de Troye. Amenée devant l'empereur de Rome Trojanus, elle expose le sens d'un songe que Dieu avoit envoyé à *cent barons du sénat*; elle démontre clairement que les neuf soleils qu'ils avoient vus représentoient les neuf grandes révolutions de l'humanité. Dans ces révolutions, on pense bien que l'avénement de Jésus-Christ et la fin du monde ne sont pas oubliés. — Les premiers mots de cette extravagance sont : « Sebiles generaument sont » apelées les femes prophetiaus. »

III. MORALITÉS DE PHILOSOPHIE. — F° 28.

C'est le traité déjà contenu dans le n° 6850 et dont j'ai parlé tome II, p. 125. Il porte à tort, ici, pour explicit : « Ci faict li livres de Senèque. »

Tout annonce que les trois ouvrages que nous venons d'indiquer n'étoient pas destinés à être réunis aux suivans. Le point d'écriture, l'arrangement des lignes et celui des colonnes diffèrent autant que le fond des matières. D'ailleurs, les *Sommaires de Perros de Neele* devoient, sans aucun doute, être placés au commencement d'un volume.

IV. SOMMAIRE EN VERS DES POÉSIES CONTENUES DANS LE VOLUME, PAR LE COPISTE PERROS DE NEELE. — F° 34.

Il est fâcheux que la première feuille de ces sommaires poétiques ait été enlevée; ils sont bien faits et donnent une idée convenable de chacun des poëmes réunis dans le même volume. Pierre de Neele, à qui nous les devons, étoit un jongleur qui joignoit au talent de dire et chanter les romans celui de les faire valoir. J'ai parlé plusieurs fois de ces préambules qui ont souvent donné le change sur le nom des auteurs, la date et le caractère de la composition. Pierre de Neele a copié non-seulement ses analyses dans notre volume, mais encore une bonne partie des matières qu'il avoit analysées. Le reste de la copie est, comme nous le verrons tout-à-l'heure, l'ouvrage de *Jehan Mados*.

La deuxième feuille conservée des sommaires commence avec le milieu de l'analyse de *Flore et Blanchefleur*. C'étoit le dixième morceau copié. Mais nous citerons fréquemment le travail de Perrot en rendant compte des différentes pièces. Disons seulement ici qu'il se termine par ces mots :

Or disons tous : Amen, amen !
Explicit. Ce fist *Perros de Neele*
Qui en trover tot s'escevele.

V. ROMAN DE THEBES, EN VERS. — F° 36.

Nous avons déjà reconnu dans le n° 6737 [3] un exemplaire de ce poëme; il est ici, comme la plupart des ouvrages suivans, écrit sur quatre colonnes d'une excellente écriture plus ancienne d'ailleurs que celle du n° 6737 [3]. Les variantes semblent presque toutes offrir la meilleure leçon, et l'on en jugera par les vers du début que j'ai cités tome Ier, p. 68.

Qui sages est nel doit celer,
Ains doit pour çou son sens mostrer
Que quant il est dou siecle alés
Tos jours en soit plus remenbrés.
Sé dans Omers et dans Platons
Et Vergiles et *Cicerons*
Fuissent lor sens alé celant,
Jà n'en fust mais parlé avant...
Or *s'en aillent* de tous mestiers
Sé il n'est clers ou chevaliers !
Car ausi pueent escouter
Comme li asnes au harper...

De deux freres vous voel monster
Et de leur gestes raconter.
Li uns ot non Ethiocles...

Il est évident que la leçon *or s'en aillent* vaut mieux que celle *or s'en taisent*, et que le trouvère s'adresse aux auditeurs et non pas aux poëtes pour les prévenir de poursuivre leur chemin s'ils n'ont aucune connoissance de l'*histoire ancienne*. Ici, l'ouvrage contient un millier de vers de plus que dans l'autre manuscrit, c'est-à-dire environ 13500 vers. Les variantes sont tellement nombreuses qu'on pourroit le regarder comme un tout autre ouvrage.

VI. ROMAN DE TROIES, EN VERS, PAR BENEOIS DE SAINTE MORE.

Voy. tome 1er, p. 69, ce que j'ai dit d'un premier exemplaire beaucoup moins correct et moins ancien. Au lieu des vers que j'ai cités :

Et pour ce me vuiel traveillier
En une hestoire comencier,
Que du latin où je l'ai mis
Sé j'ai le sens et sé je puis, etc.

Il faut lire :

Et pour ce me voel travellier
En une estoire commenchier
Qui du latin ou je le truis,
Sé j'ai le sens et je le puis, etc.

A la fin du poëme, est la mention curieuse du copiste collaborateur de Perros de Neele. Il se

nommoit Jean Mados, neveu du célèbre *Adam le bossu d'Arras*, moins renommé que son oncle, mais comme lui trouvère et jongleur. Jean Mados avoit les vices et les habitudes déréglées des artistes ambulans : il jouoit, il fréquentoit les tavernes, il en étoit souvent réduit aux expédiens. Écoutons-le :

Devant vous ai dit et retrait
Qui premiers ot trové et fait
Le dit rimé et la matère
Qui prisie doit estre en tere.
Mais cis qui c'escrist, bien saciés
N'estoit mie trop aaissiés ;
Car sans cotele et sans surcot
Estoit, par un vilain escot
Qu'il avoit perdu et paié
Par le dé qui l'out engignié.
Cis Jehanes Mados ot non
Qu'on tenoit à bon compaignon.
D'Arras estoit : bien fu connus
Ses oncles, Adans li boçus
Qui pour revol, par compaignie
Laissa Arras, ce fu folie ;
Car il ert cremus et amés.
Quant il morut ce fu pités :
Car onques plus engignex hon
Ne morut, pour voir le set-on.
S'en prions à Dieu bonement
Que s'arme mete à sauvement,
Et gart Madot de vilonnie
Qui l'escriture a parfurnie.
Et si com vos oï l'avés,
Ces livres fu fais et finés
En l'an de l'incarnation
Que Jhesus soufri passion

IIII. XX. et M et CC.
Et wit. Biaus fu li tans et gens,
Fors tant ke ciex avoit trop froit
Qui surcot né cote n'avoit.
Le jour purificationis
Estoit Beatae Virginis
C'on apele le Candelier,
Diex le garde de destourbier
S'il li plaist et de vilain cas
Qu'il ne perge jamais ses dras.

Voilà donc bien établis la date de la copie, le nom et le pays du copiste. Cette précieuse mention nous donne, en outre, des détails que nous aurions toujours ignorés sur Adam le bossu d'Arras, dont il faut nécessairement placer la mort avant l'année 1288. C'est en quittant sa patrie que cet excellent poëte avoit fait le *Congé* que nous avons conservé dans plusieurs manuscrits. Pour Jehan Mados, son neveu, quand il copioit notre manuscrit, il lui étoit sans doute défendu de prendre l'air; ce fut pour avoir un surcot ou du moins une *cotele* qu'il se résolut à l'achever, et peut-être, sans le malheur du jeu, le volume n'auroit-il jamais été transcrit jusqu'à la fin.

VII. POEME DU SIEGE D'ATHENES OU ATHIS ET PORPHILIAS, PAR ALEXANDRE. — F° 119.

J'ai déjà dit, en parlant de la chanson d'Alexandre de Macédoine, que le nom de l'auteur du roman d'Athis justifioit l'opinion qui attribuoit la première partie de l'*Alexandre* à Alexandre de Paris. Ce n'est

pas que l'*Athis et Porphilias* offre des rapports sensibles avec la chanson de geste; mais il suffit de l'analogie des sujets, tous empruntés aux traditions de l'antiquité, pour faire admettre que l'Alexandre qui continua les inventions de Beneois de Sainte-More dut être cet Alexandre de Bernai qui avoit précédemment travaillé au grand poëme d'Alexandre de Macédoine. Voici le début du *Siége d'Athènes*, nommé dans d'autres leçons *Athis et Porphilias* :

Qui sages est de sapience
Bien doit espandre sa science ;
Que tex la puisse recoillir
Dont bons essamples puist venir.
Oés del savoir Alixandre
Qui pour ce fist ses vers espandre,
Quant il sera du siecle issus
C'as autres soit ramentéus.
Ne fut pas sages de clergie,
Mès des autors savoit la vie
Moult mostra selon sa mémoire...,

Alexandre avoue dans ces derniers vers qu'il ne traduit pas un ouvrage de clergie, mais qu'il écrit des souvenirs confus et leur donne une forme régulière. Le roman d'*Athis* a été analysé par Ginguené dans l'*Histoire Littéraire de la France*, t. xv, p. 179 à 193. Il contient plus de 18500 vers.

VIII. LE CONGÉ JEHAN BODEL. — F° 162.

J'ai déjà parlé plus haut de Jean Bodel, l'auteur de la chanson de *Guiteclin de Sassoigne*. Ce mal-

heureux trouvère fut atteint de la grande et terrible maladie de la *lèpre* qui, de nos jours, est heureusement devenue fort rare. Obligé de quitter Arras, il crut pouvoir implorer la générosité de ses compatriotes et de ses anciens protecteurs en leur adressant le *Congé* que Jehan Mados a transcrit en cet endroit de notre volume. Il nous reste trois pièces de ce genre, faites par trois poëtes d'Arras, *Jehan Bodel, Baude Fastoul* et *Adam le bossu*. Les deux premiers étoient amis et contemporains, ils furent aussi compagnons d'infortune. Jehan Bodel, dans son Congé, fait ses adieux à Baude, et bientôt Baude devoit être forcé de quitter Arras pour la même cause.

Je suppose qu'avant de s'éloigner, Jean Bodel envoya réciter son Congé dans chacune des maisons de ceux qu'il avoit nommés. Ainsi put-il faire une collecte qui lui permît d'obtenir quelque adoucissement aux douleurs de la réclusion. En finissant, il demanda qu'on voulût bien lui donner Meulan pour infirmerie ; c'est un témoignage qu'à cette époque il y avoit dans Meulan une Ladrerie assez considérable et bien tenue. Bien que M. Méon ait publié le Congé de Jean Bodel, je citerai ici les trois derniers douzains :

Anuis qui en mon cuer abonde,
Salue moi à la réonde
Arras et toute la commune ;
Mais de toutes dames del monde

Si com il clot à la réonde,
Mar n'en salueras que une ;
L'avoeresse de Bethune
Plus cortoise n'en i a une,
C'est la dame de Tenremonde.
Diex qui le fist en pleine lune
Mette en li volenté aucune
Que de ses biens en moi esponde !

Pitiés qui en moi es reprise,
Ne sai qu'autres mès i eslise,
Porte au majeur d'Arras cest brief,
Fai tant que devant lui le lise,
Sé Dex plaise et sa gentilisse
Jà en lui ne perdrai mon fief,
Et as eskevins de recief
Le fais lire de cief en cief
Tant que pitiés lor en soit prise.
Car sé j'ai anui né mescief
Par raison lor doit estre grief;
Avenu m'est en lor servise.

Signor, ançois que je m'en aille,
Vous proi à ceste definaille
Pour Dieu et pour Nativeté,
K'entre vos faciés une taille
A parfurnir ceste bataille
Dont cascuns doit avoir pité.
Moult m'ariez bien aïreté
S'à Miaulans m'aviés bouté ;
Je ne sai maison qui le vaille.
Pieça m'a li liex delité,
Car gent i a de carité,
Si me soufiroit lor vitaille.

Le premier de ces trois douzains donne la date presque rigoureuse de la composition, puisque Mahaut de Teuremonde, femme de Guillaume le

roux et par conséquent belle-sœur de Quenes de Bethune, le fameux chansonnier, demeurée veuve de 1213 à 1224, conserva le titre d'avoeresse de Bethune et d'Arras seulement jusqu'à la majorité de son fils Daniel, en 1215. (Voy. A. Duchesne, Hist. de la maison de Bethune, p. 175 et 176.) Voilà donc l'époque des poésies de Jehan Bodel reculée de plus de cinquante ans, pour le moins. On les plaçoit vers la fin du XIIIe siècle, il faut les rejeter dans les premières années du XIIIe. Encore pourroit-on admettre, en songeant aux regrets exprimés par le trouvère de n'avoir pu suivre les croisés, qu'il composa douze ans plus tôt son Congé, c'est-à-dire quand Mahaut dut avoir en 1202 le bail de l'avouerie d'Arras, en l'absence de Guillaume parti pour la croisade dont le résultat fut la conquête de l'empire grec.

Les personnages nommés dans le *Congé*, et sans doute avec plus d'exactitude ici que dans les autres leçons, puisque le copiste Jean Mados étoit d'Arras, sont : Jehan Bosket et son neveu. — Simon d'Iser. — Baudouin Soutemont. — Girars d'Espaigne. — Robers Wierri. — Barat. — Henri Bougier. — Makes Audent. — Robert Cosset. — Mahiu. — Waast Huquediu. — Waubers li Clers. — Faignet. — Maître Renaus de Bialvais. — Nicoles le Carpentiers. — Tibaus de le Pierre, Baude et Tumas de le Pierre. Bretel. — Baudes, (de la Querière). Baude Fastoul. — Raoul Reuvin. — Robers

d'Argentois. — Aliaume Pie d'Argent. — Pieron Wasquet. — Huon Durant. — Mahius Verdière. Bertran (Verdière). — Robert Loucars. — Baude Baillart. — Robert Audent. — Bernart (Audent). — Baude Wisternaule. — Wibers et Ansel de Biaumont. — Joifroi li Mire. — Le Castelain de Beauvais. — Wiber de le Sale. — Baudouin, fils du Castelain (de Beauvais). — L'avoeresse de Bethune. — Le maire et les échevins d'Arras.

IX. PLUSIEURS BRANCHES DE LA CHANSON DE GESTE D'ALEXANDRE, ÉCRITES SUR TROIS COLONNES. — F° 164.

L'ancienne chanson, œuvre commune d'Alexandre de Bernay et de Lambert le Cort, est écrite ici de la bonne main de Jean Mados jusqu'au f° 182, fin de la première colonne. A partir de là, il est relevé par son compagnon Perros de Neele, dont le talent de scribe étoit moins remarquable. Au f° 185 v° est la mention des deux auteurs :

> Alixandres nos dist qui de *Bertain* fu nés
> Et de Paris refu ses sornons apelés.....
> La verté de l'estoire si com li rois la fist
> Uns clers de Casteldun Lambers li tors l'escrist
> Qui del latin le traist et en romans le mist.

Mais reprenons, comme au n° 6985, l'indication des différentes branches comprises dans ce volume.

1. Les enfances sont au f° 164 r°.

2. Li Fueres de Gadres, f° 172 v°, grande initiale.

3. Les enseignemens Aristote, où commence Lambert le Cort, f° 185 v°.

4. La bataille de Porus et les merveilles de l'Inde, f° 187 v°.

5. L'entrée d'Alexandre en Babilone, f° 197 r°. Cette branche est complète dans le n° 6987. Vers la fin, l'amiral est tué, Babylone se rend. Alexandre marche contre les Amazones. Expédition contre le duc Melchis. Alexandre revient auprès de Candace. Puis il fait venir près de lui Divinus Pater et Antipater dont il connoît les mauvaises dispositions.

6. Signification de la mort d'Alexandre commençant par

« De ramenbrer prodome est-il joie et solas. »

F° 207 v°.

7. Deuxième Signification par Pierres de Saint-Clou, commençant :

« A l'issue de mai tot droit à cel termine. »

F° 208 v°. Elle est complète dans cette leçon et se termine avec la description du tombeau d'Alexandre.

8. La vengeance de la mort Alixandre, par Guy de Cambray, commençant :

De la mort Alixandre avez oï assés
Coment fu par les sers li rois empuisonés
Et el sarcues cochiés quant il fu regretés,
Mais ançois qu'il fust mors et que il fust finés, etc.

F° 211 r°. Cette branche, qui n'est pas comprise

dans la leçon du n° 6985, est la dernière de la chanson d'Alexandre dans notre volume.

X. GÉNÉALOGIE DES COMTES DE BOULOGNE, EN PROSE. F° 216 R°.

Cette pièce que Perros de Neele a mal intitulée : *des Ducs de Normandie*, est assez courte et offre assez d'intérêt pour être ici transcrite en entier :

« Artus roi de Bretaigne donna et otria francement et entirement à home noble LEGIER, conte de Bouloigne, *Amiens*, *Teroane*, et *Tournai*. Liquels Legiers fu li premiers quens de *Bouloigne* liquele estoit apelée *Hautemure*. Ciex Legiers eut un fil qui eut à non EYMES, qui après le decet de sen père fu quens de Bouloigne et des terres devant dites. Ciex Eymes gist à *Episnencort*, et cil Eymes eut un fil qui ot à non RONULPHES qui fu quens esdites teres après le decet de sen père. Ronulphe engenra ROKIN qui, après lui, fu quens de Bouloigne, et cil Rokin par se proece et par se cevalerie conquist Flandres et Normendie. De celui Rokin vint DERROS ki après lui fu quens de Bouloigne et des teres devant dites. De Derros vint li quens FUMERS et de celui Fumer vint WIBERS, et de Wibert et d'*Oede* se feme si vint Sains WALMERS et WALMERS ses frère, au tant le roi *Dagombert* roi de France. Li quens Walmers fu quens de *Bouloigne* et des teres devant dites. Et S. Walmers

deguerpi le siecle et prist abit de religion en l'abie de *Halmont.* Si dona a Walmer sen frere tote se tere et le signerie de Bolenois, fors la tierce partie, lequele il retint à sen propre usage; et cil meisme Walmers gist en le glise de Saumer ou bos. Et de celui Walmer descendi li quens ERNOUS de Boulogne. Ciex Ernous quens de Boulogne eut un fil qui eut à non FROMONS li poestis, qui eut Boulogne et Lens et totes les autres teres devant dites. Fromons engenra FROMONDIN. Fromondin ot un fil qui eut à non QUITES (1), et fu uns des douze pers, au tans le roy Karlon. De Quiton vint OTES ki prist *Guenelon* le traiteur. De celui *Oton* vint li quens HELGOS (2) qui fonda *Mostruel* et l'abie de *S. Saure* en cele meisme ville. Ciex quens Helgos eut de *Seize*, se feme, deux filles. Li maisnée eut à non *Florence* et li ainsnée *Berte.* Tout li conte devant dis furent conte Palasin.

» Li devant dis quens Helgos dona Bertain se fille à HERNEKIN à feme. Li quens Hernekins fu fiex le conte Bauduin de Flandres qui gist à *S. Bertin* à *Saint Omer.* Ciex Hernekins prist en mariage avoec

(1) *Quites,* est celui que les Chroniques de Saint-Denis nomment *Guetin,* et qui, dans l'histoire latine qu'il a faite, écrit son propre nom *Nitard.* Les copistes auront pris *N* pour *V,* de là *Vitin, Guitin* et *Quite.* — C'est à partir de *Quites* que l'*Art de vérif. les Dates* s'accorde avec notre texte.

(2) Comte de Ponthieu (*Art de vérif. les Dates,* t. II, p. 760). Suivant cet ouvrage, Helgaud détacha le Boulonois du Ponthieu, en faveur de *Hernequin* (p. 750).

se feme tote le terre qui gist entre le piere de *Frenc* et le piere de *Kanver* et le pont de *Nivenel*, si com li mers le pourporte duskes en Oise, et si comme li *Noef Fossé* de Flandres le portent. A le pardefin avint que li quens Hernequins eut par calenge le tere de *Merch*, de coi li quens Baudoins de *Flandres* le fist semonre por estre devant lui. Si avint si entre l'oncle et le neveu que il fist une amaisnance de pais en tel manière que li quens Hernekins devint hom le conte Bauduin de Flandres, son oncle, de le tere de Merc, sans plus; né plus n'est tenus li quens de Bouloigne par droit de droite ancisserie du conte de Flandres; et doit encore avoir li devant dis Hernequins en mariage avoec se feme de droit. III. M. chevax. Et après ce, vint mesère FLOURENS Mart, niés au roi de France et prist à feme le mainsnée fille du devant dit conte Helgot, et prist avoec li toute le tere de Pontieu et tote l'autre tere dusques à *Roie* en *Vermendoie*, et toute le tere qui est entre Laine (ou Laitie) et Normendie, et le signeurie que li quens Hains de Hesding tenoit en cele partie. Si doit estre li fiés de trois. M. et V. C. chevaliers, en mariage avoec Florence se mainsnée fille.

» En icel tans vinrent Germons et Isembar en ceste terre et li quens Hernekins de Boulogne ala encontre à tout XXX. M. homes à armes et à ceval por warder le païs de Boulogne. Mais li Sarrasin qui vinrent d'Angleterre et arrivèrent par leur force

et par leur violence à *Wimerenc* (1), et prisent Boulogne par force et x. m. homes des xxx. m. homes qui li quens Hernequins avoit. Et quent il les avoient ochis si les espetoient en lor glaves et les rostissoient au fu en despit des crestiens. Mais li quens Hernequins torna en fuies à tout xx. m. homes à armes sur le costé de le mer. Et encontra se feme et li commànda k'ele l'atendist à *Saumer ou bos*, et envoia ses ii. fiex *Bauduin* le maisné et *Rainier* l'aisné en le terre de *Lens*, et l'oir de le *Rivière* et l'oir d'*Ordre* avoec aus. Et li quens Hernequins fist tant qu'il passa outre *Kance* (2), et vint à *Lantie* : Et la encontra-il le conte *Helgot* et le conte *Florens* de *Pontiu* qui venoient combatre et leur compaignies contre les Sarrasins. Mais li grans compaignie de Sarrasins issi de *Some* encontre Helgot, et le conte Florent, et le conte Hernequin, et le conte Henri de *Hedin* et leur compaignie; si les assalirent à fus et as espées, et il aus; ensi entailèrent li Sarrasin les crestiens que tos li crestien i demorèrent mort en le plan fors li quens *Hernequins* qui s'en foï ferus parmi le cors d'une lance, entre lui et son escuier à *Kance*. Et si avint que li quens *Hernequins* regarda à merveilles derrière lui et vit le grant compaignie des Sarrasins qui les kaçoient; de coi cis

(1) *Wimerenc*, Wimeru, à une lieue de Boulogne.

(2) *Kance*, la Canche.

lieus où il passa à *Kance* est encore apelés *Mirendoel.* Et d'iluec vint li quens Hernequins à *Saumer ou bos* à se feme, et s'agenilla pour orer devant l'autel S. Piere et en ourant morut-il iloeques, il et ses escuiers. Et quant ce vit Berte se feme si se laissa caoir sor lui et morut iloec avoec lui. Et au tiert jour après morut *Baudouins* leur aisnés fiex. Et puis vindrent li Sarrasin devastant tout le païs dusques à *Saumer ou bos* et misent l'eglise en fu et en flame et arsent l'abie de *Sainte Herembertè de Wiere*, dehors *Saumer ou bos* où noires nonains estoient à cel tans.

» Après le décès du conte Hernequin vint li quens Rainiers à tere, et fu quens de Boulogne. Ciex Reniers estoit moult tortignex envers l'eglise de *Saumer ou bos* pour le forest de *Denerue* et le forest de *Condehaut* qu'il calengoit. Or avint à le pardefin que por le forest de Boulogne ocist li quens de Bouloigne l'oir d'*Ordre* (1), qui avoit trois fiex et une fille. Cil trois fil waitièrent le nuit du Noel le conte à le *Haie Renier*, endementiers qu'il venoit de berser de le forest, et l'ocisent en vengance de leur pere. Après fu ses fiex Guis a le blance barbe (2), qui fu quens de Boulogne et eut trois fiex et deux filles. L'ainsnés eut à non Bauduins, à cui ses peres dona Boulogne, et li moïens eut à

(1) L'*oir d'Ordres,* Herfrid, baron d'Ordres (*Art de vérif. les Dates*).

(2) Avant Guy, les chronologistes comptent cinq comtes de Boulogne depuis Renier: Etkenger, Baudoin, Adolfe, Arnoul et Ernicule.

non *Hues* à cui ses peres dona *Saint Pol;* li tiers eut à non *Guillaumes* à cui ses peres dona *Ghisnes* et fu li premiers quens de Ghisnes. Li aisnée fille eut à non Aalis à qui ses peres dona le petite conté de Warenes, avoec le conte de Hollande. Li maisnée fille eut à non Béatris, li quele li dus de Frise prist à feme à toute le tere de Teroane. Après ces coses, li quens Guis morut et fu ensevelis à *Saumer ou bos,* et dona à le glise de *Saumer ou bos* en aumosne pour s'ame, de l'assentement et de l'otriance de ses hoirs, toute le tere d'*Estrehem* et tote la tere de *Fossemes* et tote le tere de *Le Haie en campagne.*

» Après le mort du conte *Guion,* vint Bauduins ses fiex à tere et prist à feme *Alain* de Gant, et du conte Bauduin et d'Alain se feme vint li quens Eustasses a l'oel et li vesques *Fouques* de Paris et li quens *Gauffrois* qui dona a le glise de *Saumer ou bos Fouhem* et *Couloigne,* en aumosne; et gist à le glise de Saumer ou bos, et li quens *Bauduins* de Flandres ses pere et li quens *Eustasses à l'oel* sen frere. Et du conte *Eustasse* à *l'oel* vint li quens *Eustasses as Grenons* (qui) ala à Rome et en revenant de S. Piere de Rome vint à *Buillon* à le maison le ducoise qui estoit feme le *chevalier au Cisne,* là où il demeura tote la nuit, lui quart de chevaliers, et tant que s'ostesse lui demanda dont il estoit, et il respondi qu'il estoit quens de *Boulogne seur la mer.* A le pardefin, après moult de paroles dites entre aus, li quens *Eustasse* demanda le fille la ducoise,

à feme, et on li dona; et avoit à non *Yde*. Et de celui *Eustasse* et d'*Idain* se feme vint li dus Godefrois de Buillon et li quens *Eustasse* ses frere et *Bauduins* qui puis fu roi de Jhérusalem.

» Quant li quens *Eustasses as Grenons* morut, si se fist ensevelir à *Saumer ou bos*, ou il dona le tere de Cluses en luminaire des lampes. Ensement li quens *Lambers* ses frere qui fu quens de *Lens* et d'*Aubernale* gist en le glise de *Saumer ou bos*, et *Yde* contesse gist à le glise de *S. Mikiel du Wost*, lequel eglise ele fonda en l'oneur de Diu et de S. Mikiel. Et li quens EUSTASSES ses fiex prist à feme le fille le roi d'*Eskoce;* et de celui *Eustasse* et de se feme vint *Mehaus* qui eut à mari le roi d'Engleterre. D'ESTEVENON roi et de *Mehaut* roine, vint WILLAUMES LONGE ESPÉE quens de Boulogne, et li quens *Euster* ses frere et li contesse MARIE, qui eut à mari le conte MAHIU, frere le conte *Felipon* de *Flandres*. Et du conte *Mahiu* et de *Marie* contesse vint YDE contesse de Boulogne, et *Mehaus* feme le duc de *Lovaing*. Li contesse *Yde* de Boulogne eut premierement à baron le conte *Grart* de *Gelre*. Après le conte *Grart* eut-ele à mari le conte de *S. Pol*, et puis eut-ele le conte de *Danmartin*, RENAUT qui puis fu quens de *Boulogne*. Et de *Renaut* conte et d'*Ydain* contesse vint MEHAUS le quele *Phelipes* (1), le fius au roi *Felipon* de

(1) *Phelipes Hurepel.*

France prist à feme. Après le mort le conte *Felipon*, en 1234, eut la devant dite *Mehaut* contesse de Boulogne *Anfour* roi de *Portingal;* et après le mort contesse *Mehaut* avint que ROBERT D'AUVERGNE fu quens de Boulogne. Et après *Robert* d'Auvergne fu quens WILLAUMES ses fiex, et après le mort de *Willaume* fu quens ROBERS ses frères (en 1279), et encore est. »

Cette généalogie des comtes de Boulogne a été faite probablement dans l'abbaye de *Saumer au bois*, aujourd'hui *Samer;* et c'est effectivement de là que Duchesne en avoit tiré une leçon beaucoup moins ancienne qu'il transcrivit dans la célèbre collection manuscrite conservée sous son nom à la Bibliothèque du Roi. Le P. Labbe, dans ses *Mélanges historiques,* en a donné un autre texte en vers. Toutes trois sont précieuses en raison des événemens dont elles nous font connoître les particularités, et pour certaines légendes anciennes relatives aux premiers comtes de Ponthieu, dont elles fortifient l'autorité. Ainsi la mention de Fromons le poestis et de Fromondins, comtes de Boulogne, de Lens et du territoire de Tournay, doivent résoudre la polémique soulevée dernièrement entre deux savans recommandables à titre divers, M. le marquis de Fortia et M. le baron de Reiffenberg. M. de Reiffenberg soutenoit que dans le texte de Jacques de Guise, *Fromondus princeps*

Brugensis devoit être corrigé *comes Burdigalensis*. Mais aujourd'hui tout le monde conviendra, et M. de Reiffenberg lui-même, que Fromons, comte du Ponthieu, de Terouenne et de Tournay, étoit bien plutôt comte de Bruges qu'il ne pouvoit l'être de Bordeaux. Au reste je dois à l'obligeant intérêt que M. le marquis de Fortia a pris à cette *Généalogie* des comtes de Boulogne, les notes que je m'empresse d'ajouter au texte.

NOTES SUR LA GÉNÉALOGIE DES COMTES DE BOULOGNE.

Note 1.

Arthur, fils d'Uthérus, régna sur les Bretons vingt-six ans, depuis l'an 516 jusqu'à l'an 542, selon Geofroi de Monmouth (1). La France étoit alors partagée entre les quatre fils de Clovis : Thierri régnoit à Metz, Childebert avoit Meaux et Paris, Clotaire I avoit Laon, Soissons et Amiens (2). C'étoit donc sous Clotaire que Légier étoit comte de Boulogne, Amiens, Térouenne et Tournai ; Madelgaire étoit alors comte de Hainaut (3). Jacques de Guyse (4) parle d'un Léger, consul de Bolton en Angleterre, qui vint à Carléon dans le Clamorgan, pour célébrer la Pentecôte et couronner Arthur.

Note 2.

Le nom de *Walmers* est ici répété deux fois. Il est évidemment ici question de Madelgaire dont Jacques de Guyse donne l'histoire fort au long, et qui étoit le mari de sainte Waudru. On l'a honoré sous le nom de saint Vincent de Soignies. Son frère s'appeloit Brunulphe, père d'Aïa. Cette Aïa épousa Hidulphe, et laissa son héritage à Brunulphe II que le

(1) *Mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe*, t. I, p. 200.
(2) L'*Art de vérifier les dates*. Chronologie des rois de France.
(3) *Table chronologique des Annales de Hainaut*, p. 91.
(4) Tome VI, page 223 de mon édition.

roi Dagobert fit assassiner. Madelgaire et Waudru fondèrent ou enrichirent le monastère de Naumont.

Note 3.

Fromondin fut comte de Boulogne du vivant de son père qui prit le titre de prince de Bruges et d'Artois. C'est ce qui résulte du passage de Jacques de Guyse :

Subortæ fuerunt dissentiones inter Garinum Lotharingiæ ducem et ejus fratrem Begonem ex unâ parte, et Fromundum principem Brudegalensem et Artesiensem et comitem Boloniensem, et eorum amicos, ex alterâ.

Le mot *eorum* prouve qu'il faut distinguer Fromond, prince de Bruges et d'Artois, du comte de Boulogne nommé ensuite, qui étoit Fromondin. Les deux frères étoient opposés au père et au fils. La traduction françoise est défectueuse dans mon édition, en disant *et ses amis* pour *et eorum amicos.*

Au reste, l'*Art de vérifier les dates* met ensemble les comtes de Bruges, d'Arras et de Boulogne à l'article de Baudouin I, comte de Flandre.

Note 4.

Au lieu de deux filles, l'*Art de vérifier les dates* donne un fils et une fille à Helgaud Ier, comte de Ponthieu. Mais il est plus naturel de croire qu'il eut deux filles, comme on le dit ici, puisqu'il partagea ses comtés entre elles.

Note 5.

Hernequin, suivant l'*Art de vérifier les dates*, étoit neveu de Baudouin II, dit le Chauve, comte de Flandre. Il étoit donc fils de Raoul, comte de Cambrai ; et la terre pour laquelle il prêta hommage à son oncle lui venoit sans doute de son père : elle n'avoit aucun rapport au comté de Boulogne, qui appartenoit à sa femme.

Note 6.

L'*Art de vérifier les dates* n'a point connu le comte Helgot II. Il est parlé d'Herluin Ier, qui paroît avoir été seulement seigneur de Montreuil,

et que les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* supposent être fils de Helgaud Ier, ce qui est contraire à notre manuscrit.

Note 7.

Ce fut l'an 882 que les Normands, sous la conduite de Gormond et d'Isembert, renégat françois, ayant fait une descente au port de Wimeru, à une lieue de Boulogne, le comte Hernequin marcha contre eux et fut battu.

Note 8.

L'existence de Florens, comte de Ponthieu, gendre de Helgaud Ier, est confirmée par ce passage, qui prouve que ce comte vivoit encore en 882, époque à laquelle l'*Art de vérifier les dates* fait comte de Ponthieu Helgaud II, comte de Montreuil. Cette confusion paroît une erreur évidente de cet estimable ouvrage.

Note 9.

L'*Art de vérifier les dates* fait aussi Régnier comte de Boulogne, en 882.

XI. POEME DE ROU, PAR WACE. — F° 219.

Notre leçon ne comprend que le texte octosyllabique de ce fameux roman, et pour l'apprécier convenablement, il faut lire les *Observations philologiques et grammaticales* de M. Raynouard *sur le roman de Rou*, publiées en 1829. Les éditeurs du poëme de Wace avoient consulté notre manuscrit; mais ils l'avoient regardé comme une copie du XIVe siècle, et ils avoient en conséquence supposé que le texte original s'y trouvoit rajeuni. C'est en partie pour compléter leur édition que

l'illustre Raynouard publia son travail. Voici comme il parle du n° 6987 : « Le meilleur manuscrit, sous » le rapport de l'observation des règles gramma- » ticales, c'est le n° 6987 de la Bibliothèque royale; » on regrette d'y trouver des lacunes considéra- » bles; mais, en général, elles ne nuisent pas au » sens : des épisodes entiers manquent, ce qui » permettroit de croire qu'ils n'existoient pas dans » le manuscrit sur lequel cette copie a été faite. » Ce sera à ce manuscrit que j'emprunterai les » variantes les plus nombreuses et les plus consi- » dérables (Introd., p. IV). » Voyez aussi dans le tome V des *Notices et Extraits des manuscrits*, p. 21 à 78, la Notice du Roman de Rou et des ducs de Normandie, d'après les Msc. 6987 et 7562^{2}, par M. de Brequigny.

En tête de chaque colonne, M. Raynouard a pris soin d'indiquer la correspondance des vers du manuscrit avec ceux de l'édition imprimée. Les premiers vers sont :

Por ramenbrer des ancissours
Les fais et les dis et les mours, etc.

Le poëme finit au f° 240 v', et non pas au f° 249 comme l'ont écrit les éditeurs du Roman de Rou.

Brequigny a reproché à La Ravallière d'avoir fait un seul personnage de l'auteur du *Brut* et de l'auteur du *Rou*, et de n'avoir pas dit que Wistace

avoit composé le premier et Wace le second. M. Villemain, comme on le pense bien, a suivi le sentiment de Brequigny, dans son Cours brillant et superficiel de Littérature françoise; la comparaison des textes et les travaux de MM. de La Rue et Pluquet avoient cependant déjà justifié l'opinion de La Ravallière. La seule chose qu'on n'ait pas expliqué, c'est le prénom de *Robert* donné longtemps à *Wace*, sur l'imposante autorité de Daniel Huet. Or, j'ai cru reconnoître l'origine de cette méprise dans les vers suivans de la *Vie de saint Nicolas*, autre poëme du même auteur, conservé dans le Msc. 7268 ³ ³ :

Je sui Norman, si ai non Guace,
Dit m'est et rové que je face
De saint Nicholas en romans...
Qui fist li livres, mestre Guace
Qui l'a de saint Nicolas feit,
De latin en roman estreit,
A l'oes Robert le fist et Tiont
Qui saint Nicholas moult amont.

Il est évident que dans ces vers Wace nous apprend qu'il écrivit sur la demande et d'après les vœux de *Robert* et de *Tiont* (ou Theodon); à moins qu'on n'aime mieux lire : *A l'oes Robert le fis Etiont* (d'après les vœux de Robert fils d'Etienne). Mais, pour n'avoir pas débrouillé l'obscurité de ce passage, Huet aura deviné que le vers pénultième révéloit le prénom du poëte.

XII. ROMAN DU ROI GUILLAUME D'ANGLETERRE, EN VERS, PAR CRESTIENS DE TROYES. — F° 240 V°.

Ce poëme de l'un des écrivains les plus féconds du XIIe siècle est inédit, et l'on n'en connoît pas d'autre copie. Ginguené l'a sèchement mais exactement analysé dans le XVe volume de l'*Histoire Littéraire de la France*, pag. 221 à 235.

Voici le début :

Crestiiens se veut entremettre,
Sans niens oster et sans riens metre,
De conter un conte par rime
Ou consonant ou léonime.

A l'occasion de ce dernier vers, Ginguené remarque que la rime consonante étoit seulement à la fin des vers, et la rime léonine au milieu ou à la fin. Cette explication ne me semble pas admissible pour les vers françois. Dans ceux-ci, la rime léonine différoit de l'assonante en ce qu'elle exigeoit, avec la concordance des sons, celle des trois ou quatre dernières lettres de chaque vers. Les *assonantes* n'étoient guère tolérées aux XIIe et XIIIe siècles que dans les *Chansons de Geste*. — A l'occasion des trois derniers vers :

La matere si me conta
Uns miens compains, Rogiers li cointes
Qui de maint prodome est acointes,

Ginguené dit encore : « Il faudroit savoir quel est

» ce *conte* Roger ? » Mais *li cointes* n'a pas d'autre sens que celui de galant, obligeant, agréable ; et c'eût été complimenter tristement un puissant seigneur que de lui rappeler que mains preudomes l'admettoient dans leur familiarité. — Le poëme de *Guillaume* renferme 3300 vers.

XIII. FLORE ET BLANCHEFLEUR, EN VERS. — F^{c} 247 V°.

L'auteur de ce charmant poëme encore inédit ne nous est pas connu. On en trouve une analyse décolorée dans la *Bibliothèque des Romans* d'après une imitation espagnole (février 1777) ; j'en ai cité un assez long passage dans le *Romancero françois ;* enfin M. Robert se propose depuis longtemps de le publier, et nous espérons qu'il finira par trouver un éditeur. Personne mieux que lui ne seroit capable de le présenter convenablement au public. Les premiers vers sont :

> Signor oiez, tot li amant,
> Cil qui d'amors se vont penant,
> Li chevalier et les puceles,
> Li damoisel, les damoiseles,
> Sé mon conte volés entendre :
> Moult i porrez d'amour aprendre.
> Çou est du roi Flore l'enfant,
> Et de Blanceflor le vaillant
> De cui Berte as Grans Piés fu née,
> Puis fu en France mariée.

La partie conservée des sommaires de Perros de Nesle commence au milieu de l'analyse de Flore

et Blanchefleur. C'est à compter des courses entreprises par Flore pour retrouver sa maîtresse :

. . . .
S'ara trovée la pucele.
Par maint mont par mainte vaucele
Tant a cerkiet qu'il vint là...
Tout droit el lieu et el destour
Où les puceles en la tour
Et Blanceflours orent encloses,
En une corbelle de roses...
I fu Floires portés amont.
Quant lassus fu li damoisiaus,
En piés saut sus com un oisiaus,
Et quant Blanceflors l'aperçoit
Entre ses deux bras le reçoit
Come cortoise et bien senée;
Grant joie ont entr'aus deus menée...

Le roman de Flore et Blanchefleur comprend dans cette leçon 3300 vers.

XIV. BLANCANDIN, EN VERS. — F° 254 V°.

Il y a, dans nos Catalogues, l'indication de quatre leçons de ce roman, dont on ignore l'auteur. Il contient plus de 6300 vers dont voici les premiers :

Au tans jadis ancienor
Ert li siecles de grant valor.
Et li roi et li emperière
Faisoient chiere et bele here
Et tenoient ferme justise,
Sans loier et sans convoitise.
Chevalerie n'ert pas morte,
Jà n'éust huissier à sa porte

Clers né borgois né chevalier.
Mais or a mais cascuns huissier
Nus n'i puet mais dedens entrer
S'il ne set son parin nomer.
Car trop sont les dones perdues ;
Et par les dames corrompues
Qui gisent avoec lor garçons
Ensi forgisent lor barons ;
Ou soient blanc ou soient noir
As pères retraient li oir;
Ensi est largece perdue.

Écoutons maintenant Perros de Neele : Blancandin, dit-il,

Par maint païs, par mainte tere
Ala les aventures quere.
Mainte en i fist, mainte en trova...
Et se parole d'*Orghilleuse*
d'*Amours* qui tant par fu gageuse,
Qu'il ne vausist, por tot l'avoir
Qu'on péust en cest siecle avoir,
C'uns vasaus l'éust acolée.
D'amors ne fu mie escolée,
Mais Amors qui les siens escole
Le mena à prendre à s'escole...
Blancandins un jor encontra
Orguilleuse d'amor, la gente,
Qui plus ert blance que fleurs d'ente ;
Baisier le vait ensmi la bouce
En trespassant, et puis si touce
Des esperons le bon ceval
Qui porté l'avoit par maint val.
Quant Orguilleuse d'amor voit
Come ensi baisiée l'avoit....
Si se prist à desconforter....
Moult laidement s'est desportée,
Ses senescaus l'en a portée

Entre ses bras dedens sa tente
En li conforter met s'entente...
Mais Amors qu'ele blastenga
De li belement se venga.
Embrasée fu de son fu
Car de l'amour Blancandin fu
Si embrasée et si esprise
Que riens fors Blancandin ne prise...
Si qu'ele l'a à mari pris
Car sages fu et bien apris.

XV. CLIGES, EN VERS, PAR CRESTIENS DE TROYES. F° 267 V°.

Ce poëme est dans le même genre que ceux de Florimont et de Partenopex de Blois. Le héros, fils de l'empereur de Grèce Alexandre, va courir le monde et s'affilie à l'ordre de la Table ronde institué par Artus son oncle. Ginguené a analysé Cliges dans l'article qu'il a consacré à Crestiens de Troyes, tom. xv de l'*Histoire Littéraire de la France*, pag. 209 à 221. C'est au début de ce poëme que Crestiens nomme les ouvrages qu'il avoit précédemment composés :

Cil qui fist d'*Erec et Enide*,
Et les *Comandemens d'Ovide*,
Et l'*Art d'amours* en rime mist
Et le *Mors de l'Espaule* fist,
Du *roi Marc et d'Iseut* la blonde,
Et de la *Hupe*, et de l'*Aronde*,
Et del *Rossignol* la muance,
Un novel conte recommence.

La Bibliothèque du Roi possède au moins cinq

leçons de ce poëme qui comprend 6600 vers environ.

XVI. EREC ET ENIDE, EN VERS, PAR CRESTIENS DE TROYES. F° 281 V°.

Erec est le fils de *Lac* ou Lancelot du Lac ; c'est donc une imitation des romans de la Table ronde, comme le précédent. Ginguené l'a également analysé (*Histoire Littéraire de la France*, tom. xv, pag. 197 à 209). Trois vers du début prouvent qu'au temps de Crestiens, c'est-à-dire vers la fin du xII^e siècle, les jongleurs répétoient déjà communément les récits de la cour d'Artus.

D'Erec le fil Lac est li contes
Que devant rois et devant contes
Depecier et corrompre suelent
Cil qui *contrerimoier* vuelent.

Par ce mot *contrerimoier*, il faut entendre, à mon avis, *faire de la prose ;* notre poëte s'adresseroit donc ici aux auteurs des grands romans en prose de Tristan, de Lancelot et du Saint-Graal. On a fréquemment soutenu que les poëmes composés par Crestiens sur les traditions bretonnes étoient antérieurs aux livres de Robert de Boron et de Luces de Gast ; le passage que l'on vient de lire est peu favorable à cette opinion, car *Erec et Enide* est certainement l'un des premiers romans

de Crestiens de Troyes. Ce poëme est à peu près de la même étendue que Cliges.

XVII. LA VIELLETE, EN VERS. — F° 295 V°.

C'est un fabliau très ordurier que Barbasan et Méon n'ont pas manqué d'insérer dans leur Collection (t. I, de Méon, p. 153). Il y porte le titre de la *Vielle truande*, d'après une autre leçon. Trois Mss. nous l'ont conservé. Les premiers vers sont :

Des fables fait-on les fabliaus,
Et des notes li sons nouviaus,
Et des materes les chançons,
Et des dras, quauces et quauçons.

XVIII. LAI D'ISLE ET DE GALERON, PAR GAUTIER D'ARRAS. F° 296 R°.

Voici encore le nom d'un poëte et d'un poëte remarquable, oublié jusqu'à présent. Gautier d'Arras survit au milieu de la Bibliothèque royale dans deux romans versifiés : celui d'*Eracle* et celui d'*Isle et Galeron*. Le dernier a même l'avantage assez rare de déterminer les circonstances au milieu desquelles il fut composé, et ces circonstances nous vont faire remonter assez loin dans le XIIe siècle. C'est donc un nouvel argument contre les critiques routiniers qui s'obstinent à ne pas admettre de littérature françoise avant le XIIIe siècle ; et du

moins seront-ils forcés d'ajouter aux noms du Normand Wace et du Champenois Crestiens celui de l'auteur d'*Isle et Galeron*, Gautier d'Arras.

Le fameux empereur Frédéric Barberousse avoit épousé en secondes noces Beatrix, fille de Reginald, comte de Bourgogne; Beatrix appartenoit à cette illustre maison de Vienne qui comptoit parmi ses auteurs non-seulement les anciens rois de Bourgogne, mais encore les héros épiques Gerard de Vienne, Gerard d'Eufrate et Gerard de Roussillon. Le mariage de Beatrix eut lieu en 1157, et l'année suivante elle reçut à Rome la couronne impériale. Or, après avoir lu le début de Gautier, on pourra croire que le poëme d'Isle et Galeron lui a été adressé peu de temps après son retour dans ses terres de Franche-Comté.

Aïe Dius et S. Esperis!
K'à le millor empereris
Qui onkes fust, si com je pens,
Otroi mon service et mon sens...
Ne sai por coi nus se travaut
Pour cose qui fausse en la fin;
Mais là où Dix mist tant de fin
Com en l'empereris de Rome,
Doivent entendre Angle et home,
Et proier Diu et jour et nuit
Qu'ele n'ait rien qui li anuit.

Gautiers ici endroit semont
Toutes les dames de ce mont
K'eles n'aient de lui envie,
Example prengnent à sa vie...

Et cortoisie et porvéance
L'ont consillie très enfance...
Par sapience sa compaigne
Agencist le cuer d'Alemagne
Qu'il est trestous entalentés
De faire adiès sa volonté...
La dame est moult senée et sage
Et ce li vient bien de parage,
Car de Viane furent né
Del siecle tout li plus sené,
Li plus jentil, li plus haut home...
Rome le (la) vit jà coroner
Qui nos en puet tesmoing doner.
Rome est de grant antiquité,
Et qui dame est de la chité
Ne puet avoir si grant hautece.

Mais si l'on ne veut pas admettre que la date du poëme soit aussi rapprochée de celle du couronnement, on ne pourra la reculer plus loin que l'année 1173, époque certaine de la mort de l'impératrice. Et même il faut convenir que le second ouvrage de Gautier d'Arras, dédié à Thibaud le jeune, comte de Blois, porteroit à renvoyer aux dernières années de Beatrix la composition du premier; car Thibaud, qui mourut en 1218, n'avoit hérité de la comté de Blois qu'en 1205.

Ce roman est du reste fondé sur une intrigue assez invraisemblable. Isle, fils d'un comte de Bretagne vassal du duc Conan, après avoir été chassé de son fief par la trahison d'Oel, l'ennemi de sa famille, épouse la belle Galeron, sœur de Conan. Mais ayant perdu un œil dans une joute,

il se persuade que Galeron ne pourra lui conserver les mêmes sentimens qu'avant la blessure qui déshonore son visage ; en conséquence il prend le parti de fuir la Bretagne. Il court, il court, il arrive à Rome où, malgré son extrême humilité, on ne tarde pas à reconnoître que nul chevalier ne peut lui être comparé pour la valeur et le savoir faire. L'empereur le choisit pour sénéchal, malgré lui ; Ganor, la fille de l'empereur, lui fait une déclaration, malgré lui ; l'empereur lui offre la main de Ganor qu'il refuse ; et cependant, Galeron, qui depuis le départ de son mari court le monde pour le retrouver, se présente, conjure Isle de lui permettre d'entrer dans un couvent et lui remontre que toutes les considérations du monde doivent l'engager à renoncer à sa première femme. Isle, qui ne se fait pas trop tirer l'oreille, reçoit alors Ganor de la main du pape et devient empereur des Romains.

Né en l'estoire plus n'en aut ;
Né plus n'i a né plus n'i mist
Gautiers d'Arras qui s'entremist.

Le poëme a plus de 6000 vers.

XIX. THEOPHILUS, EN VERS. — F° 310 R°.

Theophilus rappelle fort bien la manière de Rutebeuf ; aussi vient-il d'être publié par M. Jubinal, à la suite des *Œuvres complètes de Rutebeuf* (tom. II, pag. 269 à 327). M. Jubinal a même fait précéder

du sommaire de Perros de Neele le texte qu'il a établi sur trois manuscrits. Les premiers vers du poëme sont :

Pour ceux esbatre et deporter
Qui se deportent en porter
Miracles où grant deport a, etc.

Théophilus a près de 2100 vers.

XX. AMADAS ET IDOINE. — F° 315 R°.

Le poëme d'Amadas est copié par un troisième scribe qui ne s'est pas nommé, mais qui sans doute étoit Anglois ou Normand, à juger par le caractère de l'écriture. La leçon est unique dans la Bibliothèque Royale et l'ouvrage est resté inédit. Il ne forme guère moins de 7200 vers. En voici les premiers :

Communelment vous qui avés
Amé, et vous qui ore amés,
Et trestuit chil qui ameront,
Qui esperance d'amer ont,
Vous qui avez oï d'amours
Selon le conte des auctours,
Et en latin et en roumans
Dès le tems des premiers amans,
Sé vous me voulés escouter,
D'un amant vous vueil raconter...

On voit que le poëte invoque ici l'attention d'une assemblée bien nombreuse. Je vais suivre

maintenant pour l'analyse de l'ouvrage le sommaire de Perros de Neele :

Ceste branche dise-septime
Parole et demostre par rime
D'Amadas et de bele Ydone;
Il n'ot dusques en Casidone
Feme de nul plus noble ator.
Amadas maint cruel estor
Furni et mainte grant bataille...
Hardis et non amoreus fu,
Mais amors l'esprist de son fu
Si k'Ydone li fist amer...
Puis orés com li damoisiaus...
Aventure quere en ala
Par le païs et çà et là.
Après orés com la pucele...
La belle Ydone prist mari
Dont ele ot moult le cuer mari...
Après orés com faitement
Il (Amadas) revint d'un tournoiement ;
Coment il oï la nouviele
Dont la dolors li renoviele,
Que mariée estoit la gente...
S'en est alés par le païs
Las et dolent et esbahis.
S'orés com Ydone la sage
D'aler en un pelerinage
Prist congiet, por querre Amadas
Car la pucele miex l'amoit
Que celui que mari clamoit.
Tant le quist qu'ele le trova
Moult bien envers lui se prova...
Amadas quant il voit s'amie
Dieux ! fait il, or ne hage-mie
Ma vie, et grant joie demaine ;
O lui bele Ydone en ramaine.

S'orés coment li chevaliers
Faés, qui tant fu fors et fiers
La bele Ydone li toli,
Si k'iele cevauçoit o li.
S'orés com il li mist l'anel
En son petitet doit manel ;
S'orés com ele sanla morte,
Com Amadas se desconforte
Et coment il l'a enfouie...
Coment li cevaliers faés...
Le trova jouste le tombel.
Saciés ne li fu mie bel.
Entre aus deus fu grans li descors :
Li preus Amadas, cors à cors
Le cevalier faés conquist,
Dont moult grant loenge i conquist.
Li cevaliers dist : « Ne savés,
» Biaus Amadas, conquis m'avés;
» Faire voeil çou que preudons doit :
» Ostés l'anelet de son doit
» A la pucele qui là gist. »
Et Amadas tantost si fist ;
Tantost fu cele respassée
Qu'il cuidoit estre trespassée.
Amadas grant joie mena,
La bele Ydone ramena.
Mors estoit li maris la dame
Qui fu sans blasme et sans diffame,
Quant en lor terre sont venu.
Bien est Amadas avenu,
A moullier la dame pris a,
Li uns l'autre forment prisa
Tant qu'ensemble furent en vie.

XXI. LA CHASTELAINE DE VERGI. — F° 332 V°.

Ce charmant poëme a été plusieurs fois publié et analysé. Je pense que les rapports qu'il offre avec le

roman du Châtelain de Coucy, et la mention que Froissart et d'autres poëtes ont faite des aventures de la Châtelaine avant d'avoir parlé de celles du Châtelain sont la véritable cause de l'erreur depuis long-temps accréditée qui donne à la maîtresse du Châtelain de Coucy le nom de *Gabrielle de Vergi*, tandis que le roman ne l'appelle jamais autrement que la dame de Fagel. Certainement quand Froissart a dit :

. . . . . Tristans et Iseus
Qui furent si vrais amoreus;
La Chastelaine de Vergi ;
Et le Chastelain de Couci,
Qui outre mer moru de doel
Tout pour la dame de Faioel ;

il a prétendu rappeler trois aventures bien distinctes. N'importe, la dame de Fayel sera toujours pour nous *Gabrielle de Vergi.* — Les premiers vers du poëme de la Chastelaine de Vergi sont :

Une manière de gent sont
Qui d'estre loial semblant font
Et de si bien consel celer
Qu'il se convient en aus fier.

Nous en possédons au moins cinq leçons manuscrites. On en a publié une imitation en prose, au commencement du XVIe siècle.

XXII. CANTIQUE DE SAINT ETIENNE. — F° 333 V°.

Cette prose, chanson ou cantique, est notée, et je pense qu'il seroit intéressant d'en publier la

musique. Comme le chant d'église ne semble pas avoir changé sensiblement depuis Charlemagne, on y pourroit aisément reconnoître le lien précis qui joignoit la musique profane à la musique religieuse. Les couplets de notre prose sont monorimes; l'intonation devoit se rapprocher par conséquent de celle des chansons de geste. Voici le premier couplet :

Entendés tot à cest sermon
Et clerc et lai tot environ.
Conter volons la passion
De saint Estevene le baron
Coment et par quel mésproison
Le lapidèrent li felon.

Si nous ajoutons que chacun de ces couplets n'est pas composé du même nombre de vers, nous donnerons l'idée d'un rapport encore plus sensible avec le mouvement des chansons de geste. Au reste, M. Jubinal a publié le texte de ce précieux cantique qui offre un grand air d'antiquité, dans la préface de ses *Mystères inédits*. (Tome I, page X à XIV).

XXIII. LES VERS DE LA MORT. — F° 335 R°.

Ces vers ne sont pas les mêmes que M. Crapelet a somptueusement publiés et qu'il a attribués avec toute raison à Thibaut de Marly. Au lieu de 49 douzains, la pièce du manuscrit 6987 en contient 313. On ne peut douter que l'une des deux pièces n'ait été le modèle de l'autre; mais celle de M. Crapelet

doit être la plus ancienne. Voici la première strophe de la nôtre :

Mors si te sès entrebouter
Que nus ne se puet encrouter
En liu que reponre li vaille.
Cil qui plus haut se veut bouter
En l'avoir, plus doit redouter
Le jour k'aati de bataille.
Dont est fols qui dist : « Ne me taille,
» Sé Dieu ne puis avoir, si faille !
» N'ai soing de sermon escouter.
» A gloutenie ai fait me taille,
» Ne li faurai, coment qu'il aille,
» Trop sui jouenes pour mort douter ! »

Le premier endroit vers lequel l'auteur invite la mort à se rendre, c'est la ville d'Arras ;

Va-t-en où nus ne te resoigne,
A Arras le boine cité.

Dans la strophe 63ᵉ, il s'adresse à tot *eskewinage*, pour les adjurer avec amertume de tenir leurs sermens. — Ces vers et l'emploi de *le*, régime singulier féminin, nous révèlent déjà un poëte artésien. La 39ᵉ strophe est sans contredit l'une des meilleures :

Mors, as rois et as contes crie :
« Vous morrés sans plus une fie,
» S'en estes, cascun jor, en loi ;
» Je vois (vais) sor vous à ost-banie,
» Hautece, né tour batillie
» Ne vos pourra tenser, vers moi.
» Vous ne portés à nului foi,
» D'autrui reuber sont vo buffoi,

» Hastez-vos d'amender vo vie.
» Car qui pis sert, pis a, par foi !
» Et qui plus vit n'est-çou c'un poi ;
» Dont est plus faus, qui plus detrie. »

La 42e s'adresse aux Cordeliers et aux Jacobins. La 44e aux avocats :

Avocas qui t'escusera
Quant il t'esteura conte rendre ?
Poins ert passés de consaus prendre...
Te presta Diex lang(u)e por vendre ?
Rens tes tors fais, Diex t'aidera.

Il faut avouer que le temps où l'on reprochoit si vivement aux avocats de *vendre leur langue* et aux femmes d'être coquettes, n'étoit pas aussi déréglé, aussi corrompu qu'on se plaît à le supposer aujourd'hui. Voici l'apostrophe éloquente de l'auteur contre les *cornes*, les bourrelets et les tresses des femmes :

Mors sé tes pooirs dure encore,
Di celi qui ses cornes dore,
Que tenir se fait por musarde.
Li feront si bourrel *viore* (pour *viaire*, visage),
Dont ele aquiert contre Diu glore ?
Cascuns l'enchifle qui l'esgarde.
Estre duist simple, couarde;
Et par dehors sanle paillarde.
S'en li éust sens et memore
Ele desist : « Li maus fus arde
» Ces fausses treces qui gaillarde
» Me font plus qu'oisiaus qui s'essore ! »

Dans la strophe 58e, le poëte rappelle qu'il a passé sa jeunesse dans le désordre, et qu'il a besoin d'em-

ployer au bien les derniers jours que son âge avancé lui permet d'espérer encore. La 73[e] est contre le clergé de Reims.

Mors, Rains oublier ne porroie,
Un neu en fis en me coroie;
Blasmé li ai son fol usage,
Priai-li c'alast droite voie;
Rains respondi : « Je ne savoie ;
» Apris ai, par faus tesmoignage,
» Faire ou defaire mariage,
» Ou tolir autrui yretage
» Par convoitise de monoie... »

Dans la 75[e], il blâme l'évêque d'Arras de son indulgence excessive contre les usuriers et les méchans. Dans la 76[e], il demande à la mort un répit de deux mois pour *Robert le Clerc*, afin de lui laisser le temps de racheter ses péchés. La 79[e] contient de bienveillans reproches pour l'abbé d'Arras. Les 104[e] et 105[e] sont contre un vieillard nommé Bertoul, fort riche. La strophe 121[e] se rapporte aux projets de croisade du roi de France :

Mors traite en sus du roi de France
Par cui crestientés s'avance;
Lais lui son porpos maintenir
Dont croisiés est en esperance...
Bien doit de tel roi souvenir
Ciax qui boin vauront devenir;
Et le crois prendre en tel créance,
Sans maulvais aquest retenir.

Dans la 47[e] et dans les suivantes, il revient à Arras, et l'on voit alors que les sentimens de piété

dont il se pare ne sont qu'un manteau pour couvrir sa verve satirique :

Arras, tant reube tant forcontes,
Des milliers est si grans li contes,
Nus ne t'en porroit seurmonter.
Tu cuides monter, si desmontes;
Quant pour autrui reuber, t'amontes,
Il te convient à droit conter...
On set bien Robert raconter
Coment ses taions vos fist contes ;
Les Bertoulois vieug desmonter
Qui par reube et par forcompter
Ont tant amassé que c'est honte.

Les *Bertoulois*, c'est-à-dire la famille de *Bertoul*, attaqué plus haut.

149.

Par nature de vilonie
Est vo trekerie agregie
Sor les clers, por eus aloier,
Cui Rome à francise jugie.
As frais de vo grens gloutenie,
Cuens, s'on doit vilains vuitoyer,
Faites lor piés et mains loier,
Et par lius desers desvoier;
S'arés, sans dangier, tresorie,
C'uns rois se porroit emploier.
On ne puet miex honte emploier
Qu'en ciax qui bien l'ont deservie.

159.

Par eskievins, de deux et d'as
Fu fait à Paris li baras,
Que li cuens ara la moitié
Es borgois parjures d'Aras.

Bien les ont mis du trot au pas
Gens siunaule (?) entre gent haitie,
Gens qui Wailli ont acensie;
Tant ont fait par lor trikerie
Bien puet dire li cuens sans gas :
« Or a Gombers orde maisnie,
» Quant il les prist, ne cuida mie
» Faire eskievins de tel haras. »

162.

K'atent dont de France li rois
Et Robers li sires d'Artois
Qui ne metent le guere à fin
Qu'userier ont contre le crois ?

Puis dans la strophe 169e parlant des avocats :

Tu qui veus plaidier, soies cois,
Car il n'est si perdus argens
Que cius dont tu lor fais presens ;
Povres seras sé tu les crois.

170.

Nos trovons que mal esperite
En lange d'avocas habite ;
Bien le puis prover, aujourd'hui
De me grant borse ont fet petite,
Onques n'en eus autre merite
Fors c'a Rome apelés en fui.
Campion por honir autrui...
C'est por vos langes que je sui
Kéus en povreté despite...

184.

Langue n'est mie sans areste,
Dont avocas porte le teste ;

Bien se doit sainier qui le voït,
Miex lor venist canter de geste,
C'aprendre Code né Digeste,
Por faire autrui tort de sen droit.

La strophe 234[e] renferme un vers charmant :

Mors a sor cascun seiguorie,
Tex le porte, ne le set mie;
Biautés n'est fors couleurs de vie.

Cette définition de la beauté en vaut bien une autre, et voilà pourquoi la mort est si laide. Dans la strophe 240, l'auteur revient encore sur les faux cheveux des femmes :

Dames, petit vous honerés
Qui d'autrui kiés (chefs) vous embourés :
En aucun liu sont vo souhait.
Gardés à quel saint vous orés
Cui li kiés est d'orgoel fourés...
Feme qui la simplece lait
Quant le cat cornu contrefait...
Por un oisel hideus et lait
Ne doit Diex qui tos les biens fait
Estre de vous mains aorés.

Voilà ce que j'ai trouvé dans cette longue pièce, d'ailleurs fort habilement rimée. Les *Vers de la mort* étoient autrefois un lieu commun dont s'emparoit volontiers la malignité des jongleurs et des trouvères. Ainsi, dans les deux derniers siècles, les *Noëls* devinrent l'occasion des satires les plus cruelles. Il paroît que l'un des premiers poëtes qui mit en vogue les *Vers de la mort* fut le célèbre trou-

vère Hélinand. Mais c'est quand il eut réellement renoncé au monde qu'il crut devoir ainsi lui adresser ses adieux et les conseils de son expérience. Après Hélinand vint Thibaud de Marly dont l'ouvrage est encore fait dans un but purement religieux; il n'en est pas de même de la pièce dont nous venons de citer plusieurs passages. Sous prétexte de prendre en main la cause du ciel, le poëte y venge ses propres injures. Les avocats de la cour de Rome, ceux de la ville et ceux du comte d'Artois sont vingt fois poursuivis des traits d'une haine envenimée; les échevins d'Arras, l'abbé, Robert le Clerc et la famille Berthoul, le clergé de Reims, et jusqu'au comte Robert d'Artois, tous y sont passés en revue par un satirique impitoyable. Quel scandale un poëme aussi long, aussi habilement élaboré ne dut-il pas produire dans la ville d'Arras! Les hauts enseignemens qu'on y lisoit le recommandoient à tous les gens de bien, et le talent que l'auteur y avoit prodigué ne laissoit aucun espoir de le voir bientôt oublié. Mais quel étoit cet auteur? Tout le monde dut le nommer : tout le monde dut attribuer ces *Vers de la mort* au bossu d'Arras, au célèbre Adam de la Halle qui prenoit la part la plus vive aux troubles dont Arras étoit alors le théâtre. Dans tous les cas, la mention du vœu que le roi de France avoit déjà fait de passer en Orient nous reporte à l'année 1269; c'est donc vers ce temps qu'il faut placer l'espèce de guerre civile d'Arras

dont le résultat fut l'éloignement d'une partie des bourgeois de la ville. Dans le nombre des émigrés, Henry de la Halle et son fils Adam se firent remarquer. Sur ce point d'histoire littéraire, on peut consulter l'article biographique consacré à *Adam de la Halle* dans l'*Encyclopédie catholique*, et surtout la notice qu'a donnée du même poëte M. de Monmerqué, dans le 1er volume du *Théâtre François au Moyen âge*.

XXIV. LOUANGE DE NOTRE DAME. — F° 342 V°.

Ces louanges sont en douzains de cinq syllabes par vers. En voici les premiers vers :

Largue en karité,
Rius d'umilité
Clartés en decours,
Trop m'ai delité
En m'aversité, etc.

Il y a 46 douzains, à la suite desquels est une seconde transcription du fabliau de la *Vielleite*, déjà indiqué plus haut.

XXV. MIRACLES DE NOTRE DAME. — F° 345 V°.

Le premier de ces miracles a pour explicit : *D'un Abé por cui Nostre Dame ouvra en mer*. C'est une tempête que Notre-Dame apaise dès l'instant où l'on invoque sa pitié. Les premiers vers sont :

En la mer de Bretagne avoit
Une nef qui moult bele estoit.

Le second est *d'un petit enfant qui son pain offri à l'enfant l'image Nostre Dame.* Voici les premiers vers :

> Une cité moult renommée
> Est sor le Rin, en la contrée
> Le nomment li Thiois : Espire...

Le troisième est *d'un moine* :

> A Cologne par verité,
> Un petit hors de la cité
> En une glise de Saint Piere, etc.

Le quatrième est *d'un clerc*, f° 345.

> Signor uns clers jadis estoit
> Ki seculiere vie menoit...

Le cinquième, *d'un Souscristain :*

> En une congregation
> Ki ert de grant religion
> Ot un moine, cloistriers estoit. .

Le sixième, *de la Soucretaine.* Le début de ce miracle offre un exemple infiniment rare avant le xve siècle, de l'emploi du vers de dix syllabes à rimes changeantes dans le même couplet :

> Force d'amors a fait mon cuer ploier
> Et si contraindre que jou voel emploier, etc.

La pièce de Rutebeuf, intitulée *du Secretain et de la feme au Chevalier,* a beaucoup de rapport avec celle-ci.

Le septième, *d'une grosse femme* (c'est-à-dire *femme grosse*), f° 346 et dernier.

> Saint Mikiex a moult bele eglise
> Servie en merveilleuse guise.

Le huitième, *d'une image Notre-Dame* :

> Or escoutés un autre conte
> Ke S. Jeromes dit et conte.

Le neuvième et dernier, *la nativité Notre-Dame :*

> Or nos dit ci l'auctorités
> Ke la sainte Nativités
> De la mere nostre Seignor
> Fu moult celée el tans major...

Il faudroit ajouter ces neuf miracles à la liste énorme de tous ceux que l'on attribuoit dans le Moyen âge à l'intervention de la Vierge; ce seroit d'ailleurs une publication qui ne manqueroit pas d'une certaine importance littéraire que celle de tous les récits dont la mère de Jésus-Christ est l'héroïne.

N° 6988.

378. LE PELERINAGE DE LA VIE HUMAINE, PAR GUILLAUME DE DEGUILLEVILLE. — LE PELERINAGE DE L'AME ET LE PELERINAGE DE JESUS-CHRIST, PAR LE MÊME. PREMIER TEXTE.

Un volume in-folio magno vélin ; 236 feuillets non chiffrés, à deux colonnes; miniatures, vignettes et initiales; XIVe et XVe siècles. Autrefois relié sur bois en velours rose, aujourd'hui en maroquin rouge aux armes de France sur les plats.

1er cat., n° 269. — 2e cat., n° 275. — Sainte-Palaye, not. 689.

Ce volume paroît avoir appartenu à Charles VIII Dauphin, qui en fit exécuter les ornemens sans doute laissés en blanc par le copiste du texte. Il est certain que l'écriture est d'un siècle environ plus ancienne que les miniatures, et d'ailleurs les écus de France écartelés de Dauphiné, et de France entourés du collier de saint Michel, prouvent suffisamment l'époque que j'assigne aux ornemens. Il n'y a que la miniature du frontispice et les deux tiers de la première vignette qui soient du XIVe siècle. Au sommet de cette vignette de deux époques on a ajouté un carré à fonds d'argent dans lequel se détache un S majuscule gothique. Et dans le corps de cette lettre est écrit en minuscule d'or : *Plus qu'autre. Plus qu'autre.* C'étoit la devise de Charles VIII. Quel sens avoit la lettre S? Je

l'ignore. Peut-être étoit-ce un rebus de *plu es qu'autre*. Ce qui me porteroit à le croire, c'est que dans les beaux *Miracles de saint Louis* que fit exécuter le duc de Bourbon pour Charles VIII (Msc. du roi, 8405), l'S de la même devise, *Plus qu'autre*, est aussi d'une plus grande dimension que les autres lettres.

Les miniatures de cet exemplaire sont très-nombreuses. Bien qu'assez grossières, elles peuvent être consultées avec fruit pour le détail de certains objets, comme armoires, miroirs, lits, etc. Au f° 26, on trouvera un *gambeson*, et l'on se fera une idée exacte de l'emploi de ce vêtement militaire; au f° 27, une *gorgerette*; au f° 48, un miroir; au f° 50, un soufflet. — Dans le second pélerinage, de belles figures de diable; dans le troisième, de curieuses ordonnances de sujets religieux.

Le *Pélerinage de la vie humaine* a été imprimé plusieurs fois; on l'a traduit en prose françoise et en plusieurs langues de l'Europe. L'auteur étoit *Guillaume de Deguilleville*, moine de l'abbaye de Chalis, qui conçut la pieuse idée de son mauvais poëme en lisant le délicieux roman de la Rose. Il eût mieux fait, pour nous, d'étudier le poëme de Dante, dont l'ordonnance offre avec celle des trois pélerinages les plus frappans rapports. Mais Guillaume n'étoit qu'un bon moine : il a évité de rappeler les événemens, les hommes et les passions de son temps. L'abbé Goujet qui a donné une

bonne notice de ce poëme dans le tome IX de sa *Bibl. françoise*, page 72 à 96, a établi avec certitude que les deux premières parties avoient été composées de 1330 à 1335, et la troisième en 1358. Il a d'ailleurs eu parfaitement raison d'admettre avec les éditions imprimées, et de soutenir plus tard contre les réclamations du Mercure de France, que le nom de l'auteur étoit *G. de Deguilleville;* toutes les lettres de ce nom forment les initiales de deux chansons farcies, placées dans le corps de l'ouvrage. On trouve encore en France et en Belgique des noms propres assez analogues à celui-là ; comme *Deguevilly*, *Equevauvillers*, etc.

Notre volume présente le premier travail de Guillaume; les éditions imprimées n'ont reproduit que le second. L'auteur, après avoir achevé les deux premières parties de son poëme, y avoit reconnu tant d'imperfections qu'il avoit pris le parti de le recommencer, en mettant en tête de ce deuxième enfantement le préambule qu'on lit dans les éditions imprimées. Voici le début inédit du premier jet de la composition :

« Cy commence le pelerinage de humain voyage » de vie humaine qui est exposé sus le romans » de la Rose. »

A ceulx de ceste region
Qui point n'y ont de mension,

Ains y sont tous, com dit S. Pol,
Riche, povre, sage et fol,
Soient roys, soient roynes
Pelerins et pelerines,
Une vision vueil nontier
Qui en dormant m'avint l'autrier.
En veillant avoye léu
Consideré et bien véu
Le biau roumans de la Rose.
Bien croy que ce fu la chose
Qui plus m'esmut ad ce songier
Que ci après vous vueil nontier.
Or y viengnent près et se arroutent
Toute gent et bien escoutent,
Ne soit nul et ne soit nulle
Qui arrière point recule.
Tous asseoir et escouter,
Grans et petis la vision
Touché, sans point d'exception.
En françois toute mise l'ay
A ce que l'entendent li lay.
Iluec pourra chascun aprendre
Laquelle voie il doit prendre
Laquel guerpir et delessier ;
C'est chose qui a bien mestier
A ceulx qui pelerinage
Font en ce monde sauvage.
Or entendés la vision
Qui m'avint en religion,
En l'abbaye de Chaliz
Si com j'estoie en nostre lit.

Il est probable que la leçon de ce premier travail est corrompue dans notre manuscrit; autrement il faudroit conclure que Guillaume, en 1330, ignoroit encore les premiers élémens de la prosodie. Mais ce qui le décida surtout à retoucher son poëme,

fut le désir d'y ajouter de nouveaux morceaux, comme si 35000 vers n'eussent pas suffi pour apaiser sa fureur poétique.

N° 6988. [2].

379. LE PELERINAGE DE LA VIE HUMAINE, PAR GUILLAUME DE DEGUILLEVILLE. — LE PELERINAGE DE L'AME ET LE PELERINAGE DE JESUS-CHRIST, PAR LE MÊME. DEUXIÈME TEXTE.

Un volume in-folio magno vélin de 233 feuillets à deux colonnes; miniatures, vignettes et initiales; XVe siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats.

Anc. Biblioth. de Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, n° 25.

Les ornemens de ce volume sont en général d'un meilleur dessin que ceux du volume précédent. J'ai remarqué au f° 3 un Costume de femme; — f° 8, Costumes d'official et d'évêque; — f° 36, le Gambison; — f° 111, la Mort tenant de la main droite une faux, de la gauche un cercueil; — f° 127, des Fauteuils ou Faudestueils; — f° 139 et suiv., Figures de Démons; — f° 181, l'ancienne et la nouvelle Loi; — f° 218, Crucifiement; — f° 222, Descente de croix.

C'est le second travail de Guillaume de Deguilleville. En tête est la rubrique suivante :

En l'onneur Trinité hautaine,
Ce livre de la vie humaine

Fist un des moines de Chalit
Par très saint et devot delit.

Parmi les tirades ajoutées, je citerai le passage qui se rapporte au roman de la Rose; il m'a paru fort curieux. Le pelerin ayant rencontré *Luxure*, celle-ci lui confesse charitablement ses défauts les plus graves. Elle lui dit qu'en tête de ses plus implacables ennemis se trouve Virginité :

Chasteté si me het aussi
Et quant me voit, tantost dist : « Fi,
» Mieulx aime mon mantel lessier
» Qu'en nul temps avec toy couchier. »

Ces quatre vers sont dans les deux compositions; mais les suivans ne sont plus que dans la dernière :

Si que quant sçai que à nul jour
Je ne pourroie avoir s'amour,
Je mesdi de lui bien souvent
Et fas mesdire par ma gent,
Si come il appert sans glose
En mon (beau) roumant de la Rose
Ou Faulx-semblant la fas nommer
Par mon notaire et apeler.
Et la cause est, quar aprouchier
Ne me laisse à li né touchier.

— « Pour quoy, » dis-je, « dis estre tien
» Le roumant qu'as dist ? que say bien
» Qui le fist et coment eut nom. »
— « Du dire, » dist-elle, « ay raison,
» Quar je le fis et il est mien ;
» Et ce puis-je prouver très bien ;
» Quar du premier jusques au bout,
» Sans discontinuer trestout,

» Il n'y a fors de moy parlé;
» Et tant seulement excepté
» (Ce) que mon escripvain enbla
» Et en estranges chans soia.
» De quoi maintes gens ont cuidié
» Que en sa terre l'eust soié,
» Mais non fist; ains partie grant
» Il en enbla en autre chant;
» Dont il avint que quant soioit
» Et que en un sac tout boutoit,
» D'un Normant haut escrié fu
» Qui de loin l'avoit percéu :
« Ha, ha ! » dist-il, « n'est pas raison
» De faire fais d'autri moison. »
Celui tantost s'en affoui,
Mès pas ne fu tant esbahi
Que le larrecin n'emportast,
Et en mon roumant ne l'entast.
Laquel chose moult me desplust,
Quar je vousisse que n'éust
Fors seulement de moy escrit,
Si com je li avoie dit;
Ou, au moins, que n'i éust rien
Mis fort tant seulement du sien.
(Or advint) pour ce que escrié
Fu de ce qu'il avoit emblé,
Onques puis Normant il n'ama,
Si com le roumant bien monstra,
(En) disant que de Normendie
Estoit Male-bouche (partie)
Dont il mentoit, ainsi qu'il fit
Quant des religieux mesdit.

Ce passage fait sans doute allusion à une polémique soulevée entre Jean de Meung et quelque Normand envieux de la célébrité de l'auteur du Roman de la Rose. Quel étoit le nom de cet an-

tagoniste ? On l'ignore aujourd'hui complètement.

N° 6988. 2. 2.

380. DES TROIS MORS ET DES TROIS VIS. — DIT DES QUATRE SEREURS. — BIBLE HUGUE DE BERZI. — DIT DE LA TREMONTAINE. — DES TROIS MORS ET DES TROIS VIS. — DIT DU CERF AMOREUS. — COMPAROISON DU FAUCON. — COMPAROISON DU PRÉ. — DU ROI QUI RACHETA LE LARRON. — DE LA BREBIS DESROBÉE. — DU SOT LE CONTE. — ROMAN DE LA ROSE, PAR GUILLAUME DE LORRIS ET JEHAN DE MEUNG.

Un volume in-folio magno vélin de 74 feuillets à trois colonnes; miniatures, vignettes et initiales; fin du XIII[e] siècle. Relié en parchemin sur carton.

Fonds de La Mare, anc. n° 270.

L'écriture de ce manuscrit, précieux comme l'une des transcriptions les plus anciennes du roman de la Rose, est très bonne; les petites miniatures ont de l'importance pour le costume. J'ai remarqué f° 1 les trois Mors et les trois Vis; — f° 3, l'Écu de Hugues de Berzi; — f° 18, Amour dans un faudestueil; — f° 25, Figure de Jean de Meung.

1. C'EST DES TROIS MORS ET DES TROIS VIS. — F° 1 R°.

Cette pièce commence ainsi :

Selonc la matere vous conte
Qu'il furent, si com duc et conte,
Troi noble home de grant arroi, etc.

Elle est de Baudouin de Condé, comme l'indiquent d'autres leçons, entre les autres celle du beau manuscrit du duc de La Vallière, n° 81. Elle comprend 164 vers. Il existe plusieurs compositions du XIII[e] siècle sur le même sujet qui s'explique de lui-même. Trois squelettes apparoissent à trois jouvenceaux et leur font tour-à-tour comprendre la vanité du monde et la certitude de la mort.

II. C'EST LI DIS DES QUATRE SEREURS. — F° 1 V°.

Les premiers vers sont :

Par un sien saintisme poëte
Le roy David son bon prophete, etc.

C'est la parabole du favori d'un roi qui avoit reçu de son maître une seule défense, et qui ne craignit pas de la violer. A cette occasion la Vérité et la Miséricorde se querellèrent et la Justice et la Paix s'embrassèrent, suivant les paroles du psalmiste : allusion à la chute et à la rédemption de l'homme.

Le même *dit* se retrouve dans d'autres manuscrits, entre les autres, dans le n° 428 du Supplément françois ; mais, au lieu des vers de cette autre leçon :

Mais pour le très gentil contesse
De Pontieu cui j'en fis promesse
Le vueil romancier sans contendre...

la nôtre porte :

Mais pour la très gentil contesse
Cui *Richars* en fist la promesse,
Li plot cest ouvraigne à enprendre.

Richard de Fournival peut donc bien être l'auteur de ce petit poëme ascétique. Quant à la comtesse de Ponthieu, ce seroit alors Marie, qui avoit succédé à son frère Jean, en 1220, et qui mourut en 1250. Richard de Fournival est le brillant auteur du Bestiaire d'Amours; nous reparlerons longuement de lui dans le Tome quatrième. — *Le dit des Quatre Sereurs* comprend 844 vers.

III. C'EST LA BIBLE HUGUE DE BERZI. — F° 3 V°.

Les premiers vers sont :

Cil qui plus voit, plus doit savoir,
Car par oyr et par veoir
Scet-on ce que on ne saroit
Qui tousjours en un lieu seroit.

Cette pièce importante a été publiée par Méon dans le IVe volume de son *Recueil de Fabliaux et Contes*, et j'en ai cité de longs passages dans les notes de mon édition de Villehardouin (Paris, 1838). Hugues de Berzil avoit pris grande et noble part à la croisade dont le résultat fut la conquête de

l'empire grec en 1204. Le père et le fils qui portoient le même nom de baptême furent tous les deux de cette expédition; mais je pense que c'est au fils que l'on doit la *Bible de Hugue de Berzi*. Dans la plupart des autres leçons, cet ouvrage est désigné avec moins de précision sous le titre de la *Bible au seigneur de Berze*. Ne seroit-ce pas le même nom que celui de Brezé?

IV. C'EST LI DIS DE LA TREMONTAINE. — F° 6 V°.

Cette pièce, formée de vingt-deux strophes de douze vers, commence ainsi :

Dame plus douce que seraine,
Estoile, clère tremontaine
A cui j'adrece mon voiage,
Tant estes de grans vertus plaine
Que vous estes dois et fontaine
Et garison de mon malage.
Au cuer me tient d'amours la rage
Mais sé cis maus ne m'assouage
Je morrai, soiés en certaine,
Que jà n'i metrai autre gage.
Car plus vous ains de bon corage
C'onques ne fist Paris Elaine.

Le dernier mot de chaque strophe est le plus souvent repris au début de la suivante. C'est une difficulté de versification qui d'ailleurs donne au mouvement poétique une certaine grâce. Ainsi la huitième strophe finit ainsi :

L'estoile samblés tremontaine.

et la suivante reprend :

La tremontaine est de tel guise
Qu'ele est ou firmament assise
Ou ele luist et reflambloie.
Li maronnier qui vont en Frise
En Grece, en Acre et en Venise,
Sevent par li tenir lor voie.
Tousjours se tient en une moie,
Pour nule riens ne se desvoie,
Qu'ele ne face son servise;
Sé la mer est enflée ou quoie
Jà ne sera c'on ne la voie
Né pour galerne né pour bise.

Pour bise né pour autre afaire
Ne laist son douz servise à faire
La tremontaine clere et pure;
Les maroniers par son esclaire,
Gete sovent hors du contraire
Et de chemin les asséure.
Mais quant la nuis est trop oscure
S'est-ele encor de tel nature
K'à l'aïmant fait le fer traire;
Si que par force et par droiture
Et par riule qui tousjours dure
Sevent son lieu et son repaire.

Son repaire sevent de route,
Quant li tans n'a de clarté goute,
Tout cil qui font ceste maistrise :
C'une aguille de fer i boute
Si qu'ele pere presque toute,
En un pou de liège, et l'atise
A la pierre d'aïmant bise ;
Quant en plain vaissel d'aigue est mise,
Si que nus hors ne la deboute,
Sitost com ele s'asserise
K'adès quel part la pointe vise,
La Tremontaine est là sans doute.

J'avois déjà cité ce passage dans le *Bulletin du Bibliophile*, d'après un manuscrit devenu la propriété de M. Barrois. Mais je dois prévenir que M. Jal, dans son bel ouvrage de l'*Archéologie Navale*, a bien malheureusement compris les trois vers de la dixième strophe :

Si que par forche et par droiture
Et par riule qui tousjours dure, etc.

« L'auteur, » dit-il, « ajoute, comme détail, que » les mariniers savent toujours la *cachette* (le re- » paire) de l'étoile polaire, que l'aiguille soit *rouil-* » *lée*, qu'*elle* soit *droite* ou *pliée en fourche.* » (Tom. I, p. 210.)

La dernière strophe de cette jolie pièce rappelle la manière de Richard de Fournival :

Dame plaisans et simple et coie
A cui je sui, où que je soie,
Gente de cors et de faiture ;
Pour ce k'à vous pas ne pooie
Parler ausi com je soloie,
Vous envoie ceste escriture.
Trop est l'angoisse pesme et dure
Que li miens cuers por vous endure,
Dès or, plus soufrir ne porroie :
Dame, pour Dieu, metés-i cure,
Que Diex vos doinst bone aventure,
Et vous doinst mon cuer mettre en joie !

V. C'EST DES TROIS MORS ET DES TROIS VIS. — F° 7 V°.

commençant :

Compains, vois-tu ce que je voi ?
A pou que je ne me desvoi.

Cette pièce, toute différente de celle dont nous avons parlé tout-à-l'heure, se compose de six strophes de dix-huit vers. Chacune de ces strophes est suivie de six autres vers en rubriques, dont le premier mot reproduit les dernières syllabes de la strophe précédente. De plus, les trois derniers vers de ces rubriques offrent dans un autre ordre les mots qui composent les trois premiers. Ainsi le dix-huitième vers de la dernière grande strophe est :

Pechié nel porra ent*amer*.

la rubrique reprend :

Amer doit s'ame sages hon...
Mieudres tresors n'est par raison.
Ors cors, plus n'as à reclamer.
A reclamer n'as plus, cors ors,
Par raisons n'est mieudres tresors,
Hons sages s'ame doit amer.

Ce tour de force est fort peu récréatif. — Le manuscrit du duc de La Vallière, n° 81, contient encore deux pièces du même nom, et différentes de celles du n° 6988. [2] [3]

VI. LI DIS DOU CERF AMOREUS. — F° 8 R°.

commençant :

As sages, loiaus, honorables,
Courtois amoreus et raisnables.

C'est un petit poëme érotique dans lequel le

cerf et la chasse dont il est l'objet sont comparés à une femme et à l'amour que l'on éprouve pour elle. On le retrouve dans le manuscrit du duc de La Vallière, n° 81, sous le titre plus exact de *Li Cace dou Cerf.* (Voy. la table au commencement de ce manuscrit.)

VII. C'EST LA COMPAROISON DOU FAUCON. — F° 9 R°.

Elle commence ainsi :

Cil qui trop prise ce qu'il *neure* (nourrit)
Et puis après le desonneure,
Il ne fait mie ce qu'il doit.

Le poëte compare l'homme puissant et le pauvre au faucon et au poulet : l'un flatté pendant sa vie, jeté sur un fumier après sa mort ; l'autre jouet et victime des faucons pendant sa vie, mais servi pompeusement sur la table des grands seigneurs après sa mort.

VIII. C'EST LA COMPAROISON DAU PRÉ. — F° 9 V°.

commençant :

Ki de raison son cuer atempre
Bien puet par tout, et tart et tempre,
Raisoner, quant de sa raison
Ne vuet ouvrer fort par raison.

La bonne parole est comparable aux eaux bienfaisantes qui nourrissent les prés. Elle doit être

écoutée, quand même elle seroit dans la bouche de prêtres sans foi, ou d'avocats pervers.

IX. C'EST DOU ROI QUI RACHETA LE LARON. — F° 10 R°.

commençant :

Ki riche euvre met entre mains
Le nice ouvrier, l'euvre en vaut mains.

Un roi, voyant un larron qu'on venoit de pendre, veut à toute force le sauver. Le juge exige cent marcs d'argent en dédommagement; le roi les trouve, moins trois deniers. Le larron les avoit dans ses braies : mais quand on les lui demande, il discute pendant une heure et se plaint qu'on ait besoin, pour le sauver, de lui prendre ses deniers. Ce larron est comparé au pécheur qui ne veut pas esquiver la mort éternelle au prix du moindre de ses avantages temporels. La parabole est ingénieusement poursuivie.

X. DE LA BREBIS DESROBÉE. — F° 11 R°.

commençant :

Li preudons qui het les descors
Si dist souvent en ses recors...

C'est l'allégorie d'une brebis chérie de son maître : il la confie à des serviteurs infidèles qui la tondent et la laissent mourir de faim. Ainsi va des grands seigneurs qui s'en rapportent du soin de conduire leurs sujets à des échevins avides et félons.

XI. DOU SOT LE CONTE. — F° 12 R°.

commençant :

Moult est li hon de grant hautece
En cui il n'a visce né tesche
Dont en mal puist estre repris.

Un comte de Normandie, après avoir acquis injustement force richesses, lègue, au lit de la mort, tous ses biens à des héritiers qui ne l'aiment ni ne l'estiment. Sur ce testament il consulte son fou ou *sot*, et celui-ci lui représente que son intérêt, avant tout, est de capter la faveur des habitans de la contrée qu'il va visiter sans espoir de retour. La fin de la pièce est enlevée dans notre leçon ; mais on la retrouve dans le manuscrit du duc de La Vallière, n° 81. Ce genre de poésie morale allégorique fut grandement estimé vers le milieu du XIIIe siècle et pendant tout le XIVe. Il nous semble aujourd'hui froid, traînant et prétentieux ; mais il ne devoit pas en être de même aux yeux de ceux qui sentoient l'à-propos de chaque allégorie et qui pouvoient l'appliquer à leur position présente. Baudoin de Condé, *qui onques ne vit de Condé*, comme on lit dans l'explicit d'un de ses petits poëmes, paroît avoir brillé surtout dans la composition de ces allégories morales, et je ne vois guère que des trouvères de la Flandre et de la Picardie qui l'aient cultivé avec succès. Du moins les ma-

nuscrits qui nous les conservent paroissent-ils réunir de préférence les poésies faites dans ces provinces.

XII. CIST COMMENCE LI ROMANS DE LA ROSE. — F° 13 R°.

A partir de ce f° 13, l'écriture change, et nous devons penser que les douze premiers feuillets n'ont été réunis que plus tard aux autres.

Voici l'une des plus anciennes et des meilleures leçons du roman de la Rose. Les premiers vers sont :

Mainte gent cuident que en songes
N'ait sé fables non et mençonges,
Mais on peut tex songes songier
Qui ne sont mie mençongier.

A l'endroit où finit Guillaume de Lorris, f° 25 r°, on lit en rubrique : « *Ci endroit fina maître Guil-* » *laume de Lorriz cest roumanz, que plus n'en* » *fist, ou pour ce qu'il ne vost ou pour ce qu'il* » *ne pot. Et pour ce que la matere en delis soit à* » *plusor, il plot à maistre Jehan Clopinel de Meuñ* » *à parfaire le livre et à ensuire la matere. Et* » *commence en tele maniere comme vous porrois* » *oïr ci après.* »

Cette leçon est donc une de celles qui sembleroient prouver que le nom de famille du second auteur du Roman de la Rose étoit *Clopinel* ou *Chopinel*, et que cet illustre poëte n'appartenoit pas à la maison noble des seigneurs de *Meun*, comme

l'ont gratuitement supposé tous les éditeurs du roman de la Rose. — La fin du nº 6988 2. 2. a été enlevée; elle contenoit les 107 derniers vers du roman. Les derniers conservés sont :

Que d'autre entrée n'i a point
Pour le bouton cuiellir à point,
Si saurois com je me contint...

Nº 6989.

381. CHANTS ROYAUX, BALLADES ET RONDEAUX, PRONONCÉS EN L'HONNEUR DE LA SAINTE-VIERGE, AU PUI DE ROUEN. — LA CHASSE D'UN CERF PRIVÉ.

Un volume in-folio magno de 49 feuillets, vélin, à deux colonnes; miniatures, vignettes, initiales ; XVIe siècle. Relié autrefois en toile recouverte de soie, aujourd'hui en maroquin rouge aux armes de France sur les plats.

1er cat., nº 525. — 2e cat., nº 429. — Sainte-Palaye, not. 690.

Ce volume contient à chaque page une miniature: la plupart sont admirables de dessin, d'expression, de couleur; les autres, moins belles, sont encore de la plus remarquable ordonnance. Je les crois presque toutes de mains différentes. La première, la plus belle en même temps, semble l'ouvrage d'un excellent peintre; peut-être d'un élève de Léonard de Vinci.

I. CHANTS ROYAUX. — F° 1.

Avant de passer en revue toutes les pièces de ce genre, je crois devoir compléter l'article que j'ai consacré dans le premier volume au n° 6811, en donnant le vers de chaque refrain des Chants Royaux qu'il renferme. En comparant ce premier volume aux autres manuscrits de Chants Royaux, on verra, par ce moyen, quand les mêmes pièces sont reproduites, et combien de fois elles le sont.

1. Mere humble et franche au grant espoir de France.
2. Séel royal où Dieu print forme humaine.
3. Sous l'eternel recteur sage regente.
4. Vierge assenée du vray Saulveur espouse.
5. Aube du jour qui le monde illumine.
6. Soleil rendant eternelle lumière.
7. De mer estoille adreschant l'homme à glore.
8. Harpe rendant souveraine armonie.
9. Calice eslut au divin sacrifice.
10. De vraye paix tresorière excellente.
11. Ciel contenant lumière glorieuse.
12. Terre donnant fruit de grace et de glore.
13. De terre et ciel triunphante princesse.
14. Puy d'yaue vive aux humains pourfitable.
15. Isle de mer d'amenité remplie.
16. Mer spacieuse au viateur propice.
17. Grenier rempli du sel de sapience.
18. Plaisant Hester du roy des cieulx eslute.
19. Du vray David fonde victorieuse.
20. Arbre portant fruit d'eternelle vie.
21. De l'angle du grand conseil consistoire.
22. Au pellican forest solacieuse.
23. Sacrée ampoule à l'onction royale.

24. Au genre humain consolable fontaine.
25. Digne cisterne à l'eaue desirée.
26. Medicinale et fructueuse olive.
27. Le jardin clos où crut le vrai laurier.
28. A l'unicorne agreable pucelle.
29. Du feu d'amour colonne lumineuse.
30. Pierre en desert produisant eaue vive.
31. Du seur chemin infaillible Montjoye.
32. L'avoir rendant parfaite purité.
33. Mont auquel Dieu s'apparut aux humains.
34. Des dons divins liberale boursière.
35. Mont de Liban à l'homme consolable.
36. Au souverain Moyse humble fiscelle.
37. Basme donnant oudeur aromatique.
38. Siège au grant maistre administrant science.
39. Forge ordonnée au souverain chief d'œuvre.
40. Cour souveraine administrant justice.
41. Au souverain Seigneur de tout le monde.
42. Clavigere du royaulme celeste.
43. Aux desvestus gracieuse drapière.
44. Seur bolevert contre tous ennemys.
45. Mère de grace et de misericorde.
46. Lampe rendant en tenèbres lumière.
47. Des Christiens excellente banière.
48. Miroir de foi, d'amour et d'esperance.

Cette nomenclature est d'autant moins inutile, que toutes les miniatures des manuscrits sont la reproduction de tableaux qui, long-temps conservés dans la cathédrale d'Amiens, sont aujourd'hui, du moins en grande partie, disséminés dans les Cabinets. Dans chacun des tableaux est écrit sur un rouleau l'un de ces vers, comme étant le mot de chaque petit poëme. Ceux qui possèdent les tableaux pourront donc venir prendre connoissance

des Chants Royaux correspondans et à la fin desquels on trouve le nom du poëte ou de l'enlumineur.

Je passe au refrain des chants de notre n° 6989.

1. Sans vice aucun toute belle conceue. — *Par* Jaques Le Lyeur.
2. Pure en concept outre loy de nature. — Jehan Marot.
3. La fille Adam pelerine de grace. — J. Le Lyeur.
4. Le charriot du fort geant celeste. — Anonyme.
5. D'un povre ver triumphante vesture. — J. Le Lyeur.
6. Conception plus divine qu'humaine. — Id.
7. Le noble cueur commencement de vie. — Id.
8. Santé au corps et pureté en l'ame. — Tourmente.
9. La noble court rendante à tous justice. — Avril.
10. Le bien d'amour et le moyen de grace. — Jehan le Parmentier.
11. Cloche sonnant le salut des humains. — Jaq. Le Lyeur.
12. Pleurs en plaisir et douceur en douleur. — Thomas le Prevost.
13. Nom substantif rendant suppost au verbe.— Damp.-Jacq. Le Pelé.
14. Le Principal de grammaire et le maistre. — St-Wandrille.
15. De tout peché exempte et preservée. — Jaq. Le Lyeur.
16. D'ung fils tout beau la mère toute belle. — Nicole Osmont.
17. Le Firmament du soleil de justice. — Lescarre.
18. Pourpre excellent pour vestir le grand roy. — Pierre Crignon.
19. Sans lesion a passé par les piques. — Auber de Carentan.
20. Le lys croissant en triumphe et victoire. — Maillard.
21. Le grand trésor de grace et de salut. — Anonyme.
22. La bele grappe apportant nouveau moust. — Dupuys.
23. Du bon pasteur le sacré tabernacle. — Pierre Crignon.
24. La main de grace aux pescheurs estendue. — Lescarre.
25. Le saint desert plein de manne angelique. — Id.
26. Femme qui fist l'impossible possible. — Guill. Tybault.
27. En corps humain purité angelique. — Id.
28. Pour traicter paix salutaire aux humains. — Pierre Avril.
29. Sans estre assise en la chaire de perte. — Lescarre.
30. De la grant loy Marie est exemptée. — G. Tybault.
31. Il n'est amour que d'enfant et de mere. — Id.
32. En vraie amour il n'est rien d'impossible. — J. Le Lyeur.

33. Le riche don d'amoureuse mercy. — Nicole Osmont.
34. La france grappe où le doulx raisin creust. — Hugues de Lozay.
35. La terre neufve en tous biens fructueuse.— Jehan Le Parmentier.
36. Du cler soleil le moyen mouvement. — Anonyme.
37. Femme expulsant les tenebres du monde. — G. Thibault.
38. Au grand proffit de tout le bien public. — Pierre Crignon.
39. Le nouveau monde à tousjours pur et monde.— Jehan Parmentier.
40. Le salut d'or empreint du couin de grace. — Nicole Dupuys.
41. Glace en chaleur et chaleur en la glace. — J. Le Lyeur.
42. Pour vivre en paix en triumphe de gloire. — Jehan Lis, prestre.
43. Sur tous les ciels en gloire perdurable. — Raoul Parmentier.
44. Throsne sacré pardessus tous les anges. — Id.
45. Au parfait port de salut et de joie. — Jehan Parmentier.
46. Sur tous fors Dieu la plus haulte exaltée. — Id.
47. Oultre les montz au royaume de gloire. — Nicole Dupuys.
48. Passa les monts en triumphe de gloire. — Id.
49. La forte armée en triumphe de gloire. — Id.
50. Reine des ciels sacrée en corps et ame. — Id.
51. Pour triumpher dessus le ciel empire. — Id.
52. Le souverain des biens d'eternité. — P. Crignon.
53. En ame et corps par dessus les haults cieulx. — Id.
54. Les dons de grace et les grands biens de gloire. — Id.
55. L'isle ou la terre est plus hault que les cieulx. — Anonyme.
56. Triumphe et bruict sur toute ordre angelique. — P. Crignon.
57. Pour triumpher en gloire perdurable. — Jehan Duval.
58. Sur tous les cielz m'esleve en corps et ame. — Guillaume Terrien.
59. Palme en la main pour titre de victoire. — G. Thibault.
60. Oultre la loy sur nature, et par grace. — François Sagon.
61. Amour, vertu, triumphe, honneur et gloire. — P. Avril.
62. Impassible, plein de gloire assouvie. — Charles Neval.
63. Où le trésor est mis avec le cueur. — Mess. Hugues de Lozay.
64. Sur champ d'asur fleur de lys couronnée. — Charles de Lestre.

Les Chants Royaux comprennent les 34 premières feuilles du manuscrit.

II. BALLADES. — F° 35.

Les refrains sont :

1. Autant que amour sa force estend. — Anonyme.
2. On congnoist l'arbre au fruict qu'il porte. — Lescarre.
3. Il ne fait pas ce tour qu'il veult. — Jehan Lefebvre.
4. Toute belle en ame et corps net. — J. Le Lyeur.
5. Le tien et le myen sont ensemble. — Lescarre.
6. Le choix de beauté feminine. — G. Thybauld.
7. Entre imparfaict toute parfaite. — Id.
8. Speciale loy sur peché. — Id.
9. L'humeur à qui il appartient. — Thomas Le Prevost.
10. Toutes à l'oeil mais nue au cuer. — Id.
11. Corde l'homme et Dieu accordant. — Jaques Le Lyeur.
12. Entre deux vertes une meure. — Thomas le Prevost.
13. La terre rendant blé de grace. — Guill. Thibault.
14. Le rat fut pris par la belette. — Dupuys.
15. Au parmy des mors une vyve. — Guill. de Senynguehen.
16. Laurier qui resiste à la fouldre. — Loys Cavelier.
17. Reserve fut faicte de moy. — Guill. Thybault.
18. La grace de trois en un cueur. — Coppin.
19. Seconde Eve en concept parfaicte. — Boissel.
20. Chaulde en glace et froide en chaleur. — J. Le Lyeur.

III. RONDEAUX. — F° 40.

1. Sur tous fors Dieu. — Anonyme.
2. Par l'homme et Dieu. — G. Thibault.
3. En ung subject. — Id.
4. Seule sans sy. — Jaq. Le Lyeur.
5. Au froid yver. — Anth. Le Lyeur.
6. Ou Dieu a peu. — Malherbe.
7. Par moy sans vous.— Gieuffroy Le Prevost.
8. En triumphant. — Avril.
9. En tout honneur. — Id.
10. Du bien de Dieu. — G. Thibault.

11. Du bien d'amour. — Desvaux.
12. Fors vous. — J. Le Lyeur.
13. En fleur et fruict. — Jehan Alyne.
14. Pure entre impurs. — G. Thibault.
15. Comme aigneau blanc. — Boissel.
16. De don royal. — Senynguehen.
17. L'homme en soucy. — Sagon.
18. Malgré Sathan. — N. Dupuys.
19. Par ung en trois. — Pierre Gaultier.
20. Au gré de Dieu. — Lys.
21. C'est bien assez. — Pierre Bernard.
22. En chauld et froid. — J. Le Lyeur.

Nous allons passer en revue les auteurs nommés dans ces différens morceaux :

1° *Jacques le Lyeur* est nommé *le Lièvre* par Lacroix du Maine, qui ne lui accorde qu'un chant royal pour tout bagage poétique. Bouchet, dans la 98e de ses épîtres familières, adressée à Le Lyeur, nous indique sa patrie en l'appelant : *orateur de Rouen;* il le remercie de l'envoi de trois Chants royaux, trois ballades et deux rondeaux. Voici les vers de Bouchet :

Graces te rens ô poète sacré...
Du grant honneur que tu m'as emparti
Quant de tes fluers un peu m'as departi...
Que j'ai recu de la main non point rude
D'un tien amy, lequel vacque à l'estude
En ceste ville où il est escolier...
Et m'a monstré sa lettre de créance
Pour m'inciter de faire pourvéance
D'un chant royal de mon style petit...
Je ne sauroy par quelconque moleste

De mon esprit, de ton style approcher,
Né si les cieulx en matière toucher
Comme tu as, et comme ont au semblable
Deux après toy de savoir admirable
Ce sont messieurs Thibault, Cruchon aussi,
Grands orateurs, voire parfaicts sans si.

Il est probable qu'au lieu de *Cruchon* il faudroit lire *Crignon*. Quoi qu'il en soit, Bouchet refuse de composer un chant royal et, dans la réponse en vers équivoques placée en regard de la lettre qu'on vient de citer, Jacques le Lyeur expose à quelle intention il avoit prié Bouchet de se joindre à eux :

« Vray est que bien autant avois d'envie...
» Que tant d'honneur tu féisses *aux suppots*
» Nobles Primats, *qui tiennent Puy* sus pots
» *Pour Nostre Dame*, en la maison des Carmes.
» C'est qu'il te pleust d'Orleans envoyer
» Jusqu'à Rouen œuvre sans convoyer. »

Le Lyeur finit en disant qu'il ne perd pas tout espoir et qu'avant la fin du concours, il enverra encore vers Bouchet pour l'inciter à faire quelque chose pour le Puy de Rouen. La réponse est précieuse en ce qu'elle nous indique clairement l'endroit de Rouen où l'on tenoit le palinod. Il se pourroit que la première miniature de notre volume représentât le jardin de ce couvent des Carmes.

Bouchet adressa encore à le Lyeur la 108e et la 114e de ses épîtres. Il dit dans la dernière :

Je vouldrois bien, que Dieu m'eust fait la grace
Et donné sens de poursuyvre la trace
De ceulx lesquels, comme à Dieu tres loyaulx
Ont composé tant de beaulx chants royaulx
Tous à l'honneur de la Vierge Marie...
Sé je s'çavois comme on procède au Puys,
J'eusse prins cuer de besoigner et puis
Eusse envoyé vers toy mon petit euvre
Pour le polir, car en tel art mal j'euvre,
Mais trop je suis de la forme ignorant.

Ces trois lettres paroissent être de 1536 et 1537; c'est aussi la date que nous croyons pouvoir assigner à notre manuscrit.

On a vu que La Croix du Maine n'accordoit à notre Le Lyeur qu'un Chant royal, et Goujet semble croire que la lettre de Bouchet en indiquoit trois. Mais notre volume en contient neuf qui lui appartiennent certainement. La figure de l'auteur endormi paroît reproduite en tête du troisième morceau, f° 2. En général, le style en est pur, coloré, harmonieux, et Le Lyeur semble digne des éloges que lui donne Bouchet.

2. *Jehan Marot,* le père de Clément. Son chant royal est reproduit dans ses œuvres. Voy. l'édit. de Coustelier, p. 220.

3. *Tourmente.* Guillaume Alexis le cite parmi les poëtes du Puy de Rouen, sous le nom d'*Innocent Tourmente.*

4. *Pierre Avril.* Notre manuscrit contient de lui trois chants royaux et dix rondeaux.

5. *Jean le Parmentier*, de Dieppe, oublié par

La Croix du Maine et du Verdier. Cinq chants royaux. Celui du f° 18 v° est curieux pour les expressions maritimes. — Son portrait semble être au f° 25 r°. Voy. plus bas *Pierre Crignon*.

6. *Thomas le Prévost*. Un chant royal et trois ballades.

7. *Jacques le Pelé*. Un chant royal. — Oublié.

7. *Sainct Wandrille*. Un chant royal. — Oublié.

8. *Nicole Osmont*. Deux chants royaux.

9. *Lescarre*. Quatre chants royaux, deux rondeaux. La Croix du Maine lui en attribue sept.

10. *Pierre Crignon*, le *Cruchon* de Bouchet. Il étoit natif de Dieppe. La Croix du Maine le nomme *Grignon*; mais du Verdier, plus exact ici, lui restitue son nom et nous apprend qu'il a fait imprimer, en 1531, une « Célébration en vers sur la » mort de Raoul et Jean Parmentier frères, de » Dieppe, desquels ledit Crignon étoit compagnon » en la navigation qu'ils firent en l'isle Taprobane. » — Six chants royaux. — Crignon semble avoir composé le chant du f° 20 r°, à son retour de voyage. — Son portrait semble être au f° 28 v° et 30 r°.

11. *Auber de Carentan*. Un chant royal. — Oublié.

12. *Maillard*. Un chant royal. — Oublié.

13. *Nicole Dupuis*. Sept chants royaux, une ballade, un rondeau.

14. *Guillaume Tibault*. Cinq chants royaux, cinq ballades et quatre rondeaux.

15. *Hugues de Lozay*. Deux chants royaux. — Oublié. Son portrait semble être au f° 33 v°.

16. *Jehan Lis*, prêtre. Un chant royal, un rondeau. — Oublié.

17. *Raoul Parmentier*. Deux chants royaux. — Voy. *Pierre Crignon*. Son portrait semble être aux f°s 23 v° et 24 r°.

18. *Jehan Duval*. Un chant royal. — Oublié.

19. *Guillaume Terrien*. Un chant royal. — Ce doit être le père de Guillaume Terrien, jurisconsulte qui vivoit en 1574, et qui étoit lieutenant-général du bailliage de Dieppe.

20. *François Sagon*. La Croix du Mayne nous dit qu'il possédoit un manuscrit des chants royaux, ballades et rondeaux de Sagon, présentés à Rouen, à Dieppe et à Caen. Sagon étoit de Rouen. — Un chant royal, un rondeau.

21. *Charles Morel*. Un chant royal. — Oublié.

22. *Charles de Lestre*. Un chant royal. — Oublié. Son portrait semble être au f° 34 r°.

23. *Jean Lefebvre*. Une ballade.

24. *Coppin*. Une ballade.

25. *Boissel*. Une ballade, un rondeau.

26. *Guillaume de Senynguehen*. Une ballade, un rondeau.

27. *Louis Cavelier*. Une ballade.

28. *Malherbe*. Un rondeau.

29. *Gieffroy le Prévost*. Un rondeau.

30. *Desvaux*. Un rondeau.

31. *Jehan Alyne*. Un rondeau.
32. *Pierre Gaultier*. Un rondeau.
33. *P. Bernard*. Un rondeau.

IV. LA CHASSE D'UNG CERF PRIVÉ. — F° 45.

Ce sont neuf rondeaux, dont chacun est placé pour le rendre intelligible au bas d'une grande et magnifique miniature qui remplit toute la page. Chaque huitain finit par un vers proverbe. Le premier commence ainsi :

Dedens le monde en ung parc de léesse
Ung cerf privé faisoit sa residence.

Il y a, dans le *Fonds Gaignières*, un autre exemplaire du même ouvrage, lequel semble offrir une allusion à quelque personnage historique.

N° 6989 ².

382 DESSINS DE MONUMENS ANTIQUES, OMBRÉS A L'ENCRE DE CHINE.

Un volume in-folio magno vélin ; XVIe siècle. Demi-reliure en maroquin rouge, au chiffre de Louis XV sur le dos.

2e Catalogue, n° 107.

Ces dessins, d'un aspect agréable, ne peuvent offrir une instruction positive, puisqu'ils sont autant de restitutions d'édifices romains faites d'après les médailles et les bas-reliefs. On a écrit sur

la seconde feuille de garde, au crayon, qu'ils étoient dus à la plume de Ducerceau. Les monumens qu'il a réunis ici, sont : Le Palais de Janus. — Les Chartreux de Paris. — Temples de Jupiter, — De Liberté, — Antique, — De Diacolis, — De Bacchus, près Saint-Agnès. — Saint-Pierre Monteorio. — Consecratio divi Anthonini. — Temple de Jupiter. — Fontaine moderne. — Arcades modernes. — Temple... — Palais de Vérone. — Arcs de Langres. — Pont du Gard. — Halles de Vienne. — Arcs à Ravenne.

N° 6989. 2. 2.

383. ÉDIFICES ANTIQUES DE ROME, DESSINÉS ET MESURÉS TRÈS EXACTEMENT PAR ANTOINE DESGODETS, ARCHITECTE.

Un volume in-folio magno de 325 pages, sur papier; ornemens architectoniques; XVIIe siècle. Relié en maroquin rouge à filets dorés.

Fonds Colbert. Anc. n° 368.

Ce volume est autographié. Il a été donné à Colbert auquel l'architecte avoit dédié son travail. Il a été imprimé et gravé intégralement en 1682, chez Coignard.

N° 6990.

384. ILLUSTRATION DE FRAGMENS ANTIQUES DESSINÉS A ROME ET AILLEURS PAR ÉTIENNE DU PERAC, PARISIEN.

Un volume in-folio magno de 105 feuillets écrits, papier, lignes longues, dessins au lavis; XVIe et XVIIe siècles. Précédemment couvert en carton, et aujourd'hui relié en veau racine au chiffre de *Louis-Philippe* sur les plats.

Voici le titre complet de ce volume, qui provient de la bibliothèque des frères Dupuy : « Illustration des fragmens antiques appartenant à la religion et ceremonie des antiens Romains designez et recueillis des marbres antiques qui se trouvent en Rome et aultres lieux d'Italie, avec leur exposition, par Estienne du Perac, Parisien. »

L'ouvrage est divisé en deux livres : le premier contient « plusieurs figures d'idolles, obelisques » et lectres hierogliphiques des antiques Egip» tiens. » Les trois premiers feuillets renferment des explications autographes sur les opinions religieuses des Égyptiens. Du Perac n'étoit pas habile écrivain autant qu'habile architecte ; il a eu la patience de corriger sur les marges une assez grande partie des atteintes qu'il avoit d'abord portées à l'orthographe; mais il a oublié des fautes de françois, ou plutôt on oublia sans doute de les lui signaler comme les autres. Ces feuillets sont suivis

de dessins, lavés avec soin, d'antiquités égyptiennes.

Le second livre commence au f° 33. Il contient « plusieurs temples, dieux, autels et sacrifices » retirez des marbres antiques qui se voyent en » Rome et autres lieux d'Italie. » Il débute également par un discours à la suite duquel est l'indication des monumens religieux qui embellissoient la Rome antique. « Ayant, » dit ensuite du Perac, « descript ci-dessus les temples qui furent en Rome, nous » commencerons à representer par figure ceux de » qui avons recognu quelques vestiges. » Suivent alors les dessins de monumens et de figures antiques. Le travail de Du Perac ne se poursuit que jusqu'au f° 90 inclusivement. A partir de là, on a ajouté plusieurs dessins de morceaux trouvés à Rome dans le XVII[e] siècle, le premier desquels est un énorme Phallus, dessiné d'après un marbre découvert en 1636, à Rome. Les autres dessins collés sur le papier du volume original représentent de beaux vases, des coupes antiques et plusieurs fontaines.

Au reste, afin de donner un véritable prix à la description de ce volume, j'ajouterai que, l'ayant mis sous les yeux de M. Raoul Rochette, l'illustre antiquaire a bien voulu me le renvoyer accompagné des lignes suivantes, que je m'empresse de transcrire :

« L'auteur de ce manuscrit, Ét. du Perac, est

» connu par un recueil de vues de monumens » de Rome, publié en 1575, et très estimé » des antiquaires; car ces dessins, exécutés avec » beaucoup d'exactitude et de naïveté, sans au- » cune prétention à l'effet, représentent fidèle- » ment l'état dans lequel se trouvoient, à cette » époque du XVIe siècle où l'auteur habitoit Rome, » les monumens de cette ville; plusieurs de ces » morceaux ont complètement disparu depuis, et » tous ont subi des altérations plus ou moins gra- » ves. Les vues de Du Perac nous tiennent donc » lieu en partie des originaux mêmes, détruits ou » modifiés par le temps ou par la main de l'homme; » et, à ce titre, elles offrent un grand intérêt.

» C'est le même genre de mérite qui recommande » les dessins de notre manuscrit. Ces dessins, où » l'on ne trouve pas à louer une grande habileté » d'exécution, mais qui sont faits avec soin et » exactitude, représentent des monumens d'un » autre genre: ce sont des statues, des figures de » petite dimension, des cippes, des autels avec » bas-reliefs et inscriptions. Presque tous ces mo- » numens sont gravés dans le recueil des *Antiqui-* » *tés romaines* de Boissard et dans celui de Gruter. » Plusieurs existent encore de nos jours à Rome, » dans le Musée du Capitole et dans le palais des » conservateurs. D'autres, en très petit nombre, » ont disparu du domaine de l'antiquité en passant » dans des collections inconnues, ou en tombant

» dans des mains ignorantes. Tels que sont ces
» dessins de du Perac, malgré le peu de hardiesse
» et la sécheresse de leur exécution, ils reprodui-
» sent pour nous ces monumens oubliés ou perdus;
» et nous pouvons juger du degré de confiance qui
» leur est dû d'après l'état où se retrouvent encore
» aujourd'hui le plus grand nombre de ces monu-
» mens, qu'ils nous rendent avec tant de fidé-
» lité. »

N° 6990. [2]

385. JOURNAL DU VOYAGE DE M. GODEHEU, FAIT EN 1754.

Un volume in-folio magno en papier, de 372 pages sans la table, lignes longues; XVIIIe siècle. Relié en veau marbré à filets.

Anc. Bibliothèque de Marc-Etienne Villiers.

Je n'ai pas lu sans un cruel serrement de cœur ce journal écrit par l'homme chargé de remplacer Dupleix dans les Indes. C'est un monument précieux et qui paroît autographe. Il porte sur le dos, en premier titre : COMPAGNIE DES INDES, et au-dessous du second : *Journal du Voyage*, etc., le chiffre 109. C'est en l'an VI de la République que le citoyen Villiers en a fait présent à la Bibliothèque du Roi.

Quelque jugement que l'on se fasse de l'ambi-

tion, de l'orgueil, de la prodigalité de Dupleix, est-il permis de ne pas lui accorder le tribut d'une admiration douloureuse, quand tous les résultats gigantesques dont il garantissoit la probabilité ont été réalisés, presque aussitôt après sa disgrâce, par nos implacables et fortunés rivaux, les Anglois! Dupleix écrivoit aux directeurs de la Compagnie des Indes : « J'ai conquis toute la presqu'île de » l'Inde : les souverains que je protége sont vos » vassaux. Envoyez-moi quelques poignées de bra- » ves gens, et, sans argent, je vous assure l'em- » pire de l'Asie. » Les directeurs de la Compagnie lui répondent comme le sénat de Carthage à Annibal : « Vous ne nous envoyez pas d'argent; nos » actions ne rapportent rien depuis que vous tran- » chez du souverain : nous ne vous soutiendrons » pas. » Alors Dupleix s'adresse au roi de France : « Si vous m'accordez votre adhésion, la France » deviendra maîtresse de l'Inde. Reconnoissez le » droit que me refuse la Compagnie, celui d'ac- » quérir des territoires et de planter le drapeau » fleurdelisé sur toutes les cités de la presqu'île. » Je ne vous demande rien, ou presque rien au- » delà de l'honneur de vous faire le plus puissant » roi de la terre. Si vous me refusez, les Anglois » profiteront de l'aveuglement de la France : les » Anglois seront les maîtres de l'Asie. Qui peut » calculer les résultats d'une faute aussi immense, » aussi irréparable ! »

Et le roi, de concert avec la Compagnie des Indes, envoya secrètement le directeur Godeheut dans l'Inde, avec ordre d'ôter à Dupleix son autorité, de remplacer et de renvoyer en France, comme un captif et comme un coupable, le vainqueur de Pondichéry et le distributeur des couronnes de l'Asie, celui qui pouvoit nous rendre maîtres de la fortune du monde entier; celui dont la prospérité de l'Angleterre ne justifie que trop les conceptions, le génie, le patriotisme!

Et le croiroit-on? dans toutes nos histoires modernes, c'est Godeheut qui joue le beau rôle: c'est lui qui, simple, modeste, désintéressé, forme un contraste heureux avec l'orgueil et le faste de Dupleix. Mais un cœur françois ne peut suivre sans indignation le système inouï de basses et mercantiles calomnies sous lequel le grand homme fut écrasé dans cette circonstance. Godeheut venoit remplacer Dupleix au nom du roi et de la Compagnie des Indes: on ne pouvoit sans doute attendre de lui l'apologie du système de son prédécesseur; mais devoit-il revenir, dans chacune de ses phrases compassées, sur mille *on dit* plus odieux les uns que les autres et qu'il ne put jamais appuyer d'un témoignage positif? Il fait de Dupleix un homme foible, conduit en aveugle par une femme orgueilleuse et libertine; à l'en croire, c'étoit madame Dupleix qui déclaroit la guerre et recevoit les capitulations; c'étoit elle aussi qui, sans doute,

avoit défendu Pondichéry contre une flotte angloise et qui avoit gagné vingt batailles! Suivant Godeheut, Dupleix dissimuloit honteusement quand il se prétendoit ruiné ; madame Dupleix emportoit d'immenses trésors, etc. Mais à quelques mois de là, on voyoit l'infortuné Dupleix solliciter vainement une pension alimentaire, et conduit enfin au tombeau par le chagrin et le désespoir de n'avoir trouvé nulle part justice et reconnoissance! Oui, la conduite de Ferdinand à l'égard de Colomb me semble moins odieuse que celle de la Compagnie des Indes et du ministre de Louis XV à l'égard de l'illustre et malheureux Dupleix.

Dupleix reçut avec calme, avec une dignité dédaigneuse la nouvelle de sa disgrâce : il s'empressa de régler une comptabilité nécessairement assez embarrassée : de l'Inde, il n'emmena qu'un cheval de Perse qu'il vouloit donner au roi, une armure complète, présent de l'un des nababs qu'il avoit élevés, et plusieurs animaux qu'il destinoit au jardin du Roi.

Je vais citer quelques-unes de ces insinuations que le temps a fait reconnoître pour calomnieuses. Nous sommes au moment du départ de Dupleix :

F° 238. — « J'enverrai la note exacte des effets » de M. Dupleix. *On dit* que tout ne sera pas porté » sur les connoissemens. *On parle* de six petites » cassettes bien cerclées de fer qui ont été mises » dans la cale. *Je crois que* si j'avois été fondé à

» approfondir tout cela, j'aurois vu de belles choses.
» M. Dupleix emporte entr'autres la riche armure
» de Nazerzingue. » Il est fâcheux, en effet, que
Dupleix n'ait pas cru cette armure faite pour le
sieur Godeheut.

« M. Dupleix retarde tant qu'il peut, pour tâcher
» de voir arriver le *Machault* : je ne sais pourquoi;
» mais enfin il partira demain, car la saison *com-*
» *mence* à avancer. Les vaisseaux anglois partent
» *successivement.*

» Le fameux surtout d'argent *que je croyois avoir*
» *été fait* pour le soubab part aussi pour France,
» ainsi que ce *beau carrosse*. Enfin, on embarque
» bien des caisses qui *passent pour* renfermer des
» confitures, et Mme Dupleix compte beaucoup de
» jupes galonnées en or.

» M. Dupleix porte en France un cheval de Perse
» qu'il *compte* présenter au roi, etc. »

Godeheut, je l'ai déjà dit, remplit tout son journal d'insinuations odieuses contre la délicatesse de Mme Dupleix. On seroit tenté d'abord de l'excuser sur les ordres qu'il avoit reçus : mais un passage prouve qu'en rapportant tant de bruits hasardés il n'obéissoit qu'à sa lâche malveillance. « Le père La-
» vaut, dit-il (page 264), m'a dit que Mme Dupleix
» lui avoit fait remettre, après son départ, un pa-
» quet qu'elle le prioit de me communiquer, par
» lequel elle rendoit compte de ce qu'elle avoit
» reçu, et des bonnes œuvres qu'elle en avoit faites.

» Le père Lavaut n'a pas jugé à propos de me le » montrer, et il a tout aussi bien fait, je ne suis » point chargé d'examiner la conduite passée de » M. et de Mme Dupleix. »

Quoi ! honnête Godeheut, vous avez signalé deux cents fois ces deux personnes comme coupables des plus odieuses concussions, et vous n'étiez pas chargé d'examiner leur conduite ! Vous avez avancé, sous la forme d'*on dit*, les inculpations les plus graves, et vous ne vous souciez pas d'en chercher la réfutation ou la preuve flagrante. Vous êtes donc un vil et maladroit calomniateur !

Voyons encore sa manière loyale d'exposer les faits : comparons le double jugement qu'il porte des Indiens, quand il s'agit d'accuser Dupleix, et quand il est question de sa propre administration.

Page 220. — « L'usage de faire des affaires dans » ce pays-ci est bien différent qu'en Europe. *Ici, la* » *bonne foi et les paroles données* font toute la sûreté. » C'est ainsi que la famille d'Isman Saeb, de tout » temps amie des François, avoit traité avec eux. » Il est mort. Sa famille est venue me voir et me » présente un compte de ce que M. Dupleix leur » doit. Il le conteste. *On ne sait à qui donner rai-* » *son.* Il est à la connoissance *du public* que cette » famille a payé à M. Dupleix 30,000 roupies, à » des conditions qui ne sont spécifiées sur aucun » écrit. M. Dupleix n'admet point ce paiement. » Ainsi *à la rigueur*, on ne peut le condamner.

» Mais qu'arrivera-t-il ? cette confiance que les
» Maures avoient pour nous est perdue, et ils s'éloi-
» gneront de nous. »

Certes, si cet exposé est exact, M. Godeheut a tort de dire *qu'on ne sait à qui donner raison.* Si la réalité de ce que réclame la famille d'Isman est *à la connoissance du public*, M. Dupleix est un fripon de le nier. C'est bien là ce que veut insinuer M. Godeheut, le 2 octobre 1754. Mais voici ce que nous lisons plus loin, sous la date du 31 octobre de la même année. Alors Dupleix est parti.

« Quel désagrément de passer par les mains des
» noirs pour ce qu'on a envie de faire ou de trai-
» ter ! A quelles *trahisons* n'est-on pas exposé, et
» comment distinguer la vérité du mensonge !...
» Nous n'avons pu rien tirer de Tourcour et d'A-
» riccloer, et je trouve les Anglois et les Hollandois
» très-sages de se rendre maîtres des personnes
» dont ils ont besoin pour leurs desseins, et de les
» tenir dans une espèce de captivité, sous l'appa-
» rence d'honneurs. »

Voilà donc comme *dans ce pays*, « la bonne foi » et les paroles données faisoient toute la sûreté. » Pauvre Dupleix ! La Bourdonnaye a-t-il été assez vengé !

N° 6991.

386. COPIE D'INSCRIPTIONS ET DESSINS DES MONUMENS, BAS-RELIEFS ET MÉDAILLES ANTIQUES.

Un volume in-folio magno de 59 feuillets, papier ; XVIe siècle. Demi-reliure en veau et carton au chiffre de Louis-Philippe sur le dos.

Ancienne Bibliothèque Du Puy.

Ce volume a quelque importance, puisque le texte écrit sur les premiers feuillets paroît être du célèbre antiquaire Saumaise.

N° 6992.

387. DESSINS DE MONUMENS, BAS-RELIEFS ET MÉDAILLES ANTIQUES.

Un volume in-folio magno de 74 feuillets, papier ; XVIe siècle. Relié en maroquin citron aux armes de France sur les plats.

Anc. n° 88.

Volume qui semble avoir été exécuté par le même artiste que le précédent, et qui en contient la reproduction avec quelques autres dessins. On croiroit, sans l'attribution faite à Saumaise de l'écriture du n° 6991, que tous deux ont servi à Guil. du Choul, pour son précieux ouvrage *de la Religion des Anciens Romains*.

N° 6993.

388. DESSINS AU LAVIS D'ANCIENS CANONS, OBUSERS, BOMBARDES, COULEUVRINES, ETC.

Un volume in-folio magno en papier; XVIe siècle. Demi-reliure en carton jaune et veau jaune, au chiffre de Louis-Philippe sur le dos.

1er cat., n° 377. — 2e cat., n° 256. — Sainte-Palaye, not. 691.

On n'a employé que la moitié du volume. Ces dessins doivent offrir un grand intérêt à ceux qui s'occupent de l'histoire de l'ancienne artillerie.

N° 6993. 2.

389. TRAITÉ DES ARMOIRIES OU DU COMPORTEMENT DES ARMES, PAR SÉCILE, HÉRAUT D'ARMES, AVEC LE TRAITÉ DE JEAN HÉRARD SUR L'OFFICE D'ARMES ET AUTRES MATIÈRES D'ARMOIRIES. — LETTRE AUTOGRAPHE DE JACQUES LEBOUCQ.

Un volume in-folio magno de 58 feuillets, papier, deux colonnes, miniatures; écriture du XVe siècle, miniature du XVIe. Relié en veau marbré, à l'aigle de France sur les plats.

Fonds Baluze, anc. n° 7. — Sainte-Palaye, not. 698.

Sécile, ou Sicile, l'auteur de cet ouvrage, étoit héraut d'armes d'Alphonse V, dit le Sage ou le

Magnanime, roi d'Aragon, qui régna de 1416 à 1458. Il obtint aussi le titre de *maréchal d'armes du pays de Hainaut*, comme il nous l'apprend dans l'explicit du premier livre (f° 13, v°). Ce fut donc vers le milieu du xve siècle qu'il écrivit, sur les armoiries, plusieurs traités desquels on a imprimé le *Blason de toutes armes*, en gothique. Mais le livre du *Comportement des armes* paroît être resté inédit. L'auteur débute par une épître « à très puissant » roy Alphonse d'Arragon, de Sicille, de Valence, » de Maillorgue, de Corseghe et de Sardaigne; » comte de Barselone, etc. » Il nous y avertit qu'il a « de present et de longtems domicille et rési» dence en la bonne ville de Mons en Hainau. » Au f° 4 se lit une 2e épître ou « Salutation en » forme de recommandation adressans à tous no» bles officiers d'armes en général. »

Sécile a divisé son ouvrage en quatre parties : dans la première, il remonte à l'origine de la science des armoiries. Il avoue d'abord qu'avant le déluge « il n'estoit besoin né nécessité qu'il fust nul » officier d'armes, c'est assavoir hérault né por» sievant » (f° 4, v°). Le noble office d'armes ne commença donc qu'au second âge du monde, c'est-à-dire de Noé à Abraham. — « Au quart age... fu » Troye la grant destruite, et estoit alors nostre » office en grande recommandation. » — Au 5e âge, c'est-à-dire de David à la captivité des Juifs, commença l'usage des chevaux bardés et des

armures de fer. — Au 6e age, « Augustus Cesar » colloqua honnorablement ledit noble office d'ar- » mes » (fº 5, rº). Puis dans le 17e chapitre, Sécile nous montre *Anthénor* exerçant l'office de hérault d'armes, au siége de Troye.

Le second livre débute par une épître prétendue des Romains à Scipion, quand il faisoit le siége de Carthage, pour le décider à créer 12 officiers à titre de héraults d'armes. Les détails de cette érection ne sont pas sans intérêt. On y voit les conditions réelles de la profession de hérault pendant tout le moyen-âge. On trouve ensuite la théorie des devoirs de la chevalerie; de la création des bannerets, des empereurs, des rois, des comtes et des chevaliers.

Au fº 25, rº, Sécile a transcrit le « traitté que » fist ung très solennel et notable clerc nommé » maistre Jehan Herard touchant l'office d'ar- » mes. « Ce Jehan Herard est donc en fait d'armoiries une autorité antérieure à celle de Sécile, et dans les questions de ce genre, l'ancienneté est un grand titre à l'examen attentif.

Nous voyons ici les différens degrés de ceux qui se livroient aux professions héraldiques. Le plus humble de tous étoit l'office de *poursuivant et clerc en armes*. « Il se doibt faire d'un homme jone, » bien emparlé et bien endoctriné, par la main de » son maistre, ou de plus grand seigneur à la » prière de son dit maistre, en lieu public que plu-

» sieurs seigneurs et officiers d'armes le puissent
» veoir... Il doibt estre à genoux, à teste nue, et
» celui seigneur qui le doibt faire doibt tenir en sa
» main aucun vaissel d'argent, ou aultre chose,
» soit tasse, gobelet, godet de terre, estain, voirre
» ou aultre chose, emply de vin ou d'eaue. Et là
» doibt faire promettre et jurer à celui à qui il
» veult estre poursievant, de estre bon et léal en
» toutes choses, touchant l'office de poursievant
» d'armes, à tous gentils hommes et femmes et à ses
» maistres les nobles rois d'armes et heraus, de les
» ensievir et de bien et diligemment obéir à eulx.
» Et comme il a ce promis, ledit seigneur lui gette
» le vin ou l'eaue sur la teste en li baptisant et lui
» donnant le nom qu'il veult qu'il porte. Et puis
» lui met à la poitrine, au costé senestre, ses
» armes, ou d'aultre noble qui les lui veult doner.
» Et doibt estre le vaissel de quoy il est baptisé
» audit poursievant. »

Le second degré étoit le titre de hérault d'armes. Le troisième celui de maréchal d'armes, et le plus élevé de tous celui de roi d'armes. Il faut lire les précieux renseignemens que nous donne Jehan Herart sur ces offices, aux f° 26 à 30.

Au f° 31, on lit la « copie des lettres de l'ordon-
» nance et fondation de la chapelle des roys d'ar-
» mes et heraulx du royaume de France, fondée
» en l'église de monsgr saint Anthoine le Petit,
» à Paris. » La date de cette fondation est le

9 janvier 1406 (1407). Elle est faite par Gilles Merlot, dit *Guesclin*, roy des François; Jacques Mestreu, dit *Veulevrier*, roy de Champaigne; Nicolas Villart, dit *Calabre*, roy d'Anjou; et Jehan le Comte, dit *Jérusalem*, maréchal des François, (c'est-à-dire, lieutenant du roi d'armes); Guillaume de Reux, dit *Monjoie*, hérault du roy; Jehan de Beaumes, dit *Orléans*; Jehan le jeune, dit *Auvergne*, roy de Berry; Colin Parent, dit *Gaure*, roi de Ponthieu; Robert le Baron, dit *Charolois*, le hérault; et Pierre Guillebert, dit *Baqueville*, le hérault. Cette pièce et les suivantes intéressent l'histoire de Paris; je n'en ai pas trouvé la moindre mention dans les historiens de cette ville.

F° 33. « Lettres de supplication, présentées au » roy par les roys d'armes et hérauls en cheif, » Montjoie, Anjou, Berry, Jérusalem, Alenchon, » Bourbon et plusieurs autres, l'an de grâce 1408, » pour le supplier de réformer l'état et profession » de poursuivant, hérault et roi d'armes. »

F° 35. « Lettres de salutation,... contenant en » brief la fondation du noble office d'armes, pré- » sentées à Très-excellent..... prince monseigneur » Phelippe.... duc de Bourgogne, etc. A Arras, là » où estoient présens le comte de Richemont, con- » nestable de France, le duc de Bourbon, l'arche- » vesque de Rains, chancelier de France, le comte » de Vendosme, le maréchal de la Fayette et plu- » sieurs autres grands seigneurs, l'an 1434, par moy,

» Sécille, accompagnié de plusieurs roys d'armes
» et héraulx estant au nombre de vingt-huit. »

F° 39. « L'ordonnance du gaige de bataille,
» selon l'usaige du royaume de France, comprins
» Haynau, Brabant, Flandres, Hollande, Zeelande
» et ce qui est par de cà le Rheim, Savoye, le
» Daulphiné, le Langhedoc et Prouvence. » Ce morceau diffère beaucoup de celui qu'a publié fort exactement M. Crapelet dans les premiers mois de 1830. Dès le préambule, Sécile nous apprend que Philippe le-Bel avoit d'abord défendu les combats judiciaires en 1282, à l'occasion du combat du comte de Foix contre le comte d'Armagnac, à Gisors. Puis à la suite de chaque article, il place des observations intéressantes, qui semblent n'avoir pas été consultées. C'est le troisième livre du *Comportement des armes*.

F° 43, r° : « Petite narration touchant gaige de
» Vilains en champ clos ; posé quelle ne face (?) à
» y mettre. »

Id. v°. « Extrais d'un livre appelé l'*arbre des*
» *batailles*, en tant que touche gaiges de bataille.
» Et premier, demande l'acteur nommé maistre
» Honnouré *Bonnet*, sé champ de bataille se poent
» deuement faire devant une dame. » Plus loin, il traité des gaiges de bataille, selon les lois lombardes, etc., d'après le même ouvrage.

Le quatrième livre de Sécile contient la manière de faire jouxtes et tournois depuis Arthur, jusqu'au

xve siècle. Il commence au f° 50 v°. — Au f° 51 r°, on lit « le nombre des bannières de ceux qui se char- » gièrent au grand tournoy de Compiegne, là où le » roy de Navarre fut armé. » — Au f° 52 r°, « est » l'ordonnance présente des Tournois. » Le dernier chapitre du volume et de l'ouvrage nous expose les cérémonies qui doivent se faire à l'enterrement des grands barons et du roy de France.

L'enlumineur n'a exécuté que six des miniatures du volume. La place des autres est demeurée vide. On lit souvent, dans les autres manuscrits et sur la marge qui correspond aux miniatures, une indication du sujet que devra représenter l'artiste, en écriture très fine : ici, la même indication étoit écrite sur un quarré de papier de deux pouces de long sur dix-huit lignes de large. Comme ces morceaux étoient remplis d'autres lignes sur leur v°, j'ai eu la curiosité de les réunir tous ; ils m'ont présenté la lettre suivante :

« . . . . nes ce — de Novembre 1571.

« Robert, mon singullier amy, à vous me recom- » mande et à votre femme parillement : ceste ser- » vira pour vous prier bien fort de moy faire ce » plaisir que de moy rescrire ung petit mot et de » n'y faire fault de moy savoir à dire sy M. de Meur- » chin est en sa maison et s'il n'est point encorre » de retour de Bruxelle. Car j'ay grant affaire d'a-

» voir de ses nouvelles pour quelque chose que je
» luy ay envoyé; et me semble s'il estoit en sa mai-
» son qu'il me rescryveroit. Sur quoy me mande-
» rez incontinent s'il est revenus, ou quant on le
» ratens, et me ferez grant plaisir.

» Des nouvelles de cé- (-ans, ne vous parleray)
» que du grant nombre de soudars qui (trépasse)nt
» les fronthiers et sons tous à l'admiral. Tous les
» fugitives de ce païs y arivent, semont de cheval et
» armes; et ne savent eulx mesme pour où ceste
» aller, sinon aucuns des princhipal. On dict en la
» vallée que ceste pour venir en ce païs; les gens
» de nos fronthiers sauvent tous leurs biens, Dieu
» amaine tout à bonne fin!

» Les frères du Bois ont le 8e de ce mois destrou-
» sés ung chariot devant l'abbaye de Vicoigne, ont
» prins de ceulx qui estoient sur. . . . . que
» on leur a vollu baillier, mais une (femme ont
» viollée) qui estoit sur ledit chariot; Il l'ont (des-
» poillée, la) laissant en sa chemise, et ung mar-
» chant (qui estoit avec)q à cheval ne leur vollant
» rien donner, les dits freres Dubois luy ont ballyés
» ung boullez au travers du corps, et est en grant
» dangier d'y demorer.

» La peste sesse fort en nostre ville, il sera au-
» cunes fois trois ou quatre jours sans morir per-
» sonne. Ceste beaucoup maintenant quand il en
» meurt 8 ou 12 sur une sepmaine. Il est mort jus-
» ques au nombres de deux mil personnes et entres

» autres y sont mort tous les millieurs catolicques
» et les princhipal Monche. Il est mort vingt
» femmes contre ung homme. Nous somme heureux
» en notre paroiche, il n'y a que quatre maison
» infectée. On a boutez en nostre chimetièr. . . . .
» . . . . A tant feray la fin, priant nostre créa-
» teur qu'il vous donne sa saincte grace.

» Vostre bien bon amy,

» JACQUES LE BOUCQ. »

Je ferai quelques remarques sur cette lettre. 1° La famille Le Boucq étoit de Valenciennes : elle a fourni plusieurs personnages recommandables, et entre tous l'auteur de cette lettre. Jacques Le Boucq se fit une grande réputation en Flandres, par son double talent de peintre et de généalogiste; ce fut lui qui répandit surtout dans cette province le goût de la science héraldique. Nommé par Charles-Quint hérault d'armes de la Toison d'or, il avoit, comme nous l'apprend Valère-André, rédigé beaucoup de manuscrits relatifs à l'objet de ses études de prédilection ; mais ils furent tous brûlés en 1731, dans l'incendie qui dévora le palais de Bruxelles. Jacques le Boucq mourut le 2 mai 1573. Il fut enterré à Valenciennes, dans l'église de Sainte-Marie-Majeure avec cette inscription :

Pictor Jacobus Le Boucq, imitator Apellis
Egregius, jacet hoc marmore sub gelido ;
Occidit in Maio florente dieque secundo,
Corpore projecto gaudet in æthereis.

Et maintenant, que faut-il conclure de cette lettre restaurée, peut-être l'autographe unique de Jacques le Boucq ? que les miniatures du manuscrit sont ou du peintre qui écrivit la lettre, ou de la personne à qui elle étoit adressée. La profession de Jacques le Boucq et son talent vanté nous portent plutôt à les lui attribuer. Dans ce cas-là, la lettre que nous avons lue ne seroit qu'un premier jet, un *brouillon*; Le Boucq l'auroit recommencée ou ne l'auroit pas envoyée, ou bien elle lui seroit revenue avec une réponse écrite sur le second feuillet. Ce qui doit surtout nous décider à maintenir cette opinion, c'est que les indications tracées de l'autre côté de chacun des petits carrés de papier sont certainement encore de la main de Le Boucq.

Il reste à dire que les miniatures sont très-remarquables sous le rapport du dessin et de l'ordonnance : et, pour ce qui touche à la lettre autographe, que dans l'*Abrégé de l'Histoire de Valenciennes*, du père d'Outreman, in-4°, on lit : « Les eaux » débordèrent dans toutes les rues, l'an 1571. La » peste affligea beaucoup la ville, et pour achever » leur malheur, un tas de bannis et d'huguenots » de France qui s'estoient glissés dans la ville, s'at- » troupèrent vers la Croix aux Ceps, le 23 may » 1572 et.... se saisirent des clefs de la ville » (pag. 104).

Je crois l'écriture du manuscrit plus ancienne que les miniatures, d'un demi-siècle au moins.

N° 6994.

390. DISCOURS ET DESSINS PAR LESQUELS S'ACQUIERT LA CONGNOISSANCE DE CE QUI S'OBSERVE EN FRANCE EN LA CONDUITE ET EMPLOI DE L'ARTILLERIE; PAR LE CAPITAINE VASSELIEU, DIT NICOLAY, LIONNOIS.

Un volume in-folio de 115 feuillets en papier, lignes longues, dessins coloriés; XVII[e] siècle. Couvert en parchemin blanc à filets.

Anc. Biblioth. de Gaston duc d'Orléans. — Sainte-Palaye, not. 690.

Nicolay fit son ouvrage pour le service de Gaston, alors duc d'Anjou. Il le divisa en sept livres. Dans le premier, il passe en revue les différentes branches du service de l'artillerie. Le second se rapporte à la fonte des pièces. Le troisième, à la question des salpêtres. La quatrième, « aux oultils que le roy fournist aux gens de son artillerye. » Le cinquième, « aux meubles dont le » roy accommode le Grand-maistre de l'artillerye. » Le sixième, aux batteaux et ponts brisés. Le septième, à la marche de l'artillerie.

Voici des fragmens de sa préface :

« N'ayant encores apperceu qu'il aye esté cy-» avant mis en lumière le reiglement général de » l'artillerie de France, ny en quoy consiste la » charge et grandeur du Grand-maistre... puisque » Dieu m'a donné la grace d'en avoir la congnois-

» sance par le moyen des charges desquelles j'ai
» esté plusieurs fois honoré... tant en l'estat d'in-
» génieur qu'au grade de commissaire, où j'ay
» eu entière commodité joinct mes labeurs de voir
» et considérer la grandeur de son effet... je trouve
» assez de sujet pour en faire un fort long dis-
» cours;... m'esmerveillant que tant d'autheurs
» qui ont escript du fait de l'art militaire, lesquels
» pour n'avoir bien prins garde à la conséquence
» des canons... comme sy s'estoient instrumens
» ou machines en l'air, ils ne font mention que
» seullement du nombre des pièces, sans y repré-
» senter son esquipage et attirail... etc. »

Les dessins au lavis de cet ouvrage sont très nombreux et très bien exécutés.

N° 6995.

391. MARQUES DE CHEVAUX, FREINS ET MORDS DE BRIDES.

Un volume in-folio magno, papier, dessins au lavis et au crayon. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats.

Ce volume ne porte pas l'indication de *provenance*. Je le crois arrivé de Versailles. Il n'y a pas de texte écrit, les dessins sont très variés et bien exécutés.

N° 6995. ^{2}.

392. PETITS GRILLAGES GRAVÉS.

Un volume in-folio magno papier.

Anc. n° 722.

Ce *manuscrit* est gravé depuis le commencement jusqu'à la fin. L'ouvrage qu'il contient est d'ailleurs singulièrement monotone. Il offre une continuité de lignes verticales et horizontales, disposées de manière à multiplier la figure suivante : ⊔ sur toute la longueur et toute la largeur de chacune des pages : le volume contient plus de 300 feuillets. Du reste, je n'ai rien découvert dans ce volume qui pût en empêcher la libre communication.

N° 6995. ^{3}.

393. DESCRIPTION EN QUATRE LANGUES D'UNE GALERIE ÉRIGÉE A LA GLOIRE DU ROI, DANS LE VILLAGE DE DOM-MARTIN, PAR LE SIEUR GAULTIER, CHANOINE DE TOUL.

Un volume in-folio magno de 60 feuillets, vélin, deux colonnes, dessins au lavis ; XVIIe siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats.

Fonds de Versailles, n° 243.

Ces quatre langages sont : le françois, l'italien, l'espagnol et le latin. L'écriture du volume est fort belle.

Le sieur Gaultier, chanoine de Toul, en offrant ce beau volume au roi, s'est montré flatteur déhonté. Il est du nombre de ces gens qui, par l'exagération de leurs apothéoses, ont fait à la gloire de Louis XIV tout le tort qu'ils pouvoient lui faire. Retiré dans sa maison de campagne de Dom-Martin, village situé dans les environs de Toul, il paroît y avoir fait construire « à la vue des passans, au » bord du grand chemin qui va de Toul à Nancy, » une « Galerie de 38 toises de long sur 3 toises de » large, dédiée à la gloire de Louis-le-Grand; con- » tenant 31 statues ou figures de très belle pierre » de taille de Sorcy, blanche et polie comme le » marbre, *toutes* de hauteur naturelle, dont *quel-* » *ques-unes* ont plus de 6 pieds et *d'autres* 7 et » demy. » (f° 2 v°).

Chaque page du volume est coupée en deux colonnes, et les quatre colonnes du folio renferment le même texte en quatre langues. Au f° 3 v° commence l'épître au roi. Gaultier, dans cette lettre (f° 5 v°), rappelle au roi qu'en 1670 (il y avoit déjà 35 ans), S. M. lui avoit permis de permuter deux prieurés « pour le doyenné et un canonicat de l'é- » glise cathédrale de Toul. » C'est donc en 1705 que ce volume fut présenté à Louis XIV.

A la suite de l'épître, au f° 8 v° est la description topographique et iconographique de la Galerie. Au f° 19 r° commencent les figures reproduites des statues. Elles sont en pied, d'un dessin assez

délicat. Au bas de chaque figure sont quelques vers latins et un ou deux vers françois. Ces figures sont Louis XIV. — La Justice. — La Prudence. — La Force. — La Tempérance. — Hercule. — Atlas. — Europe. — Asie. — Neptune. — Afrique. — Amérique. — La Gloire. — La Victoire. — La Fortune. — L'Envie. — Clio. — Uranie. — Polymnie. — Euterpe. — Apollon. — Melpomène. — Thalie. — Terpsychore. — Erato. — Calliope. — La Renommée. — Le Dauphin. — Le prince de Conti. — Le duc de Bourgogne. — Le duc du Maine.

Au v° du deuxième folio, on voit que l'écrivain de ce volume se nommoit Jean Sohier, parisien.

N° 6995. 4.

394. REGISTRE DE TROIS CENT TREIZE HÉRÉTIQUES CONVERTIS A PARIS EN L'ANNÉE 1677; PRÉSENTÉ A SA MAJESTÉ PAR P. ATHANASE DE SAINT-CHARLES, CARME RÉFORMÉ.

Un volume in-folio de 226 feuillets remplis, papier; XVIIe siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats.

Fonds Versailles, n° 258.

Ce registre authentique est précédé d'une épître au roi dans laquelle le père Athanase de Saint-Charles, religieux carme réformé de la province de Touraine et du couvent des Billettes, au milieu de flatteries effroyables, prend la liberté de juger

sévèrement la passion de la guerre. Elle se termine par les phrases suivantes : « J'oze avancer que vous » estes... choisy de Dieu pour estouffer les monstres » et pour purger la terre des pestes qui l'infectent » et la désolent. Non, je ne doute pas que vous ne » soyez le héros destiné du ciel pour achever la def- » faite de ce monstre nourry et affamé de sang, de » ceste peste de l'estat et de la religion, de cette hé- » résie *universelle* composée des débris de toutes » les autres qui a ravagé la plus grande partie de » l'Europe et dont la fureur obstinée a exercé la » valeur de nos princes depuis un siècle.

» C'est principalement sur cet endroit que je » prétends m'estendre dans le discours suivant, où » je propose à vostre Majesté plusieurs moyens faciles » pour destruire l'hérésie dans son royaume, sans » force et sans dépence; si j'ozois espérer qu'elle » en fit la lecture, elle y trouveroit en mesme temps » des preuves du zèle, de la passion et du profond » respect avec lequel je suis, etc. »

Je n'ai pas retrouvé le *discours suivant* annoncé par le digne carme réformé, car je ne pense pas qu'on puisse le reconnoître dans le manuscrit que j'ai décrit sous le nº 6854. ²· (Tome 2ᵉ). Quant au registre, il se compose de certificats dont chacun tient la place d'une page. Le modèle imprimé est rempli par le nom, l'âge, la naissance, la condition et la province de celui qui abjure; et plus bas, par les signatures du converti, du convertisseur et

des témoins de la conversion. Parmi ces derniers, on remarque Françoise de Montalais, comtesse de Marans, celle dont parle si mal M[me] de Sévigné, la duchesse de Schomberg et d'autres personnages considérables.

Remarquez qu'au lieu de 313 convertis, ce volume ne contient la signature que de 214. Est-ce une erreur de l'intitulé et de la numération? On se voit plutôt obligé d'y soupçonner une fraude pieuse.

N° 6995 5.

395. REGISTRE DE PLUS DE DOUZE CENTS HÉRÉTIQUES CONVERTIS A PARIS EN L'ANNÉE 1779, PRÉSENTÉ A S. M. PAR LE PÈRE ATHANASE DE SAINT-CHARLES.

Un volume in-folio de 213 feuillets remplis, papier; XVII[e] siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats.

Fonds de Versailles, n° 259.

L'épître au roi ne contient pas la fin que nous avons citée dans le précédent volume. Du reste, il faut remarquer 1° que la plupart des noms de convertis, en 1779, sont les mêmes que ceux de l'année 1777; 2° qu'au lieu de *plus de douze cents* indiqués par le titre, il n'y en a que 526 de comptés; 3° que réellement il n'y en a que 213, comme dans le volume précédent; 4° que dans ce deuxième volume, la signature des témoins est *très rarement* autographe.

Ces considérations que nous n'avons pu nous dispenser de faire, rendent ces deux volumes assez précieux.

N° 6995. [6]

396. LES NOMS ET ARMES DE TOUS LES PRINCES ET SEIGNEURS NOMMÉS PAR SA MAJESTÉ AU GRAND CAROUZEL DE BAGUE, LE 5 JUIN 1662.

Un volume in-folio magno vélin de 75 feuillets, miniatures et ornemens; XVIIe siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France et Navarre sur les plats.

Fonds de Versailles, n° 244.

Au f° 2 est l'Épître au Roi, signée par V. de Dourlens, l'artiste qui a peint tous les écus renfermés dans le volume.

En tête de la reproduction des écus de chacun des cinq quadrilles, il y a un sonnet assez bien fait. Le premier en l'honneur du roi, f° 6 :

Louis dont les exploits ont passé notre attente, etc.

Le second en l'honneur de Monsieur, f° 21 :

Tous ces titres fameux qu'on donne dans l'histoire, etc.

Le troisième pour le prince de Condé, f° 35 :

Nymphe qui rends les noms d'éternelle durée, etc.

Le quatrième pour le duc d'Enghien, f° 49 :

Parmi tant de brillans qui suspendent la veue, etc.

Le cinquième pour le duc de Guise, f° 63 :

C'est aujourd'hui grand prince et dans votre équipage, etc.

L'écriture de ce volume et les armoiries sont parfaitement exécutées.

N° 6995. 7.

397. ARCHITECTURE FRANÇOISE DU SIXIESME ORDRE DE COLONNES, APPELÉ L'ORDRE FRANÇOIS TRIOMPHANT, ÉLEVÉ A LA GLOIRE DE LOUIS XIV, PAR FRÉDÉRIC CONDERS D'HELPEN.

Un volume in-folio magno de 205 feuillets en papier, lignes longues, dessin d'architecture au lavis; XVIIe siècle. Relié en velours cramoisi.

Fonds de Versailles, n° 250.

Frédéric Conders d'Helpen s'intitule gentilhomme et seigneur de Beyum, conseiller de justice de la province de Groningue et d'Omlande. C'est en 1683 qu'il présenta ce volume à Louis XIV. Les grands dessins qui accompagnent le projet sont faits avec un soin minutieux.

Avant le texte de ce volume, on a placé trois feuilles volantes; les deux premières ne se rapportent au sujet traité par le sieur Conders que par un égal désir de plaire au grand roi. La première contient un rondeau autographe d'un sieur *Laurent*, commençant :

Avant partir, invincible monarque.

La seconde est un « Souhait des nymphes et des » nayades de Versailles, pour l'heureux succès du » voyage du roi. » Seize vers qui du moins ne sont pas signés :

Comme un rapide vent de l'un à l'autre pole, etc.

La troisième est une lettre autographe du sieur Conders, dans laquelle il s'appuie de la présentation de son *livre d'architecture*, faite au roi par le père Lachaise, pour solliciter la faveur d'être admis lui-même devant sa Majesté. Cette lettre est datée de Groningue, le 6 avril 1684.

N° 6995. A. B.

398. INVENTAIRE, OU RECUEIL CHIRURGICAL OU MÉDICAL, PAR GUY DE CHAULIAC.

Un volume in-folio magno de 153 feuillets remplis, deux colonnes, miniatures, vignettes et initiales ; XVe siècle. Relié sur bois en veau fauve.

Fonds Colbert, n° 3088.

Il existe plusieurs traductions du texte latin de Guy de Chauliac. Laurent Joubert, qui publia la dernière en 1580, en cite une précédente sous le titre de *Le Guidon, en françois, pour les Barbiers et Chirurgiens*. Il ne dit rien de la première de toutes, celle que nous avons sous les yeux, qui ne porte pas d'autre titre que le texte latin et qui peut-être est également l'ouvrage de Guy de Chauliac. Quoi qu'il en soit, en voici l'*incipit* en rubrique :

« Au nom de Dieu de Miséricorde, incipit inven-
» tarium seu collectorium in parte Cyrurgicali seu
» Medicine compilatum et completum anno Domini
» millesimo CCC^{mo}. sexagesimo tertio, per Guido-
» nem de Cailhiaco cyrurgicum et magistrum in
» medicina, in præclara studio Montispessulani. »

Les critiques précédens prétendent tous que Guy composa son *Inventarium* à Avignon ; notre manuscrit donneroit à croire qu'il professoit alors à Montpellier : mais peut-être y rappelle-t-il seulement, comme le pensoit Astruc, qu'il avoit reçu le bonnet de docteur en cette dernière ville.

Notre manuscrit est d'une bonne écriture ; mais on a enlevé la plupart des frontispices de chacun des sept livres : sans doute par amour des miniatures qui les ornoient. Un propriétaire du XVIe siècle a recopié les parties enlevées du texte, à l'exception du début du dernier livre, entre le f° 128 et le f° 129, pagination actuelle.

Sur les dernières feuilles de garde, on lit : « Le
» dimenche derrenier jour de janvier 1535, (1536)
» Ollivier Thomas cirurgien juré en ceste ville
» de Chartres espousa à Saint Ylaire et print en
» mariage Jehanne Fleure fille de défunt Jehan
» Fleure. Et les espousa maître Jehan Poulain. Et
» eut en mariage deux cent cinquante livres avec le
» trouceau. » Sur une autre feuille de garde, la dernière du volume, sont transcrites deux recettes pour une emplastre « singulière et bien approuvée,

» pour toutes plaies, chancre et ulcère de difficile » curation. » Les amateurs peuvent la consulter.

Nos 6996 — 6997.

399. BIBLIA ITALIANA. — LA SAINTE BIBLE. (ITAL. N° 2).

Deux volumes in-folio magno : le 1er volume de 232 feuillets, le 2e de 240, sur papier, deux colonnes ; fin du XVe siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats.

1er catal., nos 24 et 28. — 2e catal., nos 301 et 534.

Voyez sur cet ouvrage l'article des « *Manoscritti Italiani* du docteur Marsand, tome 1er, page 4.

Les initiales et les miniatures dont la place avoit été réservée par le copiste, n'ont pas été exécutées. Voici la première rubrique : « Incomincia si il libro » del Genesis, libro primo de la Bibla. Chome nel » primo giorno, Iddio creo la luce spargendola dalle » tenebre, appellando la luce di, elle tenebra notte. » Capitolo primo. »

Le premier volume s'arrête avec le livre de Job, et le second reprend aux paraboles de Salomon. L'Ancien Testament se termine au f° 144. Les cinquante premiers feuillets du Nouveau sont seuls numérotés.

Nos 6998 — 6999.

401. BIBLIA ITALIANA. — LA SAINTE BIBLE. (ITAL. No 4).

Deux volumes in-folio magno papier vélin : le 1er volume de 219 feuillets, le 2e de 313; à deux colonnes, vignettes et initiales ; xve siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats.

1er catal., nos 26 et 25. — 2e catal., nos 307 et 306.

Ce bel exemplaire est incomplet ; la première partie de la Bible manque. La seconde commence aux livres d'Esdras. A la fin du premier volume on lit : « Qui finisce il libro di Ezechiel propheta. Amen. » — Completum est hoc opus per me fratrem Nico- » laum de Neritono, ordinis predicatorum, anno » Dni 1466. Die ultima octobris, indicionis XV. »

Voyez du reste, pour ces deux volumes, les *Manoscritti Italiani*, no 4. J'ajouterai seulement à la notice du docteur Marsand : 1o qu'au fo 294 vo du second volume, à la fin des interprétations, on lit en rubriques : « Per me fratrem Nicolaum de Neri- » dono completum est hoc opus biblie. 1472, Marcii. » M. » ; 2o que cette belle copie n'est pas exécutée sur vélin, mais sur autant de cahiers composés de deux feuillets de vélin et trois de papier. La marque du papier est une étoile à sept rayons.

Au bas de la première page du deuxième volume est un soleil d'argent à seize rayons dans un fond

ou champ d'or, enfermé dans une couronne de laurier et soutenu par deux anges.

N° 7000.

403. TRADUCTION DES QUATRE PREMIERS LIVRES DE LA TROISIÈME DÉCADE DE TITE-LIVE EN ITALIEN. (ITAL. N° 6).

Un volume in-folio magno de 183 feuillets papier, à deux colonnes; xve siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats.

1er catal., n° 681. — 2e catal., n° 486.

Le volume commence par ces mots du texte : « In parte della mia opera e licito ad me di predire » *alla tua casa* (?) il che le piu delle scripture anno » facto nel principio della somma di tutto l'alloro » opera et dico me dovere scrivere una guerra » maximamente intra tutte laltre memorabile, la » quali Haniballe duca di Cartagiense col populo » romano operareno.... »

On devine que, dans ce manuscrit, les divisions des paragraphes ne sont pas les mêmes que dans nos éditions imprimées. Ici, chacun de ces paragraphes est précédé d'un titre ou sommaire.

A la notice du docteur Marsand (I. Manuscritti Italiani, n° 5), nous ajouterons quelques mots : 1° Ce volume contient non pas le premier livre, mais les trois premiers livres de la troisième décade,

et même les sept premiers paragraphes du cinquième livre. Le texte italien s'arrête f° 76, au milieu d'une phrase : « Ma se ad Claudio proconsolo altrimenti » ne paresse, facesse quella che per la republica » secondo la sua.... » Lesquels mots répondent à ceux-ci du septième paragraphe du trente-cinquième livre (édition Lemaire) : « Si M. Claudio procon- » suli aliter videretur, faceret quod a republica » *fideque* sua *videret...* »

2° Que la dernière moitié du volume renferme le texte latin entièrement interverti des six derniers livres de la même décade.

N° 7000 [3].

404. TRADUCTION DES ÉPITRES DE SENEQUE EN CATALAN. (ESPAG., N° 2).

Un volume in-folio magno de 156 feuillets, papier, deux colonnes ; fin du xve siècle. Couvert en parchemin sur carton.

Fonds Colbert, n° 3326.

Voici la rubrique du commencement : « Comensa lo libre de Seneca dictis Epistoles que el » trames a Lucill, transladades de lati en frances » et puys de frances en Cathala. — Prolech e » introductio del presen libre. »

Cette traduction catalane est effectivement faite sur une précédente traduction françoise que nous devons à un Italien, et dont nous conservons un

très bel exemplaire dans la Bibliothèque du Roi, sous le n° 468 [2] du Supplément françois. Ce dernier écrivain prie dans sa préface les lecteurs de lui pardonner les défauts de son ouvrage: « Et » por ce que il ne fu pas de la langue françoise... » il s'escuse à tous ceulx qui l'ueuvre verront que » il ne le blasment se il a failli en aucune part de » la propriété de la langue. Car il confesse bien » que ce fu trop grant presumption d'emprendre » si haute chose à translater. Mès il ne le fist pas » de son gré; car misere Bartholomy singnilerfe de » Naples, conte de Caserte, et grant chambellenc » du roiaume de Cezile l'en pria et li commanda. » Et por ce que il le tenoit à son seignor, il ne » l'oza refuser. »

Voilà donc le modèle de notre traducteur catalan qui a reproduit tout l'ouvrage françois, même le préambule; seulement, il a passé la désignation du conte de Caserte et s'est contenté d'écrire : « Mais ell non feu de son grat, si no a pregaries » d'un seu gran amich e senhor, la pregaria del » qual ell tench por menament. »

Le dernier feuillet de ce volume, qui contenoit la fin de la 124e et dernière lettre de Senèque, a été arraché. Les derniers mots conservés sont : « Si tu dig que en larbre o en la sement ha al» cun be nos sabens be que no es en la primera » fulla quen hix ell hia algumbe esturment; mas » no es pas. En lerba vert fins tant que es perfet

» e quel gra es assaonat. » — Ce passage est la traduction immédiate de celui-ci : « Sé tu dis que » en l'arbre ou en la semence a aucun bien, nous » savons bien que ce n'est pas en la première » foille qui en ist. Il a auques de bien el forment, » mes ce n'est pas en l'arbre vert jusques à tant » que il est parfez et que la graine est meure. » Et maintenant voici le texte original de Senèque : » Dixisti, inquit, aliquod bonum esse arboris, » aliquod herbæ : potest ergo aliquod esse et infan- » tis. Verum bonum nec in arboribus nec in mutis » animalibus est... »

On voit, du moins pour ce travail, que la langue françoise n'a rien enlevé à la langue catalane. Mais si les obligations que nous doit l'auteur catalan n'étoient pas clairement reconnues dans le préambule, ne se trouveroit-il pas quelque amateur passionné des origines espagnoles, qui nous accuseroit encore ici d'être les copistes ? M. Ochoa qui s'occupe en ce moment de recherches spéciales sur les *Manuscrits espagnols* du cabinet du Roi, et que j'ai consulté, croit que cette traduction de Senèque et par conséquent le nom de l'auteur, sont également inconnus aux critiques espagnols. Il n'y a, selon lui, « que le savant don Félis Amat, évê- » que d'Astorga et traducteur de la Bible, lequel, » depuis long-temps, s'occupe de former un dic- » tionnaire d'écrivains catalans, qui puisse nous » le dire. » Pour mon compte, au nom de mon-

seigneur d'Astorga, j'ajouterois volontiers celui de notre Tastu, dont les grands travaux sur la littérature et les antiquités catalanes seront, je l'espère, incessamment publiés.

N° 7001.

405. LA DIVINA COMEDIA DI DANTE ALIGHIERI. (ITAL. N° 7).

Un volume in-folio vélin de 66 feuillets, à deux colonnes, vignettes et initiales ; fin du XIVe siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats.

1er catal., n° 750. — 2e catal., n° 746.

Voici l'incipit en *rubriques* de ce précieux exemplaire : » Chomincia la commedia di Dante Alleghieri poeta Florentino nella quale tracta delle pene e punimenti de vizii e de meritî e premii delle virtudi. Canto uno della prima parte la quale si ghiama inferno nella quale lautore fa prohemio a tocta lopera. »

L'explicit, comme l'a remarqué le docteur Marsand avant moi, fortifie l'opinion qui, d'après le caractère des rares ornemens et de l'écriture, fait remonter cette transcription au XIVe siècle : « Finito illibro di Dante Alleghieri poeta Florentino il quale passo di questa vita nella cicta di Ravenna il di santa crocie a di XIIII del mese de sectenbre. Anni dni M. CCC. XXI. Lachui anima requiescat in pace. Deo gracias. Amen. Amen. »

Pour donner une idée de chacune des leçons que la Bibliothèque Royale possède de cette *Comédie* de Dante, que M. Artaud nous a si bien appris à admirer, je choisis dans chacune de ses trois parties deux tercets que je donnerai d'abord, d'après l'édition de Buttura, Paris, 1833, in-8°; ensuite, tels que chaque manuscrit nous l'offrira. Je prends d'abord dans le chant x de l'Enfer les 16 et 17e tercets, alors que Farinata degli Uberti apprend quel est le nom de Dante:

Impr. — Poi disse : fieramente furo avversi
A me ed a'miei primi ed a mia parte,
Si che per due fiate li dispersi. —
S'ei fur cacciati, ei tornar d'ogni parte,
Rispose lui, l'una e l'altra fiata :
Ma i vostri non appreser ben quell'arte.

Msc. 7001.— Poi disse fieramente furo aversi
Amme eamei primi eamie parente
Sicche per due fiate glidispersi.
Se fur chacciati etornar dogni parte
Rispuosi allui luna ellaltra fiata
Ma vostri non apreser ben quellarte.

2° Dans le Purgatoire, chant xi, 27e tercet, quand Dante reconnoît Oderisi d'Agobio :

Impr. — « Oh, diss'io lui, non sé tu Oderisi,
L'onor d'Agobbio e l'onor di quell'arte
Ch' *alluminare* e chiamata in Parisi? »
Frate, diss' egli, piu ridon le carte
Che pennelleggia Franco Bolognese :
L'onore è tutto or suo, e mio in parte.

Msc. — O dissio lui non sectu Odorisi
Lonor Daghobio ellonor diquellarte
Challuminar chiamatea emparisi.

Frate dissegli piu ridon le charte
Che penne leggia Franco Bolongnese
Lonore etucto suo emio inparte.

3° Dans le Paradis, chant XV, 4e tercet, au milieu de l'admirable discours qu'adresse Cacciaguida au poète, son arrière petit-fils, il lui rappelle le bonheur des temps anciens et la pureté des vieilles mœurs de Florence :

Impr. — O Fortunate! e ciascuna era certa
Della sua sepoltura, ed ancor nulla
Era per Francia nel letto deserta.
L'una vegghiava a studio della culla,
E consolando usava l'idioma
Che pria li padri e le madri trastulla.

Msc. — O Fortunate ciascuna era cierta
Della sua sepultura eancor nulla
Era per Francia nel lecto diserta.
L'una vegghiava astudio della culla
E consolando usava lidioma
Che pria li padri ellemadri trastulla.

Quelques notes interlinéaires et marginales accompagnent les premiers chants de cet exemplaire.

N° 7002.

406. LA DIVINA COMEDIA DI DANTE ALIGHIERI. (ITAL., N° 8).

Un volume in-folio de 146 feuillets, papier, initiales; XVe siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats.

2e catal., n° 885.

Plusieurs initiales et les rubriques de cet exemplaire n'ont pas été exécutées; la grande lettre du

commencement offre un portrait de Dante assez exact dans sa grossièreté. Les sept premiers chants et le 9e de l'Enfer sont surchargés de commentaires.

ENFER. — Poy disse fieramte furon adversi
Adme et admie primi e admie parte
Si che per duo fiate gli dispersi.
Seffur cacciati et tornar dongni parte
Rispuosi io allui. luna et laltra fiata
Mai vostri non aperser ben quellarte.

PURGAT. F° 63.— O dissi luy non se tu Odorisi
Lonor Dogobio et lonor de quellarte
Chaluminar chiamata e in Parisi.
Frate disselly piu ridon le carte
Che penollegia Franco Bolongnese
Lonore et tucto suo e mio in parte.

PARAD. F° 118. — O Fortunate ciaschuna era certa
De la sua sepultura et ancor nulla
Era per Francia nellecto diserta.
Luna veiava a studio dela culla
E consolando usava lidioma
Che prima i padri ele madri trastulla.

Exemplaire complet sur très beau papier.

N° 7002 [2].

407. LA DIVINA COMEDIA DI DANTE ALIGHIERI, CON COMMENTI DI BENVENUTO D'IMOLA. (ITAL. N° 9).

Un volume in-folio magno vélin de 433 feuillets à deux et trois colonnes, miniatures, vignettes et initiales ; commencement du xve siècle. Relié en maroquin rouge à compartimens, avec le nom de *Claudius Monanni* répété sur les deux plats.

Au bas de la première page, le seing de la *Bibliothèque Nationale* est couvert par celui de la

Bibliothèque Royale. C'est le seul titre de possession ancienne de ce volume qui doit avoir été acquis en Italie, vers la fin du dernier siècle.

En tête de cette première page est la longue rubrique suivante : « Qui inchomincia la vitta chos-
» tumi de lo excellente poeta vulghari Dante Ale-
» ghieri di Firenze honore e gloria de lidioma Fio-
» rentino scripto e chomposto per lo famosissimo
» huomo messer Giovanni Bochaccio di Ciertaldo,
» poeta Fiorentino. E dellopere chomposte per
» luy inchomincia feliciemente. Et in questo pri-
» mo chapitolo tocha lasentencia de Solone la quale
» e mal seguita per gli Fiorentini chomi voy di-
» recte. »

Les huit premiers feuillets, d'une pagination distincte, comprennent la vie de Dante par Boccace, en vingt-huit chapitres. Ils n'étoient pas destinés à être joints au reste du volume ; et ils sont d'une autre écriture. A la fin, on lit en rubrique le distique suivant :

Zorzi Zanchani la scripto per amore
Per quel da Certaldo e Dante al suo honore.

Au v° du f° 10 commence le texte du travail de Benvenuto d'Imola sur le Dante; et d'abord la rubrique suivante : « Comendatio in honorem et lau-
» dem magnifici et potentis domini dni Nicolaï
» illustris Marchionis Estensis, Ferrare, etc., do-
» mini generalis, notata super scripto Dante Alle-

» ghierii Florentissimi poete. Composito per famo-
» sissimum dominum et magistrum Benevenutum
» d'Imola ad ejusdem magnifici domini Marchio-
» nis complacentia laudem et honorem. »

Suivent les six derniers vers des douze cités par Muratori, en tête de l'extrait qu'il a donné des commentaires de Benvenuto d'Imola, dans ses *Antiquitates Italiæ* (tom. I, p. 1028 à 1298). Puis vient l'épître au marquis d'Este, Nicolas II. Puis au f° 11 (paginé 1), on lit en rubrique : « Com-
» pleta commendatione magnifici domini dni Mar-
» chionis N. Eeste Estensis in cujus laudem
» scriptum super Dantem per magistrum Beneve-
» nutum de Imola extitit compilatum meritis,
» subsequitur comendacio super Dantem præcla-
» rissimum poetam. » Suivent 26 vers dont le premier :

Nescio quo tenui sacrum modo carmine Dantem, etc.

Au f° 2 v° commence le texte de la comédie de Dante précédé de la rubrique : « Inchomincia
» la chomedia di Dante Allegieri di Firence nela
» quale tratta de la pene e ponimento de vicii, ed'
» meriti et ancor premii de le virtudi. Canto
» primo. Nel quale lautore fa proemio a tutta l'o-
» pera sua, cioe Inferno, Purgatorio e Paradiso.
» E qui introducie Virgilio poeta per suo guida,
» el qual la compagna fino al Paradiso delicia-
» rum. »

La miniature qui suit cette rubrique est curieuse et habilement ordonnée. Quant au texte de Dante, il est transcrit en caractères cancellaresques. Les commentaires, d'une écriture plus fine, occupent les deux colonnes marginales, et souvent resserrent, dans un carré assez étroit, les vers dont ils servent à éclaircir le sens et l'intention.

En tête des huit premiers chants de l'Inferno sont autant de charmantes petites miniatures encadrées par les initiales. A compter du 9e chant jusqu'au 18e, le dessin des miniatures seul a été exécuté, à l'exception de l'initiale du chap. XII; le 18e et le 19e chants n'offrent plus que le dessin de la vignette, et les autres initiales ne sont pas même formées; ce dessin est fort remarquable. Voici les tercets 16 et 17 du 10e chant.

Poy disse fieramente fur adversi
A me a mia primi et a mia parte
Si che per due fiate gli dispersi.
Se fur chaciati ci tornar dogni parte
Rispusio luy luna et laltra fiata
Ma vostri non apreser ben quellarte.

Muratori a cité le commentaire de Benvenuto sur ces deux tercets, fo 1044 et 1045; nous ne le répèterons pas.

Le *Purgatorio* commence au fo 171. Voici la leçon du chap. XI, fo 216 vo :

O dissio lui non setu Hodorissi
Lonor di Gubio lonor di quellarte
Che luminar chiamata e in Parissi ?

Frate, dissegli, piu ridon le charte
Che pennelegia Francho Bolognese
Lonor et tutto or suo e mio imparte.

Cette leçon des derniers vers ne semble pas avoir été jusqu'à présent remarquée, bien qu'à notre humble avis elle méritât grandement de l'être. On y lit ordinairement *e mio in parte* « et le mien en » partie, » parce que, suivant les commentateurs, Franco étoit le disciple d'Oderisi. Mais Benvenuto, qui entendoit mieux que nous le sens de Dante, explique dans son commentaire tout différemment cet endroit : « E mio imparte » cioe *solamente l' suggiunggie*, c'est-à-dire, (il me semble) : et surmonte, *subjugue*, deshérite *le mien*. Comment, en effet, justifier le mot *tutto*, si Oderisi avoit dit :

Lonor e *tutto* or suo, e mio in parte.

Au reste, je me soumets au jugement que portera la critique italienne de cette observation.

Le *Paradiso* commence au f° 305. Voici les tercets du xv[e] chap. f° 360 v°.

O Fortunate giaschunera certa
De la sua sepoltura e anchor nulla
Era per Francia nel leto diserta.
Luna veghiava al studio de la chulla,
E chonsolando usava ledyoma
Che prima i padri ele madre trastulla.

Voici comment Benvenuto commente ces deux derniers vers, si doux dans leur simplicité qu'ils mouillent involontairement la paupière de tous

ceux qui les lisent : « *E usavan la edyoma:* hover'*al* » *chanto che prima*, etc. Et consolando gli figliuoli » suoy chantavano : »

Nanna, Nanna,
Li miey begli fanti.
Giamay non fu chotanti
Tre in chamerella.
Tre in foserella,
Tre a prova del fognolo
E tre entro el bagnulo
E tre entro la chuna
E graveda e saduna.

« E di *nanna nanna* replichando speso questo in » suo chanto. »

Benvenuto d'Imola que les critiques, je ne sais sur quelle autorité, nomment *Benvenuto de Rambaldis*, se déclare plusieurs fois clerc et ami de Bocace. En 1350, il étoit à Rome, quand tout le monde chrétien y affluoit à l'occasion du jubilé proclamé par le souverain pontife. En 1375, il lisoit le Dante dans l'université de Bologne, comme nous l'apprend son commentaire du xv[e] chant de l'Enfer. C'est à l'occasion du fameux passage de Dante sur Brunetto Latini : « E nota o lettor ch'alcune fiate io ho » visto alchuni gran savii homeni de scientia biasi- » mare e dire che per certo Dante parlò e disse troppo, » mentoando tale e si fatti homeni. E ciertamente, » quando prima vidi queste letera, assai me turbi » e si me desdegni molto. Ma da poy siandome tes- » temonia la experientia, io vidi che questo sapien-

» tissimo poeta fecie perfettissimamente a manifes-
» tare questi sciellerati de si.... abominevole pe-
» cato. E questo ti dicho, perche nel M. CCC. LXXV.
» Dominici, ch'io legiesse in Bologna questo libro,
» io trovi alcuni vermi nasciuti de la cenere de So-
» domiti (1), gli quali corompea tuto quello studio.
» E non possando piu sofrire la puza si grande,
» el fumo della quale gia veniva ad offuscare le
» stelle, non sanza mio grave pericolo, manifesti
» questo al gardenale Piero allora legato in Bolo-
» gna. El quale come huomo di grande virtude e
» scienzia, biasimando grandimente questo abomi-
» nevole peccato fezie comendamento chel fusse
» zelati i principali di quelli. Alcuni furon'presi,
» e molti scamparono. E sel non fosse stato uno
» priete e traditore al quale era commesso questa
» facenda, sariano stati tutti arsi; ma questo
» priete el quale era maculato e avilupellato di
» tanto vizio e abominevole pecato, si scuzio el
» fatto... E per questo me ocorse una inimicitia
» capitale e odio molte : ma veramente la divina
» possenza per la sua benignita me ho custodito da
» costoro. »

Tiraboschi (liv. 3, chap. 2, § XI) pense que Benvenuto composa son travail durant le temps de ses lectures à Bologne; je ne le crois pas : il me semble qu'il auroit indiqué dans ce passage qu'il n'avoit

(1) N'est-il pas singulier de retrouver ici la grossière injure lancée par Voltaire contre Fréron ?

pas cessé de professer dans cette ville. Quoi qu'il en soit, son Commentaire est postérieur à l'année 1279, car dans le chant XVIII de l'Inferno, f° 85 r°, il nous apprend que le *Capitole* fut renversé cette année-là. « Ma chosa di dolore che questo chastelo di grande » spesa hedifichato fu guasto e butato a terra nel » M. CCC.L.XXVIIIJ, per lo populo di Roma. » Muratori, qui a extrait ce passage (page 1070), a écrit 1389, mais il a suivi une mauvaise leçon, comme l'avoit déjà soupçonné Tiraboschi d'après l'abbé Méhus. La preuve peut s'en tirer de la mort de Nicolas d'Est, auquel Benvenuto présenta son commentaire ; elle arriva au mois de mars 1388, et sans doute il y avoit alors déjà plusieurs années que le travail de Benvenuto lui avoit été remis.

Je n'ai pu consulter les commentaires italiens imprimés à Milan en 1473 et à Venise en 1477, sous le nom de Benvenuto d'Imola. Mais on peut s'en rapporter à Tiraboschi qui ne trouva pas de rapports entre eux et les extraits latins de Muratori. Il n'en est pas moins certain que le *Commentaire italien* renfermé dans le manuscrit 7002² est bien celui dont Muratori avoit consulté une leçon, et publié un précieux extrait. Le latin de cette dernière est entièrement calqué sur le texte italien que nous avons sous les yeux, et la question est de savoir si Benvenuto a lui-même écrit l'un et l'autre. Mais dans tous les cas, peut-être le docteur Marsand auroit-il bien fait de dire 1° que

notre volume contenoit le commentaire de Benvenuto da Imola, en *italien*, et non pas en latin; 2° qu'il étoit impossible de douter que cet ouvrage fût de Benvenuto, et qu'on auroit tort de les attribuer soit à *Jacopo della Lana*, soit à tout autre critique.

N° 7002 [3].

408. LA DIVINA COMEDIA DI DANTE ALIGHIERI. (ITAL. N° 10).

Un volume in-folio oblong de 168 feuillets, papier, à une seule colonne; XVe siècle. Relié en basane.

Cette leçon fut écrite en 1469, et terminée le 1er janvier 1470, comme l'atteste la dernière ligne du f° 164 r° : « Finite a di primo di Genaio » M. CCCC. L. XVIIII. » Sans cette date, j'aurois estimé l'écriture plus moderne d'un demi-siècle.

La rubrique du commencement est ainsi conçue: « Inchomincia la comedia di Dante Allegieri di » Firence. Ne la quale tretta de le pene e ponimento e de meriti et ancor premi de le virtudi. »

INFERNO. F° 15 R°. — Poi disse fieramente furono aversi
A me et ad miei primi e amia parte
Sicche per due fiate li dispersi.
Se fur cacciati ei tornar dogni parte
Respuosio lui, luna e laltra fiata
Ma ivostri non inpresar ben quellarte.

PURGAT. F° 71 R°. — Odissio lui non se tu Odorigi
Lonor Dagobbio et lonor di quellarte
Caluminar chiamavan te Parigi?

Frate disselli piu ridon le carte
Cher penne leggia Franco Bolognese,
Lonore et tuto e suo et mio inparte.

PARAD. F° 134 R°. — O Fortunate ciascuna era certa
Della sua sepultura et ancor nulla
Era per Francia nelletto diserta;
Luna veghiava a studio della culla
E consolando usava ladioma
Che prima li padri e le madri trastulla.

Au v° du feuillet 164, est le Capitolo de Jacques, fils de Dante, sous la rubrique : « Capitolo fatto » Zacomo figluolo di Date, nel quale brievemente » dichiercha la intentione del padre nelle sue co- » medie. Cominciandosi dalla parte, cioe inferno. » On sait que le Capitolo débute par ce vers :

O voi che siete del verace lume, etc.

Au r° du f° 176, finit le *Capitolo*, et commence le « Capito fattoda Messere Busone d'Agobi ad intel- » ligentia della soproscripta Comedia. » Ce Buson d'Agobio paroît être celui auquel Dante adressa l'un de ses plus curieux sonnets.

Au milieu du 168e et dernier feuillet, on lit : « Finito e questo libro, scritto le Bonacorso di » Filippo Adimari. Et questo sonetto dicie averlo » fatto Dante. » Voici ce sonnet :

Alixandro lascio la signoria
Di tuttolmondo e Sanson la Forteza
E Ansalon lascio la sua belleza
A vermin' che la mangion tutta via.

Aristotile la sua filosophia,
E Carlo magno la gran gentilezza,

Attamano imperador la gran richezza,
Et Re Artu la francha baronia.

Et tutti questi baroni vinse morte :
Pur faccia ciaschun suo apparecchio
Di sostenir le sue gravose sorte;

Non indugi al ben far quando egli e vecchio
Faccilo in gioventute, quando forte,
E serva a quel che d'ogni luce è specchio.

Je ne pense pas que ce sonnet doive ajouter beaucoup à la gloire de Dante.

N° 7002[1].

409. LA DIVINA COMEDIA DI DANTE ALIGHIERI CON COMMENTI. (ITAL. N° 11).

Un volume in-folio magno vélin, de 192 feuillets, à trois colonnes, une de texte et deux de commentaires, miniatures; XIVe et XVe siècles. Couvert en parchemin blanc sur carton.

Ce manuscrit porte, sur la feuille de papier collée à la couverture, le n° 2067; sur la feuille de garde en vélin, le n° 49 et les mots : *Marcelli Muti et amicorum — Nunc Joannis Bissaighe canonici sanctorum Celsi et Juliani de urbe* 1680. Sur la 1re feuille écrite qui contient la table de la Comédie, le cachet de la Bibliothèque Nationale est recouvert par celui de la *Bibliothèque Royale*.

Sur cette même feuille, le scribe a par erreur commencé la première colonne par les sommaires des derniers chants du *Paradis*. Au commencement de la 2e colonne est une très-courte vie de Dante,

dans laquelle on dit que Dante naquit en 1254. Les sommaires de l'*Enfer*, du *Purgatoire* et des premiers chants du *Paradis* suivent cette notice, et remplissent le v° du même feuillet.

La 1re colonne du f° 2 contient les premiers mots de chacun des chants du poëme. Au milieu de la 2e colonne, on lit : « Nota quod Dantes ortus » fuit in 1264, die 8 marcii, et obit 1321, die 14 » septembris. — DE SEPULTURA : Subscripti versus » in ecclesia fratrum minorum Ravennæ extra » portas claustri, super sepulturam Dantis in manu » sinistra in introitu. »

Inclita fama cujus universum penetrat orbem
Dantes Aldigheri Florenti genitus urbe
Conditor eloquii, lumen decusque musarum
Vulnere. . . . . . stratus ad sydera tendens
Dominicis annis terseptem mille trecentis
Septembris idibus præsenti clauditur aula.

Au v° du même feuillet est une autre inscription de vingt-six vers, dont le premier est :

Nescio quo tenui sacrum modo carmine Dantem, etc.

Ces vers appartiennent à l'œuvre de Benvenuto d'Imola et précèdent la transcription du commentaire latin de ce professeur. Peut-être le docteur Marsand a-t-il été bien sévère, quand il a désigné ce travail précieux, tantôt comme « un longo e » noioso comento del testo » (p. 810, n° 700), et tantôt comme « comenti tanto noiosi quanto scipiti » (p. 9, n° 8). Car, par inadvertance, M. Marsand

a fait du même volume deux exemplaires même assez différens l'un de l'autre.

Le texte de Dante commence au f° 4, après la rubrique : « Comenza la prima comedia de Dante » Aldighieri da Fiorenze, in la quale monstra como » glaparve Virgilio e monstroli lo inferno el pur- » gadorio. »

INFERNO. F° 23 R°. — Poy disse fieramente fuor adversi
A me e dame primi e a mia parte
Si che perdue fiate li dispersi.
Sei fuor caciati ei tornar da ogne parte
Resposi a lui luna e laltra fiata
Ma y vostri non apresero ben quellarte.

Le commentaire du XVIIIe chant présente, f° 37 r°, une variante précieuse dans le passage que déjà nous avons extrait en italien : « Sed proh » dolor ! hoc somptuosum opus destructum et pros- » tatum est de anno *presenti* M. CCC. LXXIX per » papam Romanum, etc. » Ainsi, la date du commentaire de Benvenuto seroit enfin nettement indiquée.

A la fin de l'Inferno, f° 75 v°, le Scribe a écrit la rubrique suivante :

Hec sunt expleta, scriptor portetur ad leta. Amen.

PURGAT. F° 98 V°. — O dissio lui non settu Oderigi
Lonor da ghobbio e lor diquellarte
Challuminar chiamata en Parigi.
Frate dissegli piu ridon le carte
Che in leggia Franco Bolognese
Lonor e tuttor suo e mion parte.

PARAD. F° 165 V°. — O Fortunate, ciascuna era certa
Di sua sepultura e ancor nulla
Era per Franza nel letto diserta.
Luna vegliava al studio dela culla
E consolando usava la ydyoma
Che pria li padri e li madri trastulla.

Ici, le commentaire latin ne reproduit pas la chanson des nourrices que nous avions empruntée au manuscrit 7002 [2].

Voici l'explicit de cet autre volume dont le texte semble peu correct mais dont l'écriture est nette : *Explicit liber Dantis sub anno Dni* M. CCCC. XXXVIIII, *et die vigesimo tertio mensis februarii*. C'est-à-dire 1440.

Mais cette date ne peut se rapporter qu'à la transcription du *Paradiso*; car à la fin du *Purgatorio*, f° 148, le docteur Marsand a le premier reconnu les mots suivans : « 1394 die x. martii. » Ind. 3 . » Auxquels il faut ajouter : « In terra » insule provincie Ystrie hæc sacra Cantic. scrip- » tum per Petrum..... »

La plus grande partie de cette précieuse leçon remonte donc à la fin du XIVe siècle. M. Marsand a d'ailleurs conjecturé fort judicieusement que la transcription du Paradis, pour ne pas être de la même année, ne pouvoit cependant être de 45 ans postérieure à celle de l'Enfer et du Purgatoire. Mieux vaut encore supposer que la mention finale est trompeuse, et qu'un fripon l'écrivit pour donner à croire qu'il avoit fait le travail d'un autre.

N° 7002 [5].

418. LA DIVINA COMEDIA DI DANTE ALIGHIERI. (ITAL. N° 12).

Un volume in-folio magno vélin, de 82 feuillets à deux colonnes ; initiales ; XIV[e] et XV[e] siècles. Relié en veau fauve à filets.

Ce volume est précieux pour l'ancienneté des deux premières parties. Quant à la copie du *Paridiso*, elle est évidemment plus moderne, et doit être du milieu du XV[e] siècle. L'*Inferno* et le *Purgatorio* sont accompagnés de commentaires latins et italiens sur les marges du texte. Le poëme commence avec le premier feuillet, sous la rubrique : *Incipit primus cantus libri comedie Dantis Algerii Florentini.*

Il y a une lacune du 19[e] vers du 2[e] chant au pénultième du chant VIII. La première initiale offre la figure de Dante.

INFERNO. F° 3 R°. — Poi disse fieramente furo aversi
A me ad ame primi ad amia parte
Si che per du fiate li dispersi.
Se fur caciati ei tornar dogne parte
Rispuose io lui luna e laltra fiata
Mai vostri non apreser ben quelarte.

Le *Purgatorio* commence au f° 25 r° :

PURGAT. F° 34 R°. — O dizio lui non setu Orderisi
Lonor di Gobio lonor di quellarte
Chaluminar chiamata e in Parisi.

Frate disse egli piu ridon le carte
Che brevilegia Franco Bolognese
Lonor e tuto suo e mio in parte.

Les six derniers vers du Purgatoire ne sont plus dans notre volume. Ils commençoient le feuillet qui renfermoit le premier chant du Paradis.

La leçon du *Paradis* qui remplace aujourd'hui celle qui avoit été copiée par le scribe des deux parties précédentes, commence au f° 54.

PARAD. F° 66 V°. — O Fortunate, ciascuna era certa
Della sua soppultura e ancor nulla
Era per Francia nelletto diserta.
Luna veghiava al studio della culla
Et consolando usava lidioma
Che prima i padri ellemadre trastulla.

Voy. Marsand, n° 701.

N° 7003.

411. CANZONIERE DI FRANCESCO PETRARCA. (ITAL. N° 13).

Un volume in-folio magno vélin, de 169 feuillets, lignes longues; xve siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats.

1er cat., n° 1094. — 2e cat., n° 52.

Ce volume est d'une écriture excellente sur le plus beau vélin du monde. Les derniers feuillets ont été malheureusement enlevés. Le texte s'arrête au commentaire du sonnet 85e. Ces commentaires sont ceux de François Filelfe si souvent imprimés.

— Voy. Marsand, n° 9. Ce critique s'est trompé quand il a rangé notre beau volume parmi les in-4°.

N° 7004.

412. DECAMERONE DI GIOVANNI BOCCACCIO.
(ITAL. N° 14).

Un volume in-folio magno, papier, à deux colonnes; xve siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats.

1er cat., n° 747. — 2e cat., n° 890.

Ce volume commence par une table en rubrique qui embrasse les cinq premiers feuillets. En voici les premières lignes: « Inchomincia i libro chia-
» mato Dechameron Chognominato Principe Gha-
» leotto, nel quale si chontenghono ciento novelle
» in x di dette da sette donne e III° Giovani. »
L'écriture de cette transcription est assez négligée. (Voy. Marsand, n° 10.)

N° 7005.

413. IL FILOCOLO DI GIOVANNI BOCCACCIO.
(ITAL. N° 15).

Un volume in-folio mediocri, vélin, de 146 feuillets, deux colonnes, vignettes et initiales; xve siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats.

1er cat., n° 1611. — 2e cat., n° 859.

La première initiale de ce manuscrit offre un portrait de Boccace à mi-corps qui n'est pas in-

digne d'attention. Au bas de la même page, dans la vignette, est un écu en forme d'œuf, d'azur au lion rampant d'or. J'ignore à quelle famille italienne il appartient.

Ce roman de Boccace est tantôt nommé *Fiore e Biancafiore*, tantôt *il Philocomo*, tantôt comme ici *il Filocolo*. Ceux qui l'ont lu s'accordent à le trouver ennuyeux, en raison du style pompeux dont l'auteur s'est servi. Quoi qu'il en soit, il importe de remarquer que Boccace en a pris le sujet, fort intéressant en lui-même, dans un poëme françois des premières années du XIIIe siècle. Le roman du *Flore et Blanchefleur*, l'une des plus agréables productions de notre ancienne littérature, a sur l'imitation de Boccace tous les genres d'avantages; et cette première excursion faite par l'auteur du Decameron sur le domaine de la poésie françoise doit, en dépit des dénégations passionnées de Tiraboschi, prouver que les fabliaux françois ont également été mis plus tard à contribution par le grand conteur florentin. Tiraboschi semble triompher de Le Grand d'Aussi, en s'écriant : « Comè sa » che quelle novelle le abbia tratte de Francesi il » Boccaccio, e non piutosto del Boccaccio i Fran- » cesi? » Mais Le Grand, peut-on répondre, le sait parce que les manuscrits des fabliaux remontent évidemment au XIIIe siècle, et que Boccace écrivit vers le milieu du XIVe. « Come sa egli che » il Boccaccio e i Francesi ugualmente non le ri-

» carassero da qualche altro piu antico scrittore
» non Francese? » Il s'agit ici d'antériorité : or
elle est acquise à nos fabliaux sur Boccace, et,
pour le reste, nous attendrons qu'on nous indique
une source plus ancienne que les Fabliaux pour lui
comparer le même récit dans nos auteurs et dans
les *Cent nouvelles.* « Se Boccaccio ando giovane
» à Parigi......, egli vi ando non per attendere
» agli studi, ma per occuparsi nella mercatura. »
La composition du *Philocolo*, ouvrage de la jeunesse de Boccace, répond victorieusement à cet
argument que Tiraboschi appuie cependant par la
conclusion suivante : « L'accusa dunque di M. Le-
» grand non ha alcun fondamento ; e se ne tribu-
» nali letterarii avesser luogo le leggi de tribunali
» civili, ei doverebbe esser condennato a quelle
» pene che à falsi accusatori son minacciate. »

Ginguéné, dans son histoire littéraire d'Italie, a dit, il est vrai, que le *Philocopo* n'avoit aucun rapport avec nos fabliaux intitulés à peu près de même ; mais parce que Le Grand et Méon ont publié des vers amoureux sous le nom de *Flore et Blanchefleur* ou le *Jugement d'amors*, cela n'empêchoit pas l'existence d'un autre beau poëme françois de *Flore et Blanchefleur*, qui donna naissance à son tour à plusieurs chansons, entre autres à celle que j'ai publiée à la suite de *Berte aux Grans-Piés* et dans le *Romancero François.*

Ginguéné a soutenu l'opinion de Tiraboschi par

des argumens bien plus faibles encore : « Legrand..., sans examiner si l'auteur des fabliaux » n'a pas lui-même copié Boccace..., lui intenta » un procès de plagiat. Boccace... fut en effet envoyé jeune à Paris, mais... il vint avec un marchand chez qui il apprenoit la tenue des livres » et le calcul... Il avoit autre chose à faire que de » se rendre nos vieux auteurs familiers. Les copies » de ces *longues* narrations en vers, dénuées de » poésie, n'étoient pas assez multipliées pour circuler *si familièrement*, et l'on ne trouvoit pas » alors un Pierre d'Anfol ou même un Rutebeuf » sur le comptoir d'un magasin, comme on y peut » trouver maintenant un La Fontaine. »

En vérité ces raisons sont très misérables : 1° Boccace vécut après nos auteurs ; 2° il vint à Paris, et il y apprit la langue françoise ; 3° il imita bientôt après un roman françois. — Soutenir qu'un homme aussi passionné pour les lettres ne put donner la moindre attention aux productions littéraires pendant son séjour en France, attendu qu'il venoit pour y apprendre la tenue des livres (un Florentin du XIVe siècle venir à Paris pour apprendre des Parisiens la tenue des livres !), c'est abuser de l'entraînement du discours. On auroit mis La Fontaine à vingt ans dans une maison de banque, qu'il y auroit rêvé fréquemment à compère le renard. Newton chez une marchande de fruits auroit encore médité sur les raisons de

la chute d'une pomme, etc., etc. Et quant aux fabliaux, il s'agissoit bien vraiment d'en posséder des manuscrits pour en soupçonner l'existence! Le premier goujat des rues, le plus humble batteur de pavés en récitoit, en écoutoit tous les jours de nouveaux morceaux. Ces *longues* narrations n'étoient pas, en général, plus *longues* que celles du Decameron; elles étoient en vers des XIIe et XIIIe siècles : les contes de Boccace sont en prose du XIVe, voilà toute la différence. Toutefois, il ne m'en coûte pas d'avouer que la prose du Florentin vaut mille fois la poésie de nos conteurs de carrefours. Mais on devra convenir que Boccace, quand il a voulu lutter contre nos romans sérieux, a perdu tout son avantage, et que son *Philocole* est autant inférieur à notre *Flore et Blanchefleur*, que nos fabliaux le sont à ses *Cent nouvelles*.

N° 7006.

414. THEORIE DES FORTIFICATIONS EN ITALIEN, PAR JEAN SCALA. (ITAL. N° 16).

Un volume in-folio magno de 223 feuillets, papier, lignes longues, dessins et plans géométriques ; XVIe siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de Béthune sur les plats.

Anc. Biblioth. de Béthune, n° 258.

Ce volume est autographe suivant toutes les apparences. Sur le premier feuillet de garde on

lit : « Joannes Scala mathematicus fecit. — Au » nom de ma belle maîtresse. 1588. » — Suivent cinq feuillets blancs. En tête du sixième on lit : « Operattioni belissime di geometria appartenenti » alle cose che seguitano per le fortezze. » Ces opérations sont des théorèmes géométriques qui tiennent six feuillets.

La théorie des fortifications commence au v° du f° 16. A partir de là jusqu'au f° 63, tous les versos renferment l'explication des figures tirées sur les rectos correspondans. Les premiers mots sont : « Hor seguendo le cose passate dico che in questi » seguenti s'hanno da considerare molte co- » se, etc. «

Au f° 65 commence un second traité intitulé : « Delle deffinitioni di tutte le parti delle fortezze, » le quali sono molto necessarie per la cognitione » et intelligenza delle cose che sequitano. »

A la fin : « Joannes Scala mathematicus fuit » Romæ. A°. Domini. 1588. »

Jean Scala est l'auteur d'un ouvrage imprimé à Rome sous le titre : *Delle fortificazioni mathematiche.* Notre manuscrit est peut-être l'original de cet ouvrage. (Voy. Marsand, n° 12).

Nos 7006 [2]. — 7007 [3].

415. TRATTATO DELLA NATURA, MOTO E MISURE DELL'ACQUE CORRENTI, DI VITALI GIORDANI DA BITONTO. (ITAL. N° 17).

Deux volumes in-folio magno, papier, lignes longues, dessins géométriques ; XVIIe siècle. Reliés en maroquin rouge à filets dorés sur les plats.

Ce manuscrit, dédié à Colbert, a été fait longtemps après que le roi Louis XIV eût nommé Giordani professeur de mathématiques à son académie de peinture, sculpture et architecture à Rome.

Cet autographe est pour nous d'autant plus précieux qu'il n'a jamais été imprimé, et que, suivant les apparences, il n'existe pas d'autre exemplaire de ce grand travail fait pour un grand ministre, par un homme d'un incontestable génie. Voici le titre exact du premier volume : « Trattato » della natura, moto e misure dell'acque correnti. » Parte prima, nella quale si dimostra anco il » modo da bonificare le paludi, ovviare alle corro» sioni ed inondationi de fiumi, ridurre qualche » parte di fiume a navigabile ed a scavare li fondi » delle Lagune, Porti e bocche di fiumi per » tenerli purgati dall'arene che vi si radunano. » Con un trattato dell' alluvioni in difesa di Bar» tolo. All' illustriss. et eccellentiss. signore Gio. » Battista Colbert, etc. »

La dédicace à Colbert est suivie, f° 3, d'une préface sous le titre de « L'autore a chi legge. » Chacun des livres du *Trattato* commence par des définitions et des axiomes géométriques auxquels se rapportent les démonstrations du livre. Le premier lui-même n'est qu'une introduction aux livres précédens.

Le 2e livre commence à la page 49. Il traite de l'eau « quando corre un piano d'una me- » dema (sic) pendenza. » Le 3e livre est à la page 125 : « Quando l'acqua corre sopra piani di » varie pendenze. » A la page 177 est le 4e livre : « Nel quale si dimostra l'arte da distribuere l'ac- » que alle fontane secondo tutte le varie settioni » rettangole e circolari. » Avec ce livre et la page 245 finit le premier volume.

Le 2e volume commence par le cinquième livre : « Nel quale si dimostra il moto dell acque che » passano per i tubi, la natura del sifone e filtro, » il modo di vuotare le paludi e conservarle secche » e l'arte da ridurre qualche parte di fiumi a navi- » gabile. »

A la page 59 est le 6e livre : « Nel quale si di- » mostra il modo da ovviare alle corrosioni de » fiumi, e si spiega la costrutione d'una nuova » machina per scavere i fondi de fiumi. »

A la page 102, le 7e livre : « Nel quale si dimostra » il modo da dividere gli alluvioni ed' isole nati » in fiumi, in difesa di Bartolo. »

A la page 213, le 8e et dernier livre : « Nel quale
» si spiega il modo da riparare all' inondationi de
» fiumi, da scavare li fondi delle lagune, porti e
» bocche di fiumi, si discorre della bonificazione
» delle paludi pontine, e della navigatione che si
» presume fare nel Tevere da Perugia a Roma. »

L'ouvrage finit à la page 247, et le volume se termine par une longue et bonne table générale des matières contenues dans l'ouvrage.

Ainsi Giordani n'auroit pas dû diviser, en le commençant, son ouvrage en plusieurs parties, ou bien il n'a envoyé que la première à Colbert.

Voy. Marsand, n° 13.

N° 7007.

417. LEAL CONSELHEIRO O QUAL FEZ DOM EDUARTE, REY DE PORTUGAL, A REQUERIMENTO DA MUYTO EXCELLENTE RAYNHA DONA LEONOR SUA MOLHER. (PORTUGAIS, N° 1).

Un volume in-folio magno vélin, de 128 feuillets, deux colonnes, vignettes et initiales; xve siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats.

1er cat., n° 132. — 2e cat., n° 378.

Nous nous garderons de dire un mot de ce volume, heureux de pouvoir invoquer une autorité bien autrement grave que la nôtre. M. le vicomte de Santarem, dont les vastes études et les travaux historiques embrassent toutes les branches de la

littérature portugaise, nous a communiqué la note que l'on va lire. Elle est extraite d'une dissertation beaucoup plus étendue, que le même savant a l'intention d'insérer prochainement dans le Recueil des *Notices et Extraits de Manuscrits*, publié sous les auspices de notre Académie des Inscriptions.

« Ce manuscrit contient 103 chapitres, et est » parfaitement conservé; l'exécution calligraphi- » que en est très-belle, et les lettres ornées sont » supérieurement enluminées. Il présente incon- » testablement la copie que le roi Eduard fit tirer » de son autographe et qu'il fit exécuter de- » vant lui, particularité qui nous est révélée par » quelques passages du livre même. C'est aussi » dans le livre même que nous apprenons com- » ment il composa une partie de ce traité de philo- » sophie morale avant son mariage, et comment il » fit tirer, plus tard, cette magnifique copie d'après » les sollicitations de la reine *Léonor*, sa femme.

» Ainsi, cet écrit remarquable avoit éte composé » avant 1428, année du mariage du roi, mais après » 1422, puisqu'il y est question de la mort de » Henri V d'Angleterre. Et pour le manuscrit, il » doit avoir été exécuté entre les années 1428 à » 1438, époque de la mort du roi Eduard.

» Ce prince célèbre composa un grand nombre » d'ouvrages dont on trouve quelques-uns à la bi- » bliothèque de la chartreuse d'Évora. Si l'on en

» doit croire Barbosa, l'auteur de la *Bibliotheca*
» *Lusitana*, on ne trouve en Portugal que onze
» compositions sorties de la plume de ce souve-
» rain, lesquelles furent recueillies dans un livre
» qui a pour titre *Memorias varias*. Le père Souza
» en publia quelques-unes dans son inestimable
» *Trésor des pièces justificatives de l'histoire*
» *généalogique de la maison royale de Portu-*
» *gal*. Mais les grands ouvrages de ce monarque
» n'ont pas été jusqu'à présent découverts en
» Portugal, malgré les recherches suivies des sa-
» vants depuis plus de deux siècles. Parmi les
» grandes productions du roi, la plus importante
» est le *Leal Conselheiro*, qu'on trouve dans votre
» manuscrit. Les chroniqueurs qui ont signalé
» l'existence de cet ouvrage, n'en avoient eu con-
» noissance que par des informations intermédiai-
» res : ils ne l'avoient jamais vu de leurs propres
» yeux.

» L'importance du Léal Conselhero ne dépend
» pas seulement de son extrême rareté, elle tient
» encore à une foule de particularités historiques
» qu'il nous révèle, et qui avoient été ignorées
» même des historiens contemporains.

» Au reste, le roi *D. Duarte* ne nous laisse pas
» pénétrer si l'idée qu'il eut d'écrire ce livre lui
» fut inspirée par la lecture du Traité que saint
» Ambroise écrivit au IVe siècle, ou bien par celle
» du Traité de morale que Hildebert composa au

» XI[e] siècle. Quoi qu'il en soit, s'il a beaucoup
» puisé dans les ouvrages de Cicéron et de Sénè-
» que, c'est, avant tout, un philosophe chrétien
» qui sait unir aux maximes et aux préceptes de la
» morale la plus pure l'érudition la plus profonde
» et la moins fastueuse. Profondément instruit des
» devoirs d'un monarque, il ne dissimule jamais
» combien la lecture des bons livres est utile aux
» souverains et à tout le monde; il la recommande
» dans sa dédicace à la reine, il la présente, en
» divers endroits, comme un excellent antidote
» contre la vaine gloire, comme un remède tan-
» tôt contre la tristesse et tantôt contre la paresse.
» Quoique la philosophie et les lettres aient été la
» passion de toute sa vie, l'amour-propre ne l'aveu-
» gloit pas sur les défauts qui pouvoient se glisser
» dans son livre. Dans un chapitre relatif à son
» frère, l'illustre prince *D. Pedro*, il réclame l'in-
» dulgence du lecteur pour n'avoir pas eu le temps
» de corriger son style; et cette particularité est
» d'autant plus précieuse, qu'elle nous révèle que
» déjà, à cette époque, la plupart des lecteurs
» s'occupoient plus des beautés du style que de la
» pensée profonde des préceptes et des maximes.

» Si D. Duarte n'a pas entrepris la traduction
» des livres de l'antiquité et du moyen-âge,
» comme son frère qui traduisit *Cicéron, Végèce*
» et le *De Regimine Principum*, du moins il nous
» a laissé dans un chapitre de votre manuscrit des

» préceptes et des règles pour bien traduire; et
» nous pouvons dire en toute assurance que les
» modernes n'ont rien ajouté à la précision et à
» la critique judicieuse des préceptes et des règles
» annoncés par le roi; et pour ajouter aux pré-
» ceptes un exemple en prose et en vers, il tra-
» duisit lui-même une oraison et un chapitre d'un
» des livres de Jean Cassien.

» On reconnoît à la lecture de votre manuscrit
» que le roi Eduart avoit l'esprit rempli non-seu-
» lement de tous les écrits politiques et philoso-
» phiques d'Aristote et de Cicéron, dont il formoit
» ses maximes, mais encore, comme il l'avoue lui-
» même, des ouvrages de rhétorique du philoso-
» phe de Stagire.

» Son érudition sacrée étoit également inépui-
» sable. Il cite souvent la Bible, saint Mathieu,
» saint Augustin, les épîtres de saint Paul, de
» saint Grégoire, Jean Cassien, saint Bernard
» et d'autres PP., aussi fréquemment que les
» écrivains profanes, les philosophes et les savans
» de l'antiquité et du moyen-âge. Toutefois, dans
» ces citations, on reconnoît sa prédilection pour
» Aristote, Cicéron et Sénèque, et pour le livre
» de Gille de Rome.

» D. Duarte cite encore d'autres auteurs incon-
» nus des bibliographes, sans en excepter même le
» savant auteur de la *Bibliotheca Lusitana*. Nous
» nous bornerons à indiquer ici les suivans : le livre

» de *Martin Pérès*, un *Traité de la Vénerie*, composé par le roi Jean Ier son père; un autre » composé par son frère, l'infant *D. Pedro*; un » Traité sur la manière de bien administrer les » revenus de l'État, composé par un certain Bernard; les ouvrages d'un certain maître Vincent. » Enfin un livre de l'*Apologie des Batailles*, ou de » l'Art de la guerre.

» Quant au style de D. Duarte, nous y remarquons souvent que les temps des verbes et les » genres des noms ne sont point conformes à l'analogie et aux règles générales de la langue; nous » y rencontrons aussi des participes mal construits, des adjectifs concordant au pluriel, selon » l'idiotisme françois, et d'autres défauts caractéristiques du langage de cette époque, et qu'on » trouve également dans les Chroniques contemporaines de *Fernam Lopes*, et quelquefois même » dans les écrits postérieurs d'Azurara et de Ruy » de Pina.

» Si l'on compare néanmoins le style du roi » Éduart dans le *Leal Conselheiro* avec celui du » roi Sébastien dans la *Relation de la première* » *campagne d'Afrique*, on apercevra bientôt que » celui du premier est bien supérieur à celui du » second, d'autant plus que notre auteur écrivoit » à une époque où la langue commençoit à peine » à se perfectionner, tandis que Sébastien écrivoit » lorsqu'elle avoit atteint le plus haut degré de

» perfection. Le premier traitoit de questions em-
» brouillées et abstraites de la philosophie d'Aris-
» tote, et le second prétendoit seulement confirmer,
» par des exemples tirés de l'histoire, les raisons
» qu'il eut d'entreprendre la campagne d'Afrique.

» Les circonstances que nous venons d'énumérer
» suffisent déjà, ce nous semble, pour faire sentir
» l'inestimable prix de votre manuscrit; mais,
» pour analyser toutes les sources d'intérêt du
» *Leal Conselheiro*, il faudroit citer une foule de
» particularités que l'on y découvre sur l'Histoire
» du Portugal au commencement du XVe siècle,
» particularités que l'on chercheroit en vain dans
» les meilleurs historiens et dans les chroniqueurs
» contemporains. C'est là ce que je me suis pro
» posé de faire dans un Mémoire plus étendu que
» je me propose de communiquer bientôt à l'Aca-
» démie des Inscriptions et Belles-lettres.

» On voit encore dans le Manuscrit, à la suite
» du *Leal Conselheiro*, une autre production du roi
» Eduart, c'est à savoir : « *Livro da Enssignança*
» *de bens Cavalgars toda sela* que fez el rey
» D. Duarte, seendo Iffante. »

C'est un *Traité d'Équitation* que le même prince composa avant son avénement au trône, et qui doit être antérieur à 1433, époque de la mort de Jean Ier. L'ouvrage, qui occupe 59 pages dans votre Manuscrit, est divisé en six parties et contient 66 chapitres.

Cette production est non-seulement très méthodique; mais ce qui est plus remarquable encore, on s'aperçoit, en la lisant, que le roi se guidoit déjà dans les compositions de sa jeunesse par des principes de haute philosophie. C'est ainsi qu'il examine et discute les sources diverses d'où proviennent la tranquillité de l'esprit et le sang-froid qu'il faut avoir pour cultiver l'art de l'équitation. Malgré la foule de considérations philosophiques et morales qu'il jette à profusion au milieu des préceptes de l'art, quoique l'art de l'équitation fût dans tous les temps inséparable de l'éducation des nobles et en général des hommes d'une naissance distinguée, quoique enfin les Grecs mêmes eussent donné des Traités sur cette matière, notamment *Xenophon*, le roi Eduart, craignant qu'on ne lui reprochât de s'occuper d'un tel ouvrage, répond d'avance à ceux qui lui en adressoient le reproche, que *César*, dans ses momens de loisir, avoit, comme lui, recours à l'étude et s'occupoit à rédiger ses Mémoires. Et quant aux préceptes de l'art de l'équitation posés par notre auteur, il seroit bon de les comparer (comme nous le ferons ailleurs) à ceux de la haute école ancienne et du moyen-âge, enfin avec l'ouvrage du Florentin Fiaschi (XVIe siècle), et avec l'autre livre plus moderne du marquis de *New-Castle*.

Le *Traité d'Équitation* du roi Eduart, qu'on rencontre ici n'a jamais été retrouvé en Por-

tugal ; le célèbre historien *Nunes de Leas'* ne l'a-voit pas même vu cet écrit, quand il le citoit de la manière suivante : « Il *paroît* qu'il composa un » livre d'équitation. » *Faria e Souza,* au XVIe siè-cle, ne fit que copier Leas' ; le savant P. *Sousa,* et enfin Nicolas Antonio (*Bibliotheca hispana vetus*) n'en parlent également que d'après les deux auteurs que nous venons de nommer.

N° 7008.

418. VIDA DE JESU CHRISTO, PER FRANCESCH. EXIMENEZ. EN CATALAN. (ESPAG. N° 3).

Un volume in-folio magno de 134 feuillets, papier, deux colonnes ; XVe siècle. Relié en veau fauve.

Anc. Biblioth. de Mazarin, n° 130.

Voici la rubrique du début : « En nom de la » sancta trinitat pare e fill et sant sperit. Comenca » lo libre appellat vida de Jhû Xst ordenat per lo » molt reverent pare mestre F'francesch Eximenez, » patriarcha de Jhrlm, del orde de freres menors » de la ciutat de Valencia en sacra thologia. En » loqual libre o volum ha set tractati. »

J'ai déjà parlé de cet ouvrage à l'occasion de la traduction françoise que nous en gardons sous le n° 6716 (tom. I, p. 29). Je n'aurois pas dû, dans cet article, reprocher à M. Van-Praet d'avoir avan-cé qu'Eximenès avoit composé la *Vida de Cristo* en 1387 ; M. Van-Praet ayant entendu parler seu-

lement du *Livre des Anges* que l'auteur peut fort bien avoir écrit vers ce temps-là.

On ne trouve ici que les sept premiers livres de l'ouvrage, bien que les trois autres soient également de François Eximenès, puisque le dernier chapitre rappelle encore le nom de Pierre Dartès. A la fin du volume on lit : « Acabat d'escrirre per » mi Llois Navarro, di sabate, à XIIII del mes de » Febrer del any de la nativitat de nostre senyor » Jhû Xst M. CCCC. XX VIII. »

Ajoutons, d'après les indications qu'a bien voulu nous donner M. Ochoa, que l'ouvrage catalan de François Eximenès a été traduit en castillan par Fernando de Talaveyra, premier archevêque de Grenade, et imprimé dans cette ville après la conquête du roi Ferdinand-le-Catholique.

N° 7009.

419. MIROIR DU DROIT DE SOUABE. — TRAITÉ DE DROIT FÉODAL. (ALLEMANDS, N° 1).

Un volume in-folio magno de 63 feuillets, vélin, deux colonnes, initiales, XVe siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats.

Anc. Biblioth. Mazarin, n° 246.

Les premiers mots du volume sont : « Herre Gott » hyme lischer vater durche dine milde gute » erschuffest du deu muschen mit driv altiger Wir- » dikeit » (seigneur Dieu, notre père céleste

qui, par ton extrême bonté, as créé l'homme.....). C'est ainsi que commence l'introduction ou préface du *Miroir de Souabe*, recueil de droit allemand publié par Schilter, sur un manuscrit plus ancien que celui-ci. Un littérateur versé dans la connaissance des anciens dialectes germaniques, M. Bernhard, ayant bien voulu porter une longue attention sur notre volume, est resté convaincu que la langue et l'orthographe originale du *Miroir* avoient été remaniés, dans cette leçon, depuis l'exécution du manuscrit de Schilter qui remontoit au XIV[e] siècle. Ce qui doit pourtant donner du prix à notre volume, c'est un assez grand nombre d'adjonctions faites successivement au texte le plus ancien; on peut notamment citer les chapitres 29, 30, 35 et 36 qu'on chercheroit vainement dans Schilter. En tout, le *Miroir* comprend ici 382 chapitres. Cependant le n° 7009 n'étoit pas inconnu à l'éditeur allemand : Rotgard, savant Danois, lui en avoit signalé l'existence; mais il n'en a fait aucun usage; soit qu'il le jugeât inutile, soit plutôt qu'il reculât devant les frais de transcription. On y pourra d'ailleurs trouver quelques secours pour l'intelligence du texte imprimé, dont il rend plusieurs vieilles expressions barbares par des mots aujourd'hui conservés dans le langage habituel.

Le *Traité de droit féodal*, qui termine le n° 7009 commence au f° 47, et paroît écrit dans la langue

ordinaire du XVe siècle. Nous ignorons le nom du rédacteur et l'époque précise de la rédaction. Il a été publié par Schilter, en 1697, d'après un Msc. de Strasbourg, plus ancien que le nôtre. Les premiers mots sont : « Were leben rechte wol » Kunnen der Volge des Buches lere » (qui veut connoître le droit des fiefs devra connoître le contenu de ce livre). Il est divisé en 151 chapitres; mais l'édition de Schilter en contient huit de plus.

N° 7010.

420. INVENTARIE OF MEDECYNE, BY GUYDO DE CAULIACO. (ANGLOIS, N° 1).

Un volume in-folio magno de 190 feuillets, vélin, à deux colonnes; miniatures, vignettes, initiales; fin du XVIe siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats.

Anc. Biblioth. de M. Hatton, coté A.

Voici la rubrique du début: « In Godes name : » here bigyneth the inventarie of gadring do gedre » of medecyne in the partye of cyrurgie compilede and fulfilos in the zere of oure loord 1363, » by Guydo de Cauliaco cirurgene et doctor of » Phisik in the full clere studye of Mountpyler. »

Ce volume doit avoir été exécuté, sinon du vivant au moins peu de temps après la mort de l'auteur : c'est l'un des plus anciens que l'on en puisse citer, et le fait d'une traduction angloise si voi-

sine de la composition originale atteste la grande réputation dont jouissoit dès lors Gui de Chauliac et que la postérité a pleinement confirmée. Les sept livres de l'*Inventaire* sont ici complètement traduits. Le scribe a fait usage d'une abréviation particulière à l'ancienne écriture anglo-saxonne, *y* pour *th*. On doit des éloges à la netteté de ses caractères et à l'exactitude de sa transcription. Dans le cours de son travail, il a eu le soin de laisser en blanc les mots qu'il ne lisoit pas bien, et de se contenter d'écrire à la marge ceux qu'il croyoit avoir lus, mais sous la réserve : *in dubio.*

Pour donner une idée de la prose angloise à la fin du XIVe siècle, je vais transcrire les premières phrases du prologue de Guy de Chauliac, tel que notre manuscrit nous le représente :

« After that i schall firste geve thonkynges to
» God gevinge everlastynge lif of soules and helthe
» of bodies, in helynge grete sikenesses by the
» grace whiche he offred to all fleisshe gevynge the
» crafte of medecyne to be understonde of virtues;
» kepynge the helthe and defendyng frosekenesse
» or sorwe : I Shall geve a besynesse to hye and
» hardy understondynge men to expowne and to
» lake the witte of helthe. » Voici la dernière phrase du 7e et dernier livre : « Now it is tyme
» to ende he the sermone in besechynge him that
» in it voydinge hath governed the ancre in dra-
» winge seth trewe soules in place of hevenly

» blisse the whiche that thilke same blessid gode » be made willynge to graunte to me and to alle » yereders wiche reigneth into the worldes what » onten ende. Amen. — Here endith the cyrurgie » of maistre Guyd Cauliaco doctoure of phisike. »

La première feuille de garde reproduit plusieurs fois la signature de *Robert Redwode*, l'un de ceux qui possédoient le volume vers la fin du XVIe siècle. On y lit encore cet article dont on peut contester la certitude : « Whose ever take the sikenes the mone » beynge in the fyrst degre off aries, shal be long » sike and dye in the latter degres'. He shall skape » but he shall be... »

Les trois feuilles de garde de la fin contiennent, la première, au r°, trois recettes, écrites vers le milieu du XVIe siècle, et d'abord : « For corpygo? » La 2e feuille : une longue recette pour « Olcum » balsami artificialis », écrite en 1560, le 1er décembre. La 3e feuille enfin, collée à la reliure intérieure, nous offre un précieux extrait d'une ordonnance de Henri V, rendue en 1420, et dont les *rotuli* ni les *acta parliamenti* publiés en Angleterre ne semblent faire aucune mention. Voici cet extrait :

« Hec est copia extracta de Rotulis domini regis, » anno domini millesimo CCCC. XX. A°. R. H. » V. IX°.

» Item por outer les meschieves et periles qui » longement ont contenuez dedeins le roialme

» entre les gentz par my ceux qu'ot usez l'arts e
» le pratik de fisik et surgerie, pretendants soy
» bien et sufficiaument apris de mesme les arts où
» de vérité n'ont pas esté à grande decert à le
» people, si est ordenez et assentés en cest parle-
» ment que les sires du consill du roy pué le
» temps esteants aient pooir par autorité de mesme
» le parlement de faire et mettre tielle ordenancie
» et punissement envers tieulx personnes que de-
» sore en avant verront entremetter et user la prac-
» tik desditz arts et ne sont my liables ne approu-
» vez en ycelles comme appent à mesmes les artz,
» c'est assavoir ceulx de Phisik et les universitez
» et les surgeons entre les mestrez de cel art, et
» ceo come semblera as ditz sieurs le plus cove-
» nable et nécessaire en le cas selonc leur bon
» advis et discrécions por la sureté de le peo-
» ple. »

FORMAT IN-FOLIO MEDIOCRI.

N° 7011.

421. LA BIBLE HISTORIALE, TRADUCTION DE GUYART DES MOULINS. 2e PARTIE.

Un volume in-folio parvo de 383 feuillets, vélin, deux colonnes, miniatures, vignettes et initiales; commencement du XIVe siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats.

2e catal., n° 1492.

Sur les feuillets de garde du commencement on lit: « *Humber Roys.* — Les paraboles de Salomon » aptine a Huber Roys de Borg en Broyse. — Qui se » liuvure anblera. — Propter suam malitiam. — » Au gibet pendu sera. — Repugnendo suplicium. » — Au gibet sera sa maison. — Coram suis paren- » tibus. — Car se sera droict et rayson. — Dando » exemplum omnibus. — Humbertus Regis. » Plus loin sont les noms: *E. Denouyers-Brechainville*, 1595. — *Brullat.*

Ce volume écrit nettement commence par les *Proverbes* ou *Paraboles de Salomon*, et contient les derniers livres de l'ancien Testament et tous ceux du Nouveau. Les miniatures sont petites, nom-

breuses et généralement bien exécutées. Souvent le texte est corrigé ou expliqué par une main catalane du xve siècle.

N° 7011. ².

422. NOTES DE PASSERAT SUR L'ÉCRITURE SAINTE.

Un volume in-folio mediocri, papier, lignes longues; fin du xvie siècle. Relié en demi-veau et parchemin cartonné, au chiffre : L. D. M. entrelacés, et aux trois croissants également entrelacés, sur les plats.

Fonds du président de Mesmes, anc. n° 531. ².

Jean Passerat avoit été le précepteur du fils de Henry de Mesmes, mort à Paris en 1596. Ce fut sans doute pour l'éducation de ce jeune homme qu'il écrivit ces notes. Elles embrassent tous les livres saints jusqu'au deuxième livre des Machabées inclusivement. Elles doivent être autographes et c'est aujourd'hui le seul motif de curiosité qu'elles soient de nature à inspirer.

N° 7011. ³. ³.

423. FIGURES DE L'ÉCRITURE SAINTE, AVEC LEUR EXPLICATION. — FIGURES DE SAINTS AVEC LEURS LITANIES.

Un volume in-folio mediocri, vélin, lignes longues, miniatures, initiales; xiiie siècle. Relié sur bois en veau fauve.

Fonds Colbert, anc. n° 1432.

Ce volume provenoit du cabinet de Ballesdens, dont on lit la signature sur la feuille de garde

collée à la reliure. Il a été exécuté en Angleterre, sans doute pour une grande dame, s'il faut s'en rapporter à l'intention du plus grand nombre des figures et à la forme angloise des caractères et des dessins.

Aux détails que j'ai donnés dans le volume précédent, nº 6853.[2], sur *Ballesdens*, ou *Balesdens*, car il a écrit son nom des deux manières, j'ajouterai que cet académicien étoit de haute taille (1), qu'il demeura long-temps au collége d'Harcourt, aujourd'hui collége de Saint-Louis, qu'il étoit d'un aimable entretien et d'un naturel enjoué (2); et que Chapelain, aussi sévère pour ses contemporains que la postérité l'est encore envers lui, parloit ainsi de Balesdens dans sa fameuse *Liste des gens de lettres:* « Il est plus curieux qu'habile et plus » cupide de gloire que glorieux. Tout ce qu'il a » publié de lui est au-dessous de la médiocrité. On » lui a l'obligation des éloges de Papirius Masson » et de quelques ouvrages de Grégoire de Tours. » Il a encore des manuscrits fort considérables de » gens de lettres à donner. C'est un bon homme. »

J'ajouterai enfin que le fameux incunable du *Speculum humanæ Salvationis*, si recherché pour ses gravures sur bois, étoit, comme l'a remarqué Chevillart, *Histoire de l'imprimerie de Paris*, p. 281, dans la « Bibliothèque de M. de Balles-

(1) *Menagiana,* tome II, page 119.

(2) Abbé de Marolles. Mém., page 32.

» dens, amateur connu des antiquités. Les librai-
» res ne surent point que ce fût un livre rare et
» curieux : ils le mirent dans un paquet coté 99
» et prisé 4 livres. Passant un jour par le quai de
» la Tournelle, je le trouvai ouvert sur une table qui
» servoit de montre à une boutique et l'achetai aus-
» sitôt. » Il est aujourd'hui dans le cabinet des livres imprimés de la Bibliothèque Royale. Voyez d'ailleurs les précieuses recherches faites sur cet ouvrage, et publiées par M. Marie Guichard, chez Techener, il y a peu de temps.

Les vingt-deux premiers feuillets contiennent sur chacune de leurs pages une miniature en quatre compartimens. Ces quatre sujets occupent les deux tiers de la page, et le 3e tiers est consacré à leur explication. Ainsi, sur la première page, nous voyons comment 1° « In principio creavit Deus
» bonos et malos angelos. — 2° Creavit Deus Adam
» et Evam. — 3° Deus precepit Adamo et Evæ di-
» cens, etc. — 4° Diabolus decepit Evam. » Ces rubriques latines sont écrites au-dessus des sujets. Puis dans le texte qui termine la page, nous lisons en écriture courante : « Lui tout puissant Dieu au
» commencement fist ciel et terre, plantes, ele-
» mentz en leur nature ; et puis fist Adam en le
» champ de Damascen et lui translata de illocques
» en paradis plein de delicez et puis en myst sopor
» en Adam et en dormant fist Eve de la coste
» Adam, et en tant fist nostre Seigneur honor as

» femmes qu'il les voloit formir en si delicieuse
» place et de la coste del homme, en signe quele
» lui seroit compaigne : et puis en fesant mariage
» parentre Adam et Eve lour donna en commande-
» ment que de chascune arbre de paradys et de
» lour fructez mangeassent. Mais du larbre de
» science et de bien et de mal ne mangeront qar à
» quel hure qils mangeront ent ils morront. Et le
» deable qui par son orgoil estoit abatu de ciel
» en enfera eaut envye que homme estoit ensy fait
» et à la semblance de Dieu pour occuper le lieu
» dont Lucifer chaist et ses mals angles, se vesti
» le corps d'un serpent qavoit la teste de Virgine
» et apparust à Eve en disant pourquoi vous co-
» manda Dieu que vous ne mangerez de cest frut?
» et ele respondist que si nous y mangeons, nous
» morront. Et lui deablez lui dist que nanyl vous
» ne morrez pas mais serez com Dieus sachantz
» bien et mal. Et la chetive femme conveitant tiele
» dignité consentist. »

Le verso du premier feuillet est le seul qui présente au lieu de ces quatre sujets la figure de treize cercles concentriques, dont le plus petit et par conséquent le premier, est tracé autour de la source des quatre fleuves du Paradis terrestre. Entre ce premier cercle et le second, on lit : *Terra est sicca et frigida cui convenit melancholia et autummus*. Il y a une autre légende pour chaque autre cercle, et au-dessus de la figure entière on lit cette ru-

brique générale: *Descriptio celorum, planetarum et elementorum in suis speris, signis et motibus, secundum doctrinam Patrum precedentium.*

On voit que ces explications de figures très grossières ne sont pas dépourvues d'intérêt, pour l'étude de la langue françoise telle qu'on en gardoit l'usage en Angleterre, et même pour la connoissance des traditions et des légendes groupées autour du texte des livres sacrés. Dans les figures, on remarque des écus blasonnés avec la simplicité primitive, comme d'argent à la bande de gueule ou d'azur; d'argent au chevron de gueule, de gueule au chevron d'argent, de sinople tranché d'argent, ou d'argent à la fasce de gueule. David porte cependant de gueule au chevron d'argent accompagné 1° d'une tête d'agneau; 2° d'une tête de lion; 3° en pointe, d'une tête d'homme armé. Mais ailleurs, David n'a plus qu'un écu chargé d'un chevron, et d'autres guerriers ont des écus semblables.

II. LITANIES DES SAINTS AVEC FIGURES, EXPLICATIONS ET ORAISONS. — F° 23.

A partir de là jusqu'au f° 40, chaque page ne contient plus que deux sujets plus grands du double que les précédents. Il faut pourtant excepter la première (f° 23, r°), consacrée à la représentation de la gloire céleste, et flanquée de la Trinité et de la sainte Vierge. Les autres feuilles nous offrent les figures en pied des bienheureux

suivans: SS. Michel, — Jean-Baptiste, — Pierre, — Paul, — André, — Jacques-le-Majeur (ou Jacquemart), — Jean, — Thomas, — Philippe, — Jacques, — Barthélemy, — Mathieu, — Simon, — Jude, — Thadée, — Mathias, — Barnaba, — Marc, — Luc, — Étienne, — Lin, — Clet, — Clément, — Urbain, — Fabien, — Sixte, — Laurent, — Vincent, — Georges, — Christophe, — Edwarde, — Edmunde, — Thomas de Cantorbéry, — Denis, — Maurice, — Eustache, — Sylvestre, — Léon, pape, — Grégoire, — Gervais, — Dunstan, — Jérôme, — Augustin, — Ambroise, — Nicholas, — Germain, — Bernard, — François.

SStes Marie Magdelaine, — Marie-Égyptienne (la Jussienne), — Marthe, — Félicité, — Lucie, — Cécile, — Agathe, — Hélène, — Agnès, — Scholastique, — Petronille, — Colombe, — Anne, — Élisabeth, — Katerine, — Marguerite, — Brigite, — Anastasie, — Christine, — Julienne, — Prisque, — Foy.

Cette liste ne sera pas sans intérêt pour ceux qui étudient les monumens figurés de l'art chrétien, et surtout les vitraux et les statues. Les attributs de chacune de ces saintes figures pourront mettre sur la voie de l'intention d'autres anciennes productions de la sculpture et de la peinture. Au bas des quatre premières pages on lit une courte explication françoise et des oraisons latines. A partir du f° 25, r°, il n'y a plus d'autres lignes écrites que les rubriques qui surmontent les figures.

III. LES SEPT DOULEURS ET LES NEUF JOIES DE NOTRE DAME. F° 41.

Chaque page représente une douleur, avec son explication au-dessous. La première douleur, c'est la Prophétie de Siméon; la 2e, la Fuite en Egypte; la 3e, la Prédication de Jésus au temple, quand la Vierge le croyoit perdu; la 4e, la Trahison de Judas; la 5e, la Station près de la croix; la 6e, la Vue de son corps au tombeau; la 7e, la Méditation sur les diverses circonstances de la vie de Jésus-Christ.

Les neuf joies sont : 1° la Conception; 2° la Visite d'Élisabeth; 3° la Nativité; 4° l'Adoration des rois; 5° la Présentation; 6° la Reconnoissance de Jésus-Christ dans le temple; 7° la Résurrection; 8° l'Ascension; 9° le Couronnement de Marie dans le Ciel.

IV. COMMANDEMENS DE DIEU, ETC. — F° 49.

Dans les quinze pages suivantes nous voyons la figure et l'explication 1° des dix Commandemens de Dieu; 2° des sept Sacremens; 3° des sept Vertus principales; 4° des sept Dons du Saint-Esprit; 5° des sept Bonheurs de la vie parfaite; 6° des sept Articles de la foi sur la divinité de Jésus-Christ; 7° les mêmes sur son humanité; 8° les sept Œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle; 9° Attributs de l'Orgueil; 10° de l'Envie; 11° de

la Colère; 12° de la Paresse; 13° de l'Avarice; 14° de la Gourmandise; 15° de la Luxure.

Les figures cessent au f° 56, v°, et sont remplacées sur cette page par la définition des péchés du desir (ou convoer), de la bouche, du fait et de omission.

V. ENSEIGNEMENS AGRICOLES D'UN PÈRE A SON FILS. — F° 57.

Ce précieux traité, qui ne semble pas achevé, est compris dans les huit derniers feuillets du volume. Il est malheureusement assez obscur, mais je ne doute pas qu'en l'étudiant attentivement on ne vienne à surmonter les difficultés que présentent de nombreuses expressions techniques, et les mauvaises habitudes de langage d'un auteur présumé anglois. Après avoir rapidement traité la question des devoirs de l'homme envers Dieu, le Père aborde les questions de propriété, d'économie domestique et surtout agricole. Voici les premiers mots du traité:

« Le piere fuist en sa viellesse et dist à son fitz :
» Vivez sagement solonc Dieu et solonc le secle.
» Quant à Dieu pensez sovent de la passion, etc. »

Je transcrirai seulement ici les rubriques de la marge : « De vivre solonc vostre estat. — Comment vous viverez. — De eslire vos servantz. — De mesurer terre. — D'oier aconpte (oïr comptes). — De office de prevost. — De faire estente (division des terres). — Les jornées de la charrue. — Des

sesons del an. — De visiter les charrues. — De eliser (atteler) la charrue. — Des costages des charrettes. — Responte (produit) des blées. — Responte de breez. — Responte de semail. — Issue de grange. — De changer vos semences. — De norrir fymes (fumiers). — De changer estor (bestiaux). — De mettre estor au fermer. — De bien garder estor. — Des bestes femelles. — De trier vaches et de savoir lour respounte. — La responte de blank (laitage). — Responte des berbis. — L'office de gayerie. — Le petit estor. — Norriture des berbis. — Des agnelz. — Des porks. — Coment vos despendrez vos biens. — Vede d'acompte. — Retenue des serjaunts. — Ordre de l'acompte. — Des bleds despendus en l'ostel. — De faire pain. — De faire cervoise. — De medicine. — Medicine par bréez. — Medicine par cervoise rouge. — Des despenses del hostel. » C'est la dernière rubrique marginale.

N° 7011. [7].

425. LA BIBLE EN VERS FRANÇOIS; PAR MACÉ DE LA CHARITÉ-SUR-LOIRE. — DISTIQUES DE CATON. — VERS LATINS.

Un volume in-folio mediocri de 223 feuillets, vélin, deux colonnes; XIVe siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats.

Fonds Colbert, anc. n° 1806.

Ce volume, au commencement du XVIIe siècle, appartenoit à Nicolas le Fèvre, comme le prouve

la note autographe suivante placée en tête du premier feuillet écrit : « C'est à monsieur le Fèvre, » précepteur de monseigneur le prince de Condé, » qui me l'a presté le 21 décembre 1600. C. Fau- » chet. L'auteur du livre se nomme fol. 1, col. 1, » fol. 104, col. 3. » — Nicolas le Fèvre naquit à Paris le 2 juin 1544, et mourut le 3 novembre 1612. Il fut d'abord précepteur de Henry-de-Bourbon, prince de Condé, puis, après la mort de Henry IV, il remplit les mêmes fonctions auprès de Louis XIII. C'étoit un homme de savoir, de sens, de modestie, de piété. Dans sa première jeunesse, il s'étoit crevé l'œil en taillant une plume, et cette sorte d'avertissement ne l'empêcha pas de consacrer toute sa vie au culte de l'étude.

Le nom du copiste de ce manuscrit étoit *Thomas Trancherer*, qui l'exécuta en 1343, comme on le voit par ces mauvais vers écrits à la fin de la Bible f° 218, r°.

Or est la Bible afinée
Thomas Trancherer la paché (?)
L'escrivains si ha po gaigné
Quar estient cher trop li blé,
Tot li convenoit metre en pain
Quanqu'il gaignoit et soir et main.
L'an mil ccc. xl et trois
Estaint cheres feves et pois
Et li soygles et li fromens
Onc mes ne fut vehuz tiex tens.
Or le vuille Diex amender
Que nous gart trestoz d'encombrer.
Amen. Amen. Amen.

Si l'on considère 1° que l'ouvrage est d'un poëte du diocèse de Bourges; 2° que sur la dernière feuille de garde on lit en brouillons : « Informacion faicte au lieu de Charly, par moy » Jean Ferrant; » 3° que Charly étoit un prieuré situé entre Bourges et Fontmorigny, on ne doutera guères que ce volume n'ait été également exécuté en Berry par un Berryer, et par conséquent qu'il ne puisse servir d'autorité pour établir le dialecte françois usité dans le diocèse de Bourges vers le milieu du XIV[e] siècle. Au reste, l'extrême cherté des vivres dont se plaint notre copiste est justifiée par les *Chroniques de saint Denis* : « En ce mesme an, mist le roy une exac- » tion au sel, laquelle est appellée gabelle; c'est » à dire que nul ne povoit vendre sel en tout le » royaume s'il ne l'achetoit du roy, et qu'il fust » pris ès greniers du roy. Dont le roy acquist » l'indignation et la malegrace tant des grans que » des petis et de tout le peuple. Et pour ceste » cause il fut grant chierté de toutes choses par » tout le royaume de France, et valoit le sextier » de blé soixante seize sous parisis et avoine qua- » rante sous parisis. » (Anno 1343. Page 1354 de la nouvelle édition in-f°.)

L'auteur du poëme, Macé de la Charité-sur-Loyre, nous avertit, au début de l'Apocalipse, qu'il n'auroit pas rimé ce dernier livre sans les exhortations de l'abbé de Fontmorigny :

Quant j'oy parfait et asoi
Tot ce que vos avés oï,
J'oi en penssé et en propos
Que je préisse ici repos.
Mes uns prodon religious
De bons dis oïr curious
Dans Estienes de Corbigni
Abbés est de Font-Morigni,
Com uns suens moines qui a non
Perres, de Gigni en sornon
M'ont par pluseurs foiz escité, etc.

Ce passage nous met sur la voie de la date aproximative de la composition. La *Gallia Christiana* rappelle, en effet, plusieurs actes d'Étienne, abbé de Fontmorigny, depuis 1283 jusqu'en 1312. C'est donc vers la fin du XIIIe siècle ou le commencement du XIVe, que Macé, curé de Cenquoins, travailla à sa Bible versifiée. Mais quant à cette cure de *Cenquoins*, j'avoue que je n'en ai pu retrouver le nom sur les cartes actuelles ni dans les dictionnaires topographiques. Cependant, Bernot de Charan, auteur d'une *Histoire du prieuré de la Charité*, nous apprend que, vers le commencement du XIIe siècle, le seigneur de Bourbon avoit laissé, à la nomination du prieur de la Charité-sur-Loire, le prieuré de *Cenquonis*, dans le diocèse de Bourges. C'est donc une ancienne maison religieuse à joindre à la liste de celles que donne la *Gallia Christiana*, comme le nom de *Macé* est à joindre à ceux des anciens poëtes françois.

Voici le début de l'ouvrage :

Li prodome ancienement
Escrivèrent ententivement
Les grans livres que nous avons ;
Com par leur escriz nous trovons,
Les grans fez qui aleurs avindrent,
Et coment li bon se contindrent.
Desquiex les fez devons ensivre.
Li ancien firent maint livre.
Mes de tous ceux que j'onques lui,
Un souverain en hy eslui
A plus veray et à plus playsible
De tous autres, ceu est la Bible...
Et por ce que maintes gent sont
Qui en lour cuers tant de sens n'ont
Qu'il puissent entendre à devise
Tout ce que li latins devise,
Né les fors mos de l'escripture
Qui lor semble estre trop oscure,
Pour cete cause en charité,
Veaust Macez de la Charité
Sur Loire, de Cenquoinz curéz,
Les beaux fais des benehurez
En françois et en rime metre,
Tout ainssic com le dit la letre...

Ce début doit nous faire conjecturer que Macé entreprit sa traduction avant que ne fût composé ou du moins répandu le célèbre travail de Guyart des Moulins, achevé en 1295. Si l'on avoit pu lire une Bible en prose françoise, Macé n'auroit pas insisté sur le service qu'il alloit rendre au commun des lecteurs en leur donnant le même ouvrage en vers. Quoi qu'il en soit, son poëme n'a pas moins de quarante mille vers. Macé joint à son exposition des commentaires, des interpréta-

tions et des rapprochemens avec le but de la mission de Jésus-Christ. On peut s'étonner de lui voir aussi bien saisir la forme dramatique du Cantique des cantiques :

Je regars parler à delivre
Quatre personnes en cest livre,
Qui desirrent par bon corage
Celebrer un saint mariage.
C'est li espous et li sergent
Com l'espouse et la soe gent.

Au reste, tous les livres de la Bible n'ont pas été versifiés. Voici la liste de ceux que notre poëte a choisis : La Genèse, f° 1; — Exode, f° 17; — Lévitique, f° 24; — Nombres, f° 34; — Deuteronome, f° 40; — Josué, f° 43; — Juges, f° 47; Rois I, f° 52; — Rois II, f° 61; — Rois III, f° 71; — Rois IV, f° 75; — Ruth, f° 81; — Judith, f° 82; — Thobie, f° 85; — Esther, f° 89; — Daniel, f° 92; — Job, f° 100; — Cantique des cantiques, f° 104; — Machabées (fragmens et additions), f° 120; — Nouveau Testament (les évangiles fondues), f° 111; — Actes des Apôtres, f° 156; — l'Apocalipse, f° 174 jusqu'au f° 217 r° inclusivement.

Au commencement du Nouveau Testament, Macé, rappelant les symboles de l'homme, du lion, du bœuf et de l'aigle, par lesquels on figure les quatre évangélistes, ajoute :

Jesus Criz est ons (homme) et véaus
Jesus est lyons et oyseaus.

Hons fu tant com vesqui sur terre,
Véaus quant mort le cor li serre,
Lions fu en ressuscitant
Et oyseaux en lasus montant.

Aujourd'hui on risqueroit de ne pas édifier les fidèles, en répétant avec Macé de la Charité-sur-Loyre que Jésus-Christ fit le veau en mourant pour nous sur la croix.

II. DISTIQUES DE CATON. — F° 218.

Les premiers vers sont :

Seignors, ains que je vous commans
Espondre Cathon en romans,
Vous vueil deviser les sentences
D'où nostre mestre font sustances.
Quar li bun dient à delivre
Que cil Cathons qui fist c'est livre
Ce fu uns mestres bien senés
De la cité de Rome nés, etc.

Cet ouvrage contient environ 500 vers. Les quatre livres de Distiques, long-tems attribués à Caton, passent aujourd'hui pour avoir été composés vers le IIe siècle ou le IIIe de l'ère chrétienne. On en ignore le véritable auteur. Nous passerons en revue plusieurs traductions en vers de ces Distiques, les unes de Macé de Troyes, les autres de le Fèvre, d'autres dues à des anonymes comme celle que nous avons sous les yeux.

III. VERS LATINS. — F° 221.

On lit ici deux petits poëmes latins : le premier

adressé par un homme grave à un jeune homme, et commençant ainsi :

> Cartula nostra tibi por*tat* dilecte salu*tes*
> Multa videbis ibi si non hæc dona refutes, etc.

C'est un long enseignement contre les vanités du monde et sur la certitude de la mort. Le second, en quatrains monorimes, présente une méditation sur le dernier jugement, faite au profit des princes de l'Église, dont on représente la juste terreur quand ils comparoîtront devant le trône de Dieu. Voici les premiers vers, ou plutôt les premières rimes :

> Quid dicturi miseri sumus ante thronum
> Ante summum judicem ante summum bonum, etc.

N° 7012.

426. ENSEIGNEMENS PIEUX. — LIVRE DE LA SAGESSE EN FRANÇOIS. — MANIÈRES D'ENTENDRE LA MESSE. — DESCRIPTION DES SAINTS LIEUX. — CHRONIQUES ABRÉGÉES. — ÉPÎTRES ET ÉVANGILES DE L'ANNÉE, EN FRANÇOIS.

Un volume in-folio mediocri de 167 feuillets, vélin, deux colonnes, une grande miniature, initiales ; xve siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats.

1er catal., n° 1106. — 2e catal., n° 882.

La miniature qui sert de frontispice au volume est grande et fort belle; elle rappelle le style des artistes de Charles VIII ; — l'écriture est élégante et le vélin d'une excellente qualité.

La table des rubriques comprend les trois premiers feuillets.

Au f° 4, sous la miniature, on lit en rubrique : « Cy ensuivent les admonestemens prins des paro- » les du sainct Isidoire, pour ensaigner l'omme » comment il puisse peché éviter et se puisse en- » fermir en bien. » Les premiers *admonestemens* sont : « Homme metz paine comment tu te puisse » cognoistre. » — Cet extrait des livres *De Summo bono*, de l'évêque de Séville, rappelle les opuscules ascétiques de Gerson. Voici l'alinéa placé sous la septième rubrique : *De doner manière de fuir les femmes.*

« Si tu es séparé de femme, ne pense point en » elle, et n'y metz point ton atente. Si tu le fais, » c'est à dire que tu y penses et que elle est pré- » sente en ta pensée très périlleusement, aussy » comme si tu l'avoyes présentement en corps.... » Ne te aproche pas de femme si tu es enclin à » peché charnel ; car elle est charnelle et esmou- » vera ta charnalité. Femme est embrasante, atra- » hante et décevante, et aussi comme le fer s'il » estoit longuement près de sa fournaise seroit » tantost amoli, — aussi n'est-il si parfait homme » qui si longuement est près de femme qu'il ne » soit pris de péril et de peché.... » La langue est, dans ce morceau, comme dans tout le reste du volume, plus conforme au bon et définitif usage des siècles suivans, qu'on ne le trouve dans la

plupart des autres productions de la même époque. On remarquera surtout *si* au lieu du *sé* plus ancien, et la suppression de l'*i* dans la pénultième de *péchié*.

II. TRADUCTION DU LIVRE DE LA SAGESSE DE SALOMON.
F° 8 V°.

Cette traduction est accompagnée d'un préambule sur les principales actions de Salomon, et de la lettre que saint Jérôme a placée en tête de sa traduction latine. Les premiers mots du préambule sont : « Ou temps que Salomon, fils du roy David, » fut roy de Jherusalem, Dieu luy monstra moult » grant amour.... »

III. SIGNIFIANCE COMMENT ON DOIT PENSER EN LA MESSE.
F° 16 R°.

Les premiers mots sont : « Premièrement quant » on oyt sonner la messe, on doit penser que ce » sont les messagers de Dieu, etc. »

IV. CHRONIQUES UNIVERSELLES ABREGÉES. — F° 18 V°.

Ces chroniques ne sont indiquées par aucune rubrique. Elles commencent avec Adam de la manière suivante : « Nostre Seigneur forma Adam » depuis ce qu'il eut fait le ciel et la terre et toutes » les autres créatures, et après il fist Adam de VIII » choses. La premiere si fut de l'union de la terre, » la deuxiesme de la mer, la troisiesme du soleil,

» la quatriesme dès nues du ciel, la cinquiesme » du vent, la sixiesme des pierres, la septiesme » du saint Esperit, la huitiesme de la beaulté du » monde. »

A la première colonne, r° du f° 20, nous sommes déjà à l'année 1105, où nous trouvons un fait que peu d'autres chroniqueurs ont consigné : « En » l'an de l'I. 1005, se assemblerent les chiens » d'Engleterre, de France, de Flandres, de He» nault et d'aultres plusieurs terres, au mont Vui» mer, en Champagne, et s'entrebattirent tant » l'ung à l'autre que tous s'entretuerent tant d'ung » costé que d'autre. » Le mont *Vuimer* est le même que le fameux *mont Aimé*, au-dessus de la petite ville des Vertus, en Champagne. Cette chronique abrégée finit quelques lignes plus bas, avec la mention de la mort de saint Thomas, en 1271.

Alors recommencent d'autres annales depuis l'an 1201, à partir du mariage de Louis VIII avec Blanche de Castille, jusqu'en 1254, époque du retour de saint Louis en France.

V. DESCRIPTION DES SAINTS LIEUX. — F° 20 R°.

Cette description fort abrégée de celle que l'on trouve fréquemment en tête des *Chroniques d'Outremer*, commence à la fin de la 2e colonne, et se termine avec la 1re colonne du f° 21, r°

VI. EPITRES ET EVANGILES DES FETES ET DIMANCHES.
F° 21 R°.

Ces *épîtres et évangiles* embrassent tout le reste du volume. Les premiers mots sont : « Beaulx fre-» res sachés qu'il est heure de soy lever de dor-» mir ; maintenant nostre salut est plus près que » nous croions. » Les deux derniers feuillets com prennent quatre alinéas précédés des rubriques suivantes : *La vie perdurable.* — *La faulceté du monde.* — *Les dix propriétés de N. S.* — *Epistola de sancto die Dominico.* En latin.

N° 7013.

427. TRADUCTION DE L'APOCALYPSE, AVEC EXPLICATIONS.

Un volume in-folio mediocri, vélin, deux colonnes ; miniatures, vignettes et initiales ; XIIIe siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats.

1er catal., n° 1047. — 2e catal., 569.

Si l'on s'en rapporte au dialecte du texte et même au style des ornemens, on ne doutera pas que ce volume n'ait été exécuté en Angleterre, et que les miniatures ne rappellent un modèle plus ancien de deux ou trois siècles. Les mots suivans sont tracés au-dessus de la première miniature : « Apocalipsis in Pictura, fact*us e* Carolo ma-» gno. » Or, ce mauvais latin doit indiquer que les

peintures ont été, soit copiées sur un texte dont on regardoit Charlemagne comme le possesseur ou l'auteur, soit exécutées elles-mêmes pour ou par l'illustre empereur. La vraisemblance de cette dernière assertion n'est pas grande ; mais nous ne sommes pas obligés de garantir la sincérité de celui qui n'a pas craint de l'émettre, et il doit nous suffire de dire 1° que ces premiers mots paroissent avoir été écrits au XIIe siècle ; 2° qu'ils doivent être postérieurs aux enluminures.

Au-dessous de la même miniature, on doit remarquer une autre ligne écrite au XIIIe siècle, c'est-à-dire long-temps après l'exécution des ornemens du volume; la voici : « Fiat op. abstctum Costesdy » et Hugo de Vi super apoc ; et inscbate circa » et sub pictas seqnt et tuc et complacens; et si » necesse fuit, fiat rara gallic. »

MM. Champollion père et fils, qui ont parlé de notre manuscrit dans la *Paléographie universelle, etc.*, de M. Silvestre. Paris, 1840, in-f°, ont émis sur ce point l'opinion suivante : « L'auteur » de la note veut qu'on *délie* l'ouvrage de Costresdy » et Hugues de Vi sur l'Apocalypse, qu'on écrive » le texte autour et au-dessous des peintures, en » cet état l'ouvrage devant satisfaire, et au besoin » qu'on fasse des suppressions dans le texte fran- » çois... La note latine nous semble désigner » comme auteurs des dessins de notre Apocalypse » Costresdy et Hugues de Vi, d'ailleurs inconnus,

» mais que notre manuscrit fait placer au nombre
» des habiles miniaturistes du moyen-âge. »

J'admets la première partie de cette explication ; mais je pense que le directeur de la transcription voulant joindre à ce volume une explication françoise des figures supposées carlovingiennes qu'il renfermoit déjà, recommande que l'on fasse un extrait de l'ouvrage de Costesdy et Hugues de Vi sur l'Apocalypse, et qu'on le transcrive *à côté* et *sous les peintures suivantes ;* enfin que l'on coupe une partie de cet extrait françois si le défaut d'espace en rendoit la suppression nécessaire.

Ainsi, je ne reconnois pas avec MM. Champollion, dans les deux noms de Costesdy et Hugues de Vi les habiles enlumineurs du manuscrit, et je ne pense pas que dans la même ligne l'ouvrage de Costesdy et *les peintures suivantes* puissent désigner une seule et même chose. L'incertitude repose à mon avis sur un autre point : Costesdy et Hugues de Vi sont-ils les auteurs du texte de l'Apocalypse, ou sont-ils les copistes auxquels s'adresse l'auteur de cette ligne ? Le singulier *Fiat* est favorable à la première partie du dilemme, que le second verbe *inscribatur* justifieroit encore. Voilà pourquoi nous l'avons adoptée. Remarquons d'ailleurs qu'en supposant la note écrite pour l'instruction d'un artiste choisi d'avance, il eût été fort inutile de rappeler le nom de cet artiste ou de ces artistes.

Ainsi, pour nous résumer, le propriétaire de notre volume au xiiie siècle, voyant qu'il offroit la représentation des figures de l'Apocalypse, souhaita que dans les espaces laissés vides, sans doute avec l'intention d'y transcrire le texte latin de saint Jean, on plaçât une traduction françoise. Et que ces figures aient été plus anciennes d'un ou de plusieurs siècles, il faut, dans tous les cas, convenir qu'elles sont antérieures au texte écrit. Le choix des couleurs, l'agencement du costume, le caractère des figures, la forme des édifices, tout nous reporte au-delà du xiiie siècle. Pour ôter le doute sur ce point il suffit de comparer les deux belles initiales du texte écrit, placées au f° 2 v°, avec la miniature qui les surmonte. Il seroit absolument impossible de fixer la même date aux unes et à l'autre.

Les huit premières miniatures représentent la vie de saint Jean l'évangéliste confondue avec celle de saint Jean-Baptiste. Dans la première, un saint gourmande trois hommes et une femme ; dans la 2e, le même saint baptise une femme dans un caveau, et sept figures cherchent à distinguer au travers des portes et de la serrure, non pas l'action du saint, mais les charmes de la femme dont on peut distinguer la moitié du corps. Ce sujet est fort singulier : celui qui a le moins d'espérance de voir s'arrache les cheveux ; un autre, pour atteindre à

la petite fenêtre pratiquée au-dessus de la porte, monte sur la tête de l'un de ses compagnons dont il fait ainsi fléchir le corps. Je ne reconnois là ni l'apôtre Jean, ni Jean-Baptiste: seroit-ce le baptême de la Magdelaine? Dans la 3e miniature, le saint est conduit devant un juge. Dans la 4e, il monte sur un vaisseau. Dans la 5e, il est amené devant un roi. Dans la 6e, il est à mi-corps dans une chaudière bouillante. Dans la 7e, le roi le fait éloigner, garrotté de liens. Dans la 8e, il est encore sur mer; on doit ici remarquer certains détails du vaisseau et les trois écus appendus aux voiles. Ces écus sont de la plus ancienne facture : trois clous séparés par une barre ou par un chevron. Et notez que ces barres et chevrons ne sont pas un simple ornement; ils sont destinés à rendre plus forte la résistance de la plaque métallique. Ainsi tombe la ridicule opinion que les tournois ont donné naissance aux armoiries. Dans la 9e, les nautoniers ont déposé notre saint dans l'île de Pathmos.

A partir du v° du f° 2, il n'y a plus qu'une miniature par page, et le texte écrit commence dans la partie inférieure. Voici le début de l'Apocalypse: « Apocalipsis Cristi Jesu. — Je Johan vostre
» frere partener en tribulation et regne et patience
» en Jesu-Crist: fu en ile qui est apelée Pathmos.
» Por la parolle Deus et temoigne Jesu-Crist. Et
» fu en espirite par un dimaine, et oï après moi
» une grant voiz ausi come de bosine ki me dist:

» escrivez en livre ceoque vos véez. — Glose. —
» Par seint Johan sunt signifié li bon prelat de
» seinte glise qui unt la voiz de l'evvangile, et en-
» tendent que la manace del jugement qui est si-
» gnifiée par la busine les semunt qu'il mettent en
» eovre ce qu'il voient en escripture et par esam-
» ple enseignent les autres de bien fère. » Nous retrouvons ici le texte et le commentaire renfermés dans le volume 6987. Seulement le dialecte est différent, comme il convient à deux livres copiés l'un en Angleterre et l'autre en France.

Les f°s 4 et 5 n'offrent pas de miniatures et semblent, avec le bas du f° 3, avoir été intercalés afin de pouvoir faire concorder le texte de l'Apocalypse avec la figure du f° 6 v°. A partir de là, quand la glose est trop longue, on en renvoie la fin à ceux des feuillets suivans dans lesquels l'explication du texte est moins abondante. Ces nombreux renvois, qui jettent du désordre dans l'esprit du lecteur, prouveroient seuls que le volume a été écrit long-temps après avoir été enluminé.

La miniature du f° 8 r°, se rapportant à *l'equus rufus de l'Apocalypse*, nous donne le moyen de constater le sens du mot *sor* dont le traducteur se sert. « Et essi un autre cheval sor. » *Sor* est donc synonyme de notre *bay*, d'ou le nom du cheval *Bayart.*

La miniature du f° 9 r°, correspondante à la vision des « quatre angeles estant sur quatre angles
» de la terre, » nous offre la terre en forme d'un

ovale dont les deux extrémités sont aiguës. Les quatre anges sont autour de l'ovale et à égale distance. Dans le msc. 6987, f° 3 v°, la terre est parfaitement ronde, et les anges sont au sommet de quatre montagnes placées à égale distance dans le cercle qu'elle forme. Cette dernière manière de *tourner* la difficulté des quatre coins du monde me paroît ingénieuse.

La miniature du f° 11 v° nous offre les vents sous la forme de têtes bouffies, d'après le système de l'antiquité.

Le f° 12 a été transposé; il devroit être placé trois feuillets auparavant. L'un des dessins les plus remarquables est celui du f° 13 r°. La figure de l'ange qui a la tête surmontée de l'arc-en-ciel est du plus beau style carlovingien, surtout pour ce qui se rapporte aux draperies. Au f° 15 r° l'ange de l'abîme, pour marque de sa royauté, porte à la main droite un fleuron, ou fleur de lys tronquée. Ce symbole est précieux; il confirme cette opinion que nos rois adoptèrent la fleur de lys comme partie capitale de la couronne royale et du sceptre.

Les lances des chevaliers à cheval du f° 16 v° offrent des pennons grossièrement coloriés. Ainsi, l'un d'eux est de sinople, aux deux barres *d'argent chargées de quintefeuilles d'or*. Deux chevaliers éloignés l'un de l'autre portent le même écu de sinople. Il ne faut donc voir ici que des écus figurés sans intention héraldique. F° 20 v°, très curieuse

figure de la Vierge. — Les écus du f° 21 r° et v°, 25 r°, 38 v° et 39 r° offrant *or sur or* ou *sur argent*, ou *émail sur émail*, sont également en dehors des règles du blason généralement admises au XIIIe siècle. F° 35 r° et v°, 36 r°, figures de la grande prostituée de Babylone. La 3e miniature surtout est d'un très beau caractère. F° 43 r°, édifice singulier, d'un caractère bysantin.

Les figures de l'Apocalypse finissent avec le f° 44 r°; mais la fin du texte françois est reportée à la suite de l'autre feuillet, rempli, comme le v° du feuillet 44, de six miniatures relatives à la vie de saint Jean. Dans la 1re, Drusiane sur un brancard est ressuscitée par le saint. Il faut remarquer la croix grecque et le costume de celui qui la porte. Dans la 2e, deux moissonneurs font bénir leurs gerbes par le saint. La 3e semble être une bénédiction de fruits. Dans la 4e, le saint fait tomber un temple païen. Dans la 5e, deux personnages tiennent une coupe devant le roi : l'un des deux renverse la liqueur; l'autre, qui est un saint, la boit au contraire. C'est la légende d'Aristodemus et de saint Jean. La 6e représente la mort du saint homme.

Telles sont les choses qui m'ont paru le plus remarquables dans ce volume singulier. Un passage du premier inventaire de Gilles Mallet, fait en 1773, pourroit faire croire qu'il appartenoit à la librairie de Charles V. « L'Apocalypse en françois, toute

» figurée et ystoriée et en prose. » Malheureusement ce volume n'étoit plus au Louvre, à l'époque de la mort du roi; il ne fut donc pas signalé dans le second inventaire, avec la note des premiers mots de la seconde et de la dernière feuille. On lit sur les marges de la première mention: « Le roy l'a baillé à monsieur d'Anjou, pour fere » son beau tappis. »

Si c'est le même exemplaire, il aura, de la librairie du duc d'Anjou, passé plus tard en Belgique dans celle du seigneur de la Gruthuyse; car, au bas de la première page, on reconnoît encore aujourd'hui, sous les fleurs de lys de l'écu de France, les armes de ce fameux amateur de beaux livres. Aussi M. Van-Praet a-t-il à ce titre accordé quelques lignes à notre volume, dans son ouvrage sur la Bibliothèque de Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse (n° IV).

Comme je l'ai déjà dit, MM. Champollion l'ont également décrit, mais avec plus d'attention et de sagacité, dans le grand ouvrage intitulé : « Paléo» graphie universelle, collection de fac-simile d'é» critures, etc., » dont les ornemens sont de M. Silvestre. Ce dernier a reproduit, avec un incontestable talent, la miniature du f° 22 verso.

N° 7014.

428. ANTIQUITÉS DES JUIFS, PAR JOSEPHE; TRADUCTION ANONYME. 1er VOLUME.

Un volume in-folio mediocri de 253 feuillets, vélin, deux colonnes, miniatures, vignettes et initiales; xve siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats.

Anc. Biblioth. Mazarin, n° 244.

Les miniatures de ce volume dépareillé qui comprend seulement les quatorze premiers livres de Josephe, sont fort grossières; elles ne manquent pourtant pas de style. Elles sont au nombre de quatre, une en tête de chaque livre. La première est divisée en huit compartimens; on lit au-dessus la rubrique suivante : « L'histoire materiée ou premier livre de Josephe des anciennetés des juifs. »

Les premiers mots de la traduction sont : « Dieu qui est créateur de toutes choses visibles » et invisibles feist au commencement ciel et terre. » Mais quant la terre n'avoit pas lumiere, par quoy » on la peust veoir, car il avoit au dessus grans » tenebres et l'esprit de Dieu feust portés par des- » sus, Dieu commande que lumière feust faite, etc. »

C'est la même traduction que dans les numéros précédents 6706 à 6711 et 6891. Seulement ici on ne trouve pas le prologue de ces deux autres exemplaires. Ajoutons que l'écriture en est peu flatteuse. La feuille de garde de la fin contient trois

couplets d'une chanson sur le même refrain. La transcription n'en est guère moins ancienne que celle de la traduction. Voici le premier :

Adieu m'amours du temps passé
Car vous n'estes plus de saison.
Puisque m'avez voulu changer
De vous sans cause et sans raison.
Je ne suis plus vostre mignon,
Debouté suis, dire le fault ;
Si de vous suis en mesprison,
Par Nostre Dame il ne m'en chault.

Nos 7015. — 7016.

429. HISTOIRE DE LA GUERRE DES JUIFS DE JOSEPHE. TRADUCTION DE GUILLAUME COQUILLART.

Deux volumes in-folio mediocri : le 1er volume de 247 feuillets, le 2e de 283, vélin, lignes longues, miniatures, vignettes et initiales ; xve siècle. Reliés en maroquin rouge aux armes de France sur les plats.

Anc. Biblioth. Mazarin, no 2004.

Exemplaire beaucoup plus beau que celui de la même traduction décrit sous les Nos 6892 et 6893. Au milieu d'un très grand nombre de miniatures, on en trouve quelques-unes excellentes et beaucoup de précieuses, surtout dans le premier volume. Il est fâcheux que les dernières parties soient exécutées avec moins de soin que les premières de chaque volume, surtout pour ce qui touche à la calligraphie.

La petite miniature qui orne la tête du préam-

bule de Coquillart représente le traducteur assis devant un pupitre, et dictant à son secrétaire ce qu'il transcrit d'un livre ouvert devant lui. Cette composition, d'un travail fin et délicat, nous conserve sans doute le portrait unique de Guillaume Coquillart. A ce titre, elle est d'un intérêt d'autant plus grand que l'exemplaire paroît antérieur de douze ou treize années à celui que nous avons déjà examiné. Il va nous permettre de redresser et compléter ce que, dans le tome II, pages 270 et suivantes, nous avons dit de Guillaume Coquillart.

1° A la fin du *préambule* déjà cité, on trouve ici quelques mots omis dans l'autre exemplaire ; les voici : « Et l'an XXXIXe de l'aage d'icellui translateur. » Ainsi, quand Guillaume Coquillart, en 1460, entreprit sa traduction, il avoit 39 ans ; il étoit donc né vers 1421 : c'est-à-dire à peu de distance de la mort de Charles VI. Voilà ce qu'on avoit jusqu'à présent ignoré.

2° A la fin du second volume, et immédiatement avant les cinq stances en acrostiches, on lit : « Cette translation fust parfaicte le sabmedi, veille » de Pasques flories, vingtquatriesme jour de mars » l'an mil quatre cens soixante trois, entre six et » sept heures du matin, à Reims. »

Ainsi, la date de l'autre exemplaire, 1476, ne se rapporte qu'à la transcription et ne nous donne pas l'indication du lieu où elle fut exécutée. Ainsi, Coquillart n'employa pas, comme j'avois été in-

duit à le croire (tome II, page 273), seize ans, mais trois ans et demi, à traduire l'historien Josephe : ce qui semble bien autrement vraisemblable. En 1476, Coquillart aimoit déjà mieux sans doute faire de petits vers satiriques, malins et licencieux, que des traductions de graves auteurs latins. En 1470, il avait déjà composé le dialogue de la *Simple et de la Rusée*. En 1472, Jean Juvénal des Ursins nommoit pour exécuteur de ses dernières volontés *Guillaume Coquillart*, et, quoi qu'en ait dit l'abbé Goujet (Bib. Franc. tome x, page 164), « il est bien sûr que c'est le nôtre. » Une fois son illustre protecteur mort, il est probable que le malicieux Champenois se livra sans réserve à son goût pour la vie et les compositions joyeuses.

3° Il faut aussi remarquer cette indication de la ville de Reims comme l'endroit où le volume fut composé et exécuté. Or, l'écriture et les miniatures rappellent exactement le style de l'artiste qui a exécuté l'admirable exemplaire du *Vita Christi*, décrit sous le N° 6841 à 6843 (tome II, page 75); et le copiste de ce volume s'est nommé lui-même à la fin *Gilles Richard*. On peut donc poser en fait, jusqu'à preuve du contraire, que ce Richard était un Remois, et que, s'il n'a pas exécuté les miniatures des volumes qu'il transcrivoit, c'est du moins dans la même ville que se trouvoient les peintres habiles qui les ont exécutées.

Dans le grand nombre des miniatures qui rappellent assez bien l'école de Jean Fouquet, j'ai surtout remarqué, 1er volume : f° 7, une bataille; f° 17, Judas Machabée, nommé prince des prêtres; f° 21, siége de Ptolemaïs, arbaleste curieuse; f° 24, érection du temple d'Ozias, brouette; f° 27, ville en flammes; f° 53, char de la reine Alexandra; f° 55, lit de la reine Alexandra, avec draps et couvertures; f° 99, les portraits de Marianne et Aristobule, présentés à Antoine; f° 152, mort d'Hérode, lit et cheminée; f° 184, décollation de Jean-Baptiste; f° 197, couronnement de Néron.

Dans le 2e volume : f° 1, Néron envoie Vespasien en Judée; joueurs d'instrumens; f° 136, exécution de l'évêque Matathias et de ses trois fils.

Nos 7017-7018.

431. LE LIVRE DE VITA CHRISTI, PAR LUDOLPHE DE SAXE, TRADUCTION ANONYME. 1re ET 2e PARTIES.

Deux volumes in-folio mediocri, vélin, deux colonnes, deux miniatures, vignettes et initiales; xve siècle. Reliés en maroquin rouge aux armes de France sur les plats.

1er cat., nos 896 et 889. — 2e catal., nos 520 et 481.

Cet exemplaire faisoit partie de la Bibliothèque de Louise de Savoie, dont on voit les armoiries dans la vignette du 1er volume (de France, parti de Savoie). Il contient une traduction de Ludolphe

différente, surtout dans la première partie, de celle que renferme le beau volume décrit sous le N° 6841 (tome II, page 75). Mais cet exemplaire devoit former quatre tomes : les deux premiers que nous avons sous les yeux ne poursuivent pas le récit au-delà de la seconde partie de la vie de Jésus-Christ.

Pour faire juger des différences de la traduction, je citerai le passage qui se rapporte au portrait de Jésus-Christ dans les deux exemplaires.

Msc. 6841. F° 3.

J'ai proposé de mettre en ce present volume aucunes choses trouvées de lui en ung livre appellé *Annalia*, qui veut autant dire comme chroniques à nous. Car en ce livre ainsi nommé se mettoient les choses advenues en chascune année du temps des Juifs. Jesucrist qui fut appellé prophette de verité fust de belle stature moyenne né trop haulte né trop basse et toute droitte, moult à regarder aggréable. Visaige venerable lequel les regardans aymer devoient et craindre. Les cheveux allans jusques aux oreilles, de couleur de noir d'avalaine, depuis les oreilles jusques aux espaules crespés et jaunes, divisez ou milieu du chief comme tresses selon la manière des Nazariens. Le front large et bel. Le visaige sans ploy né ride né quelque autre tache. Couloré de couleur vermeille. Plaisant de nez et de bouche, grande barbe et forchée. De regard gracieux et meur. Les yeux vers et clers, en reprenant moult terribles, en admonestant très doulx et amyables. Chière lye en grande moderation. Aucuneffois plouroit, mais oncques ne ryt.

Msc. 7017. F° 8.

On lit ès livres des Romains que Jesucrist qui fut appellé des gens prophete de verité fut de grande stature, plaisant à regarder, ayant le visage venerable par lequel ceulx qui le regardoient le povoient craindre et amer. Il avoit les cheveux de la couleur d'une noix aveline pendans jusques aux oreillles, ayant ou mylieu de son chief deux parties de cheveulx en la maniere des Nazariens, ayant le front plain et plaisant, la face rouge et sans tache et toute moderée et le nez long. Nulle reprehension n'estoit en sa bouche, ayant grande barbe et le menton fourchié. Le regard simple et les yeulx clers. Il estoit terrible en reprenant, en admonestant doulx et amiable. Joyeux en gardant toute gravité. Il a plouré aucunes fois, mais oncques il ne rist.

N° 7018. 3.

433. LÉGENDES PIEUSES ET SERMONS. LE MARIAGE DE NOTRE-DAME EN VERS. — ÉVANGILE DE NICODÈME. — CONVERSION DE SAINT PAUL. — CHAIRE DE SAINT PIERRE. — SOMME DES VICES ET DES VERTUS, PAR FRÈRE LAURENT. — VIE DE LA MAGDELEINE. — DOULEURS DE NOTRE-DAME.

Un volume in-folio mediocri de 177 feuillets, vélin, deux colonnes, miniatures, vignettes et initiales ; commencement du XVe siècle. Relié en veau racine, au chiffre de Louis XVIII sur les plats.

Fonds d'Ant. Lancelot, anc. n° 133, nouveau n° 7.

L'écu de Montmorency-Laval, figuré trois fois sur la première page, paroît avoir été tracé par l'auteur de tous les autres ornemens ; c'est donc pour une personne de cette maison que le volume auroit été exécuté. Les petites miniatures sont en général d'un style grossier.

Voici l'indication des diverses pièces renfermées dans ce volume.

1° *Vez-ci le mariage nostre Dame,* en vers :

Oez tuit la premiere hystoire
De Nostre Dame qui est voire,
Puis quelle fu née de mère
Et engendrée de son père,
Quatre ans enprès un an demi
Que sainte Marie nasqui,
Dedens le temple fu menée ;
Come pucele bien senée

Sus ses genois tint son sautier
Et commença Dieu à prier
Dedens son cuer piteusement;
Dieu la regarda doucement :
Por la sinplece qui en le iere
En volt d'ele fere sa mere, etc.

Ce petit poëme, d'environ onze cents vers, suit principalement les traditions du pseudo-évangile de la *Naissance de Marie*. Il comprend l'histoire entière de la sainte Vierge.

II. TROIS SERMONS.

1° *Pour le jour de Noël*, f° 12. Cette pièce n'a pas de titre. Les premiers mots sont « Quant li » temps fut raempli que nostre sire J. C vost nes- » tre de mere, nostre dame sainte Marie, il honora » sa nativité non pas por soy... »

2° *Pour l'Épiphanie*, f° 14 : « *Vez-ci l'offerende » des trois rois.* — Vertez est que N. S. J. C. fut » nez en la cité de Bethleem... »

3° *Sur la Purification*, f° 16 : « Quant le temps » fut acomplez de la gesine N. D. Saincte Marie, » prindrent N. S. cil qui estoient si parent... »

III. EVANGILE DE NICODEME.

Sous la rubrique : « Ici commence la passion de N. S. J. C., f° 17. »

IV. DEUX SERMONS.

1° *De la Conversion saint Pol*, f° 29. « Après

» ce que S. Estienne fut lapidez, li jouvenceaus » qui gardoit les robes à ceos qui le lapiderent » qui avoit non Saules.... »

2° *La Chaere saint Pere*, f° 30. « Sainte Yglese fait feste en remenbrance de l'ennor, etc. »

V. LA SOMME LE ROI.

Ce fameux traité de morale ascétique dont on reconnoît pour auteur Laurent, de l'ordre des prédicateurs et confesseur de Philippe-le-Hardi, est conservé dans les manuscrits sous divers noms; souvent même, comme ici, il n'a pas de titre général et l'on croiroit que les nombreuses divisions qu'il forme sont autant d'ouvrages entièrement séparés. Tantôt il est nommé *les Dix commandemens de Dieu*, tantôt *la Somme Laurent*, tantôt *la Somme le Roi*, tantôt *la Somme des vices et des vertus*, tantôt enfin *les Sept Péchés mortels*. M. Lajard, dans le XIXe volume de l'Histoire Littéraire de la France, a consacré un article important à l'auteur de cet ouvrage si fameux au XIVe siècle. Il a même rappelé, parmi les manuscrits de *la Somme le Roi*, le n° 7018 ³, dans lequel il étoit assez difficile de la reconnoître. Voici dans cet exemplaire toutes les divisions du livre de Laurent :

1° *Des Sept Péchés mortels*, f° 33. C'est une instruction sur la bête à sept têtes de l'Apocalipse, sous la rubrique : « Ci commance l'Apocalipse saint Jahan. » Les premiers mots sont :

« Mes sires S. Johans, ou livre de ses revelacions » qui est apelez l'Apocalipse si dit.... »

2° *Des Articles de la Foy*, f° 59, commençant : « Tuit crestian et toutes crestianes doivent savoir » .III. choses qui sont nécessaires au salut de l'ame. » Ils sont au nombre de douze.

3° *Les dix commandemens de la loy*, f° 60, commençant : « Le premier commandement que » Diex fist est cestui : Tu n'auras pas divers Diex.. » Dans beaucoup d'exemplaires, la *Somme le Roi* commence ici avec cette partie.

4° *De la science de bien mourir*, f° 63. Sous la rubrique : « Voys ici comment tu doys aprendre » à vivre et à mourir. — Tu doiz savoir, car à enviz meurt qui aprins ne l'a, aprens à mourir, si » sauras vivre. » M. Lajard a cité ce début assez au long.

5° *Les péticions de la Patenostre*, f° 76. « Quant » l'en met un enfant as lettre, au commencement » l'en li aprent sa patenostre, etc. »

6° *Des sept dons du saint Esprit*, f° 86. « Après que nous avons parlé des .VII. peticions, est mestier, etc. »

7° *Des dons et des vertus* qui appartiennent aux religieux, f° 115. « Or, avons-nous piecza parlé des » dons et des vertus qui gouvernent ceux qui ou » monde vivent, etc. »

8° *Les dignetés de l'arbre de Chastée*, f° 141 : « Cest arbre croist et monte et profite aussi

» comme les autres davant dis par set degrés. » Un passage sur les devoirs des gens mariés prouvera que l'auteur de la Somme comprenoit fort bien la nécessité d'une distinction dans l'exercice de la vertu qu'il élève si haut, la chasteté. « Et dois savoir que en troi cas peut-l'en faire l'euvre de » mariage sans nul pechié, et i peut-l'en avoir » grant merite quant à l'ame. — Le premier cas » est quant l'en fait ceule euvre en entencion d'avoir ligniée à Dieu servir. Et en tele entencion » fu mariage principaument establi. Le segont cas » est quant l'un rent à l'autre sa debte quant il le » requiert. Et à ce doibt esmovoir justise qui rent » à chescun son droit quant l'en li demande ou » requiert, ou par bouche ou par signe, comme » les fames qui sont hontouses à demander tele » chose. Cil qui refuse l'autre qui requiert peiche, » car il li fait tort de la soe chose; car li uns a » droit ou corps à l'autre. Mes cil qui rent ce » qu'il doit, fait bien et à droit, quant il le fait en tele » entencion, et il dessert vers Dieu, que justice » l'esmeut à ce faire, non pas lecherie. — Le tiers » cas est quant li on requiert sa fame de tele euvre por la garder de pechié; meismement quant » il voit que elle est si honteuse qu'ele ne le requerroit jamès de tele chose, et craint qu'ele ne » chéist legierement en pechié sé il ne la requiert. » Qui en tele entencion rent ou requiert tele debte, » il ne peiche de riens, anceis puet deservir me-

» rite vers Dieu, car pitié l'esmeut à ce faire. » Je me trompe fort ou ce passage ne doit pas avoir été l'un des moins cités et allégués, dans le temps où la Somme le Roy étoit dans la mémoire de tout le monde.

Le dernier chapitre de l'*Arbre de Chasteté* et de toute la Somme, dans notre exemplaire, a pour rubrique : *De Religion.* Il recommande la chasteté surtout aux gens de religion. Les derniers mots sont : « Car aussi comme les anges du ciel ont » grant joie d'un peschours quant il se repent et » fait penitence, aussi s'esjoïssent li diable quant » il poent vaincre et trébuchier un preudomme, et » quant il est de plus grant estat et de plus parfait, » tant a-il plus grant joie quant il le peut dece- » voir. Aussi comme le pescheurs qui a plus grant » joie quant il peut prendre le grant poisson que » le petit. »

La *Somme le Roi* a été imprimée pour Ant. Verard, vers la fin du xve siècle, sous le titre de la *Somme des vices et des vertus.* On en conserve à la Bibliothèque royale un bel exemplaire coté D. 4551. Il abrège beaucoup le texte de notre volume, mais il ajoute aux *dignités de l'arbre de Chasteté* un dernier article *du don de sapience et de la vertu de attrempance et de sobriété.* Les derniers mots de cet article sont : « Car cuer ne pourroit » tant dire ne langue deviser quelle joie est celle » paix que Dieu a donné à ses amis. Et pour ce,

» je n'en scauroie né ne pourroie en dir louenge » suffisante; dont je ne vueil maintenant plus riens » dire; mais vueil icy laisser ma matière à la » gloire de nostre Seigneur à qui en soit tout » l'honneur, qui nous vueille mener en sa com» paignie, là où est pardurable vie. Amen. »

VI. VIE DE LA MAGDELEINE. — F° 160.

Les premiers mots de cette légende sont : « Ci » commence la vie de la glorieuse Magdeleine que » N. S. ama moult. Son droit non estoit Marie et son » seurnon Magdelene, quar ele fu née à un chastel » qui jadis fut nommé Magdalon, » etc.

VII. LES DOULEURS NOTRE DAME.

Commençant : « Filie Jerusalem nolite flere.... » hée douce dame, mère Jesuscrist en qui est toute » misericorde ; n'est-ce voir que je di : Je te prie » que tu die à moi ton serjant la verité de ceste » chose, etc. »

Terminons cet article en remarquant qu'Antoine Lancelot a placé sur un papier fixé à la première feuille de garde l'indication autographe des différens « Traittés contenus dans ce volume. » Il n'avoit pas reconnu *la Somme des vices et des vertus*.

ARTICLE OUBLIÉ.

(Tome II, page 285.)

N° 6899².

433 bis (1). QUINTE-CURCE, TRADUCTION DE VASQUE DE LUCÈNE.

Un volume in-folio magno de 267 feuillets, papier, deux colonnes ; xvᵉ siècle. Relié en maroquin rouge aux armes de France sur les plats.

Fonds Baluze, anc. n° 34.

Cet ouvrage, dont nous avons déjà décrit deux exemplaires (nos 6727 et 6899), est ici fort incomplet. Les feuillets-frontispice de chaque livre qui étoient ornés de miniatures ont été enlevés ou mutilés, savoir : fos 1, 32, 55, 98, 126, 158, 187, 221, 246. Ce dernier feuillet conserve une partie de la miniature ; elle inspire peu de regrets pour celles qui ont disparu.

---

(1) Par suite d'une faute d'impression on a passé le numéro d'ordre 356 à la page 9 de ce volume : c'est pour couvrir cette lacune que nous comptons ce manuscrit 433 bis, et non pas 434.

TABLE

DES

OUVRAGES DÉCRITS DANS LE TROISIÈME VOLUME.

Bible historiale, traduction de Guyart des Moulins.
Un exemplaire. N° 7011. — Imprimé.

Bible Hugue de Berzi.
Un exemplaire. N° 6988 $^{2.2}$. — Imprimé.

Biblia italiana.
Quatre exemplaires. N°s 6996. — 6997. — 6998. — 6999.

Blancandin (Roman de).
Un exemplaire. N° 6987. — Inédit.

Boccaccio. Decamerone.
Un exemplaire. N° 7004. — Imprimé.

Boccaccio. Il Filocolo.
Un exemplaire. N° 7005. — Imprimé.

Brebis derobée (Dit de la).
Un exemplaire. N° 6988 $^{2.2}$. — Inédit.

Cerf amoreus (du).
Un exemplaire. N° 6988 $^{2.2}$. — Inédit.

Chaire de saint Pierre.
Un exemplaire. N° 7018 ^{3}. — Inédit.

Chants royaux, Ballades et Rondeaux, prononcés en l'honneur de la sainte Vierge, au Pui de Rouen.
Un exemplaire. N° 6989. — Inédit.

Chasse au cerf privé (La).
Un exemplaire. N° 6989. — Inédit.

Chastelaine de Vergy (Roman de la).
Un exemplaire. N° 6987. — Imprimé.

Chroniques abregées.
Un exemplaire. N° 7012. — Inédit.

Cliges (Roman de).
Un exemplaire. N° 6987. — Inédit.

Codicile de Jean de Meung (Le).
Un exemplaire. N° 6985 $^{5.5}$. — Imprimé.

Distiques de Caton.

Un exemplaire. N° 7011 ^{7}. — Trad. inédite.

Douleurs de N. D.

Un exemplaire. N° 7018 ^{3}. — Inédit.

Edifices antiques de Rome, dessinés par Ant. des Godets.

Un exemplaire. N° 6989 $^{2\,2}$. — Imprimé.

Enseignemens agricoles d'un père a son fils.

Un exemplaire. N° 7011 $^{3\,3}$. — Inédit.

Enseignemens pieux.

Un exemplaire. N° 7012. — Inédit.

Epîtres et Evangiles de l'année.

Un exemplaire. N° 7012. — Trad. inédite.

Erec et Enide (Roman d').

Un exemplaire. N° 6987. — Inédit.

Estienne (Chanson de St).

Un exemplaire. N° 6987. — Imprimé.

Evangile de Nicodeme.

Un exemplaire. N° 7018 ^{3}. — Trad. inédite.

Faucon (Comparoison du).

Un exemplaire. N° 6988 $^{2\,2}$. — Inédit.

Figures de l'Ecriture sainte, avec leur explication.

Un exemplaire. N° 7011 $^{3\,3}$. — Inédit.

Figures des Saints, avec leurs litanies.

Un exemplaire. N° 7011 $^{3\,3}$. — Inédit.

Flore et Blancheflor (Roman de).

Un exemplaire. N° 6987. — Inédit.

Florimont (Roman de), par Aimé de Varennes.

Un exemplaire. N° 6973. — Inédit.

Genealogie des comtes de Boulogne.

Un exemplaire. N° 6987. — Inédit.

Testament de Jean de Meung (Le).
Un exemplaire. N° 6985 ^{3} ^{3}. — Imprimé.

Thebes (Poëme de), par Beneois.
Un exemplaire. N° 6987. — Inédit.

Theorie des Fortifications, en italien, par Jean Scala.
Un exemplaire. N° 7006. — Imprimé.

Traité de Jean Herard sur l'office d'armes.
Un exemplaire. N° 6993 ^{2}. — Inédit.

Traité des Armoiries ou du Comportement des armes, par Secile.
Un exemplaire. N° 6993 ^{2}. — Inédit.

Traité du Droit féodal, en allemand.
Un exemplaire. N° 7000. — Imprimé.

Trattato della Natura... delle aque correnti, di Vitali Giordano da Bitonto.
Un exemplaire. N°s 7006 ^{2}, 7007 ^{3}. — Inédit.

Tremontaine (Dit de la).
Un exemplaire. N° 6988 ^{2} ^{2}. — Imprimé.

Tresor (Le), attribué à Jean Chapuis.
Un exemplaire. N° 6985 ^{3} ^{3}. — Imprimé.

Trois Mors et des trois Vis (Des).
Un exemplaire. N° 6988 ^{2} ^{2}. — Inédit.

Trois Mors et des trois Vis (Autres vers des).
Un exemplaire. N° 6988 ^{2} ^{2}. — Inédit.

Troyes (Poëme de).
Un exemplaire. N° 6987. — Inédit.

Vers latins.
Un exemplaire. N° 7011 ^{7}. — Inédit.

Vers sur la Mort.
Un exemplaire. N° 6987. — Inédit.



TABLE

DES

NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES.

Nota. Les noms de lieux sont en lettres italiques.

A.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I

J.

K.

L.

M.

N.

O.

P

Q.

R.

S.

T.

U.

V.

W.

X.

Y.

Z.



ERRATA.

Page 3, ligne 1 : Msc. Lavaill. Lisez : *Msc. La Vall.*

Id., ligne 13 : M. de Montmerqué. Lisez : *Monmerqué.*

Page 96, ligne 3 : Brut. Lisez : *Rou.*

Page 160, ligne 24 : « la lutte d'Orrile et de Roger. » Lisez : *la lutte d'Orrile et d'Astolphe.*

Page 173, ligne pénultième : « Guichard et Jean, evêque de Troyes. » Lisez : *....evêques.*

Page 182, ligne 9 : « Il est vrai que j'ai vainement cherché le nom de Philippe de Vitry dans les *Déduis de la chasse.* » Ajoutez : *Il est également vrai que m'étant adressé plus tard à M. Jérôme Pichon, déjà connu par sa belle collection de livres sur la chasse, et mieux encore par le profit qu'il a su tirer de leur lecture, le jeune antiquaire n'a pas eu de peine à trouver et à me montrer, dans les* Déduis de la chasse *de Gasse de La Vigne, de La Bigne ou de La Buigne, le passage qui m'avoit échappé.* Le voici :

Et sé l'oisel se va baignier...
On ne le doit mie blasmer...
Car garison, selon nature,
Desire toute créature
De sa doulenr, si come dist
Un acteur qui le nous escrist,
En un motet qu'il fist nouveaulx;
Et puis fu evesque de Meaulx.
Philippe de Vitry eut nom,
Qui mieux seut motez que nul hon.

(Edition goth. de Gaston Phebus. In-f° Trepperel, f° P. II, r°).

Page 182, ligne 13 : Thesaurum. Lisez : *Speculum.*

Page 188, ligne dernière : Ganeron. Lisez : *Galeron.*

Page 215, ligne 4 : que de lui rappeler. Supprimez : *que.*

Page 235, ligne 10 : Ceux de la ville. Ajoutez : d'*Arras.*

Page 255, ligne dernière : qui l'aient cultivé. Lisez : *qui aient cultivé ce genre.*

Page 261, ligne 30 : Charles Neval. Lisez : *Ch. Morel.*

Page 327, ligne 14 : e mi° Giovani. Lisez : *e mi° giovani.*

